

CONTRAT DE PROJET
LE LOCAL
2011 - 2015

Un Projet Solidaire



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
NOS VALEURS	9
NOS MISSIONS	11
PRESENTATION DE L'EXISTANT	15
4.1 Diagnostic de territoire	15
4.1.1 - Les caracteristiques démographiques	16
4.1.2 - Situation matrimoniale, composition et répartition des ménages	17
4.1.3 - Emploi et chômage	18
4.1.4 - Revenus	20
4.1.5 - Point sur les jeunes de 18 à 25 ans	22
4.2 Présentation de la structuration du Local :	23
4.2.1 Observatoire de l'évolution sociale	23
4.2.2 - Tarifs et QF Le Local 2010 - 2011	32
4.2.3 - Organisation et Ressources humaines :	33
4.2.4 - Le Local : au cœur d'un réseau de partenaires	42
4.2.5 - Les ressources financières.	45
ANALYSE DE L'EXISTANT	49
5.1 - La solidarité	49
La solidarité appliquée au local	50
Les actions réalisées au cours de la période	51
Bilan	52
Fiches Action Solidarité	54
5.2 - La sociabilité	88
La sociabilité appliquée au local	88
Les actions réalisées au cours de la période	90
Bilan	91
Fiches Action Sociabilité	92

5.3 - La citoyenneté	116
La citoyenneté appliquée au Local	117
Les actions réalisées au cours de la période	118
Bilan	118
Fiches Action Citoyenneté	120
5.4 - L'économie	145
L'économie appliquée local	146
Les actions réalisées au cours de la période	147
Bilan	147
Fiches Action Economie	149
5.5 - L'intergénérationnel	155
L'intergénérationnel appliqué au local	157
Les actions réalisées au cours de la période	157
Bilan	158
Fiches Action Intergénérationnel	159
5.6 - Récapitulatif des données quantitatives par mission	165
STRATEGIE	166
Les Plans d'action	168
7.1 - Plans d'action Solidarité	168
7.2 - Plans d'action Sociabilite	168
7.3 - Plans d'action Citoyenneté	168
7.4 - Plans d'action Economique	168
7.5 - Plans d'action Intergénérationnel	168
7.6 - Plans d'action Valoriser les actions solidaires citoyennes	168
7.7 - Mission Développement Durable et plans d'action	168
Le développement durable appliqué au local	188
Evaluation	192
Annexes	196
Annexe 1 : Animation collective des familles	
Annexe 2 : Résidence sociale jeunes	

1. INTRODUCTION

Initialement programmée au premier semestre 2010, la démarche renouvellement du contrat de projet du local a été décalée d'une année, après accord de la CAF. Ce besoin de décalage correspondait pour l'association à une période de perturbations :

- L'analyse du résultat de l'exercice financier 2008 faisait apparaître un déficit important (-133 000 €), lié à des facteurs structurels et à d'autres conjoncturels (cf. analyse financière plus loin). Ces constats ont engendré un certain trouble au sein de l'équipe professionnelle et bénévole, car un chantier de restructuration devait être entamé. Nous avons donc réalisé ce travail en profondeur de restructuration, qu'il nous a fallu achever avant d'entamer un travail collectif sur le contrat de projet. Le second élément tient au transfert de notre action APIC (auto-école adaptée) sur le centre social de la Blaiserie (Poitiers Ouest). Ce transfert a été vécu par tous, bénévoles comme professionnels comme une perte injustifiée, les causes étant basées uniquement sur une implantation géographique « hors zone CUCS ».
- Dans le même temps, la ville nous sollicitait pour mettre en place dans nos locaux une épicerie solidaire en partenariat avec le secours catholique. Nous avons cherché à mettre en place un projet qui correspond aux besoins repérés de nos publics et en essayant d'aller plus loin que la « simple » aide alimentaire, notamment l'accès aux loisirs et à la culture, la mise en place d'ateliers...
- Enfin, la ville de Poitiers sollicitait les maisons de quartier pour remettre à plat les Missions d'Intérêt Général et que nous ne savions pas très bien à l'époque si l'ensemble de nos actions serait maintenu ou non.

Il était donc important pour notre association de prendre ce temps pour réinterroger son projet et envisager les grands axes de travail pour les quatre années à venir.

Dans le même temps, la fédération des centres sociaux nous contactait pour nous proposer de participer à une recherche-action sur le thème de « l'évolution du métier d'animateur ». La démarche proposée consistait à travailler sur l'évolution de nos projets, donc de nos métiers à travers le renouvellement du contrat de projet. Cette démarche expérimentale serait accompagnée d'un point de vue théorique et méthodologique par le sociologue Philippe Labbé, évaluée ensuite afin d'envisager une éventuelle généralisation.

Conscient du fait que l'équipe de professionnels avait été perturbée par les événements que je viens de citer plus haut, conscient aussi de l'importance de redonner une nouvelle dynamique commune à cette équipe, le bureau de l'association a décidé d'accepter cette proposition, même si l'implication des bénévoles dans ce renouvellement était bien moins importante qu'elle avait pu l'être lors des derniers renouvellements.

La démarche poursuivie pour parvenir à l'écriture de ce contrat de projet est la suivante :

A la suite de la rencontre du 6 juillet 2010 au Local à Poitiers entre l'équipe du Local et Philippe Labbé, il fût convenu que le travail allait reposer sur la construction d'une matrice progressivement renseignée permettant de partir des besoins pour parvenir à l'évaluation de l'offre de services.

On peut représenter schématiquement cette matrice ainsi : quatre « sphères » des relations de la personne à son environnement coexistent en chacun : Individuation, Sociabilité, Sociétal et Economie. Chacune de ces sphères renvoie à des « personnages » distincts mais qui cohabitent en chacun : le Sujet dans la sphère de l'individuation cherche à s'accomplir ; l'Acteur dans la sphère de la sociabilité cherche à se lier ; le Citoyen dans la sphère du sociétal vise l'émancipation ; enfin, le Producteur dans la sphère de l'économie vise à auto subvenir à ses besoins.

Philippe Labbé est ethnologue et sociologue.

Consultant du cabinet Pennec (Rennes) et chercheur associé du LADEC (Université de Rennes 2), Philippe Labbé a développé depuis une trentaine d'années une expertise dans l'évaluation des politiques publiques (emploi, insertion, ville, développement économique et social) et dans l'accompagnement du changement pour de nombreuses structures dont, dans le cadre d'un EDEC, les centres sociaux des Pays de la Loire. Ethnologue et sociologue, Philippe Labbé est auteur de plusieurs ouvrages sur l'insertion et est directeur de la collection « Les penseurs sociaux » aux éditions Apogée.

Les actions d'un centre social sont traditionnellement plus centrées sur la sphère de la sociabilité, également un peu sur celle du sociétal, mais les évolutions élargissent ce champ vers l'individuation (problématiques de parentalité, accompagnement individuel...) et aussi vers l'économie (insertion). Il s'agit ici de prendre en compte l'ensemble de ces champs.

	Approche Globale¹ : Socioéconomique			
	SOCIAL			ECONOMIQUE
Sphères	INDIVIDUATION Micro	SOCIABILITE Mezzo	SOCIETAL Macro	ECONOMIQUE
Personnages	Sujet	Acteur	Citoyen	Producteur
Champs	Santé - Équilibre Psychologique –Affectif -Relations avec les proches (famille)	(reconnaissance de l'autre comme différent) Connaissances – Culture – Loisirs – Voisinage - Quartier	Droits – Devoirs - Egalité des chances	Emploi - Formation
Finalités	Accomplissement	Liens - Altérité	Emancipation	Indépendance
Secteurs Traditionnels	travail social	animation socioculturelle	éducation populaire	nouveaux métiers du social : MLI, insertion par l'économie...

1 : Principe central de l'éducation populaire et de la charte des centres sociaux d'Angers

Cette partie supérieure de la typologie correspond aux besoins : **on se place bien dans la perspective des individus, point de départ du raisonnement.**

Le premier travail que nous avons mené a été de compléter ces besoins à partir de ce que perçoivent les professionnels².

2 : Il importe de préciser que, s'il faut bien partir des besoins, l'analyse et, surtout, la stratégie ne s'y limitent pas : il ne s'agit pas de remplacer une subjectivité (celle des professionnels) par une autre subjectivité (celle des usagers) mais d'établir une dialectique entre les deux. Ainsi, des actions peuvent parfaitement être proposées à l'initiative du centre social sans avoir été objectivées dans les besoins... tout simplement parce que les usagers ne les imaginaient pas.

La seconde partie de l'analyse s'intéresse à l'offre : ayant de façon détaillée et concrète et renseigné les besoins, il s'agit d'objectiver, sphère par sphère et item par item, quelles sont les offres de service correspondantes et manquantes. Que fait le centre social face aux besoins d'individuation, de sociabilité, de sociétal et d'économie ? C'est, dans la démarche projet, le descriptif de l'existant.

Une troisième et dernière partie de la démarche recouvre l'appréciation ou l'évaluation de ces offres, en fait l'adéquation entre les besoins et les réponses à ceux-ci. Toujours dans la démarche projet, on est ici dans l'analyse de l'existant à partir de laquelle il est possible **d'arrêter une stratégie c'est-à-dire l'ensemble des objectifs opérationnels** que nous souhaitons mettre en œuvre pour la période à-venir.

S'agissant d'évaluer, il est proposé de retenir quelques critères «points de passage obligé» tels que :

- l'efficacité (atteinte des résultats),
- l'effectivité (méthode employée),
- la conformité (par rapport à la commande institutionnelle et au projet du centre),
- l'efficience (proportionnalité des investissements au regard des résultats)
- la décentration (capacité de raisonner des besoins fondant les actions).
- A ces critères, pourront être ajoutés d'autres critères essentiels pour des centres sociaux tels que la participation des habitants, l'innovation, le partenariat (« réseautage »), etc.

La démarche ainsi poursuivie, originale, s'inscrit dans une logique de recherche-action (ou formation action), ceci signifie que les réponses ont été construites par les professionnels du Local eux-mêmes en fonction de leurs ressources et contextes, l'intervenant Philippe Labbé étant garant du cadre conceptuel et méthodologique. La dynamique est donc itérative, d'apports didactiques en travaux sur le terrain.

La démarche suivie consistait en des temps de travail avec Philippe Labbé et des temps dits « autoadministrés ».

Les quatre avantages de cette approche sont...

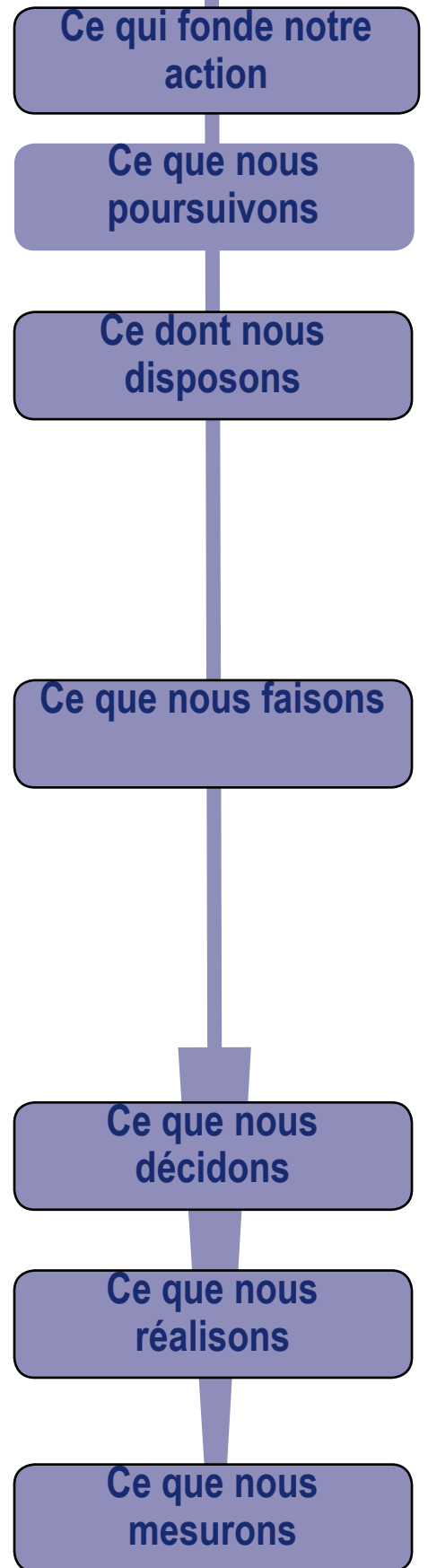
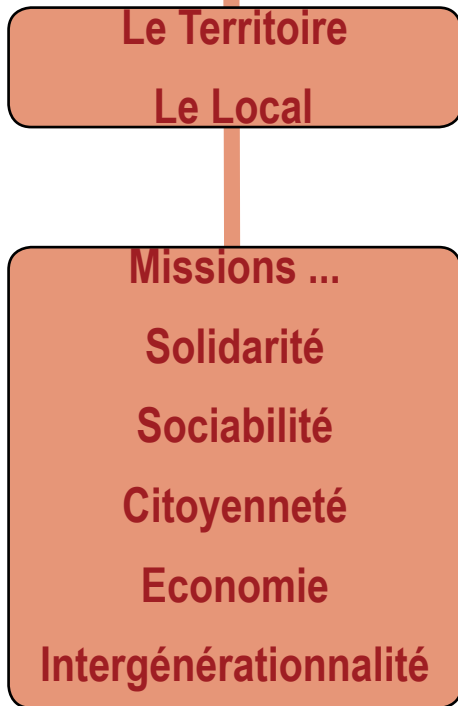
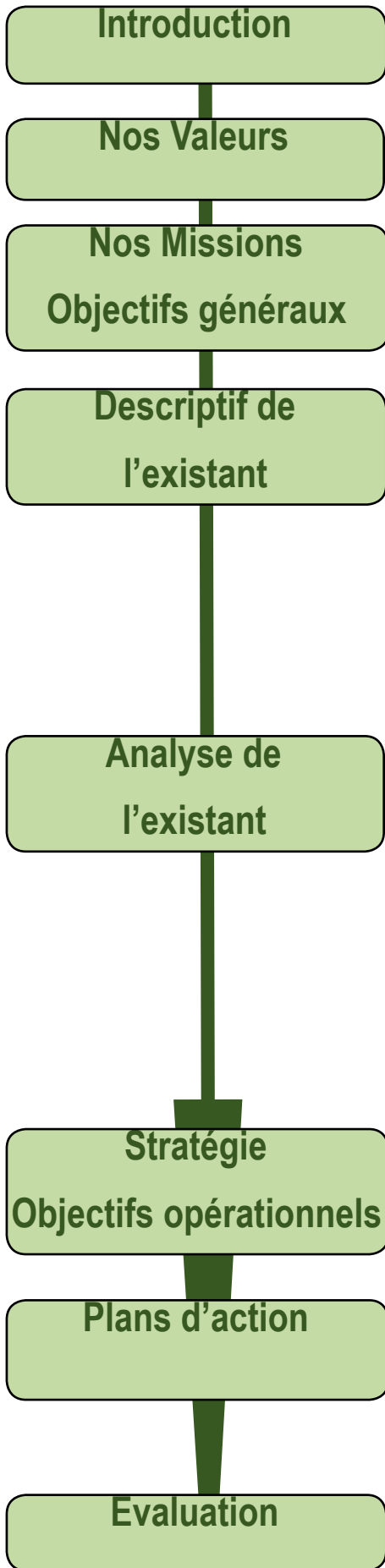
- D'une part, qu'elle est cohérente avec une démarche projet (descriptif puis analyse de l'existant, stratégie, évaluation) ;
- D'autre part, qu'elle part des usagers et non du centre : c'est une économie des besoins avant d'être de l'offre,
- Également, qu'elle ne dissocie pas les différentes dimensions de tous les besoins présents en chacun, mais, conformément à l'approche globale, les relie.
- Enfin, elle est opérationnelle : les modalités du changement sont déterminées par les acteurs à partir de leur autoévaluation.

La particularité de la démarche est qu'elle nous a fait sortir de nos « secteurs » habituels (enfance, jeunesse, famille, culture, FJT, épicerie,...) pour nous faire entrer dans une **logique de missions**, complètement transversale entre les secteurs et même entre les pôles (pôle socioculturel, pôle social et pôle général). Ceci a une incidence sur la présentation que nous vous proposons pour ce document unique contrat de projet :

Nous vous proposons un document commun à l'ensemble de la structure (Centre social, Animation collective famille et Résidence sociale jeunes). A la suite de ce document, un certain nombre d'annexes permettent de fournir les éléments précis indispensables aux trois renouvellements de contrats :

- Centre socioculturel
- Animation collective des familles
- Résidence sociale jeunes (FJT)

Pour lire ce projet ...



2. NOS VALEURS

Les valeurs que nous portons se situent au confluent de ce que chacun d'entre nous porte en lui, de ce qui fonde l'action des centres sociaux et celle des foyers de jeunes travailleurs, aujourd'hui résidence habitat jeunes.

Les centres sociaux ont retenu, en 2000 à Angers, trois valeurs fondatrices et issues de l'éducation populaire :

La dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire. L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

La Solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines. La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socio-culturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres. Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens... Échanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

La démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. Les Centres sociaux et socioculturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus. La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, en 1996, a affirmé quelques grands principes sur lesquels repose l'action que nous menons au quotidien auprès des jeunes de la résidence sociale : Les valeurs contenues dans ce texte sont :

La Tolérance, le respect, l'épanouissement personnel, l'équité, la citoyenneté

Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique, et notamment que **la tolérance** est inséparable de l'exigence, la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, **le respect** fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole.

Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, **le développement** se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons **une approche globale et individualisée** de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur **citoyenneté** et faire reconnaître leur droit de cité. Dans la diversité de nos engagements et de nos opinions, **nous refusons la perspective d'une société favorisant l'individualisme**, l'isolement, la marginalisation, l'exclusion, la xénophobie et le racisme.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quelle que soit leur situation à l'égard du travail.

À côté des valeurs définies par les affiliations de notre association, un certain nombre de valeurs propres au collectif d'individus que forme notre association coexistent et sont mises en avant :

- La rencontre
- L'entraide
- L'épanouissement
- La justice
- L'amélioration du cadre de vie
- La citoyenneté
- La neutralité - l'égalité.
- L'émancipation individuelle et collective
- L'engagement.

Au cours d'une séance de travail réunissant l'ensemble des salariés et les bénévoles de l'association, nous avons précisé ce qui nous tenait collectivement à cœur et que nous avons envie de défendre pour les quatre années à venir :

Le projet du Local doit prendre en compte son environnement et ses fluctuations (le territoire, les autres acteurs associatifs, institutionnels, les usagers) de manière à être en cohérence, en adéquation avec ce qui nous entoure. Les professionnels et les bénévoles veulent une grande vigilance sur ce que nous mettrons en place, sur le sens que nous voulons donner à notre projet associatif et sur la manière dont voulons mettre en œuvre notre projet avec comme point de passage obligé l'implication des habitants et la mobilisation de nouveaux bénévoles.

Nous devons être en capacité d'aller au-delà, d'innover, de faire différemment et de nous adapter. Le projet du Local est « un chantier permanent », il possède une marque de fabrique « c'est notre manière de mener les projets ». Un espace de projet « de construction/déconstruction », d'expression et de débat.

Le Local se veut être un espace qui vit, qui rassemble, qui permet l'échange et l'apprentissage des uns avec les autres. Nous voulons que le Local soit un espace convivial, de quiétude, de repos, de sérénité, de bien-être, de loisirs. C'est un lieu accueillant, où l'on ne juge pas, où l'on accepte tout le monde. La diversité et l'équité sont deux principes fondamentaux pour les acteurs du Local.

Le projet du Local doit créer les conditions du brassage, de la rencontre, de l'interculturalité, de se découvrir, prendre plaisir à être ensemble.

Le projet du Local doit permettre l'enrichissement des uns par rapport aux autres, la réciprocité notamment par l'implication des habitants dans les projets.

Le projet du Local doit permettre de promouvoir et d'organiser la solidarité en s'appuyant sur la valorisation de tous, y compris ceux qui sont les moins visibles.

Le projet du Local doit permettre d'animer les espaces de questionnement, de débat et de discussion.

Le projet du Local doit donner envie, doit montrer le beau, l'esthétique, la qualité. Ce doit être un espace « attractif », vivant.

3. NOS MISSIONS

La Caisse d'Allocations Familiales

En tant que centre social agréé, la Caisse d'Allocations Familiales nous confie quatre grandes missions que l'on peut résumer ainsi :

- **Un équipement de quartier à vocation sociale globale**, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale
- **Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle**. Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale**, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.
- **Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices**. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

La Ville de Poitiers

En tant qu'association de quartier, la ville de Poitiers, par l'intermédiaire d'une mission d'intérêt général, devenue aujourd'hui Convention Pluriannuelle d'objectifs, confie un certain nombre de missions à notre association. Ces missions ont été, au préalable, négociées. Ces missions principales sont :

- **Développer la citoyenneté, favoriser l'implication des habitants** dans la vie de leur cité est un enjeu majeur de l'animation globale du territoire. La mise en oeuvre de cet objectif s'appuie notamment sur le réseau des fédérations d'éducation populaire, des institutions locales et la formation des bénévoles.

- **Fédérer l'ensemble des acteurs locaux autour du projet éducatif de la Ville de Poitiers** visant à soutenir la réussite scolaire des enfants et des jeunes, à proposer une offre éducative de qualité, complémentaire de l'Éducation nationale et à accompagner les parents dans leur rôle. Dans ce cadre, l'Association remplit le rôle d'animation du réseau d'acteurs éducatifs de son territoire.

Parallèlement, l'Association s'implique dans la promotion des pratiques artistiques et sportives amateurs, en cohérence et en partenariat avec les réseaux associatifs et établissements municipaux locaux.

- **Ouvrer à la consolidation du lien social** : Parce que « faire ville c'est faire société », l'une des priorités des acteurs est de travailler au développement de relations sociales intergénérationnelles, interculturelles harmonieuses et solidaires. Sans privilégier un groupe social au détriment d'un autre, la ville de Poitiers souhaite néanmoins porter une attention particulière aux jeunes et aux personnes âgées ou handicapées qui constituent à la fois des populations fortement représentées sur son territoire et des publics sensibles.

En outre, elle veut favoriser la mobilité des personnes, capacité essentielle conditionnant l'intégration et l'autonomie. Il ne s'agit pas seulement d'une question relative au transport mais du rapport à l'espace, du rapport aux autres, du rapport au monde, du rapport à soi.

- **Mobiliser des ressources et mettre en oeuvre des services à la population, accompagner les initiatives locales et les pratiques émergentes** : Opérateurs de proximité, les maisons de quartier se doivent d'adapter leurs activités à la population de leur territoire. (composantes sociologiques, attentes, application de quotients familiaux...) Elles ont également vocation à organiser l'accueil de l'enfance, en particulier sous formes d'accueil de loisirs, permettant la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents.

Enfin, de par leur situation d'acteurs privilégiés auprès des habitants, elles sont force d'initiative et d'innovation sociale, lieux de diffusion et de médiation culturelle.

- **Développer un lieu de culture ouvert** à tous les publics et à toutes formes d'expressions artistiques en partenariat avec les structures culturelles de Poitiers (TAP, Espace Pierre Mendès France, Poitiers Jeunes...)

- **Adopter une démarche de développement responsable** : De façon globale, l'ensemble des actions conduites par l'Association s'inscrit dans une perspective de développement respectueux de la population et de son environnement en recherchant autant que possible la mutualisation et la rationalisation de ses actions avec ses partenaires naturels.

L'UNHAJ

Dans le cadre de l'adhésion à L'UNHAJ et à l'URHAJ, Le Local s'engage à effectuer les missions de toute structure habitat jeunes ayant signé la charte nationale :

- Chaque signataire exerce une volonté politique par laquelle il s'engage à **contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques faisant des jeunes des acteurs reconnus** de la vie et du développement d'un territoire.

- Chaque signataire s'engage à **faire émerger, dans une collaboration permanente avec tous ceux dont c'est la responsabilité le constat des désirs, des besoins et des attentes des jeunes** dans tous les domaines où se construit leur développement social et professionnel.

- Chaque signataire forge avec ses partenaires et avec les jeunes **les réponses diversifiées utilisant habitat, emploi, culture, mobilité, bien-être, formation, loisirs** non seulement dans leur valeur d'usage, mais également dans les effets sociaux qu'ils produisent. Il s'attache ainsi à satisfaire en même temps aux besoins et aux attentes énoncées par les jeunes et à leur exigence, même muette, de considération et de légitimité.

- Chaque signataire assure **la gestion de projets ainsi conçus**, et assume ce faisant la confrontation entre volonté politique, exigence pédagogique et construction économique.

- Chaque signataire **participe en retour à la réflexion permanente menée avec ses partenaires**, et fait ainsi évoluer analyses, stratégies et projets.

L'association Le Local

Enfin, à côté de cela, l'association, de par son projet associatif, se fixe un certain nombre de missions qui lui semblent essentielles :

L'association doit être aujourd'hui, un facteur de cohésion sociale. C'est un espace qui doit permettre le brassage des expériences, la reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences.

Elle est aussi, dans le courant de l'éducation populaire, un lieu de réflexion et de création qui permet de faire émerger des solutions nouvelles pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés. Ainsi, des valeurs telles que la laïcité, l'éducation du plus grand nombre, la transmission et l'échange de savoirs ou d'expériences, le respect d'autrui, etc., sont des éléments clés de notre projet et doivent permettre de définir et de guider notre action.

L'association est enfin, aujourd'hui, un lieu privilégié de lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'apprentissage de la citoyenneté dans un espace démocratique vivant.

Dans ce cadre global, les quatre missions que se donne l'association MCL Le Local sont les suivantes :

Un lieu répond à une fonctionnalité. Un espace est un lieu habité par des hommes (Michel de Certeau)

Le Local : Espace de culture et de loisirs

L'association doit être un espace de rencontres et d'échanges multiples permettant :

- Une meilleure connaissance de soi et de l'autre
- Une approche de toutes les formes de culture pour tous les types de public
- Une découverte de pratiques nouvelles
- Des apprentissages individuels ou collectifs

Tous les types de support d'activités pourront être utilisés :

- Spectacles, expositions
- Rencontres avec des artistes professionnels ou amateurs
- Ateliers de pratiques amateurs
- Rencontres / débats / discussions
- Accueil et travail partenarial avec des associations

Le Local : Espace de citoyenneté

L'association doit être un lieu de vie favorisant l'apprentissage et la pratique de citoyenneté par :

- L'expression individuelle ou collective
- La participation du plus grand nombre à chaque niveau décisionnel
- Le respect mutuel
- La prise de responsabilité à chaque niveau
- L'aide et le soutien aux projets individuels ou collectifs

La citoyenneté acquise en droit, n'existe réellement que dans une pratique permanente donnant à chacun, la possibilité réelle d'adhérer et de participer à la vie de la cité sous quelque forme que cela soit. C'est la possibilité de l'exercice des droits et des devoirs de chaque individu, dans le respect des règles définies par l'ensemble, qui permettra de vivre au quotidien cette citoyenneté.

La participation des usagers ou adhérents peut avoir des formes multiples (participation à une activité, à une commission, à un spectacle, au Conseil d'Administration, au Bureau) où chacun en fonction de ses possibilités, ses envies ou ses disponibilités, pourra s'investir en ayant le souci de participer à un projet commun. Mais la notion de participation doit être élargie de manière plus globale à la possibilité donnée à tous de s'investir dans la vie sociale.

C'est l'organisation de l'ensemble des activités, des instances associative, des instances partenariales et l'attitude de chaque individu dans le cadre des règles de fonctionnement définies qui concourront à la mise en œuvre de cet objectif.

Le Local : Espace de service

L'association doit être un lieu accessible à tous où l'on est à l'écoute de chaque adhérent, utilisateur, usager et où chacun peut trouver :

- Un accueil,
 - Des informations,
 - Des activités,
 - Des services,
 - Une aide, une entraide,
-qui répondent à ses attentes.

En fonction de la diversité du public accueilli (adhérents ou non, particuliers ou associations, jeunes enfants, adolescents, adultes, scolaires, jeunes en formation, salariés, sans emploi, etc.), les services proposés doivent être adaptés, tant en terme de type d'accueil proposé que des tranches horaires d'ouverture de l'équipement.

Le Local : Un espace au cœur d'un réseau de partenaires

L'action de la MCL Le Local ne peut et ne doit pas être solitaire. Elle s'inscrit obligatoirement dans un réseau de partenaires, d'institutions avec qui nous nous devons de travailler au quotidien. Ce réseau se situe au niveau des quartiers Centre Ville et de l'ensemble de la ville. Il est de la responsabilité de tous les acteurs de l'association (élus, professionnels, adhérents, etc.).

C'est l'échange, la rencontre, la confrontation avec les différents partenaires qui enrichiront et feront évoluer notre projet permettant ainsi à la MCL Le Local de continuer à développer son image et son originalité sur la ville et à chaque individu de trouver son mode d'adhésion propre au projet de l'association.

Des partenaires privilégiés sont les fédérations d'Éducation Populaire auxquelles l'association décide de s'affilier. L'affiliation est un acte politique au sens où elle reconnaît des convergences fortes entre le projet développé par l'association et le projet de la Fédération. La mise en pratique d'un partenariat avec une fédération doit être de trois ordres :

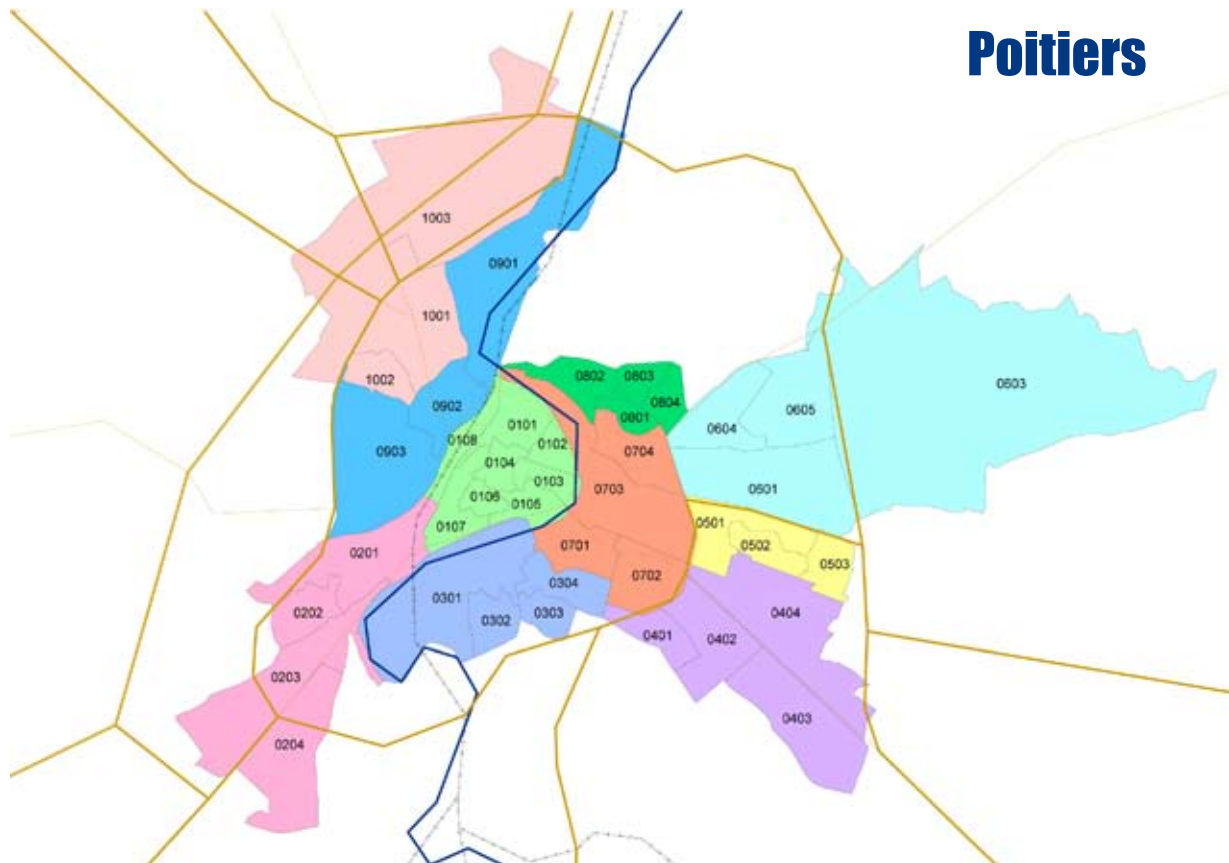
La constitution et la participation à un réseau, chaque partenaire étant responsable de la mise en vie de ce réseau.

L'apport d'aides techniques ou pratiques sur certains dossiers ou projets.

L'interrogation ou l'apport sur des débats de fond en élargissant ainsi la pratique et le niveau de réflexion de l'association.

4. PRESENTATION DE L'EXISTANT

4.1 Diagnostic de territoire



Les 7 Iris de Poitiers Centre Ville

- 102** : Les Feuillants
- 103** : Cathédrale
- 104** : Hôtel de Ville
- 105** : Sainte Croix
- 106** : Carnot
- 107** : Blossac - St Hilaire
- 108** : Gare



4.1.1 - Les caractéristiques démographiques

Evolution de la population de 1999 à 2007 :

	1999	2007	Evolution
Les Feuillants	1983	2126	7,2%
Cathédrale	2391	2499	4,5%
Hôtel de Ville	1983	2201	11,0%
Sainte-Croix	2175	2243	3,1%
Carnot	2200	2288	4,0%
Blossac-Saint-Hilaire	2851	3008	5,5%
Gare	191	484	153,4%
Total	13774	14849	7,8%
Poitiers	83507	89253	6,9%
Vienne	399130	421890	5,7%

Source : INSEE, RP1999 et RP2007

En 2007, la population globale du territoire est de **14849 habitants**.

Une **répartition relativement égale entre les quartiers** des Feuillants, la Cathédrale, l'Hôtel de Ville, Sainte-Croix et Carnot.

L'ensemble des quartiers connaît une **augmentation de population depuis 1999**, avec un **accroissement très important pour le quartier de la Gare**.

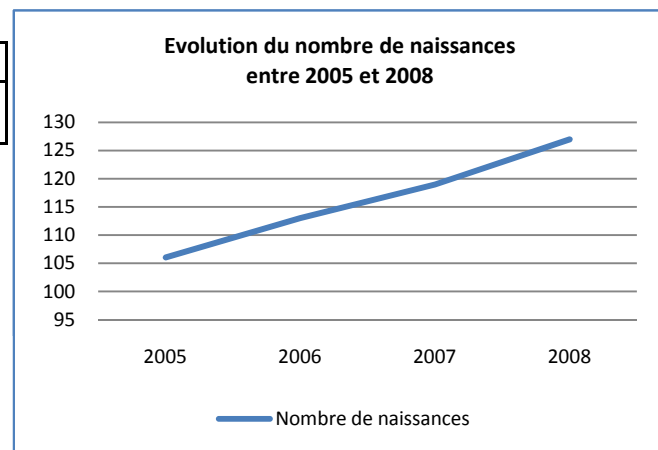
La tranche d'âge la plus représentée en nombre d'habitants est les **15-29 ans**, avec **52,5% de la population totale**, soit un peu plus de la moitié de la population.

L'**évolution des naissances** domiciliées sur le territoire montre un **accroissement de près de 20%** entre 2005 et 2007 (passant de 106 à 127 naissances par an).

Naissances sur le territoire :

	2005	2006	2007	2008
Nombre de naissances	106	113	119	127

Source : INSEE, RP2007



Pyramide des âges sur le territoire en 2007

Âge	Hommes			Femmes			% Ensemble
	1999	2007	%	1999	2007	%	
0/14	512	572	0,04	519	626	0,04	0,08
15/29	3029	3263	0,22	4198	4529	0,31	0,53
30/44	869	987	0,07	923	877	0,06	0,13
45/59	716	762	0,05	830	962	0,05	0,1
60/74	374	517	0,04	602	612	0,04	0,08
75 et +	353	290	0,02	849	850	0,06	0,08
Total	5853	6391	43%	7921	8456	57%	100%

Source : INSEE, RP2007

4.1.2 - Situation matrimoniale, composition et répartition des ménages

Ménages selon la structure familiale en 2007

	Nombre de ménages sur le territoire			% Poitiers	% Vienne
	1999	2007	% en 2007		
Ménages d'1 personne	5600	6541	67,9%	56,1%	35,8%
hommes seuls	2107	2595	26,9%	22,4%	14,9%
femmes seules	3493	3946	41,0%	33,8%	20,9%
Autres ménages sans famille	511	512	5,3%	4,0%	2,5%
Ménages avec famille		2576	26,8%	39,9%	61,8%
couples sans enfant		1527	15,9%	19,3%	30,0%
couples avec enfant(s)		641	6,7%	12,9%	25,0%
familles monoparentales		408	4,2%	7,7%	6,8%
Ensemble	8572	9629	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INSEE, RP2007

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	Territoire			% Poitiers	% Vienne
	1999	2007	% en 2007		
Aucun enfant	1444	1592	61,7%	51,80%	53,10%
1 enfant	497	513	19,9%	23,50%	20,40%
2 enfants	371	299	11,6%	15,90%	18,90%
3 enfants	103	116	4,5%	6,00%	5,90%
4 enfants ou +	59	59	2,3%	2,90%	1,70%
Ensemble	2474	2579	100,0%	100,00%	100,00%

Source : INSEE, RP2007

Les ménages d'une personne sont largement majoritaires sur le territoire (67,9% de l'ensemble des ménages en 2007) et sont sur-représentés par rapport à Poitiers (56,1%). Les femmes seules (41%) sont plus nombreuses que les hommes seuls (26,9%). Les ménages avec famille représentent 26,8% de l'ensemble des ménages. Les familles sans enfant sont les plus représentées (15,9%). Le territoire compte 408 familles monoparentales, soit 4,2% des ménages avec famille (7,7% pour Poitiers).

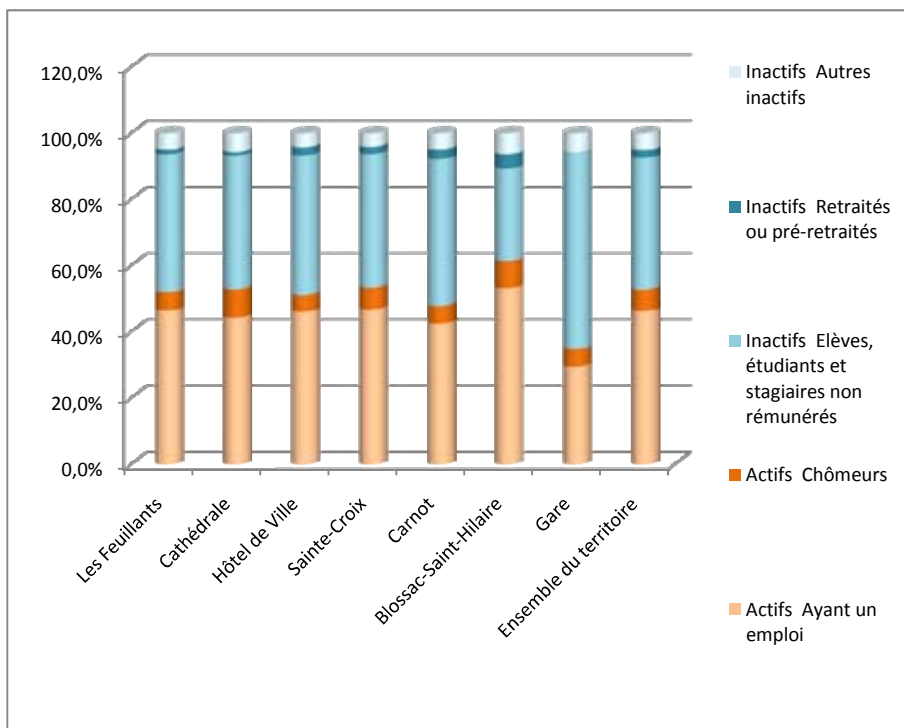
Les familles sans enfant sont majoritaires sur le territoire. Elles sont surtout présentes sur le quartier de Carnot (71,6%) et sur celui de l'Hôtel de Ville (70,6%).

4.1.3 - Emploi et chômage

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2007 :

	Population 15-64 ans	Actifs		Inactifs		
		Ayant un emploi	Chômeurs	Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	Retraités ou pré-retraités	Autres inactifs
Les Feuillants	1754	46,5%	5,6%	41,7%	1,4%	4,9%
Cathédrale	2037	44,5%	8,5%	40,5%	0,9%	5,6%
Hôtel de Ville	1679	46,2%	5,1%	42,2%	2,4%	4,1%
Sainte-Croix	1850	46,9%	6,7%	40,4%	2,2%	3,9%
Carnot	1820	42,6%	5,2%	44,6%	2,9%	4,7%
Blossac-Saint-Hilaire	2235	53,4%	8,3%	27,9%	4,3%	6,2%
Gare	413	29,8%	5,1%	59,6%	0,0%	5,6%
Ensemble du territoire	11788	46,3%	6,6%	39,8%	2,3%	5,0%
Poitiers	65291	51,5%	8,6%	28,0%	5,1%	6,9%

Source : INSEE, RP2007



Le taux d'actifs ayant un emploi sur l'ensemble du territoire est de 46,3%. Ce taux est de 51,5% à Poitiers.

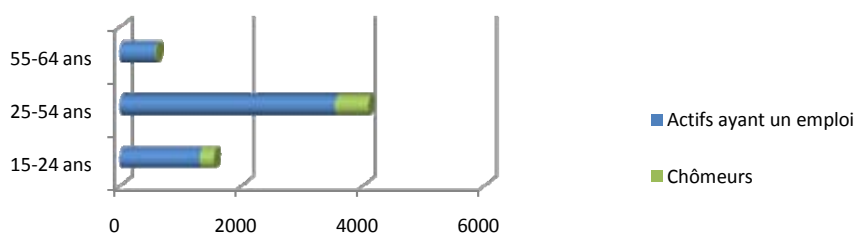
Le taux de chômage (11,2%) est inférieur à celui de la ville (14,3%).

La part des femmes parmi les chômeurs est de 44,3%. Ce taux est de 50,7% à Poitiers.

Le quartier de la Gare se distingue par une plus faible représentation des actifs ayant un emploi (29,8%) et par une plus grande représentation des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (59,6%). Le taux de chômage des femmes (18%) y est largement supérieur à celui de l'ensemble du territoire (10%).

Les 15-24 ans et les 25-54 ans sont les plus touchés par le chômage (14,9% et 13,2%)

La population active par groupe d'âge en 2007 :



Chômage, chiffres clefs en 2008 :

	Nombre de chômeurs	Taux de chômage en %	Taux de chômage des hommes en %	Taux de chômage des femmes en %	Part des femmes parmi les chômeurs en %
Les Feuillants	111	12,1%	14,6%	9,5%	37,8%
Cathédrale	98	9,1%	9,8%	8,4%	46,9%
Hôtel de Ville	77	8,9%	10,2%	7,7%	44,2%
Sainte-Croix	122	12,3%	13,0%	11,7%	46,7%
Carnot	80	9,2%	8,7%	9,8%	48,8%
Blossac-Saint-Hilaire	188	13,6%	16,0%	11,4%	42,6%
Gare	22	15,3%	13,3%	18,0%	50,0%
Ensemble du territoire	698	11,2%	12,3%	10,0%	44,3%
Poitiers	5617	14,3%	14,2%	14,5%	50,7%

Source : Pôle Emploi, traitement INSEE

Le territoire compte **698 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en 2008**.

57% d'entre eux ont une **durée de chômage inférieure à 6 mois**.

Durée du chômage en 2008 :

	Moins de 6 mois	6 mis à moins d'un an	1 an à moins de 2 ans	Plus de deux ans	demandeurs d'emploi en 2008
Les Feuillants	66	13	22	10	111
Cathédrale	46	20	15	17	98
Hôtel de Ville	41	11	13	12	77
Sainte-Croix	72	23	14	13	122
Carnot	46	12	9	13	80
Blossac-Saint-Hilaire	116	27	30	15	188
Gare	13	nc	nc	nc	22
Ensemble du territoire	400	106	103	80	698

Source : Pôle Emploi, traitement INSEE

59% des demandeurs d'emploi sont indemnisés et 21% d'entre eux sont bénéficiaires du RMI.

L'inscription à Pôle Emploi en 2008 avait pour motif la **fin d'un CDD** pour 71% des demandeurs d'emploi.

Motif d'inscription à Pôle emploi en 2008 :

	1ère entrée sur le marché du travail	Licenciement	Fin de CDD
Les Feuillants	10	12	39
Cathédrale	0	12	37
Hôtel de Ville	0	6	32
Sainte-Croix	5	16	42
Carnot	0	11	27
Blossac-Saint-Hilaire	9	24	70
Gare	0	0	5
Ensemble du territoire	24	81	252

Source : Pôle Emploi, traitement INSEE

4.1.4 - Revenus

Ménages fiscaux en 2007 par quartier :

En 2007, le territoire compte **5135 ménages fiscaux**, et **61,5% d'entre eux sont imposés**.
Ils sont 50, 8% à Poitiers.

Revenus fiscaux par ménage pour chaque quartier en 2007 (déciles) :

	Premier décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	5ème (médiane)	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile	indice de Gini
Les Feuillants	4725	8964	13384	16694	21540	25885	33011	44177	61750	0,5182
Cathédrale	3082	7480	11058	15426	20351	24544	33828	44564	68035	0,5361
Hôtel de Ville	5568	9924	15149	19104	24551	31259	40782	52168	72757	0,5138
Sainte-Croix	4619	9818	13277	17718	22649	27651	34186	45703	68419	0,4953
Carnot	5411	9348	13859	17144	22042	28399	35859	46670	73594	0,5024
Blossac-Saint-Hilaire	5441	10181	14637	18402	22166	27902	35899	49099	70607	0,5761
Gare	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Moyenne sur l'ensemble du territoire sans la Gare	4808	9286	13561	17415	22217	27607	35594	47064	69194	
Poitiers	3484	8002	11366	14195	16773	19506	22625	27037	35170	

Sources : CAF 86 et INSEE RP2007

En 2007, 10% des revenus fiscaux se situent au-dessous de 4808 euros sur le territoire. La limite du premier décile est de 3484 euros pour Poitiers.

50% des revenus fiscaux se situent au-dessous de 22217 euros et 50% se situent au-dessus. La médiane est de 16773 euros à Poitiers.

90% des revenus fiscaux se situent au-dessous de 69194 euros sur le territoire, alors que 90% des revenus fiscaux sur Poitiers se situent au-dessous de 35170 euros.

L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalité des revenus.

Il varie de 0 à 1.

Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les revenus seraient égaux.

A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible.

Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Nous constatons des indices de Gini élevés pour les IRIS du territoire concerné, ce qui nous informe d'une inégalité de revenus pour chacun de ces quartiers.

Pour Poitiers pris dans son ensemble, cet indice est de 0,4480.

Les 10 IRIS de Poitiers aux indices de Gini les plus élevés (parmi les 40 IRIS de la ville) : (Source : INSEE RP2007)

IRIS	Indice de Gini
BLOSSAC-SAINT HILAIRE	0,5761
CATHEDRALE	0,5361
TROIS QUARTIERS	0,5236
LES FEUILLANTS	0,5182
HOTEL DE VILLE	0,5138
CARNOT	0,5024
SAINTE-CROIX	0,4953
LA PLAINE	0,4552
CHILVERT	0,4540
GANTERIE	0,4456

Données CAF :

Source : CAF 2009, traitement INSE

Caractéristiques des allocataires CAF en 2009 :

	Nombre d'allocataires	Nombre d'allocataires isolés	Nbre de familles monoparentales	Nbre d'allocataires en couple sans enfant	Nbre d'allocataires en couple avec enfant(s)	dont couple avec 3 enfants ou +
Les Feuillants	869	719	31	57	62	20
Cathédrale	960	799	26	75	60	18
Hôtel de Ville	815	690	22	48	55	12
Sainte-Croix	907	747	36	49	75	23
Carnot	831	698	18	56	59	19
Blossac-Saint-Hilaire	921	650	81	67	123	39
Gare	232	214	5	0	13	0
Ensemble du territoire	5535	4517	219	352	447	131

82% des allocataires CAF en 2009 sont des allocataires isolées. Les familles monoparentales représentent 4% des allocataires.

Les allocataires CAF du quartier de la Gare sont surtout des allocataires isolés (à 92,2%).

C'est sur le quartier de Blossac-Saint-Hilaire que nous retrouvons le plus de familles monoparentales allocataires. Elles représentent dans ce quartier 8,8% des allocataires. La part des couples avec enfant(s) y est la plus importante (13,3%), ainsi que les familles nombreuses (4,2%).

Transferts sociaux en 2009 :

	Allocation logement	Allocation Adulte Handicapé	Revenu de Solidarité Active	Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	Nbre d'allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales	Bénéficiaires CMU
Les Feuillants	785	11	90	142	99	99
Cathédrale	879	13	60	133	77	79
Hôtel de Ville	730	15	65	112	63	46
Sainte-Croix	788	10	118	183	129	127
Carnot	762	17	55	104	68	64
Blossac-Saint-Hilaire	783	34	108	170	96	169
Gare	217	7	17	30	21	27
Ensemble du territoire	4944	107	513	874	553	611

89% des allocataires CAF du territoire perçoivent une allocation logement.

9% perçoivent le Revenu de Solidarité Active.

2% perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé.

11% bénéficient de la CMU.

10% des allocataires CAF ont un revenu constitué à 100% de prestations. (16% ont un revenu constitué à 50% de prestations sociales)

C'est sur le quartier de **Sainte-Croix** que nous retrouvons le plus d'allocataires RSA. **14,2% des allocataires de ce quartier ont un revenu constitué à 100% de prestations sociales.**

Le quartier de Blossac-Saint-Hilaire regroupe le plus de bénéficiaires CMU. 18,3% des allocataires de ce quartier en bénéficient.

4.1.5 - Point sur les jeunes de 18 à 25 ans

Répartition des 18-24 ans par quartier en 2007 :

	Nombre de 18-24 ans	% des 18-24 ans dans la population
Les Feuillants	841	39,6%
Cathédrale	1072	42,9%
Hôtel de Ville	816	37,1%
Sainte-Croix	909	40,5%
Carnot	972	42,5%
Blossac-Saint-Hilaire	731	24,3%
Gare	281	58,0%
Ensemble du territoire	5621	37,9%

Source : INSEE, RP2007

Scolarisation des 18-24 ans en 2007 :

	Nombre de 18-24 ans scolarisés	% des 18-24 ans scolarisés
Les Feuillants	750	89,2%
Cathédrale	920	85,8%
Hôtel de Ville	760	93,1%
Sainte-Croix	752	82,7%
Carnot	870	89,5%
Blossac-Saint-Hilaire	583	79,8%
Gare	239	85,1%
Ensemble du territoire	4874	86,7%

Source : INSEE, RP2007

Le territoire compte **5621 personnes de 18 à 24 ans en 2007**.

Elles représentent **37,9% de la population totale**.

Les 18-24 ans sont surtout présents dans le quartier de la Cathédrale. Ils représentent 58% des habitants du quartier de la Gare.

86,7% des 18-24 ans sont scolarisés. Ils sont le plus scolarisés dans le quartier de l'Hôtel de Ville et le moins scolarisés dans le quartier de Blossac-saint-Hilaire.

Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en 2008 :

	Demandeurs d'emplois de - de 25 ans		
	Hommes	Femmes	Total
Les Feuillants	17	17	34
Cathédrale	8	14	22
Hôtel de Ville	8	nc	nc
Sainte-Croix	13	10	23
Carnot	9	10	19
Blossac-Saint-Hilaire	18	21	39
Gare	nc	nc	nc
Ensemble	73	72	145

Source : Pôle Emploi, traitement INSEE

Population salariée de moins de 25 ans en 2006 :

	Population salariée de moins de 25 ans		
	Hommes	Femmes	Total
Les Feuillants	98	142	240
Cathédrale	107	148	255
Hôtel de Ville	112	137	249
Sainte-Croix	105	148	253
Carnot	96	108	204
Blossac-Saint-Hilaire	129	166	295
Gare	25	32	57
Ensemble	672	881	1553

Source : INSEE, RP2006

Environ **2,6% des 18-24 ans sont demandeurs d'emploi** et **27,6% d'entre eux sont salariés**, dont 56,7% de femmes.

4.2 Présentation de la structuration du Local :

4.2.1 Observatoire de l'évolution sociale

Les tableaux ci-dessous apportent des informations importantes sur la sociologie des adhérents de notre association.

Nous avons souhaité faire une présentation en trois parties:

- La première partie traite de l'ensemble des adhérents,
- La seconde partie s'intéresse aux accueils de loisirs
- La troisième partie apporte des informations sur les de pratiques amateurs.

Des données plus fines concernant les actions précises sont présentes a la fin de chaque fiche «mission», ainsi que sur l'ensemble des fiches action présentées plus loin.

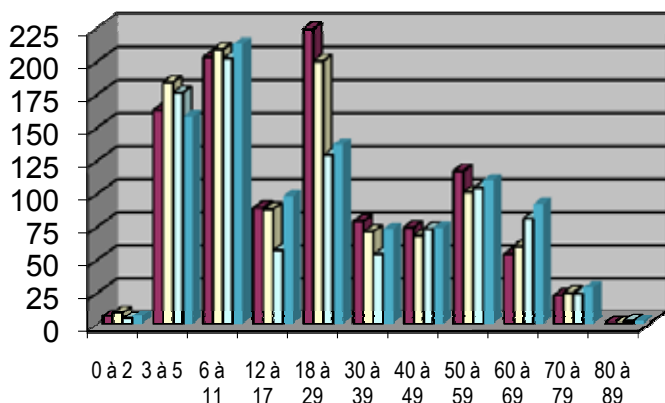
Les informations présentées ci-dessous sont des données diachroniques qui nous permettent de mesurer

Etude sociologique de l'ensemble des adhérents

Suivant le nombre	2007	2008	2009	2010
Individus	1069	1024	910	995
Familles	936	869	770	829
RATIO INDIVIDUS / FAMILLES	1,142	1,178	1,182	1,200

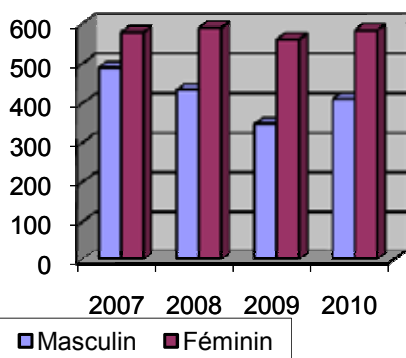
Le nombre d'adhérents diminue de façon significative en 2009 (crise économique ?), une reprise semble se dessiner en 2010, à confirmer.

Suivant l'âge	2007	2008	2009	2010
0 à 2	6	9	4	6
3 à 5	163	184	176	158
6 à 11	203	209	202	213
12 à 17	89	88	57	98
18 à 29	224	200	129	137
30 à 39	79	71	54	73
40 à 49	74	68	73	74
50 à 59	117	101	104	110
60 à 69	54	60	81	92
70 à 79	23	25	24	29
80 à 89	0	0	2	2
TOTAL	1032	1015	906	992



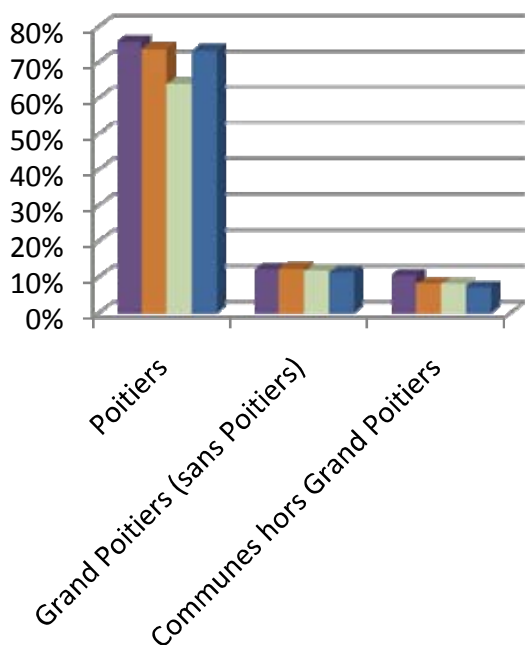
On peut noter sur les deux dernières saisons l'augmentation du nombre d'adhérents de plus de 60 ans. Le développement des projets intergénérationnels sur le territoire en est la cause.

Suivant le sexe	2007	2008	2009	2010
Masculin	490	434	348	411
Féminin	579	590	562	584
TOTAL	1069	1024	910	995



On peut remarquer ici que la baisse du nombre d'adhérents en 2009 s'est faite principalement chez les hommes. En le mettant en relation avec le graphique ci-dessus, on s'aperçoit que la baisse s'est faite chez les 18 - 59 ans.

Suivant la commune d'habitation	2007	2007%	2008	2008%	2009	2009%	2010	2010%
Poitiers	824	76%	801	74%	695	64%	796	73%
Grand Poitiers (sans Poitiers)	131	12%	135	12%	127	12%	121	11%
Béruges	2	0%	4	0%	3	0%	3	0%
Biard	5	0%	4	0%	5	0%	5	0%
Buxerolles	30	3%	30	3%	27	2%	31	3%
Chasseneuil du Poitou	6	1%	10	1%	2	0%	5	0%
Croutelle	2	0%	4	0%	2	0%	3	0%
Fontaine le Comte	4	0%	5	0%	9	1%	6	1%
Mignaloux Beauvoir	11	1%	7	1%	9	1%	6	1%
Migné-Auxances	13	1%	10	1%	12	1%	14	1%
Montamisé	12	1%	12	1%	0	0%	4	0%
Saint Benoît	39	4%	38	3%	47	4%	33	3%
Vouneuil sous Biard	7	1%	11	1%	11	1%	11	1%
Communes hors Grand Poitiers	114	10%	88	8%	88	8%	78	7%
TOTAL	1086		1071		949		1038	

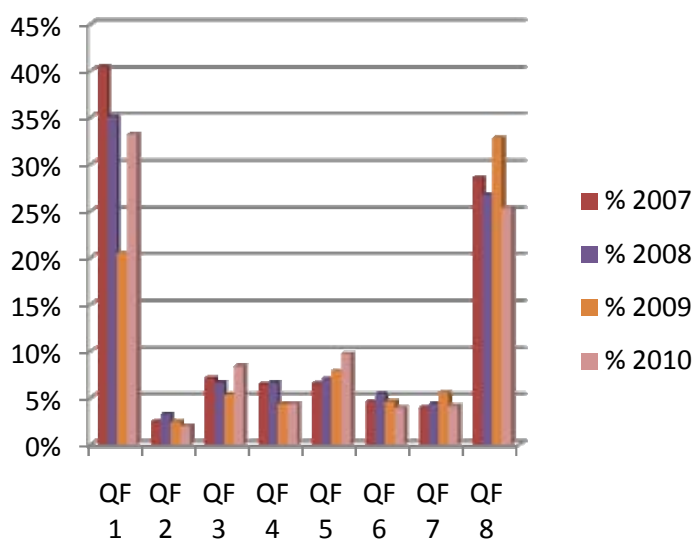


On remarque peu d'évolution sur l'origine des adhérents (Poitiers et hors Poitiers) : environ 10% d'adhérents sont issus de la CAP et 8% viennent des communes hors Poitiers. La baisse en 2009 s'est faite sur Poitiers : -10%.

Suivant le quartier d'habitation de Poitiers	2007	2008	2009	2010	%
Non enregistré	126	116	22	65	8%
Beaulieu / Campus / Gibeauderie	81	89	80	80	10%
Bel Air / La Roche / Montmidi	31	30	42	32	4%
Bellejouanne / La Tranchée / Pointe à Miteau	50	31	36	36	5%
Centre Ville	422	430	417	444	56%
Couronneries / Montbernage / St Eloi	65	66	53	81	10%
3 Cités	49	39	45	58	7%
TOTAL	824	801	695	796	

Peu d'évolution dans l'origine des adhérents en fonction des quartiers de Poitiers. Un peu moins de 60% sont issus du centre ville, le reste des adhérents se répartissant sur l'ensemble des quartiers de Poitiers (environ 10% par quartier). La situation du Local sur un lieu de travail important provoque cette "migration" des quartiers.

Suivant le quotient familial		2007	% 2007	2008	% 2008	2009	% 2009	2010	% 2010
- 0 à 374 €	QF 1	442	40%	383	35%	224	20%	363	33%
- 375 à 469 €	QF 2	27	2%	35	3%	27	2%	22	2%
- 470 à 659 €	QF 3	78	7%	72	7%	58	5%	92	8%
- 660 à 815 €	QF 4	70	6%	72	7%	47	4%	47	4%
- 816 à 1 100 €	QF 5	71	6%	77	7%	86	8%	106	10%
- 1 101 à 1350 €	QF 6	50	5%	59	5%	51	5%	43	4%
- 1 351 à 1 700 €	QF 7	43	4%	47	4%	61	6%	45	4%
- Plus de 1 701 €	QF 8	312	29%	292	27%	358	33%	277	25%
TOTAL		1093		1037		912		995	



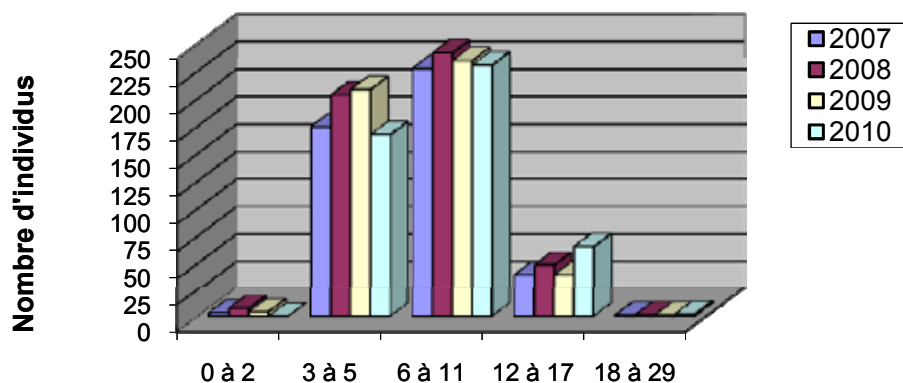
Tout d'abord, la remarque essentielle est que, conformément à la structuration démographique du territoire centre ville où les disparités de revenus sont énormes, les familles au revenus très modestes (- de 374 €) côtoient des familles aux revenus confortables (+ de 1700 €). La seconde remarque est que la baisse de 2009 s'est faite presque exclusivement sur les QF 1, ce qui tend à accréditer notre analyse sur l'effet de la crise.

étude sociologique sur les accueils de loisirs

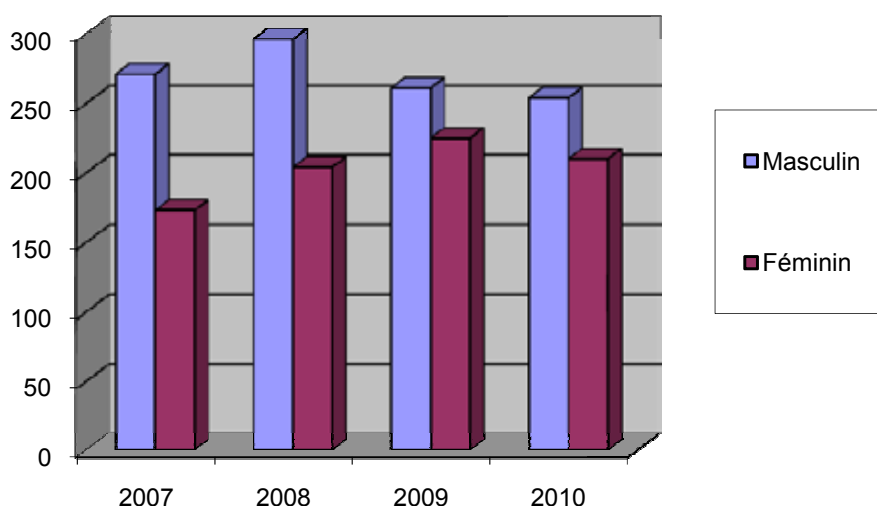
Suivant le nombre	2007	2008	2009	2010
Individus	444	500	486	464
Familles	334	381	373	345
RATIO INDIVIDUS / FAMILLES	1,329	1,312	1,303	1,345

On peut remarquer ici que la baisse des effectifs en 2009 ne s'est pas ressentie sur les accueils de loisirs . Cependant, on sent un léger tassement des inscriptions en 2010 pour les enfants de moins de 6 ans. Cette analyse reste à confirmer en 2011.

Suivant l'âge	2007	2008	2009	2010
0 à 2	3	7	4	0
3 à 5	174	203	208	167
6 à 11	227	241	234	230
12 à 17	39	48	39	65
18 à 29	1	1	1	2
TOTAL	444	500	486	464



Suivant le sexe	2007	2008	2009	2010
Masculin	271	296	261	254
Féminin	173	204	225	210
TOTAL	444	500	486	464



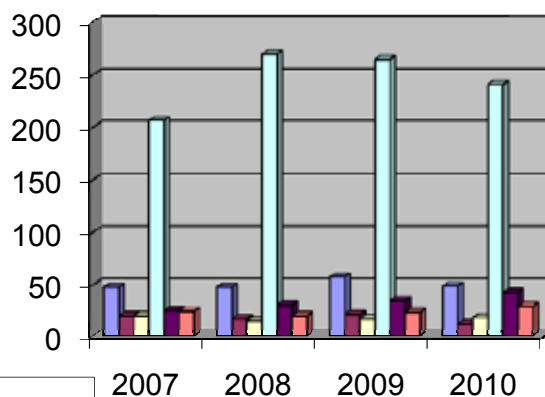
Suivant la commune d'habitation	2007	2008	2009	2010	%
Grand Poitiers sans la commune de Poitiers	35	41	44	45	10%
Communes hors Grand Poitiers	20	24	9	12	3%
Poitiers	389	435	433	407	88%
Béruges	0	0	0	0	0%
Biard	1	1	1	3	1%
Buxerolles	7	7	9	4	1%
Chasseneuil du Poitou	0	2	0	3	1%
Croutelle	1	1	1	2	0%
Fontaine le Comte	0	2	1	1	0%
Mignaloux Beauvoir	6	2	2	1	0%
Migné-Auxances	3	3	3	7	2%
Montamisé	5	1	0	1	0%
Saint Benoît	11	19	24	17	4%
Vouneuil sous Biard	1	3	3	6	1%
TOTAL	444	500	486	464	

On remarque la stabilité de l'origine des enfants : 90% des enfants habitent Poitiers et 10% environ résident sur la CAP.

De la même façon, l'origine des enfants de Poitiers reste globalement la même avec une répartition égale des différents quartiers de Poitiers et un peu plus 50% des enfants qui viennent du territoire

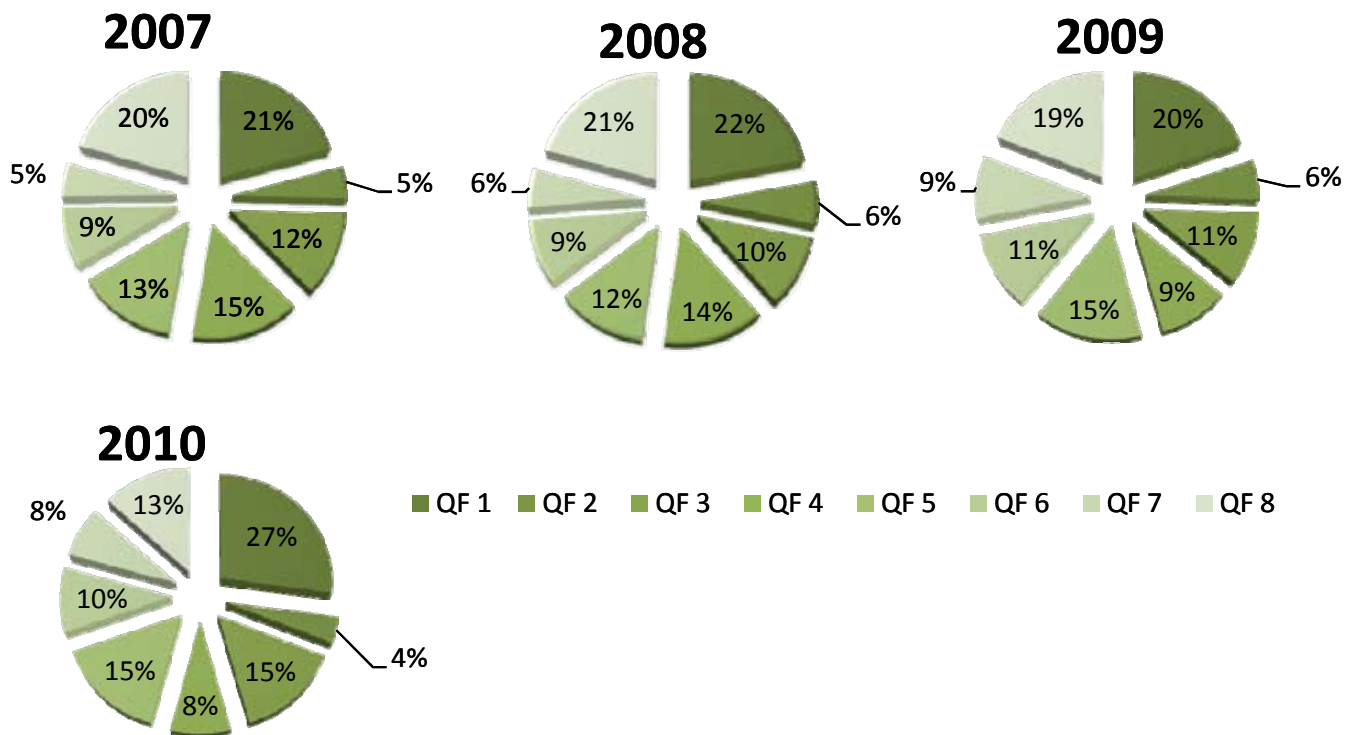
Suivant le quartier d'habitation de Poitiers	2007	2008	2009	2010
Non enregistré	41	31	11	12
Beaulieu / Campus / Gibeauderie	48	48	58	49
Bel Air / La Roche / Montmidi	21	18	22	13
Bellejouanne / La Tranchée / Pointe à Miteau	21	16	18	19
Centre Ville	207	270	265	241
Couronneries / Montbernage / St Eloi	26	31	35	43
3 Cités	25	21	24	30
TOTAL	389	435	433	407

Nombre d'individus



- Beaulieu / Campus / Gibeauderie
- Bel Air / La Roche / Montmidi
- Bellejouanne / La Tranchée / Pointe à Miteau
- Centre Ville
- Couronneries / Montbernage / St Eloi

Suivant le quotient familial		2007	2008	2009	2010
- 0 à 374 €	QF 1	92	110	96	126
- 375 à 469 €	QF 2	21	31	28	18
- 470 à 659 €	QF 3	55	52	52	68
- 660 à 815 €	QF 4	66	68	47	39
- 816 à 1 100 €	QF 5	60	61	72	72
- 1 101 à 1350 €	QF 6	38	47	54	45
- 1 351 à 1 700 €	QF 7	22	28	45	35
- Plus de 1 701 €	QF 8	90	103	92	61
TOTAL		444	500	486	464

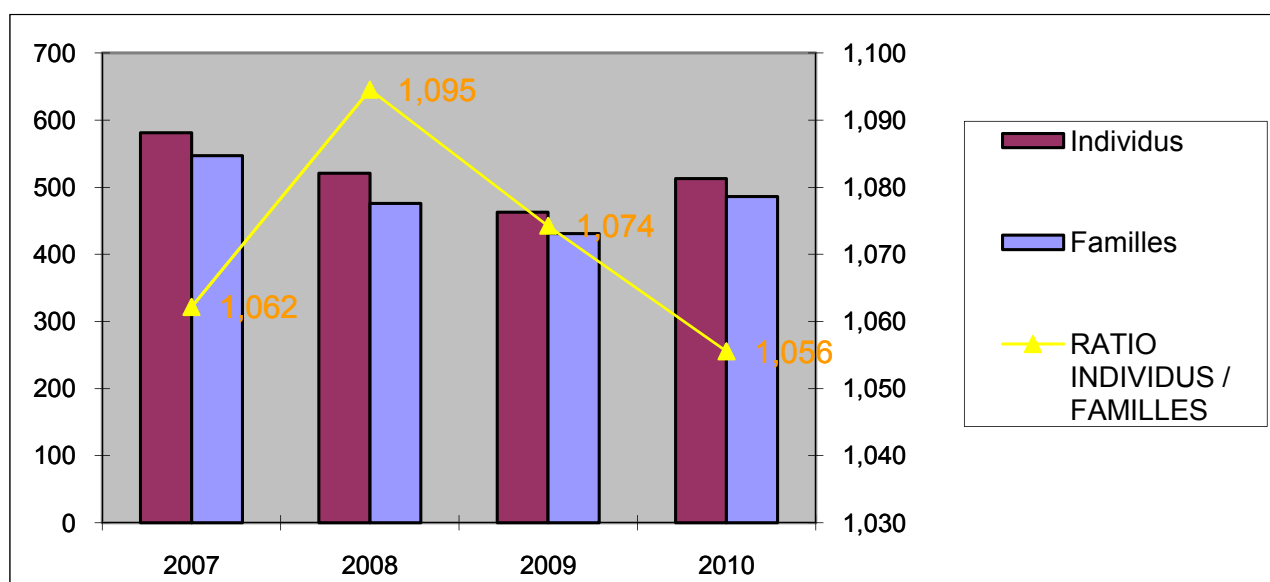


La répartition des revenus des familles est très équilibrée, ce qui permet une mixité sociale intéressante pour le projet du Local.

On peut aussi remarquer que la baisse des effectifs démarrée en 2010 se porte essentiellement sur les QF élevés, au delà de 1 100 €.

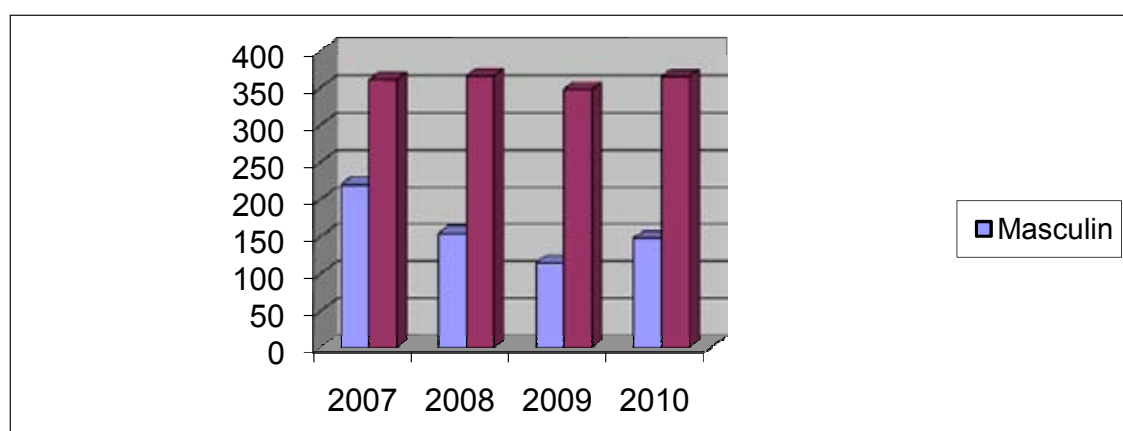
étude sociologique sur les pratiques amateurs

Suivant le nombre	2007	2008	2009	2010
Individus	581	521	463	513
Familles	547	476	431	486
RATIO INDIVIDUS / FAMILLES	1,062	1,095	1,074	1,056



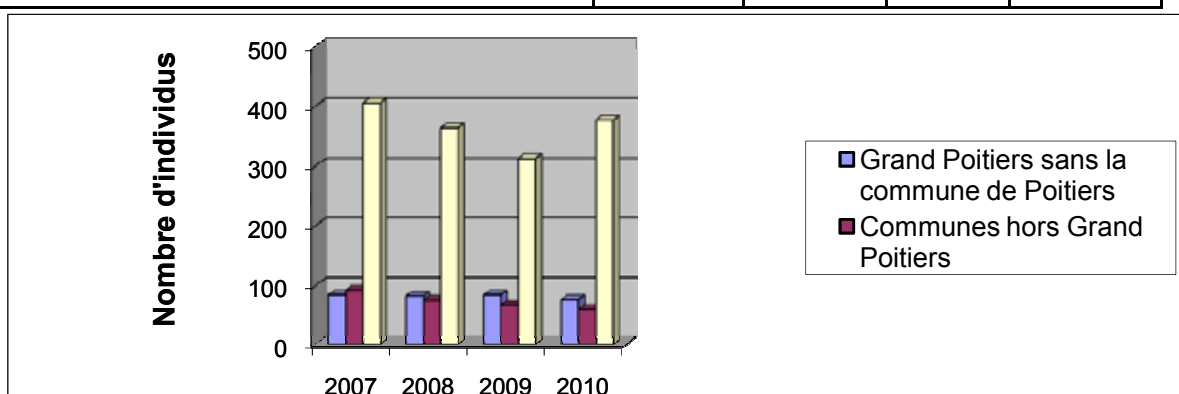
On voit ici que la baisse d'effectifs en 2009 a été particulièrement importante sur les activités de pratiques amateurs avec une diminution de 120 personnes entre 2007 et 2009.

Suivant le sexe	2007	2008	2009	2010
Masculin	220	155	115	148
Féminin	361	366	348	365
TOTAL	581	521	463	513



On voit ici que les activités de pratiques amateurs sont essentiellement suivies par des femmes, que la baisse du nombre d'adhérents en 2009 a été très sensibles sur le public hommes.

Suivant la commune d'habitation	2007	2008	2009	2010	%
Grand Poitiers sans la commune de Poitiers	84	82	84	76	15%
Communes hors Grand Poitiers	92	75	67	60	12%
Poitiers	405	364	312	377	73%
Béruges	2	3	3	3	
Biard	4	3	4	3	
Buxerolles	18	26	20	20	
Chasseneuil du Poitou	5	5	2	1	
Croutelle	2	3	1	2	
Fontaine le Comte	4	3	7	6	
Mignaloux Beauvoir	6	3	3	4	
Migné-Auxances	9	7	10	8	
Montamisé	3	1	0	1	
Saint Benoît	25	20	27	22	
Vouneuil sous Biard	6	8	7	6	
TOTAL	581	521	463	513	



Ces deux tableaux nous renseignent sur l'origine des adhérents des pratiques amateurs et l'on voit bien ici que les inscrits ne viennent pas forcément du territoire centre-ville : seulement 40% des adhérents sont issus de ce quartier, 15% viennent des communes de la CAP, et 12% viennent de communes hors CAP. La spécificité de certaines activités (japonais, flamenco,...) attirent des publics plus lointains.

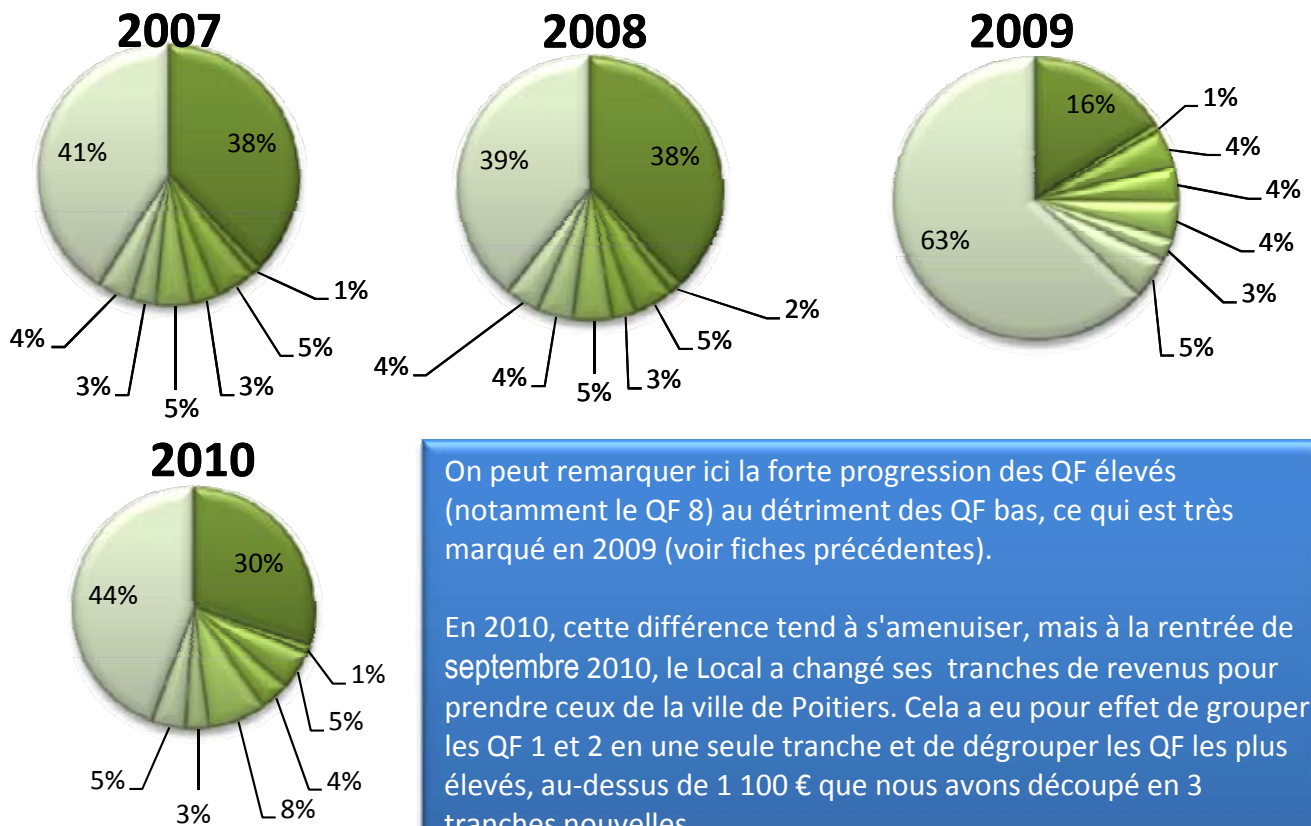
Sur ces deux tableaux on peut remarquer que la baisse a eu lieu en 2009 principalement sur les adhérents habitants Poitiers .

Le second tableau nous apprend que la diminution a été importante sur les activités organisées par des associations autres que Le Local (le quartier d'origine n'est pas renseigné dans ce cas).

Suivant le quartier d'habitation de Poitiers	2007	2008	2009	2010	%
Non renseigné	74	64	24	49	
Beaulieu / Campus / Gibeauderie	43	45	34	43	
Bel Air / La Roche / Montmidi	16	18	20	17	
Bellejouanne / La Tranchée / Pointe à Miteau	27	17	20	17	
Centre Ville	189	168	173	204	54%
Couronneries / Montbernage / St Eloi	35	31	19	26	
3 Cités	21	21	22	21	
TOTAL	405	364	312	377	

Suivant le quotient familial		2007	2008	2009	2010
- 0 à 374 €	QF 1	218	197	75	154
- 375 à 469 €	QF 2	8	9	4	6
- 470 à 659 €	QF 3	28	25	20	26
- 660 à 815 €	QF 4	19	15	18	20
- 816 à 1 100 €	QF 5	26	25	20	40
- 1 101 à 1350 €	QF 6	18	23	12	16
- 1 351 à 1 700 €	QF 7	25	22	22	23
- Plus de 1 701 €	QF 8	239	205	292	228
TOTAL		581	521	463	513

■ QF 1 ■ QF 2 ■ QF 3 ■ QF 4 ■ QF 5 ■ QF 6 ■ QF 7 ■ QF 8



On peut remarquer ici la forte progression des QF élevés (notamment le QF 8) au détriment des QF bas, ce qui est très marqué en 2009 (voir fiches précédentes).

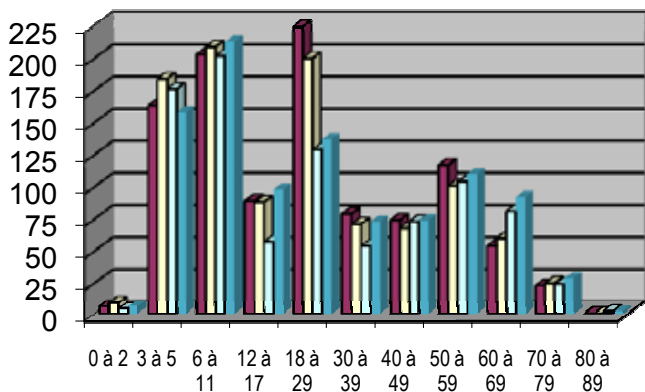
En 2010, cette différence tend à s'amenuiser, mais à la rentrée de septembre 2010, le Local a changé ses tranches de revenus pour prendre ceux de la ville de Poitiers. Cela a eu pour effet de grouper les QF 1 et 2 en une seule tranche et de dégroupier les QF les plus élevés, au-dessus de 1 100 € que nous avons découpé en 3 tranches nouvelles.

4.2.2 - Tarifs et QF Le Local 2010 - 2011

Suivant le nombre	2007	2008	2009	2010
Individus	1069	1024	910	995
Familles	936	869	770	829
RATIO INDIVIDUS / FAMILLES	1,142	1,178	1,182	1,200

Le nombre d'adhérents diminue de façon significative en 2009 (crise économique ?), une reprise semble se dessiner en 2010, à confirmer.

Suivant l'âge	2007	2008	2009	2010
0 à 2	6	9	4	6
3 à 5	163	184	176	158
6 à 11	203	209	202	213
12 à 17	89	88	57	98
18 à 29	224	200	129	137
30 à 39	79	71	54	73
40 à 49	74	68	73	74
50 à 59	117	101	104	110
60 à 69	54	60	81	92
70 à 79	23	25	24	29
80 à 89	0	0	2	2
TOTAL	1032	1015	906	992

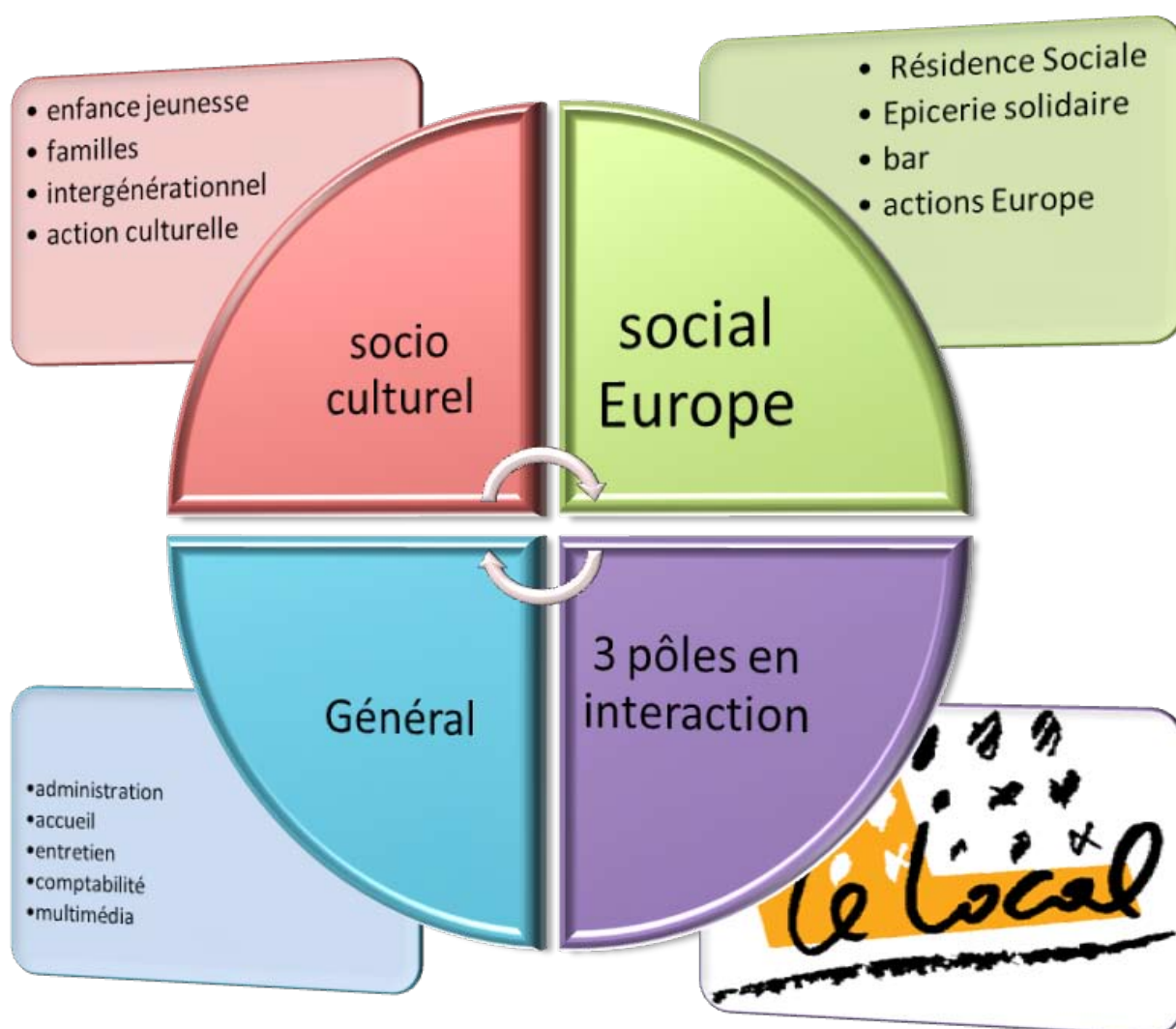


On peut noter sur les deux dernières saisons l'augmentation du nombre d'adhérents de plus de 60 ans. Le développement des projets intergénérationnels sur le territoire en est la cause.

4.2.3 - Organisation et Ressources humaines :

L'association Le Local est structurée autour de trois pôles et de huit secteurs agissant à la fois, sur leur domaine de compétence propre lié à la tranche d'âge ou la spécificité des publics, mais aussi transversalement sur des actions spécifiques.

L'organisation des ressources humaines est constituée de la façon suivante :



Le pôle socioculturel

Le pôle socioculturel est composé de trois secteurs, eux-mêmes subdivisés en sous-secteurs. Placé sous la responsabilité de Blaise Bouchet, coordinateur socioculturel, ce pôle représente la partie « classique » d'un centre socioculturel.

Le secteur Enfance Jeunesse

Investir dans le **temps libre des enfants et des jeunes**, c'est reconnaître celui-ci comme un enjeu majeur de l'éducation, donc de notre société.

Le Local, poursuit et améliore **ses offres** de loisirs aux enfants et aux jeunes, afin de leur permettre de **grandir et s'émanciper « ensemble »**. Par ce biais, nous contribuons à la réduction des inégalités et au rééquilibrage des chances, et au retissage des liens sociaux.

Les activités proposées sont diversifiées, de proximité et adaptées aux différents publics. La politique tarifaire mise en place permet l'accessibilité à toutes les familles : Celle-ci prend en compte les revenus des familles ; depuis 2010, les différents quotients appliqués sont calqués sur ceux de la ville de Poitiers, permettant une plus grande cohérence dans les tarifs. Nos accueils de loisirs collectifs répondent à quatre objectifs opérationnels :

- Développer une mission d'éducation permettant à l'enfant et au jeune de vivre au mieux leur temps libre en toute sécurité.
- Favoriser la démarche citoyenne des jeunes et des enfants.
- Favoriser l'implication des familles dans le fonctionnement des actions de loisir
- De développer le partenariat avec les acteurs du territoire

Ouverts toute l'année, les accueils de loisirs proposent aussi des séjours et mini-séjours, des Chantiers-Loisirs avec les ados, des ateliers parents/enfant, des projets passerelle entre les Centre de Loisirs, des stages artistiques en lien avec le secteur Culturel, des événements culturels avec les acteurs du quartier, des repas familles, etc...

De plus, le **lien avec les parents** est un axe important des projets pédagogiques, et les échanges sur la **parentalité** et avec les actions du **Secteur Famille** sont essentiels en terme de transversalité entre les secteurs, ainsi qu'avec le **Secteur Intergénérationnel**. De même le lien avec le **Secteur Culturel** est fort (ex : Galerie Tintam'art, Atelier de médiation de l'Espace-Galerie, Dimanche en famille, etc...).

Par ailleurs, du fait de l'histoire du quartier et de l'implication de familles sourdes à l'Ecole Paul Blet, nous intégrons dans nos projets pédagogiques des **valeurs d'accueils d'enfants handicapés en milieu ordinaire** dans nos accueils de loisirs.

Capacités d'accueil des Accueils de Loisirs :

	ALM La Rivoline	ALM Cornet 5-6 ans	ALSH Cornet 6-11 ans	Espace Ados 11-16 ans	La Fourmilière
Capacité d'accueil	45	15	35	12 à 24	8 de - 6 ans (en attente des travaux) 12 de + 6 ans
	60 enfants de - 6 ans				
		50 enfants à Cornet			

L'accueil de loisirs maternel

L'accueil de loisirs maternel La Rivoline est situé au 14 place Henri Barbusse à Poitiers. Il fonctionne tous les mercredis de l'année et pendant les vacances scolaires. Nous accueillons les enfants âgés de 2 ans ½ à 6 ans.

L'accueil de loisirs peut recevoir 45 enfants, encadré par une équipe de 7 animateurs. Nous disposons de 3 salles d'activités, une salle peinture, une régie pour le matériel, une régie alimentaire, une cantine avec cuisine et d'une cour extérieure. Nous avons également accès au gymnase de Rivaud.

Avant chaque période, l'équipe d'animation se réunit et propose un programme d'animation conçu à partir de choix pédagogiques. L'accueil maternel est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation. Il vise à favoriser la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté et à éveiller l'imaginaire, la création.

L'accueil de loisirs primaire

L'Accueil de Loisirs Cornet et un accueil de loisirs sans hébergement. Il se situe au 97 bis rue Cornet, dans une partie du complexe scolaire Coligny/Cornet, plus exploité à cet effet mais dédié exclusivement à l'accueil des enfants pendant les vacances et les mercredis de l'année scolaire. Les enfants sont présent de 8h le matin, jusqu'à 18h30 le soir.

La structure accueille des enfants âgés de 5 à 11 ans. Plus précisément, nous sommes dans la capacité d'accueillir 15 enfants de moins de 6 ans et 35 enfants de plus de 6 ans. De plus, nous avons aussi la particularité d'accueillir des enfants sourds.

Les équipes d'animation en place proposent des activités éducatives adaptées aux besoins et aux envies des enfants.

L'espace Ados

L'espace ados est situé au siège de l'association, rue Saint Pierre le Puellier. Il est ouvert tous les mercredis après-midi et le soir de 16h à 18h30 en période scolaire et tous les jours, de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 pendant les vacances scolaires pour les jeunes de 11 à 16 ans.

En période scolaire, cet espace est libre d'accès. Deux animateurs diplômés (DEJEPS / BAFA) sont présents pour encadrer et accompagner les jeunes.

En période de vacances scolaires, les jeunes se retrouvent et bâtissent eux-mêmes leur programme d'activité, montent des projets et se voient proposer toutes formes de loisirs : sorties, cinéma, accrobranches... Des projets culturels sont aussi proposés : atelier Graff, court métrage, atelier photo... L'espace multimédia étant aussi à leur disposition pendant les vacances scolaires.

Quotidiennement, les jeunes peuvent trouver différentes formes de loisirs à l'espace ados : table de Ping-pong, jeux de société, activités manuelles et culturelles, baby-foot... un accès à l'Espace multimédia est aussi possible avec un animateur qualifié (BAFD et BTS Infographie).

La Fourmilière

L'accueil de loisirs la Fourmilière est situé au 1^{er} étage du Local. Il fonctionne tous les mercredis de Septembre à Juin, lorsqu'ont lieu des pratiques amateurs au Local.

En effet, l'objectif de la Fourmilière est de permettre l'accès à tous aux pratiques amateurs. Lorsque les parents travaillent, un moyen leur est offert pour permettre à leurs enfants d'exercer une activité culturelle au Local. Ce mode de garde avant et après la pratique amateur, permet à l'enfant de pratiquer différentes activités créatives, artistiques et sportives avec l'accompagnement des animateurs.

La Fourmilière accueille de 6 à 12 enfants chaque Mercredi. La Fourmilière est aussi un espace de sociabilité ; l'animateur effectue du lien avec les familles et avec les animateurs de pratiques amateurs. De plus, des liens sont fait tout au cours de l'année entre les enfants de la Fourmilière avec les Tricot-Papoteuses, ou les ados de l'Espace-Ados sur des moments conviviaux.

Le Secteur famille et intergénérationnel

Le secteur familles et intergénérationnel du Local a été mis en place en 2003 faisant suite au secteur vie sociale / vie associative. Les objectifs du secteur sont :

- de favoriser l'échange, la rencontre, de développer des actions de médiation culturelle, de rompre et de prévenir l'isolement, de permettre l'implication des bénévoles, de favoriser l'accès au droit et à l'information pour les familles, de soutenir les familles dans leur fonction parentale.

Le secteur familles et intergénérationnel s'organise autour de trois axes transversaux :

- L'action collective auprès des familles,
- Le développement d'actions intergénérationnelles
- L'action auprès des bénéficiaires de l'épicerie solidaire « le trait d'union ».

Le public du secteur est celui du centre-ville, particulièrement les familles en difficulté, familles des centres de loisirs, personnes âgées ou jeunes retraités, étudiants. Nous travaillons de façon ouverte, ce qui permet à chaque habitant de trouver sa place dans nos actions en fonction de ses envies ou de ses besoins.

Le secteur familles et intergénérationnel travaille en liens étroits avec le secteur Enfance Jeunesse ce qui permet un développement d'actions cohérentes en prises avec les réalités des familles. Ainsi en favorisant les relations intersecteurs, des actions autour de la parentalité ont émergé avec la collaboration des équipes des accueils de loisirs.

Le secteur culturel

Le projet culturel du Local vise à être un lieu vivant de formation et de sensibilisation des publics aux différents arts, par des actions de médiation culturelle et par la rencontre directe entre les artistes et les différents publics.

- Le projet culturel se décline selon les axes suivants :
- L'aide à la création,
- Les résidences d'artistes et La diffusion,
- L'animation de l'Espace Galerie,
- Les pratiques amateurs,
- Les actions de partenariat.

Pour mettre en œuvre ce projet, nous utilisons des locaux :

- L'Espace Bar Galerie,
- Une salle de spectacle de 187 places, équipée en matériel son et lumière,
- Une salle de danse,
- Un gymnase,
- Une salle pour les arts plastiques et résidence.

La commission culturelle qui associe bénévoles et professionnels est force de propositions des actions culturelles.

La volonté politique du Local est l'ouverture au plus grand nombre. Elle définit ses actions culturelles vers un public spécifique dépassant les limites de son territoire. La notion de centre ville est très diffuse et les publics des différents quartiers se déplacent en fonction de l'offre. A l'image de ce qui se passe déjà au local dans les autres secteurs, nous favorisons l'information à l'échelle de la ville. De fait, tous les publics sont touchés, de 4 à 77 ans et plus, des public familiaux, des seniors, des étudiants, des adolescents, etc... avec des quotients familiaux du plus bas (QF1) au plus haut (QF8).

organigramme

pôle socioculturel



Le pôle social Europe

L'association a pris en compte la dimension sociale dans son projet dès sa création avec en 1966 la création du foyer des jeunes travailleurs. L'évolution de notre société nous a amenés à prendre en compte les publics en difficulté en améliorant les services et en diversifiant les offres. Ce fut le cas avec l'embauche d'animateurs éducateurs sur le FJT ou la création de l'auto-école.

Ce secteur avec un rayonnement géographique au-delà du centre-ville à su se recentrer sur le quartier et ses habitants avec notamment la création de l'épicerie solidaire.

Avec les autres secteurs de la structure, il cherche à développer le bénévolat et l'investissement des habitants dans nos actions par un accompagnement et des services mais aussi par la mise en réseaux.

La résidence sociale jeunes

La résidence sociale jeunes du Local accueille un public 16-30 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle est un secteur à part entière du centre social.

La résidence a une capacité d'accueil de 48 lits. Elle propose 35 logements dont 9 logements type T1 (15-17 m²), et 26 logements de type T1' (17-21 m²), et 3 logements « Allocation Logement Temporaire ». Ces lieux privatifs sont équipés et meublés, avec des services proposés (WIFI, veille de nuit, laverie, animations, accompagnement social...).

Une équipe éducative de sept professionnels est au service des résidents : un coordinateur, deux animatrices/éducatrices, une secrétaire et deux veilleurs de nuit, un concierge, soit une présence 24h/24.

Les deux animatrices/éducatrices ont deux missions qui permettent un accompagnement global des jeunes au cœur d'un réseau de partenaires : l'accompagnement individuel lié au logement, et la mise ne place d'animations collectives. Ce travail d'accompagnement est complété par la secrétaire sur l'aspect administratif lié au logement et par l'ensemble des autres secteurs sur des projets d'animation.

La résidence sociale répond à des besoins de logements pour des jeunes en situation de précarité, ou n'ayant pas les garanties nécessaires pour accéder à un logement classique, pour des raisons de mobilité géographique par rapport à l'emploi, ou pour des jeunes ayant un passé institutionnel.

L'épicerie solidaire « Le Trait D'union »

L'épicerie solidaire « Le Trait D'union » a vu le jour en Janvier 2010. Elle est le fruit d'un travail de bénévoles accompagnés par des professionnels du local sur l'aide alimentaire en centre-ville.

L'épicerie solidaire apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans des espaces aménagés en libre-service, elle met à disposition des usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 10% du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des épiceries solidaires.

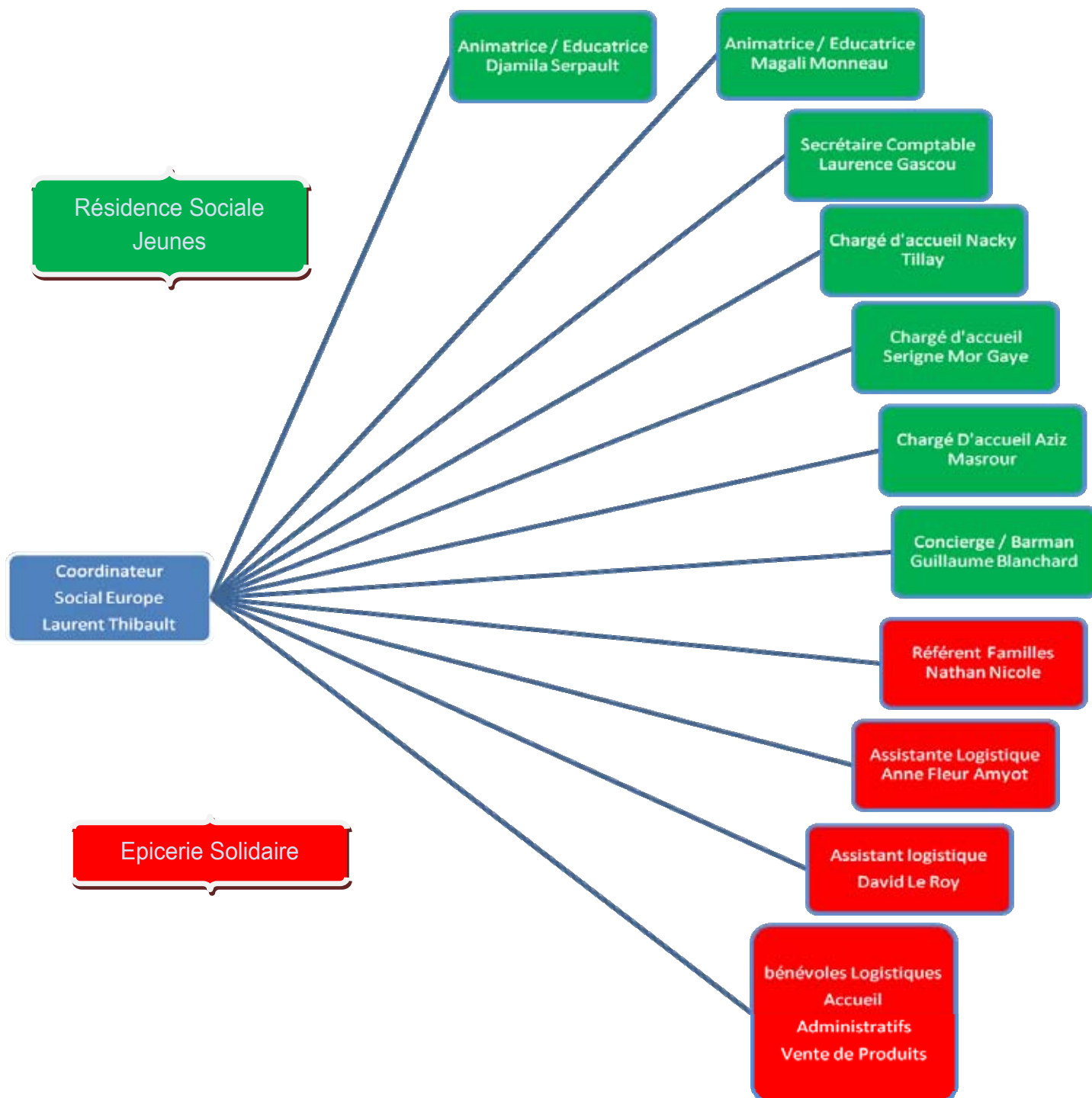
Elle permet un accompagnement, facilité par un accueil convivial, par la rencontre et par le partage d'activités communes ; ceci, dans le but de recréer du lien social. Le développement de ces actions se fait principalement par l'accès aux activités du Local notamment sur le secteur famille et le secteur enfance, mais aussi par la création d'ateliers : cuisine, multimédia...

L'épicerie fonctionne grâce à l'implication bénévole de 25 personnes accompagnées par des professionnels de la structure notamment le coordinateur social et l'animateur famille.

230 familles du centre-ville, orientées par des prescripteurs après un calcul de reste à vivre, ont pu bénéficier de ce service en 2010 sur 47 jours d'ouverture.

Les produits vendus proviennent de la banque alimentaire et d'achats réalisés grâce aux financements apportés par l'ANDES (association nationale des épiceries solidaires). Le trait d'union participe à la coordination des épiceries sur le grand Poitiers.

organigramme pôle social Europe



Le pôle général

Le pôle est le pôle logistique et de pilotage du projet de l'association. Il est composé de :

Secteur accueil :

Il est chargé de l'accueil du public, de l'orientation, mais également de la partie inscription aux activités proposées par l'association. Pour ce faire, les personnels ont tous été formés sur le logiciel utilisé (NOE). Le secteur accueil se charge également de la gestion des espaces : réservations de salles, planning des activités de pratiques amateurs. L'accueil réalise également des tâches de secrétariat et de reproduction pour l'ensemble des secteurs. Ce secteur travaille en lien avec l'ensemble des secteurs.

Secteur comptabilité :

Le secteur a en charge l'ensemble des tâches et procédures liées à la comptabilité. Le secteur assure également un travail de veille sur la partie financière (plan de trésorerie, surveillance et alerte sur certaines lignes de budget). La comptabilité assure la liaison entre les inscriptions à l'accueil et le logiciel de comptabilité. Ce secteur travaille en lien particulier avec la direction de l'équipement, mais également avec l'ensemble des secteurs, sur la partie comptable.

Secteur entretien :

Ce secteur assure l'intégralité du nettoyage des locaux ainsi que la mise en place des salles en fonction des besoins. Compte tenu de la particularité de notre association (résidence sociale), ces personnels assurent aussi les premiers dépannages en électricité, peinture, plomberie, sanitaire. Le service assure le lien avec les services techniques de la ville de Poitiers ou de notre bailleur (LOGIPARC) en cas de travaux.

L'espace multimédia

L'association Maison de la Culture et des Loisirs « Le Local » a ouvert son espace multimédia 4 septembre 2006.

Le but est de proposer un lieu équipé en matériel multimédia et d'un accès internet à des personnes, structures n'ayant pas les moyens de disposer d'un tel équipement. Cet espace est un lieu d'échanges intergénérationnels, d'échanges de savoirs et d'échanges de bons tuyaux. Il permet un brassage des expériences, une reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences.

Son fonctionnement se répartit en 3 niveaux :

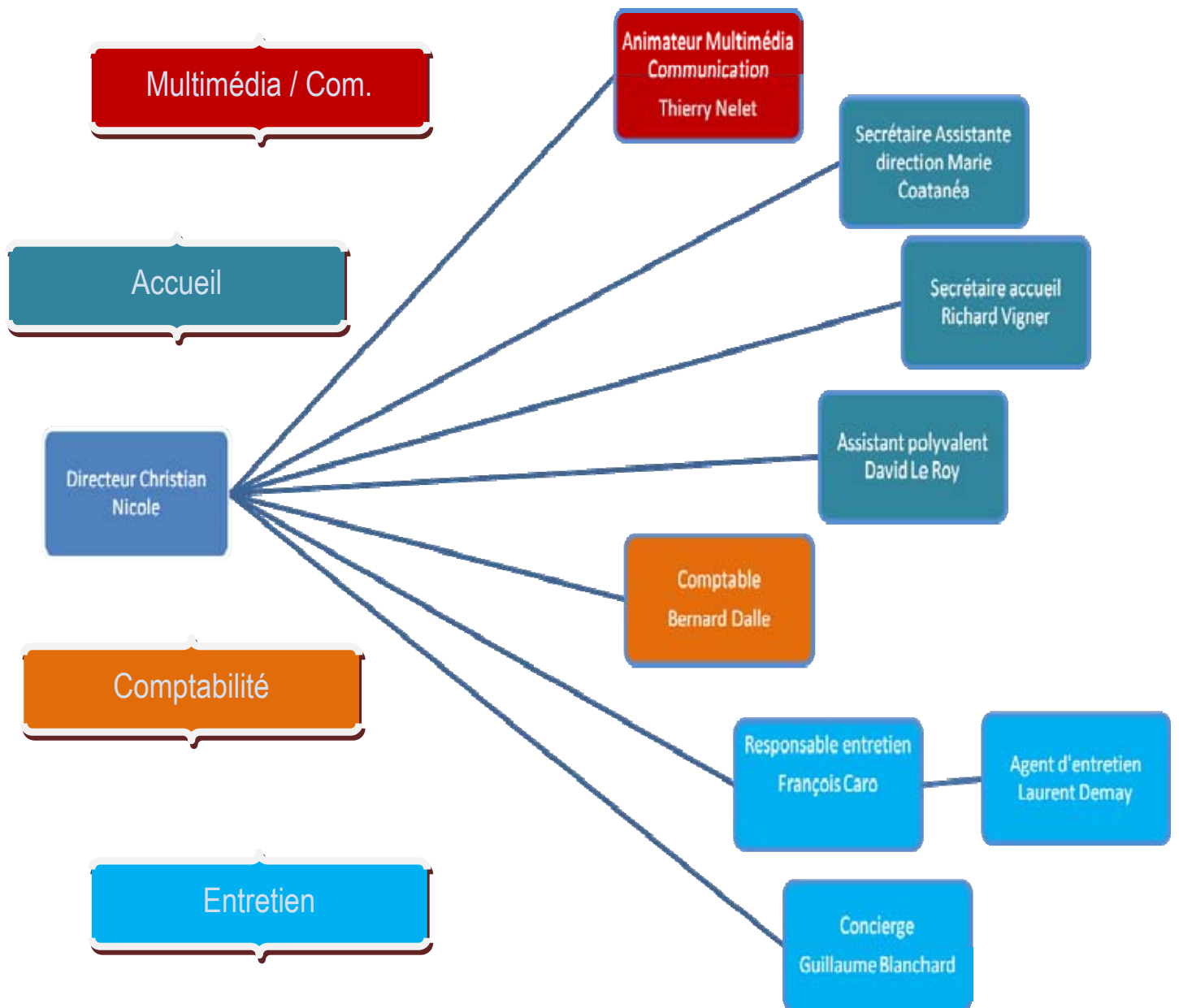
- Un accueil public avec une ouverture en après midi 4 jours par semaine
- Un accueil de groupe sur des projets constitués (création de blog, création de site web, travail sur l'image, roman photo, internet, messagerie...). Les groupes accueillis sont surtout des structures d'insertions telles que la Mission Locale d'Insertion, Les CHRS, L'hôpital Henri Laborit, l'IEM de Biard. Mais aussi toutes les maisons de quartiers souhaitant travailler autour de la thématique multimédia.
- La communication du Local s'effectue également au sein de cet espace multimédia.

L'espace multimédia assure également l'intégralité de la communication interne et externe de l'association. Il anime la commission communication.

organigramme

pôle

Général



4.2.4 - Le Local : au cœur d'un réseau de partenaires

L'action du Local s'inscrit historiquement et de manière forte dans un réseau de partenaires, d'institutions avec qui nous nous travaillons au quotidien. Ce réseau se situe au niveau du territoire Centre Ville, de l'ensemble de la ville et parfois au-delà. Ces partenariats sont de la responsabilité de tous les acteurs de l'association (élus, professionnels, adhérents, etc.).

C'est l'échange, la rencontre, la confrontation avec les différents partenaires qui enrichissent et font évoluer notre projet permettant ainsi au Local de continuer à développer son image et son originalité sur la ville et à chaque individu de trouver son mode d'adhésion propre au projet de l'association.

Les partenariats de la MCL Le Local peuvent se distinguer en cinq axes :

Les partenariats financiers : ce sont les partenariats que Le Local entretient avec les structures qui ont au moins un objectif commun avec lui et qui lui apporte les moyens de son action.

Les partenariats institutionnels : ce sont les partenariats entre Le Local et des structures qui sont matérialisés par des conventions annuelles ou des conventions d'objectifs. Ces partenariats sont durables (au-delà d'une action ponctuelle).

Les partenariats de réseau : ces partenariats sont liés à l'appartenance à un même réseau. Le Local est intégré dans un grand nombre de réseaux, de par ses affiliations, son inscription dans le territoire, son histoire et aussi sa vocation sociale forte.

Partenariat technique et pédagogique : ce sont les partenariats que le Local entretient avec des structures actions avec lesquels il met en place une action. Ce sont également des partenariats liés à des actions de formation montées en commun avec des organismes de formation.

Aide aux associations et établissements : ce type de partenariat fait partie de la mission d'intérêt général que nous confie la ville de Poitiers pour l'aide aux associations du territoire. Ces partenariats se concrétisent souvent par des prêts de salles, de matériel, des services administratifs, etc... Ils sont aussi bien souvent le premier contact avec une association ou une école qui devient ensuite un partenaire d'action.

Ainsi, Le Local est aujourd'hui en relation **avec plus de 200 partenaires différents** : (voir tableau ci-dessous)

	SECTEUR GENERAL	SECTEUR SOCIAL-EUROPE	SECTEUR SOCIOCULTUREL	
Partenariat financier	CAF	CG	CAF	
	Conseil Général	Etat	Crédit Mutuel	
	Conseil Régional	Fondation Caisse d'Epargne	MAIF	
	DDCS	Grand Poitiers	MGEN	
	Ville de Poitiers	Logiparc	REAPP	
		Ville de Poitiers	Ville de Poitiers	
	SECTEUR GENERAL	SECTEUR SOCIAL-EUROPE	SECTEUR SOCIOCULTUREL	
Partenariat institutionnel (conventions passées avec une ou plusieurs structures partenaires)	CHL H.Laborit	ADSEA86	2LPE	ACEPP
	CHRS	AIDES Poitiers	Accessifs	ADSEA86
	DDCS	ANDES	ADSEA	BDE et Passeur d'Image
	FJT	ARIJE	Artistes en résidence	Beaux Arts
	IEM Biard	AS du CCAS et du CG	AS du CCAS et du CG	Campus en fête
	MLI	ASE	Beauvoir et Bois de St Pierre	Centre de loisirs de Nouaillé
		Association d'aide au logement	Bois de St Pierre	CHRS
		Autres épicerie du Gd poitiers	Bureau des Jeunes	Cinéma Le Dietrich
		Banque Alimentaire	Café Bleu	Compagnies en résidence
		CAF	Collège Henri IV	Crèche Galipette
		CAPEE	Commission Petite Enfance	Crèche Le Marronnier
		CHRS	Ecole de la Laine	Défenseur des droits de l'enfant
		CMP Henri Laborit	Ecole Paul Blet	Festival Henri Langlois
		CPL	Ecoles du centre ville	Filmer le Travail
		IME	Espace Mendès France	Les écrans du social
		IREPS Poitou-Charentes	Fédération CSC	MDE
		Maison Relais	La Blaiserie	MDS
		Mission Locale	Les petits débrouillards	Musée de la ville
		Office HLM	Lycée Victor Hugo	Poitiers Jeunes
		PJJ	Maison de quartiers de Poitiers	RAM du Centre ville
		Relais Georges Charbonnier	Maison de retraite Grand Maison	REAAPP
		Secours Catholique	MDE	Resantez-Vous
		TAP	Médiathèque	Science Po
		UDAF	MJC AA	Service des Sports
		URHAJ	MQ Cap Sud	SESAD
		Vacances Ouvertes	Musée Ste Croix	TAP
				Vitalis

Partenariat de réseau (contacts, mutualisation,...)	Fédération des Centres Sociaux URAHJ MQ 3 cités	Bureau des Jeunes Comité de jumelage de Poitiers CRIJ IRTS Jeunesse en action Partenaires Européens divers	CCAS DDCS M3Q MQ 3 cités PMI	
Partenariat technique et pédagogique (actions en communs, formation)		Maison de la poésie	ADAMS AFFIPAR CEMEA CESMD Syrinx UFCV URAJH Galerie Rivaud Ilôt des Cordeliers La Fresnaie Sciences Po Service pédiatrie CHU Voix publiques	
Aide aux associations et établissements (prêt de salles, matériel, services administratifs, etc)			1.2.3 Théâtre 2LPE Accessifs ADRAS-Danse Adaptée Arbre aux échos - Yoga Arcadie - éveil musical Art Taji quan - Taï Chi Astéroïde (Théâtre) Astuces - Musique adaptée Azoukah Cie Pyramid - Hiphop Cie Saltana Clairefontaine Danse africaine ASLEM Frégatta- Danse Libre Gym INSEE Ordalie Pena Flamenca Sportez-vous bien - Danse africaine Théâtre DRAC Théâtre école Trans Europe Asia Troupe de l'oiseau bleu – Feldenkrais APE Paul Blet Carré Images CCJ Collège Henri IV Collège du jardin des plantes Compost'âge Conservatoire de Poitiers CPL CRI Eclaireurs de France Initiative et développement La cause Freudienne Maison de la poésie Maison des avocats OPARC PAQI lycée Réaumur PJJ Poitiers patrimoine environnement Pour accueil midi lors visite de Poitiers : Ecoles hors Poitiers (12) Collèges hors Poitiers (5)	

4.2.5 - Les ressources financières.

L'association Le Local a mis en place depuis de nombreuses années une comptabilité d'engagement. Ses comptes sont vérifiés par un commissaire aux comptes (cabinet Laurent Rivault) qui émet chaque année un avis sur la tenue des comptes de l'association. Outre celle du directeur et du trésorier de l'association, la responsabilité du service comptabilité est assurée par un salarié associatif employé à temps plein. Il est aidé par une secrétaire comptable à temps partiel, une journée par semaine, qui assure des missions de classement et de suivi des remboursements de formation continue.

Nous sommes équipé d'un logiciel de comptabilité « progiciel Gestion » (société AIGA) que nous avons fait évoluer vers le logiciel CHLOE (comptabilité et paie) en 2009 et 2010. Les inscriptions aux activités (accueils de loisirs, activités de pratiques amateurs,) sont gérées sous le logiciel NOE. Nous envisageons pour le premier semestre 2011, de mettre en place un pont informatique entre le logiciel d'inscription NOE et le logiciel de comptabilité CHLOE. Le salarié responsable de la comptabilité a changé en 2010. Pour des raisons personnelles et professionnelles, nous avons signé une rupture conventionnelle de contrat de travail.

Les éléments importants de la période 2006 à 2010 :

Sur le plan financier, l'événement marquant de cette période porte sur le déficit de l'exercice 2008, c'est-à-dire un résultat déficitaire de 133 K€ pour un budget total de charges de 1 440 879 €. Le commissaire aux comptes, Laurent Rivault avait, d'ailleurs, considéré la situation suffisamment alarmante pour qu'il déclenche une procédure d'alerte.

Les raisons de ce déficit important tiennent à plusieurs facteurs :

1 - Des facteurs conjoncturels :

- L'action APIC a vu ses financements (FIPJ via la DDTEFP) diminuer de 65 000 € entre 2007 et 2008.
- Un redressement de l'URSSAF sur les années 2006 et 2007 nous occasionne une charge supplémentaire inattendue de 15 000 €.

2 - Des facteurs structurels :

- **Problème de la veille de sécurité :** en novembre 2005, la commission de sécurité donne l'obligation de mettre en place une veille éveillée près de l'alarme incendie 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Pour cela, nous avons donc recruté des salariés. Après trois années de fonctionnement, en 2008, la masse salariale affectée à la veille de sécurité était de 117 487 €, ce qui devenait intenable pour notre association.

- **Problème des pratiques amateurs :** Le déficit lié aux activités de pratiques amateurs qui se situait ordinairement aux alentours de 4000 € s'est creusé cette année 2008 pour arriver à un montant de 10 000 €. Une baisse assez sensible en termes de participation explique cette baisse.

- **Problème lié au financement de certains postes :**

- Le régisseur de salle de spectacle

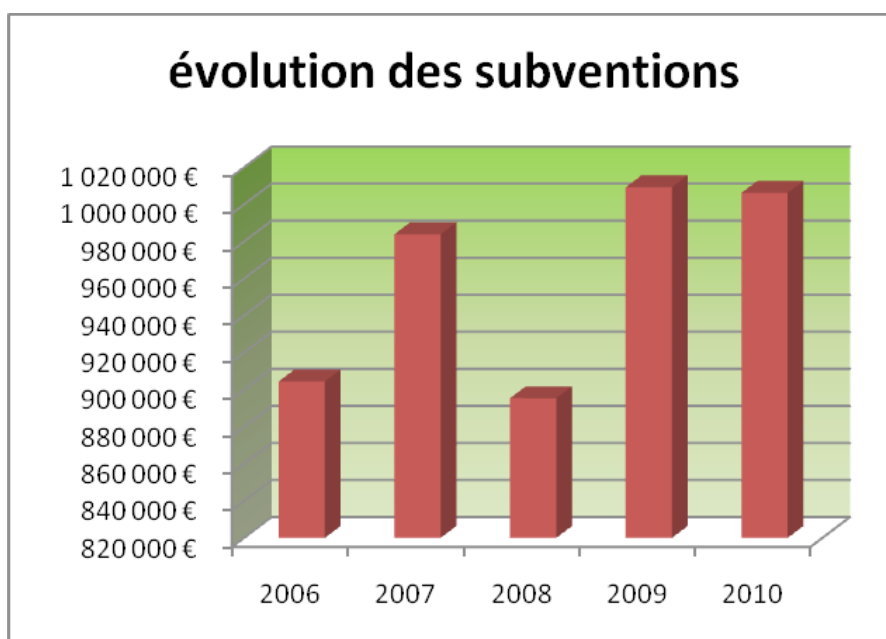
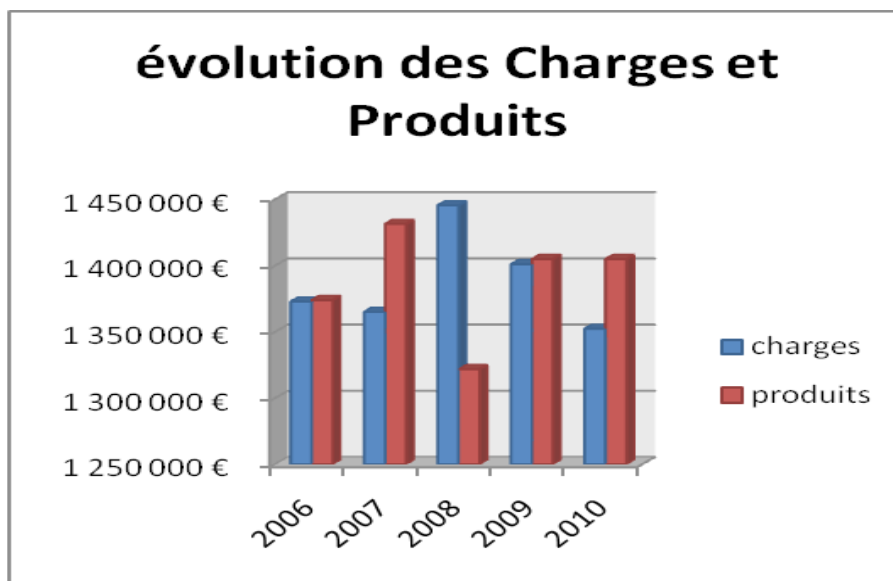
- L'animateur multimédia

- L'animatrice famille

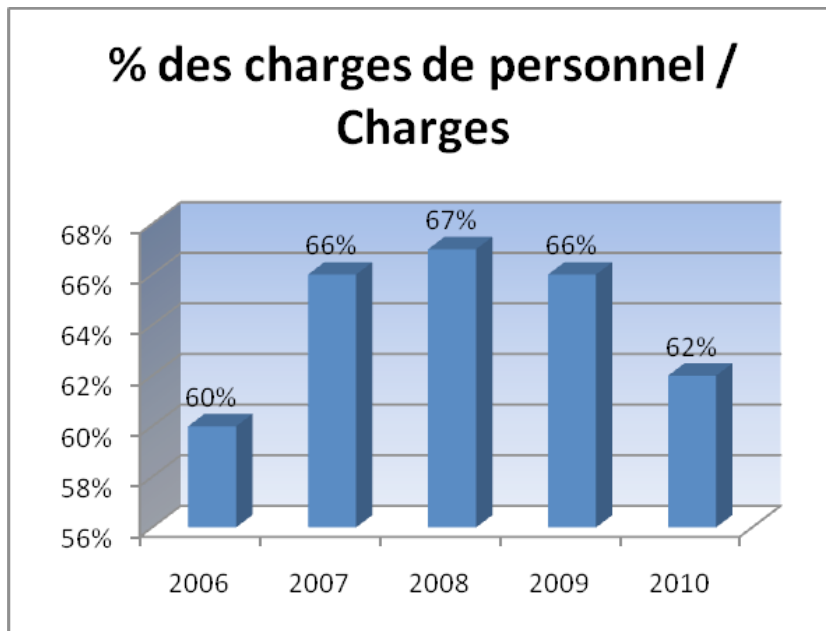
Comme suite à cet événement, nous avons mis en place une réorganisation au niveau des ressources humaines afin de diminuer la masse salariale ; nous avons réinterrogé l'ensemble de notre projet avec notre principal partenaire qui est la ville de Poitiers ; nous avons cherché à faire baisser nos charges et à augmenter nos recettes.

L'année 2009 s'est soldé par un résultat équilibré (+3 K€) et l'exercice 2010 a confirmé notre retour vers une situation normale avec un excédent de 29 K€.

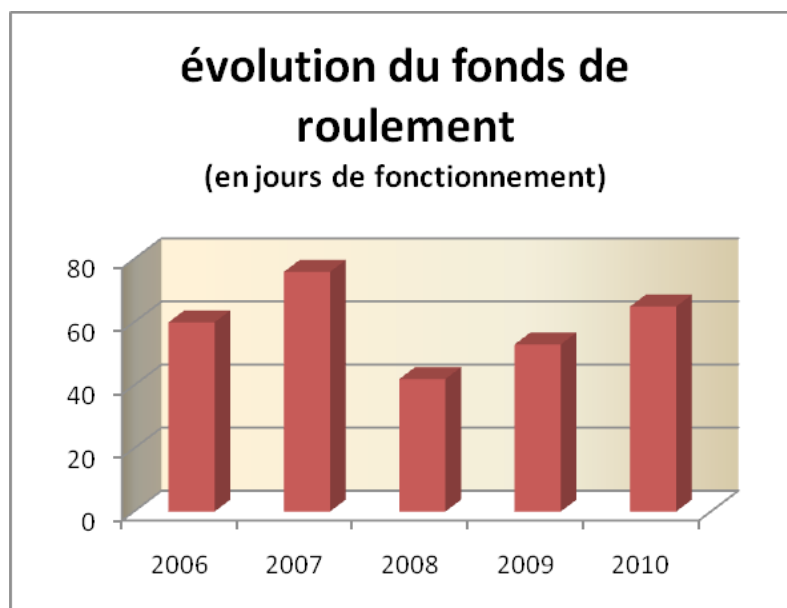
Voici, en quelques tableaux synthétiques, l'image des comptes de l'association sur la période 2006 à 2010 : (ces graphiques sont issus des comptes de résultats simplifiés que vous pouvez trouver plus bas :



Ce graphique illustre bien comment la situation de l'exercice 2008 a pu arriver. La très forte progression des recettes en 2007 lié principalement à l'action de l'auto-école a engendré un surcroît d'activité (donc de charges) en 2007 et 2008 où nous attendions un financement du conseil général de 140 K€ par appel d'offre dont la réponse – négative – n'est tombé qu'en décembre 2008. On voit également l'effet de la restructuration en 2009 puis en 2010 avec des charges en forte baisse et des recettes en forte hausse. Le graphique ci-dessous montre bien que la baisse des recettes en 2008 est liée à la baisse des subventions.



De même que pour les recettes, le graphique ci-dessus illustre la forte augmentation liée à un développement d'activité et l'effet de la restructuration sur les charges de personnel. En 2010, ces charges représentent 62% du budget global ce qui est cohérent vis-à-vis de notre activité.



Ce dernier graphique montre la situation financière de l'association qui s'améliorait jusqu'en 2007, qui s'est rapidement dégradée en 2008, pour remonter ensuite à la suite des efforts qui ont été fait par l'association pour remonter la trésorerie.

Comptes de résultats simplifiés de la période 2006 à 2010

réalisé 2006			
	Charges	2006	% budget
60	Achats	161 615 €	12%
61	Services extérieurs	109 926 €	8%
62	Autres services extérieurs	130 458 €	10%
63	Impôts taxes	45 001 €	3%
64	Charges de personnel	827 253 €	60%
65	Autres charges de gestion	8 263 €	1%
67	Charges Exceptionnelles	23 054 €	2%
68	Dotation amortissements	67 267 €	5%
Total charges		1 372 837 €	
	Produits	2006	% budget
70	Rémunération des services	321 931 €	23%
74	Subventions	904 457 €	66%
75	Produits de gestion courante	32 316 €	2%
76	Produits financiers	2 048 €	0%
77	Produits exceptionnels	8 601 €	1%
78	Reprise sur amort. et Provisions	89 881 €	7%
79	Transfert de charges	14 702 €	1%
Total produits		1 373 936 €	
Résultat		1 100 €	
% du budget global		0,1%	

réalisé 2007			
	Charges	2007	% budget
60	Achats	100 189 €	7%
61	Services extérieurs	103 264 €	8%
62	Autres services extérieurs	126 246 €	9%
63	Impôts taxes	47 688 €	3%
64	Charges de personnel	910 146 €	66%
65	Autres charges de gestion	23 115 €	2%
67	Charges Exceptionnelles	7 702 €	1%
68	Dotation amortissements	46 718 €	3%
Total charges		1 365 067 €	
	Produits	2007	% budget
70	Rémunération des services	324 046 €	24%
74	Subventions	983 924 €	72%
75	Produits de gestion courante	37 877 €	3%
76	Produits financiers	2 127 €	0%
77	Produits exceptionnels	22 880 €	2%
78	Reprise sur amort. et Provisions	57 449 €	4%
79	Transfert de charges	3 153 €	0%
Total produits		1 431 456 €	
Résultat		66 389 €	
% du budget global		4,9%	

réalisé 2008			
	Charges	2008	% budget
60	Achats	90 286 €	7%
61	Services extérieurs	117 113 €	9%
62	Autres services extérieurs	148 710 €	11%
63	Impôts taxes	52 124 €	4%
64	Charges de personnel	921 574 €	67%
65	Autres charges de gestion	17 590 €	1%
67	Charges Exceptionnelles	25 711 €	2%
68	Dotation amortissements	72 345 €	5%
Total charges		1 445 453 €	
	Produits	2008	% budget
70	Rémunération des services	316 365 €	23%
74	Subventions	895 418 €	65%
75	Produits de gestion courante	56 586 €	4%
76	Produits financiers	2 758 €	0%
77	Produits exceptionnels	20 637 €	2%
78	Reprise sur amort. et Provisions	28 622 €	2%
79	Transfert de charges	1 419 €	0%
Total produits		1 321 806 €	
Résultat		- 123 647 €	
% du budget global		-8,6%	

réalisé 2009			
	Charges	2009	% budget
60	Achats	88 475 €	6%
61	Services extérieurs	106 205 €	8%
62	Autres services extérieurs	163 745 €	12%
63	Impôts taxes	56 103 €	4%
64	Charges de personnel	911 056 €	66%
65	Autres charges de gestion	6 980 €	1%
67	Charges Exceptionnelles	38 401 €	3%
68	Dotation amortissements	30 069 €	2%
Total charges		1 401 035 €	
	Produits	2009	% budget
70	Rémunération des services	302 274 €	22%
74	Subventions	1 009 287 €	73%
75	Produits de gestion courante	43 586 €	3%
76	Produits financiers	1 144 €	0%
77	Produits exceptionnels	10 452 €	1%
78	Reprise sur amort. et Provisions	28 907 €	2%
79	Transfert de charges	9 293 €	1%
Total produits		1 404 943 €	
Résultat		3 908 €	
% du budget global		0,3%	

réalisé 2010			
	Charges	2010	% budget
60	Achats	82 367 €	6%
61	Services extérieurs	86 220 €	6%
62	Autres services extérieurs	229 276 €	17%
63	Impôts taxes	51 006 €	4%
64	Charges de personnel	851 097 €	62%
65	Autres charges de gestion	13 077 €	1%
67	Charges Exceptionnelles	14 012 €	1%
68	Dotation amortissements	25 182 €	2%
Total charges		1 352 236 €	
	Produits	2010	% budget
70	Rémunération des services	306 568 €	22%
74	Subventions	1 006 244 €	73%
75	Produits de gestion courante	35 959 €	3%
76	Produits financiers	1 865 €	0%
77	Produits exceptionnels	18 892 €	1%
78	Reprise sur amort. et Provisions	10 089 €	1%
79	Transfert de charges	2 282 €	0%
Total produits		1 381 889 €	
Résultat		29 653 €	
% du budget global		2,2%	

5. ANALYSE DE L'EXISTANT

5.1 - La solidarité

Selon le littéraire, la solidarité est définie comme un engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour tous. La solidarité ne se présume point ; il faut qu'elle soit expressément stipulée. Dans le langage ordinaire, responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes. « La solidarité qui nous lie ».

Cette définition pose d'emblée le problème de l'égalité dans la relation et l'on peut se poser la question de l'altérité dans une action dite de solidarité.

Nous avons ici retenu une approche, celle de Vincent Assante (Membre du Conseil économique et social (1998-2000), auteur du rapport « Situations de handicap et cadre de vie »), qui apporte des éléments intéressants pour notre réflexion :



...Quelles que soient les expressions diverses qu'elle ait pris au cours des siècles, la charité a constitué un remède aux plaies sociales. Puis, durant de longues périodes, elle est apparue tout à la fois indispensable et suffisante sur le plan idéologique et de l'équilibre social. À l'acte de charité exprimé comme un signe envoyé à Dieu par l'individu qui le commet, succédera une vision collective, nécessairement éthique, à l'origine d'un ordre social qui perdurera, directement ou de manière transversale, durant de nombreux siècles. Anonyme, la charité a des expressions de générosité naturelle. Publique, elle devient un acte institutionnel, la réponse des puissants envers les faibles et les déshérités.

Le terme fera florès de 1848 à nos jours, au point de devenir l'un des maîtres mots du discours socialiste actuel, quasiment synonyme de justice sociale et de citoyenneté. Ce sont les combats sociaux, les revendications exprimées et les notions de justice en corollaire avec la lutte contre les privilèges et en relation avec l'apparition de l'idée de nation qui donnèrent corps à la notion de solidarité. Face à ces modifications en profondeur de la société tout entière et du déplacement des lignes des frontières séparant les différentes couches sociales, le libéralisme, expression idéologique d'un marché aux espérances illimitées, sut parfaitement s'adapter à cette sorte de « laïcisation » de la charité, dès lors que les intérêts fondamentaux de la classe dominante n'étaient pas remis en cause et que l'ordre établi apparaissait comme intangible.



Souvent présenté comme un acte moral, éthique, dont toute politique doit faire preuve, comme une valeur identique à la liberté et à l'égalité, proche cousine laïque de la fraternité chrétienne, le concept de « solidarité nationale » n'a pas grand-chose à voir avec le contrat social qui, lui, repose clairement sur un compromis, librement accepté, à partir de la conscience de l'existence d'un bien commun.

La solidarité, pour être réelle, doit toujours impliquer la réciprocité : Encore faut-il que les deux protagonistes soient sur un même pied d'égalité. Ainsi, la solidarité ouvrière avait un sens pour des hommes et les femmes en lutte à une exploitation éhontée et contre une classe oppressive, sens qui exprimait une inégalité principielle. Dès lors que ce critère n'existe pas, l'acte se réalise entre celui qui possède et celui qui ne possède pas : la solidarité s'exerce à sens unique, confirme celui qui reçoit dans un statut d'assisté -indépendamment de la volonté de celui qui donne - et tend à geler les rapports sociaux...

La solidarité appliquée au local

- Services : Aider et entraider
- Mise en réseau
- Bénévolat

Le Centre Social évolue, son rôle consiste, de plus en plus à tisser, à recréer du lien social, et à donner du sens aux actions collectives sur le quartier. Le centre est un lieu d'échanges, de rencontres et de socialisation. Les projets sont travaillés soit collectivement, soit individuellement. Enfin, le Centre Social favorise la participation de tous les acteurs de terrain (usagers, habitants, salariés, travailleurs sociaux). Le but étant de densifier le « tissu social », et ceci dans le cadre du Projet Social et de l'animation Globale.

L'action **de solidarité** menée au Local prend principalement deux formes.

Tout d'abord, **l'aide** apportée par les professionnels et les bénévoles à des publics particuliers et sur des besoins spécifiques. Ces besoins ont donné lieu à la mise en place de services. Ces services se déclinent comme suit :

- Les accueils de loisirs qui offrent un service de garde des enfants âgés de 3 à 15 ans. Il faut ici noter que les accueils de loisirs reçoivent également de nombreux enfants sourds ou malentendants, ainsi que des enfants porteurs de handicaps différents.
- La Résidence Sociale qui propose une offre de logement pour des jeunes âgés de 16 à 30 ans.
- L'Épicerie Solidaire qui apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu.
- La Fourmilière qui propose aux familles dont l'enfant pratique une activité de pratique amateur le mercredi après midi, un nouveau mode de garde permettant à ces familles de laisser leur enfant tout l'après midi (les activités durent souvent une heure ou une heure trente).
- L'ouverture des pratiques amateurs à un public porteurs de handicap. Cette action est importante. Elle permet à ces habitants (adultes comme enfants) de pratiquer une activité dans un milieu ordinaire.
- L'Espace Ouvert multimédia accueille des individuels et des groupes. Cela permet un brassage intergénérationnel, ethnique, permet des échanges de savoirs ou d'expériences, une mixité sociale.

Ces **services dans leur mise en œuvre** reposent sur des manières de faire qui **se préoccupent** non seulement **d'aider des personnes aux besoins particuliers** mais également **d'accompagner** les personnes vers de **l'épanouissement personnel et de l'émancipation sociale** (au sens de construire du lien avec d'autres).

Cet accompagnement peut prendre différentes formes :

- Accompagnement vers **l'autonomie** des personnes par la mise en place d'un projet de vacances (aide au montage de séjours vacances).
- Accompagnement de jeunes dans la mise en place d'un projet de départ en les amenant à **s'impliquer** dans une action d'amélioration du cadre de vie (Chantiers-loisirs).
- Accompagnement quotidien des jeunes de la Résidence Sociale **vers l'insertion sociale et professionnelle**. Le logement constitue un des éléments structurants de leur parcours d'insertion, mais ce n'est pas le seul : la santé, le loisir, la formation, l'apprentissage à être avec les autres, sont des axes travaillés au Local.
- **Animations d'espaces collectifs** qui permettent la mise en synergie, le « brassage » et le partage entre les personnes (des parents sont sollicités pour apporter à groupe un savoir spécifique,...).
- **Formation** des bénévoles pour accompagner les usagers de l'Epicerie Solidaire par exemple.
- **Valorisation** des potentialités, des ressources, de chacun (des usagers de l'Epicerie Solidaire qui deviennent bénévoles,...).

Cet accompagnement s'inscrit dans **une démarche** portée par les professionnels et les bénévoles qui valorise le travail en réseau et le partenariat à maintenir et à développer avec les acteurs du développement social local. En effet, être en lien avec les partenaires du développement social, c'est **se donner les moyens d'être réactif et d'agir avec pertinence par rapport aux problématiques locales**.

Les actions réalisées au cours de la période

Vous pouvez trouver le détail de l'ensemble des fiches action en annexe de ce document contrat de projet.

- Jeudis du Bar
- Sorties Familles
- Départ en vacances Collectif des Familles
- Départ en vacances autonomes des familles
- Accueil des jeunes Européens (ARIJE)
- Actions Prévention SIDA
- Epicerie Solidaire
- Résidence Sociale Jeunes
- Auto-École APIC
- Action Loisirs 6-11 ANS
- Accueil de Loisirs Maternel
- La Fourmilière
- Accompagnement quotidien des Jeunes
- Aides a la Création
- Accompagnement des Bénévoles
- Bourses Spectacles TAP
- Aide à la création

Bilan

Points Forts

Le nombre d'actions liées à la mission solidarité a fortement évolué au cours de la dernière période 2006-2010. La volonté de l'équipe bénévole et professionnelle est, depuis plusieurs saisons, de renforcer l'image du Local comme un espace solidaire pour les habitants du quartier. Déjà reconnu comme tel grâce au travail effectué autour de la Résidence Sociale, nous avons concentré nos efforts sur le quartier centre-ville de Poitiers où les problématiques de paupérisation s'accroissent. L'un des résultats les plus médiatiques de ce travail a été l'ouverture de l'épicerie solidaire «le trait d'union» le 14 janvier 2010.

Le réseau de bénévoles du quartier qui s'étoffe petit à petit et le travail d'accompagnement que met en place l'équipe de professionnels va aussi dans ce sens. Ce thème, qui a toujours été mis en avant par notre association, est sans doute celui qui a le plus été travaillé ces dernières années.

En point fort, nous voulons également souligner l'action de l'auto-école APIC créée au Local en 2001 a permis à près de 500 bénéficiaires d'obtenir le permis de conduire et, par là même, d'être plus à même de s'insérer professionnellement et de s'intégrer socialement. Ce secteur a rejoint en mars 2010 le pôle mobilité de la Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers sur le centre de La Blaiserie.

Points faibles

La difficulté pour notre association à faire reconnaître le quartier centre-ville comme un quartier où la paupérisation s'accroît et où les difficultés sociales des habitants sont nombreuses. Les inégalités dans ce quartier sont extrêmes (voir portrait de territoire) : les habitants aux revenus très confortables côtoient des ménages d'une grande pauvreté. Des étudiants pauvres, des logements insalubres nombreux habités par des personnes seules ou des familles monoparentales, sont des caractéristiques qui sont aujourd'hui peu ou pas prises en compte dans le cadre de la politique de la ville.



Données quantitatives diachroniques

Nombre de participants à chaque action, de 2006 à 2010 :

Offre	Secteur du Local porteur de l'action			Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
Accueil de Loisirs Maternel	ALM			Solidarité	157	207	263	263	222
Commission petite enfance	ALM			Solidarité		90	90	90	90
Conseil de famille	ALSH	ALM	Espace Ados	Solidarité				8	10
Accueil de loisirs 6/11 ans	ALSH			Solidarité	218	227	209	209	191
CLAS Primaire et CLAS Collège	ALSH	Espace Ados		Solidarité	17	15	19	16	32
La fourmière	ALSH	ALM		Solidarité			9	9	20
Fête de quartier	Culture			Solidarité					
Aide à la création	culture			Solidarité	195	180	190	170	268
Epicerie solidaire	Epicerie	Familles - Intergé		Solidarité					409
Accompagnement des bénévoles	Epicerie	Général		Solidarité					30
Auto-école APIC	Social			Solidarité	65	65	68	68	
Accompagnement social	Résidence Sociale			Solidarité	40	40	45	50	55
Accueil des jeunes Européens (ARIJE)	Résidence Sociale			Solidarité	4	5	10	1	1
Action prévention SIDA	Résidence Sociale			Solidarité	10	10	8	5	5
Accompagnement quotidien des jeunes	Résidence Sociale			Solidarité	74	69	66	61	65
Bourses spectacles TAP	Résidence Sociale			Solidarité	98	66	77	84	85
Espace multimédia	Multimédia			Solidarité			15	15	15

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Accueil de Loisirs Maternel

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

ALM

Résumé de l'action :

L'accueil maternel est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation. Il vise à favoriser la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté et éveiller l'imaginaire, la création et l'expression chez les tous petits. Il permet aux familles de trouver un lieu d'éducation complémentaire.

Pour ce faire l'équipe de direction et d'animation met en place un projet pédagogique définissant le rôle, l'organisation et les intentions éducatives de l'équipe pédagogique qui sont :

- Permettre à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs
- Favoriser l'émergence de comportement, de solidarité, de coopération, d'entraide, de tolérance et de citoyenneté
- Développer le sens créatif et la curiosité des enfants
- Prendre en compte les besoins affectifs, physiques et moraux de l'enfant

La mise en place d'un programme d'activité pour chaque période de l'année est en cohérence avec le projet pédagogique (activités sportives, culturelles, d'expressions...).

Besoins repérés :

Individuation : garderie / se divertir

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Sur chaque année nous accueillons les enfants sur des temps extrascolaires, les mercredis et les vacances. Le centre de loisirs est ouvert 110 journées, nous comptons approximativement 5400 présences enfants par an, soit une moyennes de 50 enfants par journée ouvrable. Dans la globalité et plus précisément sur la période de l'été nous refusons des familles puisque nous atteignons la capacité maximale.

Nous avons pour chaque année de 400 à 450 familles inscrites pour le centre de loisirs maternel. De ce chiffre nous pouvons en dire qu'une centaine de ces familles est présent plus régulièrement sur les accueils de loisirs. Certaines pour les vacances et d'autre pour les mercredis. Et il semble important de souligner qu'environ dix familles sont présentes sur tous les moments ouverts des accueil de loisirs.

Décentration

Retour des familles :

- On n'a pas le choix, on travaille...
- J'ai un fils unique et c'est important qu'il soit avec d'autres enfants...
- C'est moins cher que de prendre une nounou...
- Je trouve bien que mes enfants puissent réaliser différentes activités sur un même lieu...
- Mon fils n'aime pas trop l'école et cela lui fait du bien d'être au centre parce qu'il y prend plaisir...
- Il y a une stabilité dans l'équipe, c'est important pour un enfant d'avoir des repères...
- J'ai besoin d'avoir du temps à moi et l'ALM est une bonne option pour ça.
- C'est une amie qui m'a conseillé ce centre de loisirs.
- Je ne suis pas de Poitiers, mais j'y travaille, c'est donc plus simple pour moi de venir ici.
- ...

Retour de enfants :

- J'aime bien le centre, on s'amuse bien.
- Je préfère l'école.
- J'ai rien envie de faire.
- Je veux faire de la peinture.
-

Efficienc

Le centre de loisirs maternel peut accueillir 60 enfants répartis sur deux structures (45 à Rivaud et 15 à Cornet). Nous refusons régulièrement des inscriptions.

La mise en place d'actions spécifiques : des échanges inter-centre (Cap Sud, Nouaillé...), des sorties culturelles (Musée St Croix, Médiathèque, TAP, Dietrich...), Passerelle avec le centre de loisirs primaire Cornet, projet mise en place avec la commission petite enfance, Chantier loisirs avec la résidence sociale (création d'une salle d'art plastique, création de portes-manteau...), Sorties en grand groupe (La récréation, La vallée des singes, l'île aux serpents...), Séjours (camp ile d'aix, camp chateau de Beauvoir...), stages (artistique, Thomas Cidibé, Maya Frey, Barbara Blanchet, Escrime...), Atelier Parents-Enfants (ateliers arts plastiques, culinaires...), Conseil de Familles, les soirées Barbecue, les post-it du frigo (moyen de communication), Jardinage (au jardin du local), La clinique des doudous (avec le groupe des tricopapoteuses), spectacles et expositions réalisées par les enfants pour les parents, interventions des défenseurs des droits de l'enfant, ça roule dans la parc, échanges avec l'Espace ados du Local, etc....

Personnels mobilisés :

- 7 animateurs(trices) permanents
- 1 agent technique d'entretien
- 1 directeur
- 1 Contrat de Pro ou CAE en formation BPJEPS

Effectivité

Avant chaque période de vacances scolaires, une réunion de préparation est mise en place afin de préparer une organisation pédagogique, de proposer une thématique et un programme d'activité.

Durant la période, une réunion de préparation de semaine est organisée le lundi soir, dans le but d'améliorer l'organisation de la semaine. Le jeudi soir, une réunion de bilan de semaine est mise en place afin de faire un retour sur la semaine écoulée.

Vacances scolaires et mercredis libérés :

Accueil des enfants de 8h à 9h30.

Collation de 9h30 à 10h.

Temps d'activité de 10h à 11h30.

Temps libre de 11h30 à 12h.

Repas de 12h à 13h30.

Sieste 13h30 à 16h00 : réveil échelonné

Temps d'activité de 14h30 à 16h (pour les premiers levés).

Goûter de 16h30 à 17h.

Accueil des parents et activités libres de 17h à 18h30.

Mercredis après-midis :

Ramassage scolaire dans 7 écoles de Poitiers de 13h à 13h30.

Sieste de 13h30 à 16h00 (réveil échelonné)

Temps d'activité de 15h à 16h30 (pour les premiers levés)

Goûter de 16h30 à 17h.

Accueil des parents et activités libres de 17h à 18h30.

Partenaires associés

Cap Sud, Nouaillé, FDSCV, Thoma Sidibe, Conseil régional (service des sport), Défenseur des droits de l'enfant, La Blaiserie, Maïa Frey, REEAP, DRDJSCS, PMI,

CCAS, 2LPE, SESAD, CEMEA, FRANCAS, Dietrich, 3cité, Théâtre, TAP, La galerie Rivaud, Musée St Croix, Médiathèque, CAF, Mairie, Grand Maison, Bénévole, Virginie Leg, M3Q,

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Commission Petite Enfance

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Secteur porteur de l'action :

ALM

Résumé de l'action :

La commission Petite Enfance est un lieu de rendez-vous pour les partenaires professionnels (Crèche Galippette, Crèche le Maronnier, le CHRS l'Étape, le RAM du centre ville), permettant d'échanger sur nos pratiques, de rechercher une cohérence d'actions en direction du public.

C'est aussi l'occasion de mettre en avant des projets transversaux. Tel que : La Maison de Kalo (projet artistique et photographique), Projet Barbara Blanchet (expression corporelle), Projet Corporel (intervention sur l'expression).

Besoins repérés :

Individuation : bien - être

Sociabilité : échanges, débat, prise de parole

Sociétal : éducation, engagement individuel et collectif Intermédiation institutionnel

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

5 structures ont intégrées la commission.

Entre 6 et 8 personnes (partenaires) ont participé à ces échanges.

Chaque projet a permis à 6 artistes de s'impliquer auprès des publics.

Chaque projet (sur chaque année), permettait à une soixantaine d'enfants de 2 à 6 ans de réaliser des ateliers (artistiques, corporels...). Et une trentaine de parents d'être impliqués. Et entre 10 et 16 professionnels de participer aux projets.

Décentration

Retour des professionnels :

- C'est un temps qui nous permet de sortir de nos structures.
- On met en place des projets que l'on ne pourrait pas faire.

- On envisage de nouvelles méthodes pédagogiques.
- Cela a permis de créer du lien avec les assistantes maternelles.
- ...

Efficiences

Ont été mises en place plusieurs rencontres avec les partenaires (débat sur des pratiques professionnelles, suivi des enfants accueillis, émergence de problématiques professionnelles), réalisation de différentes actions partenariales envers le public Petite Enfance. Des bilans ont été réalisés montrant l'importance de ces échanges et de ces actions. Entre 6 et 8 personnes participent à ces échanges. Les retours montrent que ces échanges permettent : une remise en question des pratiques professionnelles et d'avoir un lieu de ressource extérieure.

Partenaires associés

Crèche Galipette, Crèche le Maronnier, CHRS l'Etape, RAM du Centre ville, Cassandre Feaugerault, Samuel Brault, Barbara Blanchet, L'école des Minimes,

Valérie, Mairie,...

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Conseil de famille

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire

Citoyenneté

Secteur porteur de l'action :

ALSH / ALM / Espace Ados

Résumé de l'action :

Le Conseil de Famille est une instance de prise de parole pour faire émerger les attentes et les besoins des familles des accueils de loisirs afin qu'elles puissent y agir en collaboration.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Le conseil de famille est mis en place une fois par mois, il touche environ 6 à 10 parents.

Décentration

Retour des familles :

Local. - Je souhaiterais que mon enfant participe aux pratiques amateurs mais il n'y a aucun ramassage des écoles au

- Est-il possible que les parents participent aux sorties ?

- Je ne savais pas que le fonctionnement du centre était aussi réfléchi.

- Non, je n'ai pas d'amélioration à apporter.

- Je trouve que la cour extérieure est mal agencée pour les enfants.

- Je ne souhaite pas m'impliquer d'avantage.

Efficience

Ce temps est envisagé en fonction des disponibilités des familles, c'est-à-dire les mardis soir durant les temps d'accueil des enfants des centres de loisirs.

Cet échange peut prendre plusieurs formes, soit il y a plusieurs familles et nous nous installons dans une salle. Soit il y a peu de familles et les échanges se réalisent de manière plus individuelles.

Nous proposons aux familles d'aborder les sujets qu'ils souhaitent. Ou bien en fonction des différents questionnements que l'équipe pédagogique peut avoir, nous leurs soumettons.

Partenaires associés

Ce projet est interne au Local

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Accueil de loisirs 6/11 ans

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

ALSH

Résumé de l'action :

L'ALSH est un lieu qui permet d'accueillir des enfants âgés de 5 à 11 ans durant les vacances scolaires ainsi que pendant les mercredis de l'année scolaire.

Des activités en lien avec les besoins et les envies des enfants sont mises en place par l'équipe d'animation.

Afin de mieux y répondre, ALSH est divisé en trois groupes d'âge : les 5/6 ans, les 7/8 ans, et les 9/11 ans.

Les objectifs pédagogiques de l'ALSH :

- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie.
- Permettre à l'enfant de faire son apprentissage à travers l'expérimentation.
- Permettre à l'enfant de se socialiser individuellement et en groupe.
- Vivre avec les autres, s'intéresser et découvrir les qualités humaines de chacun afin de permettre une meilleure vie en collectivité.
- Favoriser l'intégration de l'enfant au sein d'un groupe.
- Inciter l'enfant à découvrir le monde qui nous entoure.
- Favoriser l'expression par le jeu corporel.
- Éveiller l'imaginaire et la créativité de l'enfant.
- Sensibiliser l'enfant aux différents dangers de son environnement.
- Prendre en compte les besoins affectifs, physiques et moraux de l'enfant.
- Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire.
- Favoriser l'implication des parents au sein de l'accueil de loisirs.

Besoins repérés :

Individuation : garderie - se divertir parentalité

Sociabilité : altérité

Sociétal : égalité des chances

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficacité et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

ALSH Cornet est ouvert tous les mercredis (libérés et après-midi) de l'année scolaire ainsi que durant toutes les vacances scolaires.

Cela représente en moyenne 110 jours d'ouvertures, pour un total d'environ 3 900 journées enfants, soit 35 enfants par journée.

Cependant, les 15 places supplémentaires pour accueillir des enfants de moins de 6 ans ne suffisent plus, et nous obligent à procéder à des refus.

Décentration

Les enfants accueillis à l'ALSH viennent, pour la plupart, parce que leurs parents travaillent et ne disposent aucun autre moyen de garde.

Certaines familles inscrivent leurs enfants car elles ont conscience de ce que nous pouvons leur apporter (autonomie, épanouissement, mise en place d'activité d'éveil,...) mais également parce qu'elles n'ont pas les compétences pour réaliser ces activités avec leurs enfants dans un cadre personnel, mais aussi afin d'assurer une continuité à l'éducation familiale.

L'ALSH Cornet peut accueillir 15 enfants de moins de 6 ans (extension de l'ALM La Rivoline dû aux besoins des familles en matières d'accueil maternel), et 35 enfants de plus de 6 ans.

Efficience

Pour accueillir ces enfants dans les meilleures conditions, 6 animateurs permanents sont présents sur la structure afin de répondre aux taux d'encadrement légaux (1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans). De plus, nous veillons à assurer la mixité de l'équipe afin de pouvoir répondre aux différents besoins des enfants (filles/garçons).

Les locaux se trouvent dans le complexe de l'école Coligny/Cornet. Ils sont dédiés exclusivement à l'accueil de Loisirs.

Pour le déjeuner, nous mangeons dans la cantine de l'école Coligny. Concernant la préparation et le service des repas, ils sont pris en charge par la Mairie de Poitiers par le biais des cuisines centrales Andersen et Tony Lainé.

Effectivité

Avant chaque période de vacances scolaires, une réunion de préparation est mise en place afin de dégager un thème et des activités en lien avec le projet pédagogique de la structure.

Durant la période, une réunion de préparation de semaine est organisée le lundi soir, dans le but d'améliorer l'organisation de la semaine. Le jeudi soir, une réunion de bilan de semaine est mise en place afin de faire un retour sur la semaine écoulée.

Des réunions sont organisées régulièrement dans le but de préparer les animations. Une réunion est mise en place à la fin de chaque période, afin de réaliser le bilan des animations.

Afin de répondre au mieux aux besoins et aux envies des enfants, voici comment l'équipe d'animation adapte et organise la journée :

Vacances scolaires et mercredis libérés :

Accueil des enfants de 8h à 9h30.

Temps libre de 9h30 à 10h.

Temps d'activité de 10h à 11h30.

Temps libre de 11h30 à 12h.

Repas de 12h à 13h30.

Temps calme de 13h30 à 14h30.

Temps d'activité de 14h30 à 16h.

Temps libre de 16h à 16h30.

Goûter de 16h30 à 17h.

Accueil des parents et activités libres de 17h à 18h30.

Mercredis après-midi :

Ramassage scolaire dans 7 écoles de Poitiers de 13h à 13h30.

Temps calme de 13h30 à 14h30.

Temps libre de 14h30 à 15h.

Temps d'activité de 15h à 16h30.

Goûter de 16h30 à 17h.

Accueil des parents et activités libres de 17h à 18h30.

Cohérence

Cette action est très cohérente car elle répond aux besoins des parents et des enfants.

Partenaires associés

ALM La Rivoline, Espace Ados, FJT, Tricot Papoteuses, Les agents techniques du Local,

Pratiques Amateurs du Local, Artistes en résidence au Local, 2LPE, Mairie (bois de St Pierre, Beauvoir, médiathèque, piscine, patinoire...), Les autres Maisons de Quartier de Poitiers et de son agglomération (Blaiserie, Beaulieu, Cap Sud, M3Q, MJC, 3 cités, Nouallé,...), Les Petits Débrouillards, Maison de retraite «Grand Maison».

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

CLAS primaire et CLAS Collège

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

ALSH

Résumé de l'action :

IV.

Les CLAS mis en œuvre sur le quartier sont au nombre de trois, en lien avec l'école Paul Blet, et le collège Henri

- Nombre de Clas primaire : 1

- Nombre de Clas collège : 2

Ces Clas ont pour objectifs :

- Instaurer un climat de confiance afin d'aborder ensemble (adulte et enfant) sa scolarité.
- Accompagner le jeune par une aide méthodologique.
- Valoriser les capacités de l'enfant ou du jeune, les amener à prendre conscience de leurs compétences et de leurs faiblesses.
- Développer un esprit d'entraide avec ses camarades
- Leur permettre d'être auteur et acteur de leur temps de travail
- Permettre une ouverture culturelle
- Permettre à l'enfant de se détendre lors du temps d'accueil en lui proposant différents outils (jeux, goûter, discussions, infos, presse,...)
- Être disponible vis-à-vis des familles, aller à leur rencontre et susciter la discussion, notamment sur les sujets liés à la parentalité.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir parentalité

Sociabilité : altérité

Sociétal : égalité des chances

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

- Nombre de Clas primaire : 1
- Nombre de Clas collège : 2

Efficience

- L'environnement de la maison de quartier est convivial et favorise les liens et le dialogue en fin de journée avec les enfants et avec leurs parents. Les salles réservées pour le CLAS sont bien disposées et facilitent la concentration liée au travail des enfants.

- Les jeunes et des enfants s'expriment facilement sur leur travail scolaire et leurs difficultés. Elles sont d'ailleurs d'autant prises en compte et remédiées lorsqu'elles sont oralisées par l'enfant.

- La responsabilisation des jeunes par rapport à leur travail scolaire est effective et évolue dans le temps positivement (retours positifs des enseignants, des parents et des enfants).

- Bonne communication avec les établissements scolaires.

- Le travail relationnel de lien avec les parents et d'appui à la parentalité s'avère décisif dans l'accompagnement des enfants et jeunes du CLAS. De plus, ce travail permet d'impliquer plus profondément les parents dans le suivi du travail scolaire de leurs enfants, et dans le lien avec l'établissement scolaire.

Partenaires associés

Ecole Paul Blet, Collège Henri IV, 2LPE, AFEV.



Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Fête de quartier

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Culture

Résumé de l'action :

Il s'agit de créer une dynamique dans le quartier avec comme outil le loisir mais avant tout une rencontre entre le centre, les adhérents et les habitants de proximité.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir - s'épanouir

Sociabilité : accès à la culture revoir le concept de «fête de quartier» qui sur notre territoire doit peut-être prendre un autre sens et tenir compte de la particularité de ce territoire qui ne nécessite par forcément des actions de proximité

Sociétal : éducation, engagement individuel et collectif Vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Le Local n'étant pas un quartier mais plutôt l'agrégat de micro-quartiers aux diverses identités, l'association a du mal à trouver une continuité par rapport à cette action.

Décentration

Difficulté de donner à cette action une pertinence et un sens sur le quartier malgré des tentatives d'animations différentes chaque année.

Efficience

Les moyens souvent déployés dans l'organisation de la fête de quartier n'a pas toujours eu le résultat recherché (dynamique sur le quartier, implication des habitants, des bénévoles). Souvent organisée sur la période d'été (mois de juin), nous avons décidé, devant la multiplicité des animations proposées sur la ville en cette période, de déplacer cette fête en novembre. Question : la fête de quartier en centre ville est-elle vraiment pertinente et est-ce une attente du quartier ?

Effectivité

Découragement sensible de l'équipe face au temps déployé et aux résultats peu encourageant.

Cohérence

Notre réflexion sur cette fête de quartier au centre ville nous amène à envisager autrement cette fête de quartier dans les prochaines années, en décentrant cette fête début juillet, en lien avec le secteur Enfance-Jeunesse, le secteur Famille et Intergénérationnel, et les publics de l'épicerie solidaire. Ces modifications permettront d'être plus en phase avec notre situation géographique singulière.

Partenaires associés

Ville de Poitiers, associations accueillies, activités pratiques amateurs



Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Aide à la création

Mission principale :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Culture

Résumé de l'action :

Il s'agit de favoriser l'émergence de projets à vocation culturelle et socioculturelle et de les accompagner jusqu'à la rencontre avec le public. L'objectif est de permettre à des artistes locaux d'obtenir un soutien logistique et artistique dans la mise en place d'un spectacle ou d'une création.

Besoins repérés :

Individuation : bien - être

Sociabilité : continuer à soutenir la création artistique et donner aux petites compagnies la possibilité de travailler dans de bonnes conditions techniques, projet mené aussi en partenariat avec Poitiers Jeunes

Économique : emploi

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Accueil en moyenne de 3 compagnies par an pour permettre un travail plus approfondi et donner une disponibilité de temps de répétition plus grand

Décentration

La création pour les compagnies nécessitent souvent un accueil dans un lieu déjà structuré pour faciliter les contraintes d'organisation, les contraintes techniques et le soutien de professionnels dans leur démarche de création mais aussi dans leurs démarches administratives et de demande d'aides financières complémentaires

Efficience

L'apport de notre structure n'est qu'en partie logistique (aide aux montages de projets, mise à disposition d'une salle de travail, mise en place d'actions de médiation pendant cette résidence) et un apport indirectement financier (mise à disposition du technicien coût horaire pour la structure 30 euro de l'heure, prise en charge de la communication Affiche hebdo, affiches, tracts). Il est plus difficile dans l'aide à la création de sensibiliser un nouveau public aux actions de médiation, le public participant étant souvent liée au réseau de la compagnie accueillie.

Effectivité

Réflexion sur les nouveaux axes du secteur culturel. L'aide à la création donne tout son sens à nos actions de soutien auprès des artistes et donne en même temps une cohérence dans notre vision de la diffusion. A partir de répétitions publiques, des temps d'échanges existent sur le contenu de la création, des rencontres intergénérationnelles souvent nouvelles ont lieu dans le champ artistique et culturel, et des publics nouveaux sont présents aux représentations des spectacles.

Cohérence

Favoriser l'émergence de nouvelles compagnies et donner les moyens de travailler dans de bonnes conditions techniques. Favoriser le développement culturel local en partenariat avec des associations tel que Poitiers Jeunes et mettre en place durant ces résidences des actions de médiation favorisant l'accès à la culture pour tous

Partenaires associés

Ville de Poitiers

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

La Fourmilière

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

ALSH / ALM

Résumé de l'action :

Les parents travaillent, un moyen leur est offert pour permettre à leurs enfants d'exercer une activité culturelle au Local. Un lieu où l'enfant aura la possibilité de pratiquer différentes activités créatives et sportives avec l'accompagnement des animateurs.

C'est aussi un intermédiaire d'informations échangée entre les pratiques amateurs et l'animateur. C'est-à-dire que l'animateur obtient des infos complémentaires de la part des pratiques amateurs, et les transmet aux parents.

Objectif Généraux :

- Accessibilité des plus jeunes à la culture et aux pratiques amateurs
- Adapter les tarifs aux situations sociales des familles : connaissance des familles
- Facilité administrative pour l'inscription

Besoins repérés :

Individuation : mode de garde

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

La Fourmilière accueille de 6 à 8 enfants chaque Mercredi. L'animatrice fait du lien avec les familles et avec les animateurs de pratiques amateurs. De plus, des liens sont fait tout au cours de l'année avec les Tricot-Papoteuses, les ados de l'Espace-Ados sur des moments conviviaux.

Décentration

Efficience

Effectivité

Cohérence

Partenaires associés

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action épicerie solidaire

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Economique

Secteur porteur de l'action :

Epicerie / Familles - Intergé

Résumé de l'action :

L'épicerie solidaire apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans des espaces aménagés en

libre-service, elle met à disposition de leurs usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 10% du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des épiceries solidaires.

Elle doit permettre un accompagnement, facilité par un accueil convivial, par la rencontre et par le partage d'activités communes ; ceci, dans le but de recréer du lien.

Besoins repérés :

Individuation : se nourrir

Sociabilité : altérité échanges, débat, prise de parole

Sociétal : Education, engagement individuel et collectif

Économique : Secours

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

200 familles du quartier ont accès hebdomadairement à l'épicerie.

Décentration

- Aide alimentaire
- Garde des enfants
- Possibilité de participer aux sorties familles, aux ateliers culinaires, à des animations culturelles.

Efficience

Prise en charge par des bénévoles accompagnés par des professionnels de l'organisation, éléments matériels nécessaires mis en place pour le bon fonctionnement de l'épicerie en adéquation avec notre projet et ceux de nos financeurs

Effectivité

Accompagnement de projet de bénévoles, coordination entre Le Local et Le Secours Catholique autour d'un projet commun.

Cohérence

Prise en compte des besoins des habitants du quartier et de la dynamique bénévole, cohérence avec la politique local d'aide alimentaire.

Partenaires associés

Secours Catholique, ville, grand Poitiers, CAPEE, ANDEES.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Accompagnement des bénévoles

Mission principale :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Epicerie / Général

Résumé de l'action :

Aider les bénévoles à assurer le fonctionnement de l'épicerie

Besoins repérés :

Individuation : bénévoles

Sociabilité : besoin de service

Sociétal : accueil

Économique : logistique

Evaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Etre en règle avec la réglementation (contrôle caisse), mise à dispo de matériels liés au fonctionnement (camion, ordinateur, copieur...)

Décentration

Faciliter la tâche des bénévoles pour qu'ils consacrer le maximum de leur temps à l'action.

Efficience

Mettre à disposition des compétences professionnelles aux bénévoles et mutualisation des moyens.

Effectivité

Faciliter le travail des bénévoles.

Cohérence

Mise à disposition des moyens financés par nos partenaires.

Partenaires associés

Financeurs

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Auto-école APIC

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Economique

Secteur porteur de l'action :

Social

Résumé de l'action :

A travers la mise en œuvre de ce projet, à aider les gens les plus en difficultés à se remettre dans une dynamique de projet, à faire un premier pas vers la formation et vers l'emploi.

Pour cela, la sécurité routière, le code et la conduite automobile sont des outils pédagogiques qui peuvent amener ou conforter des gens en difficultés « dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle ».

Public(s) cible(s) :

Personnes (jeunes ou adultes), connaissant des difficultés sociales et/ou professionnelles, s'intégrant dans le cadre d'un parcours individuel ou collectif d'insertion et cumulant un certain nombre de problèmes :

- Difficultés d'acquisition de connaissance ou d'apprentissage
- Ayant de faibles revenus
- Sans qualification ou qualification très faible

Besoins repérés :

Sociétal : vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux, Intermédiation institutionnel

Économique : emploi, chômage, Formation Secours

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

• Le nombre d'élèves ayant suivi le dispositif est de 65 par an. Il est à noter que plus de 40 dossiers sont en attente en moyenne par an et pour lesquels nous ne pouvons donner suite faute de place.

• Deux tiers des élèves rencontrent des difficultés avec la langue française. Cela implique des durées d'apprentissage plus longues pour le code. Tous les élèves passent leurs examens de code en non francophone : questions lues et temps de réponse plus important.

• Concernant le taux de réussite au code, 15 élèves par an l'ont obtenu sur 28 présentés soit un taux de réussite de 53.50%

- Le nombre de permis est de 12 réussites en moyenne par an .

Efficienc

L'Apic est une auto-école classique répondant aux mêmes exigences qu'une autre auto-école avec du personnel qualifié, Le public concerné nécessite un apprentissage personnalisé et adapté à chaque individu, Le coût pris en charges par les bénéficiaires ne couvrent pas les frais : cette action nécessite donc des financements importants,

Effectivité

Utiliser la conduite comme un outil d'acquisition ou de ré-appropriation des règles sociales et de leur utilité, des savoirs de base en matière de connaissance, des savoirs de base en matière de comportement.

Développer cette action autour d'une « pédagogie du projet » permettant à chacun d'être acteur et responsable de sa propre évolution et les amener aussi à plus d'autonomie, ce qui ne peut que favoriser un retour ou un accès à l'emploi.

Partenaires associés

Partenaires: ADSEA, Mission locales d'Insertion, CAPEE , principaux partenaires financiers : Ville de Poitiers, Conseil Général, Etat.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Accompagnement social

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Citoyenneté

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

Travail de médiation entre les organismes de logements (bailleurs privés et publics...), les dispositifs d'accès au logement (loca-pass, FSL, Caution Régionale Jeunes, APL, dettes CAF, suivi des dossiers) et les résidents.

Besoins repérés :

Individuation : un jeune nous fait appel suite à un courrier auquel il ne sait pas répondre.

Un jeune souhaite quitter la résidence car il se sent prêt, après avoir eu les informations pour se reloger.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

En 2008, sur 66 jeunes qui ont séjourné à la résidence sociale, 14 sont partis en logement autonome, 1 en sous-location, 1 est retourné en institution, 8 chez les parents, 2 chez un tiers (famille ou amis) et 5 «non renseignés». En 2009, 24 jeunes ont quitté la résidence sur 70 accueillis à l'année, dont 9 dans le cadre d'un logement autonome (propriétaires, bailleurs privés ou publiques), 8 sont retournés chez leurs parents, 5 chez des amis ou de la famille, et 1 «non renseigné».

Décentration

Le marché du logement pour des personnes seules reste tendu et les garanties pour l'entrée dans le logement sont de plus en plus difficiles à obtenir pour les jeunes. En effet, un jeune de moins de 25 ans en situation d'emploi stable ne peut accéder à un logement sans un cautionneur physique ou moral. Les jeunes que nous accompagnons sont pour la plupart en rupture familiale ou en situation de grande précarité et ne peuvent donc prétendre à un logement sans garanties. Nous sollicitons pour cela les dispositifs existants tels que le FSL, le Loca-Pass, ..., les dispositifs de droits communs liés au logement, ainsi que les dispositifs d'accompagnement social lié au logement.

Efficience

L'intervention de l'équipe permet le déblocage plus rapide des dossiers, et par là même évite l'endettement du jeune. Trois membres de l'équipe interviennent en complémentarité sur l'accompagnement social lié au logement : une secrétaire pour l'aide au montage des dossiers des jeunes et sur le déblocage des dossiers, deux animatrices-éducatrices sur la médiation avec les bailleurs publiques ou privés et sur l'évaluation de la demande.

Effectivité

Chaque jeune admis à la résidence est suivi par un référent qui l'accompagne tout au long de son parcours en résidence sociale jusqu'à l'accès au logement extérieur. Cela qu'il soit chez les bailleurs privés, publiques, ou d'autres structures d'hébergement : montage de dossier de demande de logements avec les bailleurs publics, visite de logements, montage de dossiers de dispositifs Loca-Pass....., montage du dossier CAF pour la demande d'Aide Personnalisée au Logement pour le futur logement.

Cohérence

L'équipe éducative accompagne chaque jeune jusqu'à son départ de la résidence afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions financières et matérielles possibles. Cela dans la continuité de son parcours social et professionnel.

Partenaires associés

Bailleurs Sociaux, CPL, Mieux se loger, URHAJ, CAF.....

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Accueil des jeunes Européens (ARIJE)

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Citoyenneté

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

2 logements étaient mis à disposition grâce à une convention avec l'ARIJE pour l'accueil de stagiaires européens dans le cadre de l'accès au logement, pour une durée inférieure à 8 mois. De 2006 à 2010, 16 jeunes pouvaient bénéficier de ces logements. L'accompagnement de ces jeunes est quelque peu différent des autres jeunes : en effet, celui-ci porte plus sur l'idée de brassage social, de mixité inter-culturelle, de rencontres, d'accompagnement par rapport à la langue française.

Besoins repérés :

Individuation : Action à maintenir. Le stagiaire n'a pas à se préoccuper de rechercher un logement à son arrivée en France.

Sociabilité : Des jeunes de l'ARIJE se proposent de faire découvrir aux résidents leur culture à travers des repas.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

10 Jeunes ont bénéficié de ces logements. La convention a été modifiée en 2008, suite à des demandes d'accueil en nombre insuffisant auprès de l'ARIJE : il n'y a donc qu'un seul logement mis à disposition depuis 2008.

Décentration

Le partenariat existant entre la résidence sociale Le Local et l'ARIJE (Pôle Mobilité Jeunes, Région Poitou-Charentes) permet à ces jeunes Européens de bénéficier d'un logement dès leur arrivée, sans avoir à se préoccuper de la recherche d'un logement, et que celui-ci est mis à leur disposition en fonction de la durée de leur stage.

Efficience

Les moyens existants pour l'accueil de ces stagiaires Européens demandent peu d'investissement au regard des bénéfices en terme d'échanges (rencontres avec les autres résidents), matériel (mise à disposition d'un logement), culturelle (apprentissage de la langue et découverte d'une culture) pour ces jeunes.

Effectivité

Un travail de préparation de l'accueil du stagiaire avant son arrivée est réalisé par la collaboration entre la secrétaire de la résidence sociale et l'organisme d'accueil de stage. L'organisme d'accueil des stagiaires envoie les informations des dates d'arrivée des stagiaires pour une mise à disposition du logement à la résidence sociale. A l'arrivée du jeune un état des

lieux de son logement est effectué, ainsi qu'une demande d'Aide Personnalisée au Logement comme l'accueil de tout autre résidant. Et dans le cadre de cet accueil, l'équipe organise un échange, une soirée conviviale autour d'un repas préparé par le stagiaire, afin de favoriser l'échange avec les autres résidants.

Cohérence

Stabilité liée à la formation dans de bonnes conditions.

Partenaires associés

ARIJE – Conseil Régional du Poitou Charentes

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Action prévention SIDA

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Citoyenneté

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

L'action vise 50 jeunes en insertion et des scolaires de 15 à 25 ans les sensibiliser sur des actions prévention, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.

Besoins repérés :

Individuation : Action à maintenir (éducation et prévention santé)

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

35 jeunes de la résidence sociale et du secteur Ados

Décentration

Un jeune de la résidence a mis ses connaissances d'infographiste au service de l'action SIDA : réalisation d'une affiche dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.

Efficience

La résidence sociale est une structure relais dans le cadre de l'information et de la prévention SIDA, plus globalement sur des conduites à risque.

Effectivité

Mise à disposition de l'information et de brochures de prévention SIDA, avec distribution de préservatifs. Diffusion des affiches de la journée du 1er décembre par un groupe de résidents. Mise en place d'un stand d'informations au Local. Participation aux actions de dépistage en centre ville en lien avec le réseau prévention SIDA.

Cohérence

Prévention individuelle et collective ponctuée par une journée nationale et des actions tout au long de l'année dans le cadre de nos missions d'éducation et de prévention santé.

Partenaires associés

Réseau prévention SIDA de la Vienne, AIDES Poitiers, CRES CODES Poitou-Charentes.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Accompagnement quotidien des jeunes

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

L'accompagnement se fait selon deux missions qui interagissent et qui sont complémentaires l'une de l'autre : l'accompagnement social individuel pour la plupart des jeunes, et la mise en place d'animations collectives à des degrés différents (pour les résidants, inter-secteurs et les projet 16-25 ans). Les jeunes accueillis au sein de la Résidence bénéficient d'un accompagnement social afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle par l'accès à une plus grande autonomie (financière, matérielle, sociale, ...), en ayant des personnes ressources à proximité qui travaillent au coeur d'un réseau de partenaires. Il s'agit d'un accompagnement global de la personne basée sur une relation de confiance et sur la prise en compte des compétences psycho-sociales de chacun. Qui dit «accompagnement» dit «faire avec» et non «à la place de», et surtout toujours en accord avec la personne.

Besoins repérés :

Économique : Intermédiation institutionnel

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Décentration

Ces dernières années, nous constatons que nous accueillons un public en plus grande précarité financière, sociale, familiale..., avec des parcours chaotiques, plus fragilisé de façon globale et qui demande un accompagnement plus important en temps (dispositifs d'aide plus importants à mettre en place, ...).

Efficience

Une équipe éducative, 8 professionnels : 1 coordinateur, 1 animatrice-responsable, 1 éducatrice, 1 secrétaire et 2 veilleurs de nuits, 2 agents d'accueil sur les week-end, soit une présence 24h/24. La multiplicité des difficultés des jeunes demande, de la part des référents en charge de leur accompagnement, une charge de travail supplémentaire. Néanmoins, ce travail ne peut se faire sans l'utilisation des dispositifs existants et la mise en réseaux avec les partenaires locaux.

Effectivité

L'équipe fonctionne avec un système de référence : chaque jeune a un référent qui l'accompagne tout au long de son parcours d'insertion sociale et professionnelle. Le référent est souvent celui qui a accueilli le jeune à son arrivée. Si ce dernier exprime le souhait de changer de référent, il en a la possibilité. Des points réguliers sont faits sous forme d'entretien avec son référent, et sous forme de moment informels, pour évaluer les besoins du jeune. Des réunions d'équipe sont programmées pour réfléchir en équipe sur l'accompagnement à mettre en place avec chaque jeune.

Cohérence

Notre accompagnement tente de répondre au mieux aux besoins des jeunes : accès à l'emploi, difficultés de mobilité, problèmes de santé, méconnaissance des droits communs et de leurs obligations, difficultés financières, accès à la culture, accès à l'autonomie, ...

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Bourses spectacles TAP

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

Mise en place d'un partenariat informel avec le Théâtre Auditorium de Poitiers dans le but de permettre aux résidents d'accéder à la culture et aller vers des spectacles vers lesquels ils ne vont pas spontanément faute de moyens financiers et auxquels ils ne s'autorisent pas l'accès.

90 % des résidents bénéficient de la bourse aux spectacles (revenus inférieur à 700 €), 6 spectacles retenus sur l'année.

Besoins repérés :

Ce dispositif sera renouvelé chaque année et il est envisagé un partenariat institutionnalisé avec le TAP.

Une fois que les jeunes ont découvert un spectacle, ils ont ressenti le besoin de s'inscrire dans la découverte d'autres spectacles. Incitation par les pairs à s'inscrire à la bourse aux spectacles.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Cette action a touché une dizaine de jeunes en 2009, et une quinzaine en 2010. Ils ont pu obtenir leur carte «Bourse spectacle» afin d'accéder à des spectacles à moindre coût. Une dizaine de jeunes assistent régulièrement aux spectacles du TAP. Une sélection de 4 spectacles dans l'année est proposée en accord avec le choix des résidents, soit un spectacle par trimestre environ.

Décentration

Cette action concerne 90% de notre public, qui perçoit un montant de ressources inférieur ou égal à 700€. Le public accueilli sur la résidence sociale se sent souvent non concerné par la culture au sens large, pensant que celle-ci n'est pas faite pour eux. L'accès à la culture pour tous ne revêt pas la même signification ou ne se réalise pas de la même manière suivant d'où l'on vient, ce que l'on fait et ce que l'on nous a transmis.

Les jeunes qui résident au Foyer de Jeunes Travailleurs « Le Local » sont pour la plupart sortis du système scolaire, en parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ils sont pour la plupart issus de familles des quartiers de Poitiers ou issus du milieu rural. Leur culture est souvent liée à la culture de « l'image » à une culture industrielle.

Efficienc

Ce dispositif fait partie des missions éducatives de la résidence sociale, et s'intègre dans notre accompagnement au quotidien, donc ne demande pas de moyens financiers et humains supplémentaires.

Effectivité

L'équipe rencontre en amont la Médiatrice Culturelle du TAP qui vient ensuite rencontrer les résidents pour sélectionner des spectacles. Pour chaque spectacle, une animatrice FJT accompagne physiquement les jeunes au Théâtre Auditorium de Poitiers dans la découverte de la structure et de divers spectacles (danse, musique, arts du cirque, théâtre).

Cohérence

Cette action permet à des jeunes ayant de faibles revenus de participer à des spectacles, de se divertir, d'accéder à la culture à laquelle ils ont droit comme tout citoyen, mais vers laquelle, ils ne s'autorisent pas à aller.

Partenaires associés

Le TAP



Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Espace Multimédia

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Intergénérationnel

Secteur porteur de l'action :

Multimédia

Résumé de l'action :

Répondre à un besoin des adhérents et des habitants du quartier, essayer de participer à réduire la fracture numérique. C'est un espace qui doit permettre le brassage des expériences, la reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences.

Ce lieu sera aussi et surtout un lieu d'échanges intergénérationnels, échanges de savoirs, échanges de «bons tuyaux».

Proposer un espace multimédia à tous les secteurs cités plus haut aussi qu'aux associations adhérentes et aux habitants du quartier ouvrirait de nouvelles pistes de travail sur l'intergénérationnel, la mixité des publics, les actions transversales. Proposer un lieu de formation pour les adhérents, pour les associations partenaires. Proposer un espace réalisant des supports de communication (on line et off line)

Besoins repérés :

A maintenir : les personnes viennent avec plaisir, rencontres d'autres personnes, échanges tout en découvrant l'outil informatique. Prise de confiance avec l'outil informatique et l'utilisée de manière plus autonome.

Certains adhérents ont utilisé cet espace dans le but de sortir de chez eux, faire de rencontres et se prouver à eux mêmes qu'ils avaient une certaine valeur. Le mercredi après midi, l'espace est fréquenté par des ados et des personnes plus âgées. Les plus jeunes aident les plus anciens au maniement de l'outil informatique alors que ceux-ci leurs donnent des conseils sur d'autres domaines.

Un jeune me demande de quelle manière on doit s'adresser à un huissier : Monsieur ou Maître. Recherche sur Internet pour trouver une réponse.

Aides apportées à certains résidents FJT pour remplir attestations ASSEDIC en ligne, recherche d'emploi sur internet

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

La fréquentation de l'espace multimédia est passée de 181 passages à 397 passages en 3 ans sur 200 jours d'ouverture par an.

Les affiches des compagnies théâtre, des concerts, des fêtes de quartiers, des résidences d'artistes ont été réalisées par l'espace multimédia du Local.

Un site Internet a été développé pour l'Union Régional de l'Habitat pour les Jeunes.

Des formations ont été réalisées auprès des salariés des CEMEA.

Un atelier informatique pour adultes et personnes retraitées a été mis en place.

Par contre des tentatives de mise en place de webradio en direction des jeunes et d'un journal de quartier n'ont pas abouties.

Décentration

Les adhérents ont manifesté plusieurs demandes différentes concernant le multimédia (internet, bureautique, utilisation de l'ordinateur, images, vidéo). Toutes ces demandes ont été abordées.

La mise en place de l'atelier informatique du jeudi répond également à une demande des adhérents.

On constate cependant que les deux actions qui n'ont pas vu le jour ne répondent pas à des demandes ou besoin des usagers.

Efficience

L'espace multimédia a ouvert avec une offre de 5 Ordinateurs. Nous avons équipé la salle de 3 ordinateurs supplémentaires, d'une imprimante multifonction, d'un appareil photo et d'un caméscope afin de répondre à tous les besoins. L'accès à la salle s'est avéré difficile pour le public en fauteuil roulant (manque un ascenseur).

Effectivité

Une communication est faite par voie de presse, site internet, tract, bouche à oreille. Ce qui a permis l'augmentation de la fréquentation. Malgré tout, on peut se demander si la communication autour de ce projet n'a pas été insuffisante car cela aurait pu permettre à d'autres personnes d'en bénéficier.

Encore aujourd'hui des personnes découvrent cet espace ce qui confirme un manque d'efficacité de communication.

Cohérence

Au regard de l'augmentation de la fréquentation, de l'ambiance entre les participants, nous avons répondu à nos valeurs d'échanges intergénérationnels, de réduction de la fracture numérique. Par contre aucun financeur n'a participé à ce projet. Du fait du brassage des cultures, des différentes catégories socioprofessionnelles et différentes tranches d'âge, nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous répondons bien à nos objectifs d'intergénérationnalités et de solidarité.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Actions en direction des sourds et malentendants

Mission principale :

Solidarité

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

ALSH / ALM / ESPACE ADOS / CLAS / ACTION CULTURELLE

Résumé de l'action :

Depuis 2002 et en partenariat avec l'Ecole Paul Blet (école bilingue), les familles sourdes de l'école et 2LPE (2 Langues Pour une Education), la MCL Le Local oeuvre pour l'intégration des personnes sourdes au sein des différentes actions qu'elle peut proposer.

L'accueil des enfants sourds varie en fonction de la demande des familles qui d'une année sur l'autre peut changer selon les envies des familles (fréquence, souplesse et période). Les enfants qui fréquentent nos Accueils de Loisirs sont effectivement scolarisés au même endroit (école Paul Blet pour les enfants, Collège Henri IV pour les ados).

L'intérêt majeur est ici de permettre à l'enfant de pouvoir occuper ses temps de loisirs avec ses copains qu'il fréquente déjà à l'école, d'en découvrir de nouveaux (car nous accueillons des enfants issus de plusieurs écoles et favorisons l'échange avec d'autres structures), dans un lieu adapté, sécurisant et sécurisé. Aussi, nous intégrons dans nos projets pédagogiques des valeurs d'accueils d'enfants handicapés en milieu ouvert dans nos accueils de loisirs.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir, s'épanouir, soutien à la parentalité

Sociabilité : accès à la culture

Sociétal : Egalité des chances

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

L'accueil des enfants sourds varie en fonction de la demande des familles qui d'une année sur l'autre peut changer selon les envies des familles (fréquence, souplesse et période).

Le projet ALSH bilingue prévoit l'embauche systématique (ou du moins le plus possible) d'une personne sourde dans l'équipe d'animation vacataire. Nous nous engageons à accompagner cette personne dans l'obtention du BAFA ou du BAFD ainsi que sa formation « de terrain » (au même titre d'ailleurs que tout animateur vacataire embauché au centre de loisirs).

L'intérêt d'embaucher une personne sourde en vacation a pour objectif de favoriser l'emploi saisonnier aux jeunes adultes sourds. Quant aux enfants sourds, cet aspect est intéressant pour leur propre projection dans l'avenir.

De plus, en lien avec la pratique amateur LSF portée par la MCL Le Local, les animateurs vacataires ont la possibilité de participer et donc pour le coup, de se former à la LSF gratuitement.

Enfin, les Responsable des Accueils de Loisirs (ALM, ALSH, Espace Ados) sont formés à la LSF jusqu'au niveau, ce qui leur permet de communiquer avec les familles et les enfants sourds.

Accueil de Loisirs : afin de favoriser le brassage, la limite d'accueil des enfants sourds est fixée à 20 % de l'effectif de chaque structure de loisirs (ALM La Rivoline, ALSH Cornet, Espace Ados.).

CLAS : nous pouvons accueillir jusqu'à douze enfants sourds sur le dispositif CLAS.

Décentration

Retour des familles :

« Nous ne nous sentons pas handicapé, de ce fait, nous souhaitons participer à des animations au même titre que les personnes valides. »

« Mon mari et moi somme sourds, nous avons quelques lacunes en français, pouvez vous aider notre enfants qui est également sourd dans sa scolarité? »

« Je souhaite que mon enfant grandisse et évolue dans un milieu où personnes entendantes et sourdes se côtoient. »

« Cette été, nous n'avons pas pût inscrire nos enfants à un camp. Mettez-vous en place un camp bilingue ? »

Efficience

En plus d'accueillir des enfants sourds sur l'ensemble de nos structures de loisirs (ALM, ALSH, Espace Ados.) ainsi que sur nos CLAS (primaire et ados.), nous nous efforçons de les accueillir et de les intégrer sur d'autre événement que la MCL Le Local propose.

Mise en place de séjour bilingue :

- Camp à l'île d'Aix (ALM, ALSH, Espace Ados.).
- Camp Nature dans le marais poitevin avec hébergement en yourte (ALSH, Espace Ados.).
- Camp Sportif à Lathus (ALSH.).

Par le biais d'Autrement Diff', diffusion cinématographique de films et de documentaires dit « alternatifs ». Ces diffusion sont sous-titrées et suivies d'un débat où une interprète LSF est présente afin de permettre les échanges d'opinion, d'avis, entre les personnes sourdes et entendantes.

Recrutement d'un animateur sourd durant le mois de juillet 2010 afin de favoriser l'intégration des enfants sourds au sein de l'ALSH Cornet, et dans le but de permettre l'emploi de jeunes adultes sourds.

Effectivité

Cohérence

Cette action est très cohérente car elle répond aux besoins des parents et des enfants.

Partenaires associés

Ecole Paul Blet, Collège Henri IV, 2LPE, les familles sourdes, Autrement Diff'

5.2 - La sociabilité



Selon le litté, le terme sociabilité recouvre la disposition innée qui porte les hommes et plusieurs autres animaux à vivre en société. Sénèque reconnaît formellement un code de l'humanité, et en même temps un principe de sociabilité d'où dérivent toutes les lois de la nature qui regardent nos devoirs envers les autres hommes.

La sociabilité est donc une capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus à évoluer en société. En pratique, elle peut prendre de multiples formes, telles que la capacité à tenir une conversation, à respecter une étiquette ou à ménager le point de vue de ses interlocuteurs. La Sociabilité se développe notamment par la socialisation.

On retrouve ici l'un des rôles fondamentaux de nos centres « sociaux et socioculturels » : l'animation socioculturelle participe à l'amélioration de l'environnement local, met sur pied des événements, propose des activités et contribue à mener à bien des projets. Ce n'est pas la nature de l'activité qui définit l'animation, sa spécificité réside dans le fait que les participants aux diverses activités établissent entre eux des rapports dont découlent pour eux des bénéfices : l'activité, elle-même, le développement personnel et le renforcement de leur réseau de sociabilité.

L'animation socioculturelle permet donc le développement des relations sociales de ceux qui y participent et l'augmentation de leur autonomie. Elle ne se définit donc pas uniquement par des activités dont on pourrait dresser la liste. Des questions nouvelles se posent sur l'accès aux nouvelles technologies de l'information et l'attrance grandissante pour les réseaux sociaux informatiques. De plus en plus fréquemment, nous rencontrons des jeunes très en difficulté d'un point de vue du lien social et qui, pourtant, passe le plus clair de leur temps connectés à des réseaux type « facebook » ou « twitter » avec des dizaines et des dizaines « d'amis ». L'animation et plus largement la communauté éducative se doit de proposer des alternatives plus socialisantes.



La sociabilité appliquée au local

- Loisirs
- Culture, Éducation Populaire.
- Accueil, « Espace », Convivialité
- Lien social

Dans son projet associatif, le Local rappelle ses intentions quant à la notion de sociabilité :

... Le Local est un espace de rencontres et d'échanges multiples permettant :

- Une meilleure connaissance de soi et de l'autre
- Une approche de toutes les formes de culture pour tous les types de public
- Une découverte de pratiques nouvelles
- Des apprentissages individuels ou collectifs

Tous les types de support d'activités pourront être utilisés :

- Spectacles, expositions.
- Rencontres avec des artistes professionnels ou amateurs.
- Ateliers de pratiques amateurs.
- Rencontres / débats / discussions.
- Accueil et travail partenarial avec des associations.

et bien d'autres encore...

La mission de **sociabilité** vise à **favoriser la construction de liens entre les personnes et l'apprentissage des uns vis-à-vis des autres.**

L'objectif est **de contribuer** au mieux à **l'ouverture sociale, à la découverte et à l'envie d'agir des habitants.**

Pour cela, l'ensemble des professionnels et bénévoles du Local, s'inscrit dans une **posture de médiation sociale et culturelle.**

Plus particulièrement, **nous déclinons la médiation** comme suit :

- La mise en place d'espaces et de **temps de rencontre et d'échange** entre des habitants et des artistes.
- L'organisation d'actions permettant la **construction d'un objet commun** pour une finalité partagée.
- La mise en place d'espaces **d'apprentissage et de découverte** dans différents champs (culture, loisirs,...).
- La mise en place de **manifestations conviviales** en s'appuyant sur les usagers et les de notre association.
- Les **relations de proximité** construites progressivement entre les bénévoles impliqués dans la mise en œuvre des actions et les usagers ou bénéficiaires de l'Epicierie Solidaire.
- L'organisation de l'échange **des savoirs, savoir-faire et des connaissances** entre les personnes.
- Le soutien aux personnes, bénévoles ou usagers impliqués dans la mise en œuvre d'actions et qui constituent des **relais susceptibles** d'accueillir et d'impliquer de nouvelles personnes.
- La **sensibilisation et la découverte d'expressions artistiques** variées permettant d'ouvrir le regard et de modifier les représentations des uns vis-à-vis des autres.
- **La valorisation** des personnes en s'appuyant sur leurs ressources ou potentialités respectives.
- **L'observation, l'écoute, l'attention et l'anticipation** des vulnérabilités sociales dans une perspective de construction collective.

Les actions réalisées au cours de la période

Vous pouvez trouver le détail de l'ensemble des fiches action en annexe de ce document contrat de projet.

- Dérives et Continents
- Fête de Quartier
- Galerie Résidence d'Artistes
- Passeurs d'Images
- Chantiers Loisirs Ados
- Repas Familles
- Bistrots de l'été
- Espaces Ados
- Les Petits Devants Les Grands derrières
- Pratiques Amateurs
- Echanges Inter Centre de Loisirs (ALSH/ALM/Espace Ados)
- Fête de la Musique petite enfance
- Galerie Tintam'art (ALM)
- Projet Passerelle (CLM-CLSH)
- Les dimanches (Programmation)
- Activités Vacances Ados



Bilan

Données quantitatives diachroniques

Nombre de participants à chaque action, de 2006 à 2010 :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
Fête de la musique Petite Enfance	ALM			Sociabilité			120		
Galerie Tintam'art	ALM			Sociabilité			36	36	36
Projet passerelle CLM - CLSH	ALM	ALSH		Sociabilité			20	20	25
Repas familles	ALSH	ALM	Espace Ados	Sociabilité			240	240	320
Dérives et Continents	Culture			Sociabilité			450		
Galerie - résidences d'artistes	Culture	Résidence Sociale		Sociabilité	320	280	360	380	247
Passeurs d'images	Culture			Sociabilité	190	213	245	200	170
Bistrots de l'été	Culture			Sociabilité	255	235	950	270	250
Pratiques amateurs	Culture			Sociabilité	609	595	545	474	502
Judis du bar	Culture			Sociabilité	225	270	277	328	413
Les dimanches (programmation)	Culture			Sociabilité	320	267	280	190	74
Petit Devants les Grands Derrières	Culture	ALM	ALSH	Sociabilité					
Chantier-loisirs ados	Espace Ados	Résidence Sociale		Sociabilité	20	15	9	14	8
Activités vacances ados	Espace Ados			Sociabilité	données intégrées dans Espace-Ados				
Espace ados	Espace Ados			Sociabilité	75	88	49	45	54
Echanges Inter-centres/ Projet Passerelle	ALSH			Sociabilité			16	16	16

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Galerie tintam'art

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Secteur porteur de l'action :

ALM

Résumé de l'action :

La galerie Tintam'art favorise l'ouverture culturelle des enfants et des familles et permet la fréquentation d'œuvres et d'artistes dans le domaine des arts plastiques.

Elle a pour objectifs :

- De favoriser l'ouverture des enfants et des familles sur leur environnement extérieur par des temps d'échanges et de rencontres.
- De proposer un accès à la culture et à de nouvelles techniques d'expression.
- D'assurer la sécurité physique et affective des enfants.

Cet espace permet aux exposants d'avoir un temps d'intervention de deux mois afin de faire connaître leur travail, proposer des interventions auprès des enfants et des familles, discuter et échanger autour de cette action et de ce public.

La galerie se situe à l'accueil de loisirs maternel la Rivoline.

Besoins repérés :

Individuation

Sociabilité : accès à la culture

Sociétal

Économique

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

8 projets ont été mis en place :

- 6 projets artistiques et gratuits ont permis à tous les enfants du centre de loisirs de participer aux créations artistiques, soit 45 enfants sur une durée de 5 jours. Donc une moyenne de 90 enfants par an pour 2 projets.

- 2 projets ont été mis en place sous forme de stages payants pour une capacité maximale de 12 enfants. Au total 21 enfants ont pu participer à ces stages.

Décentration

Retour des enfants :

- J'ai fabriqué un avion avec des bouteilles.
- C'est ma Maman et moi.
- J'ai fabriqué une poupée.
- ...

Retour des familles :

- C'est super sympa comme concept.
- Je trouve cela agréable de faire cet atelier avec mon enfant.

Efficienc

Tous les enfants de l'accueil de loisirs participent au projet. L'adaptation des ateliers se fait en fonction de l'âge des enfants. Les ateliers parents / enfants se réalisent le soir durant l'accueil. Un vernissage est proposé à la fin des créations et reste pendant 1 mois dans la galerie.

Les actions culturelles (médiation) mises en place sont : ateliers la Toupie, ateliers Zoé Bonnet «Z'alboum», ateliers collectif 23 «cuisine ta récup» , ateliers Arts «Archi», ateliers Anaïs Tisseau «Souvenir d'été», ateliers Anaïs Coudère « arts Arborigène, ateliers Maia Frey «Les archéologues»,...

Globalement, entre 2 et 3 projets à l'année sont mis en place, chaque enfant participe à ce projet.

Effectivité

Un artiste vient faire un projet avec les enfants : il vient, soit du secteur culturel du Local, soit c'est un intervenant extérieur.

On étudie ses différentes techniques et la manière dont on peut les travailler dans la relation avec les enfants et les familles.

Nous avons décidé de faire exposer l'artiste au moins 2 mois à l'avance afin de sensibiliser les enfants.

3 types d'ateliers :

- Une production collective pour les 3 ans.
- Une production individuelle pour les 4/5 ans.
- Une production parents/enfants.

L'action se termine par un vernissage convivial.

Cohérence

Cette action répond à la mission de sociabilité puisque le public pratique des activités artistiques et culturelles permettant l'enrichissement de l'enfant et de la famille.

Partenaires associés

Interne au Local

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Projet passerelle CLM - CLSH

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Espace Ados / ALSH / ALM

Résumé de l'action :

Préparer au mieux les enfants à leur passage de l'ALM à ALSH.

Pour ce faire, chaque mercredi libéré de l'année scolaire, un groupe d'enfants de la Rivoline (accompagnés de leur animateur) vient passer la journée complète à Cornet.

Ainsi, ils y découvrent les locaux dans lesquels ils vont être bientôt accueillis et les activités que l'on y propose.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Chaque mercredi libéré et durant toute la journée, nous accueillons un groupe d'enfants de l'ALM La Rivoline (avec leur animateur) à l'ALSH Cornet.

Ces enfants sont "greffés" au groupe des 5/6 ans de l'ALSH Cornet et participent aux activités au même titre que les autres.

Des animations sont préparées en amont par les animateurs. Elles sont également adaptées aux besoins des enfants.

Projet pédagogique : ce projet est entièrement intégré au projet pédagogique réalisé par l'équipe d'animation.

Programme d'activité : Il est réalisé en tenant compte des six enfants de l'ALM La Rivoline et ce afin de répondre à leurs besoins.

Autres activités : ces activités sont généralement proposées dans le cadre d'un partenariat (interne/externe).

Le groupe accueille de 6 à 8 enfants selon leur tranche d'âge. Ces échanges-passerelles ont lieu toute l'année lors des jours d'ouverture des Centres de Loisirs.

Décentration

Cette passerelle permet aux enfants comme aux parents de connaître l'ALSH Cornet, de savoir où il se trouve et ce que l'on y fait.

Ainsi, les parents appréhendent mieux le passage de leurs enfants dans la future structure, et les enfants eux, sont enthousiastes quant à retrouver leurs amis déjà présents à Cornet. De plus, les enfants se sentent valorisés rien qu'à l'idée de passer la journée dans leur futur accueil de loisirs.

Ce sont les enfants les plus âgés d'un centre de loisirs, qui une fois par mois (mercredis libérés), viennent dans la structure qui pourra les accueillir l'année d'après. Un animateur accompagne un groupe de 8 enfants pendant une journée ou un après-midi entier autour d'un projet commun avec le groupe qui les accueille.

Efficiency

Pour réaliser au mieux cette passerelle, un animateur de l'ALM La Rivoline (référent pour les enfants) accompagne les enfants durant l'ensemble de la journée.

Cet animateur a, au préalable, préparé des animations en lien avec les animations proposées par les animateurs de l'ALSH Cornet afin de pouvoir répondre aux besoins des enfants de l'ALM La Rivoline.

Ces enfants sont accueillis dans les locaux de l'ALSH Cornet et déjeunent avec l'ensemble des enfants dans la cantine de l'école Coligny/Cornet.

Des réunions ont lieu au préalable entre les équipes des deux centres de loisirs pour établir un projet d'animation. Un animateur de chaque secteur est référent sur ces échanges. Un animateur multimédia est également présent autour de projets touchant au multimédia.

Effectivité

Ce projet passerelle se déroule tous les mercredis libérés de l'année scolaire.

Avant la journée, un temps d'échange sur le sujet des activités à mettre en place durant la journée passerelle est organisé entre animateurs (ALM/ALSH).

A la fin de la journée passerelle, un temps d'échange est mis en place avec les enfants et leur animateur afin de connaître leur ressenti quant à la journée qu'ils viennent de passer.

Ainsi, nous sommes à même de réaliser un bilan très positif de cette action.

Un groupe de 8 enfants se déplace dans le centre de loisirs qui est susceptible de les accueillir l'année suivante. Selon les groupes, l'accueil se fait de 10h à 17h ou de 13h30 à 17h. Le centre de loisirs qui accueille est au complet et le groupe de 8 est accompagné d'un animateur.

Cohérence

Cette action est cohérente avec le projet éducatif car elle permet de pérenniser l'accueil des enfants dans nos structures, de l'ALM La Rivoline jusqu'à l'Espace Ados.

La plupart des enfants qui étaient inscrits au centre de loisirs «la Rivoline» se sont ensuite inscrits à «Cornet». Cette année ce projet est mis en place entre le centre de loisirs «Cornet» et «l'Espace Ados».

Partenaires associés

ALM La Rivoline.

Artistes en résidence au Local.

Pratiques Amateurs.

Mairie (bois de St Pierre, Beauvoir, médiathèque, piscine, patinoire,...)

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Repas familles

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Intergénérationnel

Secteur porteur de l'action :

ALSH / ALM / Espace Ados

Résumé de l'action :

Cette action, issu des accueils de loisirs, s'est diversifiée pour toucher de nombreux secteurs de l'association. Les barbecues « familles » favorisent la rencontre, donc la connaissance de l'autre, et le plaisir d'être ensemble. Les familles passent un moment convivial avec leurs enfants. Elles rencontrent les jeunes de la résidence sociale, les animateurs des accueils de loisirs et tout le personnel participant à ces soirées repas. L'objectif est de créer du lien, des échanges et des rencontres entre les différentes personnes présentes lors du repas.

Besoins repérés :

Individuation : bien - être

Sociabilité : échanges, débats, prise de parole, échanges de savoirs (savoir-faire)

Sociétal : vivre ensemble, apprentissage, normes et rôles sociaux

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Échanges entre les familles du quartier lors des accueils du soir. Nous avons décidé de mettre en place un temps pour favoriser ces échanges.

Efficacité

Décentration

Efficience

Effectivité

Cohérence

Partenaires associés

Action interne au Local

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Dérives et Continents

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Citoyenneté

Secteur porteur de l'action :

Culture

Résumé de l'action :

Donner carte blanche à un artiste avec l'accueil d'autres artistes pour favoriser l'interculturalité.

Besoins repérés :

Sociabilité : accès à la culture échanges, débat, prise de parole. Ce projet répondait parfaitement aux grandes missions menées par le Local (intergé., citoyenné....) actions de médiation, implication des secteurs du Local et d'un large public. Mais l'importance d'une telle action ne peut être portée sans l'aide d'un soutien financier extérieur.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

L'accueil d'artistes étrangers a permis de créer une dynamique interculturelle, de travailler sur l'artistique et d'élargir notre réseau d'intervention notamment en travaillant avec des sections langues étrangères (étudiants en linguistique).

Décentration

Nous constatons que sur une telle action nous incitons à la rencontre avec l'autre. Cette rencontre correspond à des attentes non exprimées de la part des artistes, des publics, des professionnels et à une forte demande des partenaires. On observe une forte implication des uns et des autres et des uns par rapport aux autres sur ce type d'action. Cependant, l'implication financière ne nous permet pas de renouveler chaque année un tel projet.

Efficience

Implication de l'ensemble des équipes des secteurs du Local qui a conduit à une dynamique au sein de la structure sur 4 mois : 5 ateliers, création d'œuvres collectives, création d'un DVD avec la Résidence Sociale.

Effectivité

Rencontre avec “Art en Cambrésis” partenaire du projet. Déplacement et temps de rencontre sur la conception du projet, choix des artistes, recherche de financement, mise en place d’ateliers de médiation, accueil des artistes.

Cohérence

L’action fait fortement échos au projet associatif, et notamment dans le domaine de la diversité culturelle et de la lutte contre la discrimination. Cette action valorise le fait que «nous avons tous une culture et des origines différentes que nous pouvons faire partager» (extrait du projet).

Partenaires associés

Ville de Poitiers, Conseil Régional, Beaux Arts, Collège Henri IV, CEMEA, Centres de Loisirs, Résidence Sociale, Fac de langues, pratiques amateurs du Local, Lycée Réaumur.



Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Galerie - résidences d'artistes

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Citoyenneté

Secteur porteur de l'action :

Culture / Résidence Sociale

Résumé de l'action :

Favoriser la rencontre entre l'artiste et le public, développer des actions de médiation culturelle durant l'accueil de l'artiste.

Besoins repérés :

Sociabilité : accès à la culture : ce lieu central permet au plus grand nombre de découvrir la création artistique et de se l'approprier en participant aux ateliers de médiation. Continuer à développer cette dynamique autour des expositions et développer des actions avec les structures de proximité (musée, beaux Arts...).

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Nous accueillons 4 artistes par an, exposés 2 mois de suite dans l'Espace-Galerie. Notre volonté est de créer une dynamique autour des expositions accueillies en mettant en place des actions de médiation culturelle avec tous types de publics. Les ateliers mis en place ont permis d'accueillir et de sensibiliser, autour d'une pratique artistique, des enfants de centres de loisirs, des jeunes de la Résidence Sociale, des familles, des collégiens et lycéens, voire même des étudiants et des adhérents de l'école des Beaux Arts,...

Décentration

Les actions de médiation entre l'artiste et le public ont donné lieu à des productions collectives présentées au Local mais aussi dans d'autres structures. Une implication importante des participants nous incitent à vouloir développer encore plus ces actions de médiations.

Efficience

Volonté de créer une dynamique autour de l'accueil des artistes plasticiens. Développer le réseau de partenaires, travailler plus en lien avec des partenaires tels que Beaux Arts, musée, écoles de proximité, centres de loisirs, galerie tintamart, secteur ados, Résidence Sociale. Les bénéfices ont été : une meilleure cohérence dans l'action des différents secteurs du Local et une implication de nouveaux publics sur les actions ex : IME, PAQI, ...

Cohérence

Projet qui favorise la rencontre, l'accès à la culture, le besoin d'échanges, le besoin d'appartenance, la mixité sociale et la médiation culturelle.

Partenaires associés

Ville Poitiers, Beaux Arts, collège Henri IV, Lycée Réaumur, Lycée Victor Hugo, ...



Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Passeurs d'images

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Citoyenneté

Secteur porteur de l'action :

Culture

Résumé de l'action :

Projection en plein air l'été de films à destination familiale. Cette action vise la décentralisation de l'action culturelle dans les quartiers avec une politique de gratuité pour les publics.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir, bien-être

Sociabilité : accès à la culture, accès aux loisirs. Même constat que les bistrot de l'été

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Un rendez-vous annuel, selon le temps, en extérieur ou en repli dans la salle de spectacles du Local. Les séances en plein air ont une fréquentation de plus de 100 à 200 personnes (les séances de repli font moins de fréquentation).

Décentration

Le public présent lors de ces soirées, très familial, est constitué d'un public qui, d'une part circule de quartier en quartier, et d'autre part circule de quartier en quartier. C'est une des actions estivales qui incite les habitants à venir dans notre structure.

Partenaires associés

CRPC, maisons de Quartier, Ville, Conseil Régional, Conseil Général.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Bistrots de l'été

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Culture

Résumé de l'action :

Cette action de décentralisation de la diffusion culturelle dans les quartiers implique les différents secteurs de la structure, ainsi que les habitants du quartier.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir

Sociabilité : accès aux loisirs. Ce rendez-vous annuel favorise l'implication des bénévoles, des familles, des ados, de l'intergénérationnel en les mobilisant sur l'organisation de la soirée, du barbecue, de la rencontre avec les artistes et sur le rangement. Le public particulièrement nombreux vient souvent des autres quartiers ce qui permet réellement la circulation des publics.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Un concert par an sur la période estivale qui réunit en moyenne entre 250 et 300 personnes avec une implication des différents secteurs et bénévoles sur l'organisation de la soirée (bar, catering, barbecue...).

Décentration

Une action transversale au sein de l'équipe ce qui permet à chacun de s'investir et d'investir son public. Une action où les bénévoles, impliqués dans l'organisation, trouvent aussi leur place.

Efficience

Le concert des "Bistrots de l'Eté" est un rendez-vous annuel avec un concert en juillet. Cette action regroupe les sept maisons de quartiers où ensemble est décidé la programmation et les ateliers de médiation à mettre en place avec les publics du quartier. Cette action, outre la diffusion, permet l'implication transversale des différents secteurs du Local, et permet une dynamique collective, où publics et familles sont impliqués.

Effectivité

Ce projet réunit les sept maisons de quartier dont l'une est porteuse du projet (MJCAA). Un gros travail sur la sélection des groupes à diffuser est effectué en amont, et sur la mise en place des actions sur l'été en lien avec ce projet. Il est parfois difficile d'impliquer des adhérents dans le travail de préparation en amont.

Cohérence

Favoriser la décentralisation culturelle dans les quartiers avec une programmation de spectacles de qualité et gratuit. Donner envie de voir, d'écouter, de partager et d'être ensemble.

Partenaires associés

Ville de Poitiers, maisons de quartier, Conseil Général et Conseil Régional.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Pratiques amateurs

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Culture

Résumé de l'action :

Le Local propose une trentaine d'activités de loisirs ou d'apprentissage d'une langue, d'une technique. Le Local accueille aussi vingt quatre associations.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir

Sociabilité : accès à la culture. Ce secteur d'activités représente en moyenne cinq cents adhérents, génère des emplois, des activités de loisirs et de bien-être. Il donne lieu à des activités services comme la Fourmilière et apporte une dynamique autour du bar. Des projets entre les activités voient le jour (ex : danse orientale/flamenco).

Économique : générateur d'emplois

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Accueil de 24 associations pratiquant des domaines artistiques divers mais pas concurrents, et 7 activités gérées directement par le Local, ce qui fait un total de 31 activités de pratiques amateurs.

Décentration

Diversité d'activités de loisirs proposées mais une difficulté à maintenir l'équilibre financier de ces activités. Une augmentation des faibles Quotients Familiaux ne permet pas pour certaines activités de trouver un équilibre financier.

Efficience

Les actions interactives ou l'implication des associations accueillies dans le projet de l'association sont plutôt positifs. Cette palette d'activité génère une dynamique au sein de la structure (en moyenne cinq cents adhérents) et favorise des temps de convivialité auprès des familles notamment le mercredi après-midi, jour des enfants, où le bar en plus des services proposés (crêpes, gauffres) propose des animations supplémentaires (jeux, livres,...) qui permettent du lien entre les adhérents. De plus, la Fourmilière permet l'accès de certains enfants à ces pratiques amateurs.

Effectivité

Réunion avec les activités sur certains projets qui favorisent leur implication (fête de quartier, vernissage). Inciter les activités à développer des projets ensemble (projet mélange des genres danse africaine, flamenco et orientale), tenir compte des actions menées par nos partenaires culturels (sortie au Musée avec l'atelier Arts Plastiques). Intervention de metteur en scène en résidence au TAP sur les ateliers théâtre. Faire de la pratique amateur un temps d'épanouissement et de découverte et dépasser le stade de simple consommateur.

Cohérence

Maintenir les pratiques amateurs où l'investissement, les compétences, la qualité de l'enseignement et l'implication permanente des animateurs dans la vie et le fonctionnement de la structure est une volonté forte du Local. Ces pratiques sont un volet important de notre mission pour l'accès à la culture et à l'apprentissage artistique pour le plus grand nombre.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Jeudis du bar

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire

Secteur porteur de l'action :

Culture

Résumé de l'action :

Donner la possibilité à de jeunes groupes de se produire devant un public avec les moyens techniques de sonorisation et d'échanger après leur prestation avec le public présent.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir

Sociabilité : accès à la culture. Poursuivre nos efforts dans le soutien aux jeunes groupes qui leur permet d'accéder à des premières parties de concert ou à la programmation des expressifs.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Programmation d'octobre à mars à raison de deux groupes par mois et une fréquentation en moyenne entre quarante et soixante spectateurs sur les jeudis du bar.

Décentration

La demande est de plus en plus grandissante de jeunes groupes qui sont souvent à la recherche de petits lieux et qui trouvent un soutien logistique et technique professionnel.

Efficience

Cette action a deux objectifs : dynamiser les échanges dans l'espace bar et être un lieu de diffusion pour les jeunes groupes. Les bénéficiaires ne se sont pas fait connaître la première année (faible fréquentation). Puis, le concept étant mieux identifié par le public et par les groupes, les demandes de plus en plus nombreuses nous ont amené à élargir la programmation sur la période d'été et notamment en diffusant des groupes au jardin (même si ce lieu est avant tout un lieu d'appropriation des jeunes et des familles, il devient un lieu de vie).

Effectivité

Méthode de mise en réseaux, d'échanges informels et de communication avec les groupes qui nous interpellent. Cette action fonctionne aussi par le bouche à oreille, et plus récemment sur Facebook (afin de toucher des publics jeunes).

Cohérence

Permettre à de jeunes groupes locaux de se produire et de se faire connaître. Favoriser la diffusion musicale.

Partenaires associés

Ecole de Rock (Conservatoire), groupes locaux, Poitiers Jeunes, ...

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Les dimanches (programmation)

Mission principale :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Culture

Résumé de l'action :

Etablir une programmation axée sur le tout public et plus particulièrement familiale avec une politique tarifaire modique

Besoins repérés :

Individuation : se divertir

Sociabilité : accès à la culture, accès aux loisirs, relancer la programmation des dimanches qui permet au public du secteur famille , de l'épicerie solidaire et des familles en général de se rencontrer dans une ambiance conviviale, chaleureuse mais aussi culturelle.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Programmation d'octobre à mars à raison d'un spectacle par mois l'après-midi avec une fréquentation variable pouvant aller de 50 à 120 personnes par spectacle et un public de Poitiers et hors Poitiers.

Décentration

Les compagnies accueillies trouvent ce temps convivial où la disponibilité de chacun (public et compagnie) facilite l'échange et la rencontre. Début 16h00 avec des spectacles interactifs, suivit d'un temps d'échanges avec les artistes autour d'un goûter.

Efficience

Le résultat des programmations a été quasi immédiat et c'est un besoin attendu par le public famille. Cette action demande la mise à disposition de la responsable du secteur sur le dimanche ainsi que le technicien son et lumière. La fréquentation est régulière et importante. La rencontre artiste/public plutôt très bien perçue.

Effectivité

Mettre en place une programmation sur les dimanches à partir de 16h00 donc après la sieste des plus petits. Choisir des spectacles tout publics et interactifs pour que petits et grands passent un bon moment. Profiter du temps du goûter pour mettre en place un temps d'échange avec les artistes.

Cohérence

Volonté de donner envie aux familles de sortir et surtout de sortir ensemble pour voir un spectacle mais surtout faciliter la rencontre avec l'artiste.

Partenaires associés

Ville de Poitiers, associations accueillies, associations du quartier et pratiques amateurs du Local.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Petit Devant les Grands Derrière

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Culture / ALM / ALSH

Résumé de l'action :

Programmation de spectacles jeunes publics dans les quartiers (pas de diffusion au Centre Ville).

Besoins repérés :

Sociabilité : accès à la culture, accès aux loisirs. Plusieurs éléments ont remis en question la place du Local dans ce dispositif : les spectacles ne correspondent pas à nos publics, il n'y a pas de programmation cinéma au Local, notre salle de spectacles n'est pas utilisée par les spectacles programmés, il existe une grande difficulté d'assurer le transport des enfants sur les lieux de diffusion.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Face à la programmation souvent inadaptée à nos publics, et face aux difficultés de mobilité pour accéder aux lieux de diffusions, le Local n'a que très peu participé à cette action.

Décentration

Efficience

Effectivité

Cohérence

Partenaires associés

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Chantier-loisirs Ados

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Economique

Secteur porteur de l'action :

Espace Ados / Résidence Sociale

Résumé de l'action :

Les chantiers loisirs sont des moments où les jeunes concilient le moment de travail et le moment de loisir. Par le service qu'il rend, le jeune reçoit en contre partie une somme d'argent qui lui est versée sous forme d'un capital loisirs lui permettant par la suite de pratiquer à une activité.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir, s'épanouir

Sociabilité : reconnaissance

Sociétal : Vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux

Économique : emploi, insertion

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Le nombre de jeunes qui participe à un chantier loisirs dépend de celui-ci. "ça Roule dans le parc" accueille une vingtaine de jeunes au mois de juillet. Concernant les autres chantiers loisirs : entre 4 et 10 jeunes.

Décentration

Les jeunes viennent aux chantiers loisirs pour accumuler du capital loisirs qu'ils réutiliseront sur des activités. Le nombre de jeunes visés dépend du chantier loisirs proposé.

Efficience

Pour certains chantiers, des animateurs sont recrutés (ça roule dans le parc). Du matériel est fournit soit par le Local soit par la Mairie de Poitiers.

Partenaires associés :

Ville de Poitiers, maisons de quartier

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Activités vacances ados

Mission principale :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Espace Ados

Résumé de l'action :

L'accueil Ados est ouvert tous les jours pendant les vacances du lundi au vendredi. L'accès se fait sur inscription aux activités proposées. L'Espace ados est ouvert de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Des activités sont aussi proposées en soirée jusqu'à 22h30. Cet espace est encadré par deux animateurs diplômés. Les jeunes y trouvent différentes formes de loisirs : sorties Lasergame, accrobranches, cinéma, bowling, patinoire,... Des projets culturels sont aussi proposés (atelier Graff, atelier photo, enregistrement d'un CD, court métrage,...). Un accès à l'Espace multimédia est aussi possible avec un animateur qualifié.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir, bien-être

Sociabilité : accès aux loisirs

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

L'Espace ados a su diversifier et proposer ses activités tout en répondant aux besoins des jeunes. Le nombre de jeunes a augmenté de manière progressive depuis quelques années. Le nombre de jeunes accueillis oscille entre 10 et 24 selon les activités proposées. Sur 110 jours d'animation, il y a en moyenne plus de 800 journées-enfants.

Décentration

Les jeunes viennent pour : les activités proposées qui leurs sont adaptées et qui leurs plaisent. L'ouverture de l'Espace ados correspond au temps disponible des loisirs des jeunes, les animateurs apportent une bonne entente au sein du groupe. Il s'agit de favoriser la rencontre d'autres adolescents, de découvrir des loisirs qu'ils ne font pas habituellement. Le tarif dépend des activités proposées, il varie de 3 euros à 10 euros, certaines activités sont parfois gratuites, ce qui amène les familles à inscrire plus facilement leurs enfants. Selon les activités proposées, le nombre de jeunes varie.

Efficience

Le fait d'avoir une salle disponible ainsi qu'un matériel à disposition très diversifié permet aux jeunes de venir et de découvrir de multiples activités (peinture avec des intervenants, atelier informatique avec l'animateur multimédia, sortie à la médiathèque, mini bus à disposition, gymnase, salle de danse,...). Un animateur permanent, un BPJEPS ou un service civique sont présents sur ces temps d'animation. Pour certaines sorties une participation des jeunes est demandée (de 3 à 5 euros en moyenne).

Effectivité

Un programme d'activités est proposé au préalable, les jeunes viennent s'inscrire à l'accueil sur les activités proposées.

Cohérence

C'est principalement sur les sorties et les soirées à thème que les jauges d'inscription sont atteintes.

Partenaires associés

Des intervenants extérieurs (Atelier Graff, artistes peintres, Droits de l'enfant, intervenants jeux de société, intervenants engagés dans le milieu associatif, sportif...), des collègues de la MCL Le Local (Sébastien Benoist le régisseur, service technique avec François et Laurent, Thierry du secteur multimédia,...), des autres centres de loisirs (La Rivoline, Cornet, La MJC Aliénor et toutes les autres maisons de quartier,...) et des prestataires de service (patinoire, bowling,...).

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Espace ados

Mission principale :

Sociabilité

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Espace Ados

Résumé de l'action :

L'accueil Ados est ouvert tous les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires et le soir de 16h00 à 18h30. Il est libre d'accès. Cet espace est encadré par deux animateurs diplômés. Les jeunes y trouvent différentes formes de loisirs : table de ping-pong, jeux de société, activités manuelles et culturelles, baby-foot, magazines,...Un accès à l'Espace multimedia est aussi possible avec un animateur qualifié.

Besoins repérés :

Individuation : garderie se divertir

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

L'Espace ados a su diversifier et proposer ses activités tout en répondant aux besoins des jeunes. Sur 110 jours d'animation, l'Espace ados a accueilli plus de 800 journées-enfant. Les jeunes viennent et reviennent à l'Espace ados régulièrement, certains même faisant l'activité théâtre à la MCL Le Local viennent avant ou après leur activité. Ce qui explique la variation au niveau de l'affluence.

Décentration

Les jeunes viennent pour : les activités proposées qui sont adaptées et plaisent aux jeunes, l'ouverture de l'Espace ados correspond au temps disponible des loisirs des jeunes, rencontrer d'autres adolescents, c'est un lieu de transition (temps de latence pour certains jeunes) pour les jeunes qui ont une autre activité extérieure à l'Espace ados, découvrir des loisirs qu'ils ne font pas habituellement. Un animateur, un BPJEPS ou un service civique sont présents sur cet espace pour accueillir jusqu'à 24 jeunes.

Efficience

Un animateur permanent, un BPJEPS ou un service civique et un autre animateur. Le matériel étant déjà à disposition (jeux : donnés par la ludothèque des Couronneries, babyfoot...), la plupart des sorties culturelles sont gratuites. Il y a peu de dépenses pour les activités.

Effectivité

Les jeunes sont accueillis à partir de 13h30 par un animateurs, un BPJEPS ou un service civique et un animateur multimédia dans un espace, jusqu'à 17h. Du matériel, des jeux, un coin convivial et un coin cuisine sont à disposition.

Cohérence

Du fait de la tranche d'âge des jeunes, il est logique que les familles soient moins impliquées car les adolescents sont autonomes dans leurs temps de loisirs. Les animateurs sont à l'écoute des envies et des besoins des jeunes, les adolescents sont acteurs et auteurs dans la préparation des activités. Cet espace accueille des jeunes qui n'ont pas forcément d'activités extra-scolaires ; cela favorise leur épanouissement lors des mercredis après-midi, de se créer un réseau extra-scolaire. Cet accueil fonctionne dans la mesure où plus de la moitié des jeunes accueillis viennent tous les mercredis.

Partenaires associés

Des intervenants extérieurs (Atelier Graff, artistes peintres, Droits de l'enfant, intervenants jeux de société, intervenants engagés dans le milieu associatif, sportif...), des collègues de la MCL Le Local (Sébastien Benoist le régisseur, service technique avec François et Laurent, Thierry du secteur multimédia,...), la ludothèque des Couronneries et d'autres centres de loisirs.

5.3 - La citoyenneté

La citoyenneté est le fait pour une personne, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu comme membre d'une cité (aujourd'hui d'un État) nourrissant un projet commun auquel ils souhaitent prendre une part active. La citoyenneté comporte des droits civils et politiques et des devoirs civiques définissant le rôle du citoyen dans la cité et face aux institutions. Au sens juridique, c'est un principe de légitimité : Un citoyen est un sujet de droit.

La citoyenneté est aussi une composante du lien social. C'est, en particulier, l'égalité de droits, associée à la citoyenneté qui fonde le lien social dans la société démocratique moderne. Les citoyens d'une même nation forment une communauté politique.



« Le citoyen est un être éminemment politique (la cité) qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse. » (Jean Jacques Rousseau).

Outre un statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs. On peut en évoquer au moins trois, traditionnellement attachées à la citoyenneté :

- La civilité : il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex : politesse), mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public (ex : transports publics). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

- Le civisme : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

- La solidarité : elle est importante, en effet, dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun. Elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe républicain de fraternité. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques (ex : impôt redistributif) est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens en ne la limitant pas à l'exercice du droit de vote.

tous différents
tous égaux

La citoyenneté appliquée au Local

- Développement Social Local
- Interculturalité
- Mixité, lutte contre les discriminations
- Accès aux droits

L'association doit être un lieu de vie favorisant l'apprentissage et la pratique de citoyenneté par :

- L'expression individuelle ou collective.
- La participation du plus grand nombre à chaque niveau décisionnel.
- Le respect mutuel.
- La prise de responsabilité à chaque niveau.
- L'aide et le soutien aux projets individuels ou collectifs.

La citoyenneté acquise en droit, n'existe réellement que dans une pratique permanente donnant à chacun, la possibilité réelle d'adhérer et de participer à la vie de la cité sous quelque forme que cela soit. C'est la possibilité de l'exercice des droits et des devoirs de chaque individu, dans le respect des règles définies par l'ensemble, qui permettra de vivre au quotidien cette citoyenneté.

La participation des usagers ou adhérents peut avoir des formes multiples (participation à une activité, à une commission, à un spectacle, au Conseil d'Administration, au Bureau) où chacun en fonction de ses possibilités, ses envies ou ses disponibilités, pourra s'investir en ayant le souci de participer à un projet commun. Mais la notion de participation doit être élargie de manière plus globale à la possibilité donnée à tous de s'investir dans la vie sociale.

C'est l'organisation de l'ensemble des activités, des instances associatives, des instances partenariales et l'attitude de chaque individu dans le cadre des règles de fonctionnement définies qui concourront à la mise en œuvre de cet objectif.

L'accès à la citoyenneté repose sur des valeurs :

Nous sommes porteurs de valeurs, de principes d'action, qui défendent les principes humanistes des droits de l'Homme, de la dignité de la personne, et des valeurs de l'Éducation populaire.

Pour modifier les représentations sociales individuelles ou collectives des publics, et leur permettre d'avoir leur juste place au sein de la société, il s'agit de permettre à un sujet d'être acteur de son vécu dans son environnement social et d'élargir son potentiel d'action. Cette mise en action se fait dans la relation et l'action avec les autres, et par la connaissance de ses droits et devoirs.

Les actions de solidarité du Local permettent la mise en œuvre de l'émancipation individuelle et collective qui mène à une pleine citoyenneté.

Mixité, Lutte contre les discriminations :

Cette conception de la citoyenneté sous-tend des échanges où chacun a sa place, avec ses différences. De fait la mixité des publics accueillis au Local favorise l'accueil des publics différents (ex : sourds en CLSH, formations des personnels à la LSF, pratiques amateurs pour les publics handicapés Astuces et Musiques adaptées, PEM, PAQI,...). De ces rencontres et de ces mixités, il devient possible d'appréhender l'autre dans son altérité. Or, apprendre à connaître l'autre à travers ses différences permet la lutte contre les discriminations.

Interculturalité :

A l'heure où la mondialisation se généralise, les frontières géographiques deviennent quasiment virtuelles. Mais une autre frontière persiste, plus subtile et plus fondamentale, parfois ignorée ou négligée : celle de la diversité culturelle. Le Local, dans son projet, a décidé de la prendre en compte. Pourquoi ? car lorsqu'elle est mal gérée, les tensions et frustrations qu'elle suscite peuvent conduire à l'intolérance, au repli identitaire ou communautaire, au racisme, ou plus généralement à « l'ethnocentrisme ».

Le projet du Local propose d'appréhender ces différences comme une source de richesse humaine, une nouvelle approche des réalités du monde.

Accès aux droits (droit commun) :

Le droit à la différence permet un accès au droit pour tous,

Pour cela, deux étapes sont nécessaires, une première étape consiste à informer et à faire vivre, la seconde consiste à favoriser l'implication citoyenne :

1re étape

- Accès à l'information, (accueillir, écouter, informer, répondre)
- Accès aux loisirs,
- Accès aux services,
- Accès à la culture,
- Accès à la santé,
- Accès au logement.

2^{nde} étape

- Implication,
- Bénévolat, (action locale)
- Citoyenneté,

Appréhender, connaître, apprendre, et s'autoriser à aller vers (toutes les activités de la cité : ex : vacances, culture, loisirs, accès aux listes électorales, droit au débat et à l'expression,)

Citoyenneté = être reconnu dans la cité. Légitimité par la reconnaissance de ses droits -> médiation interinstitutionnelle.

Par exemple, nous sommes soucieux de prendre en compte les réalités sociologiques, et les caractéristiques financières des habitants du quartier : la politique tarifaire adaptée (QF) est l'un de ces principes.

Les actions réalisées au cours de la période

Vous pouvez trouver le détail de l'ensemble des fiches action en annexe de ce document contrat de projet.

- Commission Petite Enfance
- Accompagnement social lié au logement
- Conseil de Famille (ALM/ALSH/Espace Ados)
- Ateliers Socio-esthétique
- Aide au Départ en Vacances, Dispositif «Vacances Ouvertes»
- Forums Débats
- Autrement 'DIFF
- Avant Scène
- Comité de Résidents
- Paroles à voir
- Bar ados
- Echanges Européens
- Conseil de Vie Sociale

Bilan

Points forts :

Notre capacité à créer des actions de mixité sociale et de lutte contre les discriminations, et à réaliser de la médiation interinstitutionnelle.

Ex :

Accueil des handicapés et enfants différents en milieu ordinaire

Accueil à l'épicerie solidaire

Points faibles :

Peu d'accompagnement de projet en direction de la jeunesse, et difficulté à faire passer l'idée de la citoyenneté auprès des jeunes et des adolescents.

Objectifs opérationnels à mettre en œuvre : Décliner en transversalité les projets orientés d'éducation à la citoyenneté.

Données quantitatives diachroniques :

Nombre de participants à chaque action, de 2006 à 2010 :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
Echange inter-centres de loisirs	ALSH	ALM	Espace Ados	Citoyenneté			12	6	24
Forums débats	CSulture			Citoyenneté					
Autrement'Diff	Espace Ados	Culture		Citoyenneté					150
Bar ados	Espace Ados			Citoyenneté				7	6
Séjours et Vacances	Familles - Intergé			Citoyenneté					
Echanges européens	Europe			Citoyenneté	18	18	18	18	18
Départ vacances autonomes des familles	Familles - Intergé			Citoyenneté	29	17	32		38
Départ en vacances collectif des familles	Familles - Intergé			Citoyenneté		24	30	30	
Sorties familiales	Familles - Intergé			Citoyenneté	64	59	35	28	53
Avant scène	Résidence Sociale			Citoyenneté		10	10	10	10
Aide au départ en vacances, dispositif «Vacances ouvertes»	Résidence Sociale			Citoyenneté	13	7	7	14	5
Atelier socio esthétique	Résidence Sociale			Citoyenneté	10				
Comité de résidents	Résidence Sociale			Citoyenneté	10	10	10	10	10
Paroles à voir	Résidence Sociale			Citoyenneté			30		
Conseil de Vie Sociale	Résidence Sociale			Citoyenneté			10	10	10
Accueil de Groupe Multimédia	Multimédia			Citoyenneté			30	30	30
Projet d'éducation au multimédia (PEM)	Multimedia - FJT			Citoyenneté			25	25	25

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Echange inter-centres de loisirs

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

ALSH / ALM / Espace Ados

Résumé de l'action :

Lors des petites vacances, des grandes vacances, ou des mercredis, des échanges avec les Centres de Loisirs alentours sont mis en place. Ces échanges concernent de petits groupes, sur tous les centres de loisirs.

Besoins repérés :

Sociabilité : échanges, débat, prise de parole

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Une dizaine d'échanges de ce type sont mis en place tout au long de l'année.

Décentration

Outre la rencontre et la connaissance d'autres personnes extérieures, ces échanges permettent aussi aux enfants de découvrir d'autres quartiers.

Partenaires associés

Centres de Loisirs alentours (Beaulieu, Cap Sud, 3 cités, etc...)

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Forums débats

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

culture

Résumé de l'action :

Temps de rencontres et d'échanges avec des professionnels à partir d'une thématique (débats sociétaux)

Besoins repérés :

Sociabilité : échanges, débat, prise de parole

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Trois temps de rencontre par an. Une fréquentation massive du public sur certains thèmes proposés (CMU, erreur judiciaire, prostitution,...) avec des intervenants confirmés (avocats, journalistes, responsable de structures...) qui à certains forums ont répondu ou réglé des problèmes durant le temps d'échange avec le public.

Décentration

Ces forums débat ne sont pas seulement un échange sur un thème mais une volonté de donner à ces moments une réponse ou une solution ou une écoute collective ou individuelle au public présent.

Efficience

Travail en partenariat avec l'association le CRI et la Ligue des Droits de l'Homme. Mise en commun des listings. Elargissement des réseaux, recherche d'intervenants, partenariat avec la magazine Marianne. Les forums ont donné lieu à la rédaction des «Cahiers du Forum» et à une visibilité des professionnels invités.

Effectivité

Réunion de travail mensuelle, définition des tâches de chacun (communication, accueil des invités, préparation du catering...)

Cohérence

Les débats permettent de comprendre notre société et les problèmes qui en découlent et de permettre à chacun de trouver une réponse ou une solution aux barrières ou aux incompréhensions de cette société.

Partenaires associés

Ville de Poitiers, association le CRI, Ligue des Droits de l'Homme, Musée Sainte Croix

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Autrement'Diff

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Espace Ados / Culture

Résumé de l'action :

«Autrement Diff'» est un lieu de diffusion cinématographique au sein de la MCL Le Local. Il propose des films, des documentaires dits «alternatifs». Les séances sont suivies d'un débat animé par un intervenant.

Besoins repérés :

Sociabilité : accès à la culture.

Sociétal : Education, engagement individuel et collectif. Vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux
Connaissance droits, exercices devoirs, discrimination.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

«Autrement Diff'» propose des diffusions différentes des autres cinémas permettant à chacun de débattre sur des sujets d'actualité. Les séances sont gratuites. Grâce à des sujets "vrais", "réels", chacun se retrouve dans ce qui est proposé. Ces séances accueillent en moyenne une cinquantaine de personnes.

Décentration

Ces séances sont gratuites et se font une fois par mois à la MCL Le Local dans la salle de spectacles qui peut accueillir jusqu'à 180 personnes. L'outil traite de sujets d'actualité qui, pour la plupart du temps, touchent les personnes présentes.

Efficience

Un animateur est présent pour animer le débat qui suit le film, un technicien est là pour veiller au bon déroulement du film et un animateur multimédia se charge de la communication. Il est nécessaire pour certains films ou documentaires de payer des droits de diffusion.

Effectivité

Plusieurs commissions (communication, recherche de films et d'intervenants, technique,...) sont mises en place pour l'organisation de ces soirées. Elles se préparent quelques mois avant. Une recherche de bénévoles est mise en place, mais peu viennent s'y greffer. Thierry, l'animateur multimédia s'occupe de la communication (Affiche Hebdo, presse, affiches,...), une communication particulière est aussi faite par le réseau Facebook.

Cohérence

“Autrement Diff” amène un public divers, intéressé et prêt à débattre. Ils n'amènent pas spécialement un public à convaincre. Il est important d'avoir des diffusions qui permettent un échange, un débat. Ce lieu existe depuis près d'un an, il reste une certaine position, notoriété à mettre en place, c'est à dire que les personnes, les associations culturelles reconnaissent ce lieu comme tel.

Partenaires associés

Les différents intervenants des diffusions, les associations culturelles de Poitiers,...

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Bar Ados

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Espace Ados

Résumé de l'action :

Le Bar Ados est la création d'une Junior association permettant à des jeunes de se retrouver dans un lieu pour les jeunes. Ce lieu permet aux jeunes de la Ville de Poitiers de se retrouver autour d'un pot sans alcool.

Besoins repérés :

Sociabilité : échanges, débat, prise de parole.

Sociétal : Vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux. Connaissance droits, exercices devoirs, discrimination.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Les jeunes se retrouvent dans un endroit qui leur est consacré, un endroit interdit aux majeurs, où ils peuvent discuter, lire, boire un verre, écouter de la musique, un endroit à l'abri et accessible aux jeunes de Poitiers. Le groupe de jeunes impliqué se responsabilise sur l'ensemble des tâches de cette Junior association.

Décentration

Les jeunes au lieu de se retrouver aux Cordeliers lorsqu'il pleut, viennent au Bar Ados. Ils peuvent acheter des boissons et des friandises peu chères. Certains jeunes voulaient créer un projet pour les jeunes.

Efficience

Un animateur est là pour les accompagner dans leur projet d'association Junior. Un lieu leur est consacré : L'Espace Ados, ainsi qu'un créneau horaire le mercredi après-midi. Un vrai bar a été construit et des placards sont à leur disposition.

Effectivité

Un créneau de 13h30 à 17h30 le mercredi est consacré au Bar Ados. Des jeunes adhérents à la Junior association s'occupent de l'achat des boissons, de la tenue de caisse et de la vente des boissons et des friandises. Un animateur est là pour les accompagner dans leur démarche.

Cohérence

Très peu de jeunes viennent au Bar Ados. La plupart des jeunes ne connaissent pas la structure Le Local ou ne savent pas qu'est une maison de quartier. Néanmoins, les jeunes futurs adhérents de l'association Junior se sont liés avec les jeunes de l'Espace Ados permettant ainsi de customiser l'Espace Ados, de construire un vrai bar en bois et de se rencontrer.

Partenaires associés

La Ville de Poitiers, Le Conseil Communal des Jeunes,...

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Echanges européens

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Europe

Résumé de l'action :

Permettre à des jeunes de vivre une expérience de mobilité avec d'autres jeunes de pays européens et ainsi pouvoir échanger sur des thèmes communs en respectant la culture de chacun. A travers ces expériences, changer son regard sur le monde et sur son quotidien.

Besoins repérés :

Sociétal : Education, engagement individuel et collectif. Vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux. Connaissance des droits, exercices des devoirs, discrimination. Intermédiation institutionnelle

Évaluation de l'action

3 échanges ont eu lieu entre 2006 et 2011 sur le thème de l'environnement. Un en Suède sur le thème de l'eau, un en Estonie sur le thème de la forêt et un accueil à Poitiers avec une création sur le Land Art.

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

18 jeunes ont participé à ces actions dont 9 du Local.

Décentration

Une expérience de mobilité ou la découverte d'autres jeunes d'autres pays enrichit son propre parcours.

Efficience

Les jeunes sont accompagnés par un animateur-éducateur du FJT dans toutes les phases du projet permettant un accompagnement des jeunes. L'expérience vécue en commun est ensuite support du travail d'accompagnement des jeunes.

Effectivité

Les groupes, accompagnés d'un professionnel de chaque structure, étaient composés pour moitié de jeunes du Local, et pour l'autre, de jeunes du BDJ, permettant ainsi un brassage social. Les coûts de ce type de projet sont pris en charge par la Communauté Européenne. Cette action, permet au delà d'une expérience enrichissante des jeunes, de mieux les accompagner dans leur parcours, par une meilleure connaissance mutuelle.

Cohérence

Notre accompagnement tente de répondre au mieux aux besoins des jeunes: accès à l'emploi, difficultés de mobilité, problèmes de santé, méconnaissance des droits communs et de leurs obligations, difficultés financières, accès à la culture, accès à l'autonomie, ... Ce type de projet rentre dans ce cadre.

Partenaires associés

Bureau des jeunes de la ville de Poitiers, Programme Européen Jeunesse en Action, partenaires étrangers.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Départ vacances autonomes des familles

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Familles - Intergé

Résumé de l'action :

Départ en vacances en autonomie, pour des familles ayant peu de moyens financiers et n'étant jamais parties en vacances, ou pas depuis 3 ans (aide collective à la construction du projet et soutien financier). Cette action est proposée à 12 familles afin de bâtir et de réaliser leur propre projet de vacances, au travers une démarche collective (travail en groupe et suivi individuel).

Besoins repérés :

Individuation : se divertir, autonomie.

Sociabilité : accès aux loisirs.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

L'action est proposée à 12 familles par an. Elles partent une semaine chacune lors de l'été (en montagne, à la mer, etc...).

Le temps collectif de préparation, en lien avec les professionnels, est déterminant pour la réussite des vacances.

Le passage du CTL au CEJ décroît le financement de l'action et ne le rend plus pérenne (actions non-éligible au CEJ).

Décentration

Les temps collectifs de préparations et les départs autonomes en vacances renforcent les liens intra familiaux. Ils permettent aussi l'accès à des vacances-loisirs auxquels ces familles ne pensaient pas avoir accès. Le travail de préparation, la gestion financière nécessaire, et le temps de vacances bien vécu par les parents et les enfants, renforcent l'estime de soi de la famille et les relations parents-enfants. Elles permettent d'accroître leurs capacités à envisager l'avenir.

Efficience

Les temps d'accompagnement individuel et collectifs sont indispensables au suivi de la construction du projet de la famille.

Le référent Famille, en lien transversal avec les autres secteurs, a une fonction de médiation entre les familles et les actions familles.

Effectivité

Les nombreuses réunions entre professionnels, permettent la cohérence de la méthode, les modifications du projet, et un travail d'évaluation pointu.

Cohérence

La cohérence du projet impacte sur les familles participantes, sur la dynamique des publics dans le quartier, sur le travail de partenariat, sur le travail de chaque professionnel, et au niveau institutionnel.

Partenaires associés

M3Q, assistantes sociales du CCAS, assistantes sociales de la MDS, Caf (Vacaf), Solidarité Laïque (MGEN), Crédit Mutuel (épargne).

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Départ en vacances collectif des familles

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Familles - Intergé

Résumé de l'action :

Départ en vacances collectives de familles sur une semaine. La préparation en amont du séjour s'effectue avec les familles concernées.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Un départ tous les 2 ans, pour 6 à 10 familles.

Mise en place de QF.

Le passage du CTL au CEJ décroît le financement de l'action et ne le rend plus pérenne (actions non-éligible au CEJ).

Décentration

Ces départs permettent l'accès à des séjours difficilement accessibles aux familles concernées. La construction collective du séjour, et la participation active des familles lors du séjour retissent des liens au sein du groupe, et consolident les liens intra-familiaux.

Efficience

Le référent famille, en lien transversal avec les autres secteurs, a une fonction de médiation entre les familles et les actions familles.

Partenaires associés

M3Q, assistantes sociales du CCAS et de la MDS, Centres de Loisirs, Epicerie Solidaire.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Sorties familiales

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Familles - Intergé

Résumé de l'action :

Sorties en famille à la journée ou sur un week-end, proposées par Le Local en partenariat avec la M3Q.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir.

Sociabilité : accès aux loisirs.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

De 3 à 6 sorties par an, en minibus ou en grand bus, sur des sorties conviviales, sportives ou culturelles.

Mise en place de QF.

Le passage du CTL au CEJ décroît le financement de l'action et ne le rend plus pérenne (actions non-éligible au CEJ).

Décentration

Ces sorties permettent l'accès à des activités, des sorties ou des animations auxquelles n'accèderaient pas les familles seules.

Efficience

Le référent famille, en lien transversal avec les autres secteurs, a une fonction de médiation entre les familles et les actions familles.

Partenaires associés

M3Q, assistantes sociales du CCAS et de la MDS, Centres de Loisirs, Epicerie Solidaire.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Avant - scène

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

C'est un espace d'expression et de citoyenneté, permettant l'accueil de 6 expositions traitant de sujet d'actualité ou de faits de société. L'espace avant-scène vise à favoriser la mixité sociale à travers des pratiques culturelles.

Besoins repérés :

Individuation : cette action est à poursuivre.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

L'espace avant-scène permet à une moyenne de 10 résidents par trimestre de s'investir dans la vie associative du Local. Ce groupe participe à la réalisation de la mise en place des expositions, ainsi qu'à la réalisation des vernissages.

Décentration

L'espace avant-scène est un lieu permettant une expression citoyenne et participative à partir de sujets d'actualité. L'espace avant-scène accueille 1 exposition par trimestre.

Efficience

Cette action ne bénéficie pas de financement extérieur et fonctionne avec des fonds propres de l'association. L'association prend en charge les coûts de frais d'installation des manifestations ainsi que le vernissage. Cette action permet la mobilisation à chaque évènement de 10 résidents pour 4 expositions annuelles.

Effectivité

Les demandes peuvent être individuelles ou provenant de collectifs d'associations. La personne en charge de coordonner l'espace avant-scène soumet à l'ensemble de l'équipe d'animation les propositions d'expositions ou les demandes individuelles (accompagnement de projets individuels).

Cohérence

L'avant-scène est un outil d'expression et de messages citoyens en cohérence avec les valeurs du Centre Social.

Partenaires associés

Les associations.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Aide au départ en vacances, dispositif «Vacances ouvertes»

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Economique

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

L'association «Vacances Ouvertes» permet l'accès aux vacances à ceux qui en sont exclus et qui ont besoin de financements mais aussi d'accompagnement pour construire un projet. Ce dispositif est un outil original pour améliorer l'accès à la mobilité et à l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans. L'association «Vacances Ouvertes» met à disposition des Missions Locales et Foyers de Jeunes Travailleurs (seuls sont concernés les FJT des régions Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes et Auvergne) le dispositif «Parcours Vacances».

Objectifs:

La préparation d'un projet de départ en vacances autonomes offre un outil d'intervention original et efficace, permettant de renouveler le travail quotidien autour de l'accès à l'autonomie, par la mobilisation d'un certain nombre de ressources telles que l'anticipation, l'organisation, la mobilité, la sociabilité, etc.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir, autonomie.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Depuis 2006, 46 jeunes ont bénéficié d'une bourse de 180 € dans le cadre du dispositif «Parcours Vacances», soit 13 en 2006, 7 en 2007, 7 en 2008, 14 en 2009, et 5 en 2010. Ce dispositif a permis à bon nombre d'entre eux de se remobiliser sur un projet professionnel ou de formation.

Décentration

Le dispositif «Parcours Vacances» permet aux jeunes engagés dans un parcours d'insertion d'élaborer et de concrétiser un projet de vacances autonomes (sans accompagnateur).

Il permet également d'inscrire les jeunes dans une démarche de projet, de favoriser l'acquisition de savoir-faire et compétences transposables dans la vie quotidienne et dans la recherche d'emploi : organisation, anticipation, construction et gestion d'un budget...

Efficiences

3 salariés de l'équipe sont mobilisés sur cette action. L'accompagnement de chaque jeune peut varier de 2 à 5 rencontres pour que le montage du projet aboutisse. L'accompagnement du jeune et la saisie en ligne du dossier se fait par la même personne. Nous considérons le temps passé avec chaque jeune comme faisant partie intégrante de notre accompagnement, puisque les bénéfices acquis à l'aide de ce support nous permettent de continuer à travailler avec ces jeunes, l'accès à l'autonomie, la mobilité..., dans le cadre de leur parcours d'insertion.

Effectivité

L'équipe FJT informe les jeunes de ce dispositif et cible ceux correspondant plus particulièrement aux critères de l'action. Ensuite nous accompagnons chaque jeune dans le montage et la concrétisation de son projet (recherche d'hébergement, budgétisation...). Nous nous assurons que le jeune parte dans les meilleures conditions possibles, puis après validation du projet par l'équipe, nous saisissons en ligne le dossier (qui est alors envoyé à "Vacances Ouvertes"), et attribuons la bourse.

Cohérence

Les compétences acquises ou renforcées lors du montage de ce projet ont vocation à être réutilisées dans la suite du parcours du jeune, C'est cette notion de transférabilité des démarches accomplies qui a retenu notre intérêt au travers de ce dispositif.

Partenaires associés

"Vacances Ouvertes".

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Atelier socio esthétique

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Economique

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

L'action «recherche d'emploi/image de soi», est une action d'éducation et de promotion de la santé en direction d'un public 16-30 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle a pour objectifs de valoriser l'apparence des jeunes à travers un travail de « relooking » dans le cadre de leurs démarches de recherche d'emploi; de donner la possibilité à chacun d'utiliser les « ateliers Recherche d'Emploi et image de soi » comme moyen de développement personnel; de sensibiliser les jeunes sur différents thèmes relatifs à la santé et à la vie quotidienne (sexualité, tabac, produits licites et illicites, le sommeil, le stress, esthétique, hygiène alimentaire) en lien avec les soins de la peau.

Besoins repérés :

Individuation : Cette action est à maintenir car elle correspond à nos missions d'éducation populaire, sous conditions de moyens financiers et humains suffisants.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Les ateliers socio-esthétiques ont concerné 32 jeunes dont 16 jeunes déjà inscrits sur le programme « CIVIS » soit 50% de l'effectif prévu dans la convention.

A savoir : 16 en recherche d'emploi (CIVIS), 3 en situation d'emplois aidés, 2 bénéficiaires du RMI, 3 bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés, 5 stagiaires de la formation professionnelle, 2 en apprentissage , 1 en demande d'asile.

Décentration

Les participants ont dans l'ensemble apprécié ce support comme un moyen de reprendre confiance en eux, d'avoir une meilleure estime d'eux, et d'évoquer pour certains, les difficultés rencontrées dans leur démarche d'insertion.

Les personnes interrogées lors de l'étude sociologique réalisée au cours de l'action ont révélé être dans l'ensemble satisfaits des ateliers et considèrent ce support non comme « la » solution unique à la résolution des problématiques de revalorisation et de réinsertion, mais plutôt comme un outil comme un autre, d'amélioration de la situation vécue de façon globale.

Efficienc

Cette action demande un travail de coordination important pour la bonne réalisation du projet et nécessite une mobilisation importante du salarié, qui n'est pas pris en compte dans le cadre des subventions obtenues.

Effectivité

Les ateliers sont élaborés de manière à mettre en avant l'aspect hygiène du corps et image de soi, notamment lors des entretiens d'embauche que peuvent effectuer les jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Les participants proposent à chaque fin de séance, les thèmes à aborder pour la suivante ; les thèmes abordés sont : l'estime de soi, l'image de soi, l'hygiène de vie et du corps, le look vestimentaire en lien avec le maquillage, les soins du visage et des mains, etc...

Des fiches d'évaluation ont été remis à chaque participant en fin de séance afin de recueillir leurs impressions et leurs remarques sur le contenu et la forme des ateliers socio-esthétiques. Les ateliers se déroulent deux fois par mois pendant deux heures et concernent 10 personnes maximum par atelier.

Les participants proviennent des structures partenaires tels que La Mission Locale d'Insertion du Poitou, le Collectif Poitevin pour le Logement, le C.H.R.S. Carrefour, le Relais G.Charbonnier, le Foyer de Jeunes Travailleurs du Local.

Les ateliers se déroulent à raison de deux fois par mois en journée et en soirée, afin d'inclure des personnes en situation d'emploi et d'autres en recherche d'emploi, ce qui favorise la mixité des catégories socioprofessionnelles. Ils sont composés en majorité de jeunes femmes puisque sur les 15 participants, seulement 3 jeunes hommes y participent.

Cohérence

Points positifs :

- Bons échanges sur les différents thèmes abordés lors des séances des soins esthétiques; les participants ont dans l'ensemble bien participé et adhéré aux ateliers. De plus, le groupe échange sur les différents thèmes abordés et pour certains, le toucher et notamment le modelage du visage furent une révélation quant au bien-être que cela a pu leur procurer.

- Bon accueil et respect des personnes entre elles.

- Globalement, les participants se réinscrivent pour l'atelier suivant et quittent celui-ci avec le sourire en se fixant un objectif pour la séance suivante.

- Bonne implication des jeunes inscrits sur le programme CIVIS notamment sur leur capacité à s'engager individuellement et de manière régulière sur les ateliers.

- Le groupe de jeunes arrive à exprimer leur ressenti lors des séances : « c'est agréable, ça fait du bien etc... », accepte le regard des autres, communique différemment, se sent rassurer et reprend confiance en lui.

Points négatifs

L'aspect collectif des ateliers socio-esthétiques ne permet pas toujours de répondre à toutes les demandes individuelles des jeunes.

Partenaires associés

Les partenaires constituaient un comité de pilotage provenant des structures telles que La Mission Locale d'Insertion du Poitou, le Collectif Poitevin pour le Logement, le C.H.R.S. Carrefour le Relais G.Charbonnier, le Foyer de Jeunes Travailleurs du Local et une Socio-esthéticienne pour l'animation des ateliers.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Comité de Résidents

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

C'est une instance de jeunes qui se réunit 1 fois par mois pour décider de l'organisation des projets, ainsi que de leur vie au quotidien dans la Résidence Sociale,

Besoins repérés :

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Mise en place d'un comité mensuel avec ordre du jour, avec une moyenne de 10 résidents sur le principe du volontariat.

Décentration

Le comité de résidents sert à répondre à des demandes implicites et/ou explicites des jeunes à travers la mise en place de projets, d'animations collectives, d'activités socio-éducative. (Réalisation de projets de jeunes, création de liens entre l'équipe d'animateurs et les résidents).

Efficience

Cette action mobilise 2 animatrices-éducatrices de la résidence Sociale dans le cadre de nos missions socio-éducatives pour la santé.

Effectivité

Invitation des résidents à participer aux comités avec élaboration d'un ordre du jour et programmation du comité à venir en lien avec les résidents.

Cohérence

Offre dans le cadre de la charte de l'URHAJ, à laquelle la résidence adhère.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action paroles à voir

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

Paroles à voir est une action d'éducation et de promotion de la santé valorisant l'expression et l'estime de soi. L'action s'est déroulée sous forme d'ateliers théâtre et vidéo, à partir de témoignages individuels de jeunes de 18 à 30 ans, en parcours d'insertion, sur différents sujets qui les concernent (le logement, l'accès à l'emploi, la famille, les relations amoureuses).

Besoins repérés :

Individuation : Cette action est à poursuivre. Une jeune a exprimé lors de sa visite avec son médecin psychiatre que l'atelier «paroles à voir» était son projet d'insertion du moment; un jeune souffrant de dyspraxie a exprimé le besoin de parler de sa maladie, et durant les ateliers il a pu surmonter son handicap;

Sociabilité : Un jeune, à travers des textes théâtraux, a ressenti le besoin de parler de son histoire familiale, qui était, pour lui, source de mal-être.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

12 participants sur 10 ateliers durant 5 mois.

Décentration

Les ateliers théâtre-vidéos ont été réalisés à partir des centres d'intérêts des jeunes. 20 jeunes avaient été repérés.

Efficience

Le temps de travail pour la collecte des témoignages des jeunes (2h/jeune) a permis la bonne réalisation des ateliers et leur a apporté : confiance en soi, ouverture aux autres, valorisation, respect de soi et des autres, lien social. Suite aux ateliers, des initiatives individuelles vers une inscription à des activités "théâtre" ont vu le jour.

Effectivité

Elaboration d'une grille (questionnaire) en vue de la collecte de témoignages autour de la prise de la parole des jeunes et sur la question du bien-être (cf :annexe)

Collecte de témoignages :

Cet atelier a été dans un premier temps individuel sous forme d'enregistrement en tête à tête avec l'intervenant. Lorsque le groupe était constitué, il a pu se prolonger collectivement avec les autres participants. Il a été conçu pour provoquer une prise de conscience et une réflexion sur leur image corporelle et leur identité.

Retranscription des témoignages enregistrés avec l'intervenant et chaque jeune.

Il a été question d'installer par le biais de ce travail un rapport à soi positif. Suite à l'analyse de ces témoignages, trois thématiques se sont dégagées : l'accès au logement, les discriminations au travail, et les relations humaines (amicales, amoureuses, identité sexuelle).

Cohérence

Le projet a permis de créer du bien-être physique, mental et social (définition de la charte d'Ottawa). Cette action fait partie de nos missions d'éducation populaire.

Partenaires associés

FJT Kennedy, Relais Georges Charbonnier, IME moulins, Foyers Educatifs Mixtes, CHRS l'Etape; Compagnie Théâtre en herbe, KAZART'Productions, CRES CODES Poitou-Charentes.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Conseil de Vie Sociale

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

Le conseil de vie sociale est une instance réglementée dans le cadre de la loi de rénovation de l'action sociale et Médico-Sociale du 2 janvier 2002, et en rapport avec notre agrément «Résidence Sociale». C'est une instance de paroles des résidents sur l'organisation de la vie à la Résidence en présence de l'équipe éducative et des membres bénévoles du conseil d'administration.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Le CVS se tient une fois par trimestre, regroupant 8 jeunes par CVS, 3 membres de l'équipe et 3 bénévoles.

Décentration

Cette instance permet la prise en compte de leur parole et de leurs demandes qui sont ensuite relayées lors des Conseils d'Administration par la Présidente et les bénévoles.

Efficience

Cela mobilise l'équipe éducative, ainsi que des volontaires membres du CA. Cette circulaire fait partie des obligations de la Résidence Sociale.

Effectivité

En début d'année sont planifiés les CVS, 1 par trimestre. Les résidents et Bénévoles en sont informés.

Cohérence

Cette instance permet de rendre acteurs les jeunes dans la vie Associative et dans la vie citoyenne

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Accueil de Groupes Multimédia

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Multimédia

Résumé de l'action :

Proposer un espace multimédia à des structures travaillant avec des publics en difficultés et n'ayant pas les moyens de s'offrir un tel équipement. Appréhension et utilisation de l'outil informatique, élaboration de différents projets : création de blog, roman-photo, trafic d'images, communication (mail, internet)...

Centre Hospitalier Henri Laborit : L'infirmier psy du CHL souhaite établir un atelier pour ses patients (adultes psychotiques), les lundi matins à 9h, afin qu'ils puissent appréhender le monde du travail avec la rigueur des horaires d'embauches et les réinsérer petit à petit dans la vie sociale.

Réalisation de formation du personnel des CEMEA dans le cadre de leur DIF

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Différentes structures ont participé et participent à ces différentes actions.

Décentration

Les projets ont été élaboré et construit de façon différente afin de s'adapter aux difficultés des publics des différentes structures.

Efficience

Le nombre de postes informatiques mis à disposition suffisaient à l'accueil de l'ensemble des groupes. Cependant, le matériel n'était pas toujours adapté aux publics notamment aux publics handicapés (problème de souris, écran, clavier). L'accès à la salle s'est avéré difficile pour ce public en fauteuil roulant (manque un ascenseur).

Effectivité

Prise de contact et prise de rendez vous avec les structures. Réunion de travail sur l'élaboration des projets.

Elaboration de conventions de partenariat.

Cohérence

En travaillant avec ces différentes structures d'insertion, nous répondons aux objectifs de citoyenneté et de sociabilité.

Partenaires associés

IME Pierre Garnier, Mission Locale d'Insertion du Poitou, Hopital Henri Laborit, Institut d'Education Motrice de Biard, CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) l'Etape, Sylvain Drault et Relais Georges Charbonnier, Espace Ados de la Mairie de Vouneuil sous Biard, Foyer des Jeunes Travailleurs du Local, Accueil de Loisirs du Local.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Projet d'Education au Multimédia (PEM)

Mission principale :

Citoyenneté

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Multimedia - FJT

Résumé de l'action :

Apprendre à connaître l'autre à travers ses différences (physiques, sociales, géographiques, psychologiques...).

L'objectif central du projet était, à travers la création d'un site Internet commun, de favoriser l'échange et la mixité sociale.

Le projet avait pour but de sortir de l'isolement des personnes aujourd'hui exclus de la société dite ordinaire, de les revaloriser à travers l'échange de compétences, de savoirs-être, de savoirs-faire, d'expériences de vie.

Afin d'impliquer au mieux les publics des différentes structures, un comité de pilotage, réunissant un ou deux usagers et un professionnel de chaque structure, a été mis en place afin de répondre au mieux à leurs envies et attentes.

Nous mesurons la difficulté à réunir l'ensemble de ces publics à travers un même projet, mais notre expérience passée et notre capacité à travailler en partenariat nous a fait appréhender cette difficulté avec optimisme.

Nous souhaitons réunir environ 25 usagers sur ce projet à raison de 5 personnes par structure.

Besoins repérés :

Natalia, 19 ans :

"Autrefois je me moquais des personnes handicapées mais au fil des réunions, rencontres et discussions je me suis remise en question.

Je ne pensais pas que des enfants handicapés pouvaient faire autant de choses que des personnes valides.

En participant à ce projet, je me suis beaucoup rapprochée de ces enfants.

Un projet "sport" est en préparation, ainsi qu'une sortie accrobranches et au zoo de Beauval.

Eh oui, ils peuvent aussi monter dans les arbres !

Certains font de l'escalade (non vous ne rêvez pas c'est incroyable mais vrai), d'autres de la sarbacane (c'est qu'ils ont beaucoup de souffle, je dirais même plus que moi-même).

Allez maintenant, je vous laisse réfléchir sur le regard et jugement que vous leur portez".

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Une quarantaine de personnes, venant de 5 structures d'insertion, a participé à 4 ateliers de 3h00.

La participation des usagers à ce projet a dépassé les objectifs que nous nous étions fixés en termes quantitatifs.

Nous avons constaté un véritable engouement de la part des usagers et des structures, ce qui a favorisé une dynamique très positive au cœur du projet.

Décentration

En discutant avec les différents partenaires, nous nous sommes rendus compte de la difficulté pour eux à sortir les personnes avec lesquelles elles travaillaient de leur « isolement », et de la difficulté à leur faire prendre conscience de leur utilité au sein d'un groupe donc d'une société.

Nous sommes partis du constat que les structures utilisant l'espace multimédia afin de sortir leurs publics de l'isolement se retrouvaient seuls dans cet espace sans jamais rencontrer d'autres publics.

L'idée est donc venue de travailler sur des temps de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs.

Efficiences

Ce projet a mobilisé un professionnel par structure. Au regard du nombre de participants, les moyens humains investis ont été suffisants.

Les moyens financiers mis à notre disposition n'ont pas permis d'obtenir du matériel adéquat afin d'accueillir ce type de public dans de bonnes conditions (souris non adaptées à des jeunes en situation de handicap, écran trop petit pour des personnes ayant des difficultés de vision).

Les participants souhaitent pouvoir continuer dans cette dynamique de projet, mais il dépend des subventions qui seront attribuées ou non.

Effectivité

La première innovation de ce projet est de se servir de l'outil multimédia comme déclencheur de brassage social avec des publics ayant au moins une caractéristique commune qui est l'isolement, mais qui, du fait des institutions ou de l'environnement social ne se rencontrent pas.

Nous souhaitons pour réaliser ce projet que les acteurs s'impliquent pleinement dans la conception du projet. De la réflexion à la réalisation.

C'est pourquoi, hormis les professionnels, nous souhaitons mettre en place un comité de pilotage constitué des personnes de chaque structure afin de réfléchir ensemble au contenu et à l'orientation à donner au projet.

Cohérence

Ce projet correspond à nos missions et valeurs d'accueil de publics différents, de rencontre, de mixité sociale et culturelle, favorisant ainsi l'échange et l'acceptation des différences. Ce qui a permis d'accroître l'esprit de citoyenneté et de solidarité.

Partenaires associés

IME Pierre Garnier, Mission Locale d'Insertion, Hopital Henri Laborit, IEM de Biard, CHRS (centre d'hébergement à réinsertion sociale) l'Etape, Sylvain Drault et Relais Georges Charbonnier, Espace Ados de la Mairie de Vouneuil sous Biard, Foyer des Jeunes Travailleurs du Local, Accueil de Loisirs du Local, Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des sports.

5.4 - L'économie

Qu'est-ce qui est « économique »? Nul ne l'ignore, sur ce point il n'existe aucun accord et, disons-le, aucune définition satisfaisante malgré des siècles de discussion et deux ou trois dizaines de définitions suggérées par les divers auteurs de la tradition économique. Nous allons tenter de dégager une voie de réflexion, sans avoir la prétention d'apporter une nouvelle définition qui permettra de reposer notre mission sur un fondement théorique qui corresponde à nos valeurs d'économie sociale.

L'économie sociale est un ensemble d'activités économiques qui se caractérisent par l'entrée juridique, par les statuts de sociétés qui sont les sociétés de personnes à la différence des sociétés de capitaux. Ce sont les associations, les coopératives. Ce terme d'économie sociale a été un choix de Michel Rocard dans les années quatre-vingt pour donner une identité à ce secteur, à l'ensemble de ces sociétés de personnes.

L'économie sociale est caractérisée par un certain nombre de valeurs et de principes parmi lesquels sont **la responsabilité de la personne, la liberté, la solidarité, la démocratie, l'égalité et surtout la recherche du développement de l'homme.**

Des principes découlent de ces valeurs qui sont les grands principes de l'économie sociale. Sont rappelés ici ceux formulés par l'alliance coopérative internationale (ACI) dont les valeurs sont proches des nôtres :

- La libre adhésion,
- Le pouvoir démocratique exercé par les membres,
- L'éducation, la formation et l'information (qui sont les objectifs affirmés de ces structures),
- L'inter coopération (qui les différencie fondamentalement de la concurrence),
- L'engagement envers la Communauté (l'engagement relatif à l'utilité sociale).

Dans la définition de l'économie sociale et solidaire, on est plutôt dans la recherche de caractérisation par un ensemble de critères socio-économiques. Ces critères, au nombre de trois, ont notamment été définis par Jean-Louis Laville, un des grands chercheurs qui a formalisé les principes de l'économie solidaire :

- l'implication des usagers dans la conception et dans le fonctionnement des services,
- l'hybridation des ressources, c'est-à-dire la capacité que les initiatives économiques ont à tirer parti à la fois des ressources marchandes, vendre de biens et de services mais aussi des ressources non marchandes, prestations pour les services publics et des ressources dites non monétaires issues de l'engagement de personnes bénévoles ou de prêts en nature qui sont autant de ressources même si leur valeur marchande n'est pas immédiate.
- Il y a aussi le développement des circuits courts. C'est le fait que ces initiatives cherchent à éviter le recours à des intermédiaires.

Pour parler des entreprises de l'économie sociale, on parle aussi de tiers secteur qui est une manière de nommer cet ensemble d'initiatives en référence au secteur public et au secteur privé. Comme dans « Tiers Etat » (ni la noblesse, ni

Le risque de mourir de faim ou de froid du SDF comme la malnutrition d'un certain nombre d'enfants dans les écoles, les habitats insalubres, font davantage problème, « interpellent » plus que la difficulté d'une star du foot à ajouter à son patrimoine une Ferrari en plus de sa Rolls-Royce ou, de manière moins misérabiliste, que la difficulté de la petite bourgeoisie à aller au ski tous les ans



le clergé), la dénomination de Tiers Secteur évoque une définition de l'économie sociale : ni le secteur privé, ni le secteur étatique. Cela induit une vision de l'économie sociale et solidaire, le troisième système, comme ayant capacité à répondre à des besoins non satisfaits que ni l'État ni le marché ne sont en mesure de satisfaire.

Les acteurs de l'économie sociale et les acteurs de l'économie solidaire ont une identité politique spécifique à partir de l'affirmation de leur éthique, de leurs valeurs, des principes d'action qu'ils mettent en oeuvre. Ces initiatives ont également en commun d'avoir une identité socio-économique spécifique à travers la mise en place de règles de fonctionnement qui découlent directement de ces préoccupations. Par exemple, privilégier l'interaction entre les individus, poursuivre cette dynamique sociale, mettre en œuvre des principes de gestion, de décision démocratique, le fameux « une personne-une voix », que l'on connaît bien dans l'économie sociale, des circuits d'échanges courts. Dans les associations, il y a la participation de bénévoles, il peut y avoir de la vente de produits, etc...

Un autre repère pour caractériser de manière un peu plus précise l'économie sociale et solidaire est de se rendre compte qu'elle cherche à travailler trois formules de base : la relation, la démocratie, le territoire (Michel AUTES : les paradoxes du travail social). Tout ce qui se passe est lié à un véritable travail sur le système relationnel au sein des initiatives sociales et solidaires. Ces initiatives donnent la primauté à la relation et à la transaction entre les individus. Elles tendent à travailler la démocratie, elles cherchent à favoriser la gestion par différentes parties prenantes. Elles cherchent aussi à travailler sur les besoins collectifs, à organiser la co-production de l'offre en conséquence. De ce fait, on peut considérer, à travers ces initiatives, que l'organisation démocratique devient elle-même une condition d'efficacité économique. Elle va s'appuyer sur les interactions des acteurs dans le territoire. Elle va viser un développement social et économique territorialisé : les réserves sont impartageables. Elles sont bien la propriété collective des acteurs d'un territoire.



L'économie appliquée local

➤ Insertion professionnelle

➤ Aide directe / aide spécifique dans un contexte

(Exemple : l'épicerie intervient pour réduire le coût alimentaire du foyer, afin qu'il puisse payer ses charges de logement).

L'association est soucieuse de son environnement économique, le Local est un maillon dans un tissu socio-économique, et elle agit avec une approche globale :

Elle prend en compte des contextes économiques fragilisés chez les publics, afin d'y apporter un soutien, une aide, directe ou indirecte (ex : épicerie solidaire, accès au logement social, ...), dans le but de permettre aux publics de dépasser une situation difficile. De même, elle favorise l'utilisation des dispositifs favorisant l'insertion sociale et la mobilité des jeunes (ex : APL1).

Avec des publics spécifiques, voire fragilisés, elle agit dans les objectifs de favoriser la formation professionnelle, d'offrir une première expérience, et de consolider des compétences acquises.

Elle permet à des jeunes de se professionnaliser dans les métiers du secteur de l'animation et du social (ex : financement du BPJEPS, accueil de stagiaires, ...), et favorise l'accroissement des compétences sur le territoire par l'accès à la formation.

De plus, le Local intervient sur des formations à titre d'expert professionnel, là aussi en se considérant partenaire d'un territoire.

Elle gère au mieux les financements publics, en mettant en adéquation les besoins de plusieurs structures avec les compétences présentes (ex : mutualisation de postes, adhésion au CAPEE, membre fondateur du GESC, mutualisation de certaines pratiques amateurs, etc...).

Le Local est un maillon de la chaîne socio-économique de son territoire, et ses actions s'entendent en lien avec ses partenaires.

Exemple d'actions concernées :

- Chantiers-Loisirs (insertion, rapport au travail, ...),
- Epicerie Solidaire,
- Formation professionnelle, ex : formation animateur BPJEPS,
- Contrats aidés, stages,
- Mutualisation des postes et des actions (ex : poste régisseur, animateur multimédia mutualisé, ...).
- Membre du Capee,
- Logements FJT.

Les actions réalisées au cours de la période

Vous pouvez trouver le détail de l'ensemble des fiches action en annexe de ce document contrat de projet.

- Résidence sociale
- Epicerie Solidaire
- Chantiers-Loisirs FJT
- Coup de Pouce Ecureuil

Bilan

Points forts :

Nous sommes ouverts et réactifs aux nécessités d'innover dans le secteur économique.

Ex :

- Création de l'épicerie solidaire
- Mutualisation de poste
- Membre fondateur du GESC
- Résidence Sociale Jeunes

Points faibles :

Nous ne savons pas ou peu valoriser les actions à visée économique auxquelles nous participons, et en même temps, puisque nous ne sommes pas dans le champ de l'insertion par l'économie, nous restons à notre place par rapport aux autres partenaires du territoire, en proposant des actions directes envers le besoin des usagers.

Données quantitatives diachroniques

Nombre de participants à chaque action, de 2006 à 2010 :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
Coup de Pouce Ecureuil	Résidence Sociale			Economique	24	8	21	4	
Résidence sociale jeunes	Résidence Sociale			Economique	74	69	66	61	65
Chantier-loisirs FJT	Résidence Sociale			Economique	30	30	30	30	30

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Coup de Pouce Ecureuil

Mission principale :

Economique

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

C'est un projet de mutualisation aux services des projets de jeunes institué par l'URHAJ en partenariat avec la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes. Ce projet concerne toutes les Associations FJT adhérentes à l'URHAJ. Cette action a deux objectifs : * Soutenir dans le parcours du jeune des périodes d'entre-deux et ainsi éviter de vivre une rupture ou une cassure lors de ces passages transitoires; * Soutenir un groupe de jeunes sur la mise en oeuvre d'un projet collectif qui soit d'ordre culturel, sportif, citoyen....

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

2006 : 24 demandes "coup de pouce" : 8 aides à la mobilité- 2 aides à l'installation- 1 aide pour les études -1 aide pour frais d'obsèques - 1 aide pour des frais professionnels - 1 aide au paiement des loyers-10 aides sur le projet "vacances ouvertes". 4 aides collectives. En 2007 : 1 aide collective - 7 demandes coup de pouce individuelle : - 1 aide à la mobilité - 2 aides au permis - 4 aides à l'installation - 1 aide à la scolarité. 2008 : 13 aides individuelles dont 4 aides à la mobilité - 8 aides à l'installation - 1 aide professionnelle. - 8 aides sur des projets collectifs. 2009 : 4 aides individuelles dont - 2 aides à la mobilité 2 aides pour les études (achats de livres).

Décentration

Le "Coup de Pouce écureuil" est une réponse efficace et rapide sur les difficultés sociales et professionnelles, ainsi que sur des besoins au quotidien des jeunes, dans la mesure où les bénéficiaires ne peuvent avoir accès aux dispositifs de droit communs.

Efficience

Ce projet nécessite un groupe de résidents dans le cadre de l'étude des demandes d'aides individuelles ou collectives ainsi que des animateurs-éducateurs des Associations adhérentes à l'URHAJ Poitou-Charentes ainsi qu'une bénévole mandatée par la Caisse d'Epargne. Deux animateurs du Local ont été mobilisés lors des commissions régionales des demandes d'aides.

Effectivité

La condition pour être bénéficiaire du dispositif était de s'acquitter d'une cotisation de 1,50 € par an et par jeune dans le cadre du principe de la mutualisation. Les dossiers de demandes d'aides "coup de pouce" sont complétées avec chaque jeune et son référent FJT, puis présentés anonymement et étudiés lors des comités résidents, puis validés par une commission Régionale, par des professionnels de l'animation, une bénévole de la Caisse d'Epargne et l'animatrice Régionale de l'URHAJ.

Cohérence

Ce projet s'intègre dans le cadre des missions des Foyers de Jeunes Travailleurs.

Partenaires associés

URHAJ, Caisse d'Epargne.

Pour le moment, cette action s'est arrêté, la caisse d'épargne a financé le projet durant 4 ans. L'URHAJ cherche actuellement d'autres partenaires pour reconduire ce projet très fédérateur.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Résidence Sociale Jeunes

Mission principale :

Economique

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

C'est une structure d'hébergement à vocation sanitaire et sociale en direction d'un public 16-30 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle, intégrée dans un centre social.

Besoins repérés :

Individuation : Action à maintenir, voire à développer. Une jeune âgée de 26 ans appelée pour des missions intérimaires à la semaine sur Poitiers, qui habite à 20kms, demande un logement pour effectuer ces missions afin de limiter ses frais de déplacements; un jeune hébergé en CHRS qui vient de trouver un contrat à durée déterminée d'insertion souhaite accéder à une autre étape d'autonomie matérielle, financière, personnelle...

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

37 studios avec une capacité d'accueil de 48 lits.

Décentration

Aujourd'hui les jeunes de 16 à 30 ans ont souvent des difficultés à trouver un logement étant donné leurs faibles revenus et une plus grande précarité (contrats à durée déterminée, missions par agence intermédiaires, stagiaires de la formation professionnelle, problèmes de mobilité, stages de courte durée ...). Ils font le plus souvent le choix d'une entrée en FJT pour des raisons pratiques: moins de garanties demandées, durée de séjour pouvant aller de 1 à 24 mois, préavis de 15 jours... Pour d'autres sortant de structures spécialisées ou du milieu familial (apprentis mineurs par exemple), trouvent au sein de la résidence un lieu contenant et rassurant pour une première expérience en appartement avec l'appui de l'équipe éducative. La résidence propose alors des studios de type T1 ou T1' pour personne seule, en couple sans enfant, ou colocation. Ce sont des lieux privatifs équipés et meublés, avec des services proposés (WIFI, veille de nuit, laverie, animations, accompagnement social...).

Efficience

Une équipe éducative de 8 professionnels : 1 coordinateur, 1 animatrice-responsable, 1 éducatrice, 1 secrétaire et 2 veilleurs de nuits, 2 agents d'accueil sur les week-ends, soit une présence 24h/24 au service de 48 résidents, dans le cadre d'un accompagnement global lié au logement.

Effectivité

Mise en place d'un travail d'équipe au cœur d'un réseau de partenaires.

Cohérence

La résidence sociale répond à des besoins de logements pour des jeunes en situation de précarité, ou n'ayant pas les garanties nécessaires pour accéder à un logement classique, ou encore pour des raisons de mobilité géographique par rapport à l'emploi, ou pour des jeunes ayant un passé institutionnel... De plus, l'accès à une plus grande autonomie (matérielle, financière, et sociale) participe à une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Partenaires associés

les partenaires de l'insertion professionnelle (Mission Locale d'Insertion, centres de formation, CFA...), d'insertion par le logement (CHRS, maisons relais, CPL, bailleurs sociaux...), partenaires institutionnels (IRTS, ARIJE, ASE, UDAF..), institutions spécialisées (ASE, IME, IEM, EPE, IRJS, ...), ...

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Chantier-Loisirs FJT

Mission principale :

Economique

Mission secondaire :

Solidarité

Secteur porteur de l'action :

Résidence Sociale

Résumé de l'action :

L'action «chantier-loisirs» est un dispositif d'Etat en direction d'un public 16-25 ans en parcours d'insertion. Le principe consiste à faire participer des jeunes à des chantiers d'utilité sociale et en contre-partie, ils bénéficient de temps de loisirs en rapport avec l'activité menée.

Besoins repérés :

Nous reconduisons chaque année ce type d'opération, aux vue des retombées bénéfiques sur le parcours résidentiel des jeunes. Nous pensons que ce dispositif puisse s'étendre sur un public 16-25 ans hors résidents, ainsi que sur le Grand Poitiers. Des jeunes ont pu exprimer qu'en dehors du chantier-loisirs, les loisirs choisis, seraient restés inaccessibles (financièrement et culturellement) pour eux . (Ex: un week-end à Paris, des randonnées équestres, des entrées à des festivals...). Les jeunes ont ressenti le besoin de faire plaisir aux enfants à travers la réalisation de fresques dans un des centres de loisirs.

Un jeune dans les métiers du bâtiment a pu mettre en avant ses compétences et les mettre au service de ses pairs. Des jeunes ont dit trouver un intérêt à montrer leurs savoirs-faire et à les partager avec les autres jeunes.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

3 à 4 Chantiers par an, à raison de 10 jeunes par chantier en moyenne, soit une trentaine de jeunes par an.

Décentration

L'intérêt des loisirs(choisis par les jeunes) motive leur participation aux chantiers. Renforcement des liens et échanges entre jeunes et équipe éducative, ceci en dehors du cadre institutionnel.

- Prise en compte des jeunes dans la participation des chantiers par rapport à la contre-partie du chantier-loisirs.
- Prise d'initiative individuelle et collective.
- Partage de savoirs-faire et expériences individuelles

Ces évaluations se sont faites de manière collective et individuelle et repris par les référents sociaux dans l'accompagnement au quotidien des jeunes dans leur parcours d'insertion.

Efficienc

Ce dispositif est reconduit en fonction des subventions obtenues dans le cadre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). Cependant il ne permet pas de mobiliser 2 animateurs étant donné le coût financier que cela engendre. Cette action demande un encadrement renforcé auprès du public concerné,

Effectivité

Ce dispositif nécessite plusieurs étapes d'accompagnement : Réflexion commune avec les résidents sur l'aménagement des chantiers; Identification des savoirs-faire de chacun et définition des tâches à réaliser avec les jeunes; Réalisation du chantier sur plusieurs ateliers en soirée ou en après-midi en fonction des disponibilités des jeunes, Et enfin la contre-partie des chantiers leur permet de bénéficier d'activités de loisirs et sorties culturelles de qualité.

Cohérence

Les chantiers-loisirs permettent la valorisation des savoir-être et savoirs-faire des jeunes et de leur compétences psychosociales.

Partenaires associés

Centres de Loisirs (Cornet et Rivaud), Centre Equestre de Voulon, Epicerie Solidaire.

5.5 - L'intergénérationnel



de vie...

En examinant toute la littérature produite au sujet de l'intergénération, aucune définition un tant soit peu claire et précise n'apparaît nulle part. Un domaine flou, aux frontières mouvantes et incertaines, pourtant, dans une société comme la nôtre, tous les individus sont saisis dans les mailles du pacte de solidarité entre générations.

Le terme de génération lui-même n'est pas sans poser problème. Il n'a pas le même sens selon qu'on se situe dans le champ de la démographie, de la sociologie ou de l'histoire... Notre Pacte social met en jeu les relations entre générations même si celles-ci n'y sont pas posées de manière explicite.

Enfin, même si notre société n'est pas organisée en strates générationnelles avec des statuts, pouvoirs et obligations spécifiques, il existe néanmoins des normes de comportements propres à chaque groupe d'âge, des modes

Les actions intergénérationnelles sont hétérogènes de par leurs domaines d'action et leurs porteurs de projets, de par leurs formes d'organisation et leurs objectifs. Elles peuvent aller d'une simple occasion de rencontre conviviale, limitée dans le temps et dans l'espace, à une action plus ambitieuse, pérenne, voire à une stratégie d'action globale à l'échelle d'un territoire.

Des finalités éducatives : rompre avec la culture du « jeunisme » et de son opposé l'« âgisme », facteurs de discrimination et de frustration ; mieux appréhender le parcours de vie : la vie continue après 40 ans, la vieillesse n'est pas une maladie, la mort est l'ultime aboutissement de la vie ; considérer le vieillissement comme une ressource à mieux valoriser et non pas comme un handicap pour les individus concernés et un déclin général de notre société.

Adolescents et adultes, petite enfance et troisième âge, étudiants, jeunes adultes en insertion, parents et grands-parents... Jeunes et personnes (plus) âgées : finalement chacun est concerné par « le vivre ensemble des âges ». Cela se traduit bien sûr dans les familles mais aussi dans les lieux de vie et les domaines d'action. La commune est la première concernée tellement les lieux où se croisent des âges différents existent : école, association, accueil familial, CCAS, centre social, maison de quartier, bibliothèque, CLIC, maison de retraite, centre de soin, foyer d'hébergement, centre culturel, club de retraités, service d'aide à la personne...

Les bénéficiaires :

Lorsque les habitants d'un territoire sont en lien et se comprennent, ils ont un meilleur sens de qui ils ont en commun et sont en mesure d'agir ensemble sur leur avenir. Cela mène donc à des effets bénéfiques tels :

Pour le territoire :

- une meilleure intégration des individus de diverses générations;
- une plus grande solidarité entre les individus et les générations;
- une meilleur état de santé pour les individus;

Pour les aînés

- une amélioration de leur qualité de vie;
- une façon de briser l'isolement;
- une estime de soi plus grande;
- un apprentissage continu;
- un sentiment d'appartenance et d'utilité;
- une occasion de faire des rencontres;
- une occasion de partager son expérience de vie et son savoir;
- une occasion de mieux connaître les jeunes d'aujourd'hui.

Pour les jeunes

- une estime de soi plus grande;
- le développement d'un sens de la responsabilité sociale plus grand;
- la réduction des stéréotypes négatifs concernant les aînés et l'occasion d'être mieux informé.



L'intergénérationnel appliqué au local

- Rompre l'isolement, lien social
- Transmission
- Altérité

Le projet Intergénérationnel ne s'entend pas comme une action ciblée vers une tranche d'âge particulière (ex : vers les personnes âgées), mais bien au contraire comme un projet transversal entre les âges, et concernant tous les liens entre générations.

Elle a pour objectifs :

- De favoriser la rencontre, par un mélange des catégories sociales et un décloisonnement des âges et des générations. Cette rencontre s'entend donc :

- > Entre les âges par des liens intergénérationnels, des rencontres entre personnes de différents âges et des jeunes (des enfants, des parents, tous les âges sont concernés), mais aussi par des rencontres qui favorisent les liens parents/enfants.

- > Entre différents publics, dans des objectifs de mixité sociale ; cette mixité doit se vivre comme une rencontre de l'altérité, en considérant l'autre comme sujet différent de soi.

- De rompre ou de prévenir l'isolement, de favoriser et renouer le lien social, et les échanges entre les individus ou les groupes.

- De permettre l'implication bénévole de chacun dans des dynamiques collectives, par le « faire ensemble », et la transmission de savoirs (en s'appuyant sur les initiatives des habitants et les savoir-faire des aînés ou des jeunes). Cela dans le « plaisir de faire » et d'échanger, y compris entre pairs.

Les actions réalisées au cours de la période

Vous pouvez trouver le détail de l'ensemble des fiches action en annexe de ce document contrat de projet.

- Les ateliers Parents Enfants,
- Les actions autour des Tricot-Papoteuses,
- Les repas intergénérationnels,
- La commission intergénérationnelle,
- Les chantiers-loisirs intergénérationnels,
- Le troc à trois trucs,
- La clinique des doudous,



Bilan

Points Forts

Notre capacité à faire vivre l'intergénérationnalité au travers d'actions qui concernent différentes générations, de façon transversale entre les âges. La personne âgée n'est donc pas systématiquement au cœur des actions, par exemple :

- Les ateliers parents-enfants,
- les chantiers-loisirs des jeunes du FJT avec enfants du Centre de Loisirs,
- la clinique des Doudous entre personnes âgées et petite enfance,

Points faibles

Nous ne sommes pas en capacité de mobiliser des financements pour développer les actions intergénérationnelles (d'où problèmes de financement du temps pour agir sur cette mission).

- Difficulté de trouver des actions pérennes capables de rassembler toutes les tranches d'âges.
- Pas d'actions qui touchent spécifiquement le public masculin (les papas, les hommes retraités).

Données quantitatives diachroniques

Nombre de participants à chaque action, de 2006 à 2010 :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
Ateliers parents/ enfants/ados	ALSH	ALM	Espace Ados	Intergénérationnel			50	65	80
Ateliers culinaires	Epicerie	Résidence Sociale	Familles - Intergé	Intergénérationnel	20	20	30	45	50
Ateliers loisirs-créatifs	Familles - Intergé			Intergénérationnel				20	20
Ateliers tricot-papoteuses	Familles - Intergé			Intergénérationnel			30	30	30
Repas intergénérationnels	Familles - Intergé			Intergénérationnel				40	40

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Ateliers parents/enfants/ados

Mission principale :

Intergénérationnel

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

ALSH / ALM / Espace Ados

Résumé de l'action :

Les ateliers Parents / enfants sont des temps qui favorisent l'échange entre l'enfant et le parent. Cela permet aux familles d'entreprendre une activité avec leurs enfants sans les préoccupations matérielles.

Ce dispositif a été mis en place en 2009 pour favoriser l'implication des familles dans les accueils de loisirs et plus précisément pour le conseil de famille.

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Décentration

Retour des familles :

- "A la maison on a pas le matériel nécessaire".
- "En semaine cela prend du temps de préparer ce type d'ateliers".
- "Je trouve cela agréable".
- "Non merci, on n'a pas le temps".
- ...

Efficience

Ces temps son aménagés en fonction des diponibilités des familles, c'est-à-dire les mecredis et les vacances durant les temps d'accueil du soir des centres de loisirs.

Chaque atelier rassemble entre 5 et 10 familles. Ils y prennent peu ou beaucoup de temps (de 10min à 40min). Ce temps d'échange est important, aussi bien que pour les familles que pour les animateurs.

Partenaires associés

Ce projet est interne au Local, seul les financeurs son concernés : CEJ (CAF, Mairie)

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Ateliers culinaires

Mission principale :

Intergénérationnel

Mission secondaire :

Citoyenneté

Secteur porteur de l'action :

Epicerie / Résidence Sociale / Familles - Intergé

Résumé de l'action :

Lien social ayant comme support un atelier cuisine avec les produits de l'épicerie

Besoins repérés :

Individuation : se nourrir, bien-être

Sociabilité : accès à la culture, échanges, débats, prise de parole, accès aux loisirs

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

1 atelier tout les 15 jours avec 8 personnes

Décentration

Rencontres et échanges autour de la confection d'un repas ou d'un plat

Partenaires associés

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Ateliers loisirs-créatifs

Mission principale :

Intergénérationnel

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Familles - Intergé

Résumé de l'action :

Ateliers de loisirs créatifs mis en place par des bénévoles une fois par semaine. Des animations et des repas collectifs s'organisent aussi ponctuellement autour de cet atelier créatif.

Besoins repérés :

Individuation : se divertir, bien-être.

Sociabilité : accès à la culture, échanges de savoirs (savoir-faire).

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Un atelier par semaine avec une vingtaine d'inscrits.

Mise en place de QF.

Gestion de l'activité par des bénévoles.

Décentration

Les ateliers permettent le renforcement de liens sociaux, la prévention de l'isolement de certaines personnes, et des échanges de savoirs.

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Ateliers tricot-papoteuses

Mission principale :

Intergénérationnel

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Familles - Intergénérationnel

Résumé de l'action :

Ateliers de tricot et de « papotage », mis en place par un groupe de bénévoles, qui permet de nombreux échanges et relations sociales à des personnes de tous âges (personnes retraitées, femmes isolées, jeunes du FJT, etc...). Cet atelier permet aussi des actions en partenariats (avec l'Ecole de la Laine, le Café Bleu, la Maison de retraite Grand'Maison, etc...), des repas Intergénérationnels, des actions de coopération autour de paniers de légumes, des actions de solidarités, etc...

Besoins repérés :

Individuation : se divertir, bien-être

Sociabilité : accès à la culture, échanges de savoirs (savoir-faire)

Sociétal : Vivre ensemble, apprentissage, normes et rôles sociaux

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Un atelier par semaine (y compris pendant les mois d'été) avec une trentaine de personnes.

Forte mixité sociale, toutes les tranches d'âges sont présentes (personnes âgées, jeunes du FJT, femmes isolées, etc...)

Gestion de l'activité par des bénévoles et le référent famille.

Nombreuses actions de partenariat avec des associations du quartier (Ecole de la Laine, Espace-Ados, Maison de retraite Grand'Maison, Café Bleu, etc...)

Décentration

Les ateliers permettent le renforcement de liens sociaux, la prévention de l'isolement de certaines personnes, et des échanges de savoirs. Le partage et le plaisir d'être ensemble favorisent une forte convivialité, et l'implication de certaines personnes dans d'autres actions du Local (au conseil d'administration, à l'épicerie solidaire, etc...).

Efficiencie

La permanence de l'action et sa régularité permettent de nouer des liens sociaux de façon continue sur l'année. Ces liens perdurent en dehors de l'atelier, donnant lieu à une réelle solidarité au sein du groupe. De plus, les actions en partenariat permettent aux participants de se sentir acteur de la Maison de quartier et du quartier.

Partenaires associés

Espace-Ados, Centre de Loisirs, Ecole de la Laine, Ilôt des Cordeliers, Phildar, Le Café Bleu, Maison de retraite Grand'Maison, service pédiatrie du CHU, etc...

Bilan contrat de projet 2006 - 2011

Fiche action

Repas Intergénérationnels

Mission principale :

Intergénérationnel

Mission secondaire :

Sociabilité

Secteur porteur de l'action :

Familles - Intergé

Résumé de l'action :

Repas collectifs réguliers favorisant la convivialité, l'échange et le partage.

Besoins repérés :

Sociétal : Vivre ensemble, apprentissage, normes et rôles sociaux

Évaluation de l'action

Nous avons choisi d'évaluer nos actions à travers 5 critères d'évaluation obligatoires : efficacité, effectivité, décentration, efficience et cohérence. A ceux-là, peuvent, selon les cas se rajouter un critère supplémentaire qui nous apparaît comme pertinent au regard de l'action.

Efficacité

Repas et soirée une fois par mois, rassemblant entre 15 et 40 personnes à chaque fois.

Les participants réalisent ensemble l'élaboration du repas.

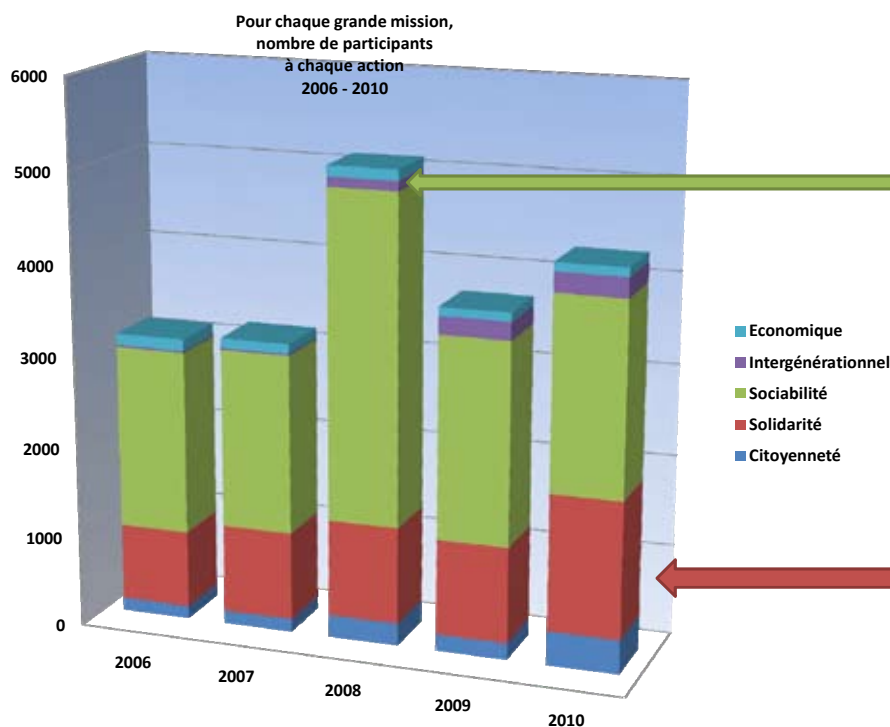
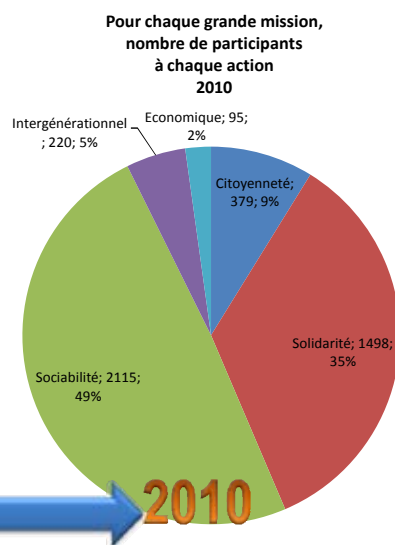
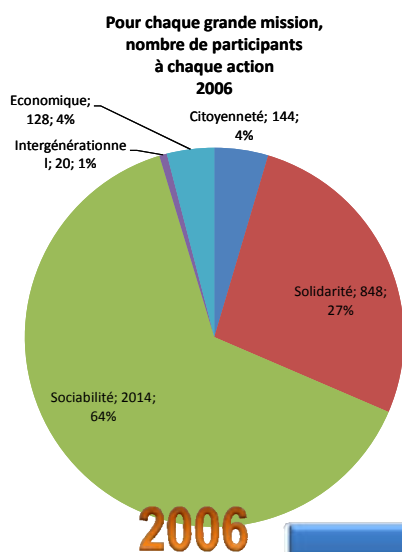
Décentration

Ces moments permettent des échanges et de la convivialité, favorisent les rencontres des personnes du quartier et de tisser des liens durables.

5.6 - Récapitulatif des données quantitatives par mission



Nombre d'actions	Mission	2006	2007	2008	2009	2010
17	Citoyenneté	144	145	249	188	379
17	Solidarité	848	973	1067	1052	1498
16	Sociabilité	2014	1963	3597	2213	2115
5	Intergénérationnel	20	20	110	200	220
3	Economique	128	107	117	95	95
58	TOTAL	3154	3208	5140	3748	4307



2008 : forte hausse du nombre de participants lié au projet culturel "Dérives et Continents" (arts plastique).

Sur la période 2006-2010 : forte hausse des actions ayant comme mission principale la Solidarité.

6. STRATEGIE

L'analyse que nous venons de produire sur l'existant montre un certain nombre de manques, de points faibles dans nos missions. Nous proposons donc de mettre en place un projet sur les quatre années à venir qui permettent d'augmenter les valeurs ajoutées produites par notre action :

Des valeurs ajoutées directes individuelles, c'est-à-dire le bénéfice que chaque adhérent, usager de notre équipement retire de son passage en termes d'accomplissement, de lien, d'émancipation, d'aide économique ou à la subsistance (l'individuation, la sociabilité, le sociétal, l'économique).

Des valeurs ajoutées directes collectives qui sont celles de cohésion sociale et de la participation/implication aux dynamiques de l'équipement dans son territoire (Le Local : un espace...).

Des valeurs ajoutées indirectes professionnelles qui correspondent à la démonstration que Le Local s'organise pour bien répondre aux demandes et pour innover... tant il est vrai qu'une bonne organisation permet de garantir à terme plus de valeurs ajoutées directes, individuelles et collectives.

Pour mettre en œuvre le projet, nous proposons de travailler cinq axes majeurs auxquels nous ajouterons un sixième axe qui nous semble aujourd'hui essentiel : le développement durable. Pour chacun de ces six axes, nous proposons de mettre en œuvre des plans d'action répondant aux objectifs opérationnels que nous nous sommes fixés. Enfin, à ces plans d'actions, nous ajouterons un plan d'action transversal à l'ensemble des missions.



Axes	Objectifs opérationnels	Plans d'action	
Solidarité	Favoriser l'aide et l'entraide, Valoriser les compétences, Tisser du lien social, Faciliter l'intégration, Accès à la culture pour tous, Aider les personnes à retrouver confiance en eux, Accompagner vers l'autonomie, Améliorer la réponse en matière de logements jeunes,	N° 1 : développer les actions autour de l'épicerie solidaire.	Valoriser les actions solidaires, citoyennes, intergénérationnelles en interne et sur le quartier ville de Poitiers
		N° 2 : Adapter la résidence habitat jeunes aux besoins des jeunes.	
		N° 3 : Mettre en place une prévention sur le quartier de Rivaud.	
Sociabilité	Favoriser la sociabilité, Amener à la construction de liens, Apprendre les uns des autres.	N° 1 : Les repas familles.	
		N° 2 : Animation de l'espace Bar Galerie.	
Citoyenneté	Modifier les représentations individuelles et collectives, Favoriser la prise de parole, Permettre à tous d'avoir sa juste place, Favoriser l'intermédiation institutionnelle, Améliorer l'accès au droit pour tous.	N° 1 : Mobilisation des habitants à l'interne et à l'externe du Local (notamment les personnes seules et isolées).	
		N° 2 : Consolider les actions sur l'accueil du handicap.	
Economie	Favoriser l'insertion professionnelle Apporter une aide directe et/ou une aide spécifique dans un contexte particulier Valoriser les savoirs et les savoirs faire	N° 1 : Consolider l'action de l'épicerie solidaire	
		N° 2 : Consolider l'action de la résidence habitat jeunes.	
Intergénérationnel	Prévenir ou rompre l'isolement, Favoriser la rencontre, le brassage entre les âges, Favoriser les liens parents enfants, Favoriser l'altérité, Permettre l'implication bénévole et la transmission de savoirs.	N° 1 : Consolider les actions existantes	
		N° 2 : Développer une dynamique de territoire	
Développement durable	Faire émerger une prise de conscience collective se traduisant par la mise en place d'un agenda 21 associatif	N° 1 : Donner à l'équipe une culture commune	
		N° 2 : Recenser les actions déjà mises en place et proposer des actions nouvelles (non connues à ce jour).	

7. Les Plans d'action

7.1 - Plans d'action Solidarité

7.2 - Plans d'action Sociabilite

7.3 - Plans d'action Citoyenneté

7.4 - Plans d'action Economique

7.5 - Plans d'action Intérgénérationnel

7.6 - Plans d'action Valoriser les actions solidaires citoyennes

7.7 - Mission Développement Durable et plans d'action

Reférent

Magali Monneau, Animatrice-Educatrice de la Résidence Sociale

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'aide et l'entraide,
- Valoriser les compétences et les savoirs faire des personnes,
- Tisser du lien social entre les habitants du territoire,
- Faciliter l'intégration des personnes migrantes vivant sur le quartier
- Apporter des réponses en termes d'accès à la culture pour tous,
- Aider les personnes à retrouver confiance en eux,
- Accompagner les personnes vers l'autonomie
- Améliorer la réponse en matière de logements jeunes sur le territoire

Plan d'action n° 1

EPICERIE SOLIDAIRE

Résultats attendus

L'épicerie solidaire apporte une aide sur le plan alimentaire à des familles en difficulté. Cette fonction, principale et essentielle, est assurée depuis janvier 2010 au sein du Local. Notre projet autour de l'épicerie va plus loin. Il vise notamment à permettre aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire d'accéder aux dispositifs de droit commun (loisirs, culture,...).

Pour réaliser ce projet, des actions d'accompagnement individuel et d'animations collectives en complément de l'aide alimentaire vont être mise en place, dans la structure même, en associant l'ensemble des secteurs du Centre et en partenariat avec des structures du territoire.

Également, l'épicerie, dans un souci de prévention et de lutte contre les exclusions, facilitera l'accès aux réseaux et aux relais pour la santé, le logement, le transport, l'emploi, les activités scolaires et culturelles notamment avec le TAP (Théâtre Auditorium Poitevin).



Déroulement du plan d'action

Le référent famille assurera le lien avec les familles et les activités de l'association. Ceci est, par exemple, le cas avec les familles et les centres de loisirs. Ceci peut prendre diverses formes comme la participation de bénéficiaires aux sorties familles ou au dispositif de départ en vacances autonomes : Vacances Ouvertes.

Des actions d'aide à l'intégration pourront aussi être menées avec des partenaires extérieurs comme pour des ateliers cuisine qui doivent permettre aux familles migrantes d'apprendre à cuisiner les ingrédients qu'ils peuvent trouver à l'épicerie, tout en retrouvant des goûts et des saveurs qu'elles connaissent.

Nous souhaitons développer également un atelier multimédia qui permettra aux bénéficiaires de l'épicerie de connaître et de pouvoir utiliser ce média indispensable aujourd'hui à de nombreuses démarches. Comme nous le faisons déjà pour les résidents de la Résidence sociale Jeunes, nous souhaitons accompagner les personnes dans leurs démarches de recherche d'emploi, de rédaction de courriers, lettres de motivation, CV.

Le rôle des bénévoles de l'épicerie est aussi très important dans ce domaine : ils doivent pouvoir se rendre disponibles si le bénéficiaire le demande pour un temps d'échange facilitateur de son accès aux différentes actions pouvant être proposées et éventuellement les accompagner dans des projets.

Evaluation

- Nombre de personnes concernées,
- Nombre de familles concernées,
- Nombre de bénéficiaires de l'épicerie participant aux actions,
- Adéquation qualitative entre les objectifs initiaux et les actions,
- Passerelles menées entre les actions, et nombre de personnes participantes.



Plan d'action n° 2

adapter la résidence sociale aux besoins des jeunes en matière de logements.

Résultats attendus

La résidence sociale est composée actuellement de 36 logements représentant 48 places. Les appartements de type T1 et T1' sont tous regroupés au sein du centre social, rue Saint pierre le Puellier.

La demande de logements jeunes sur l'agglomération de Poitiers est importante et nous ne sommes pas en capacité aujourd'hui à répondre à l'ensemble des demandes qui nous sont faites, notamment pour des publics particuliers.

Nous souhaitons donc, dans une logique de développement territoriale, pouvoir mieux répondre aux besoins des jeunes en proposant des logements appropriés diffus sur le territoire.

Déroulement du plan d'action

En partenariat avec l'autre opérateur de logements jeunes sur le territoire (Espace Kennedy), nous souhaitons développer une gamme diversifiée de logements permettant de répondre aux besoins de parcours résidentiels des jeunes.

Pour cela, nous devons mettre en place de petites structures sur les quartiers de l'agglomération (en fonction des bassins d'emploi).

Nous souhaitons développer une gamme de logement mieux adaptés en termes de besoins spécifiques des jeunes liées à des problématiques nouvelles ou auxquelles nous ne sommes pas en mesure de répondre actuellement notamment :

- pères ou mères seules avec enfant(s) (offre de logements permettant d'accueillir leurs enfants dans de bonnes conditions quand ils en ont la garde, l'objectif étant de pouvoir répondre aux besoins des parents et des enfants),
- travaux saisonniers,
- colocations,



- apprentis (avec des logements plus proches du CFA).

Continuer et même développer la proposition de logements ALT (Allocation de Logements Temporaires) pour des jeunes au parcours très chaotique, ayant de très faibles ressources, victimes d'accidents de la vie, ou pour éviter une rupture de contrat, et leur permettre de rebondir sur une formation, ou un nouvel emploi.

Des logements en diffus doivent permettre à des résidents du Local de passer d'un logement semi- collectif à un logement plus autonome permettant une étape transitoire avant le logement extérieur.

Temporalité

Des premiers logements vont être mis en place dans le courant de l'année 2011 sur le quartier des 3 cités :

- 2 logements T1 (2 places)
- 3 logements T1bis (3x2 places)
- 1 logement T3 (3 places)
- 11 nouvelles places seraient ainsi créées sur un territoire proche des CFA du bâtiment et celui de la chambre de métiers permettant d'accueillir ainsi des jeunes sous contrat d'apprentissage

Evaluation

- Nombre de logements,
- Taux d'occupation,
- Accueil de publics spécifiques visés,
- Adéquation entre le diagnostic et la gamme de logements proposés.



Reférent

Magali Monneau

Objectifs opérationnels

- Intervenir auprès des jeunes en difficultés
- Favoriser le maintien du jeune dans l'école
- Réaliser un diagnostic et mobiliser l'ensemble des partenaires associés

Plan d'action n° 3

Prévention Centre ville - quartier Rivaud

Résultats attendus

- Mettre en place des actions de prévention en lien avec les équipes de prévention.
- Favoriser l'insertion de nouveaux publics dans les chantiers loisirs.
- Impliquer les jeunes dans les projets culturels des jeunes déjà existants ou les accompagner dans de nouveaux projets culturels à créer par les jeunes à l'avenir
- Travailler en partenariat avec le collège Henri IV

Déroulement du plan d'action

Une équipe de 2 personnes (une éducatrice spécialisée et un animateur) travailleront en lien avec les équipes de prévention, les différents partenaires et habitants du quartiers.



Temporalité

Permanences 3 jours par semaine

Le lundi : de 16h00 à 20h00

Le mercredi : de 18h00 à 23h00 avec une soirée d'animation autour du sport

Le jeudi : de 15h30 à 18h00

Evaluation

- Implication et mode d'implication des jeunes
- Nombre et type de contacts réalisés
- Nombre et type d'animation ou projets réalisés
- Bilan annuel d'activité
- Liens partenariaux établis
- Impacts sur les actions familles et intergénérationnelles

Reférent

Hugues Rouet, Responsable animateur Jeunes

Objectifs opérationnels

Favoriser la sociabilité, amener à la construction de liens, apprendre les uns avec les autres.

Plan d'action n° 1

Les barbecues ou repas « familles »

Résultats attendus

Cette action, issu des accueils de loisirs, s'est diversifiée pour toucher de nombreux secteurs de l'association. Les barbecues « familles » favorisent la rencontre et donc la connaissance de l'autre et le plaisir d'être ensemble.

Les familles passent un moment convivial avec leurs enfants, elles rencontrent les jeunes de la résidence sociale, les animateurs des accueils de loisirs et tout le personnel participant à ces soirées repas.

L'objectif est de créer du lien, des échanges et des rencontres entre les différentes personnes présentes lors du repas.

Déroulement du plan d'action

Pour l'organisation de ces barbecues « familles », l'information est transmise à tous les secteurs de la MCL Le Local, ainsi qu'à toutes personnes désireuses de participer aux repas.

Des tracts sont distribués au sein des accueils de loisirs et lors des événements du Local. Lors des repas, chaque personne est invitée à venir avec un plat, la MCL le Local met à disposition les boissons, les desserts et les barbecues.

La disposition des tables est organisée de telle manière que les invités soient proches les uns des autres, avec l'objectif de favoriser la rencontre et l'échange.



Temporalité

Ces barbecues sont prévus en soirée lorsque les beaux jours arrivent, c'est-à-dire de Mai à Août, environ 1 à 2 par mois

Evaluation

L'évaluation se fait sur le nombre de personnes présentes (les jeunes du FJT, les familles, les jeunes, les habitants du quartier, les adhérents,...) et la richesse des échanges.

Reférent

Hugues Rouet, Responsable Animateur Jeunes

Objectifs opérationnels

Favoriser la sociabilité, amener à la construction de liens, apprendre les uns avec les autres.

Plan d'action n° 2

Animation de l'espace bar-galerie

Résultats attendus

Le bar est ouvert le mercredi après-midi, encadré par deux personnes. Elles proposent différentes consommations et une vente de crêpes. Cet endroit amène différentes personnes (adhérents des pratiques amateurs, jeunes, familles, personnel...) à se rencontrer, à échanger, à se connaître et à se reconnaître autour d'un moment convivial, à découvrir les expositions présentes à la galerie.

L'Espace galerie favorise la rencontre entre l'artiste et le public, elle permet aussi de développer des actions de médiation culturelle durant l'accueil de l'artiste. Cette action permet au plus grand nombre de découvrir la création artistique et de se l'approprier en participant aux ateliers de médiation. Continuer à développer cette dynamique autour des expositions et développer des actions avec les structures de proximité (musée, beaux Arts...).

Déroulement du plan d'action

L'espace bar est stratégique dans notre projet, il s'agit alors de conforter et de développer des animations autour de celui-ci telles, la vente de crêpes et de boissons, le temps d'accueil de la fourmilière, les ateliers des pratiques amateurs, et que le bar soit le carrefour de nombreuses rencontres, de nombreux échanges.

L'espace galerie, contigu à l'espace bar est un lieu de passage « obligé » car il se situe précisément au carrefour de tous les accès du Local. Il peut nourrir les



animations du bar et il apporte au bar une vocation culturelle très intéressante dans notre projet d'accès à la culture.

Le projet galerie demande à chaque artiste de proposer des ateliers en direction d'un public divers (les centres de loisirs, les familles, les jeunes de la résidence sociale, les adhérents des pratiques amateurs, les écoles du quartier...). Ces ateliers, mais aussi les vernissages sont le prétexte de rencontres, d'échanges, de débat improvisés.

Temporalité

Le bar est ouvert tous les jours de 12 à 14 heures et de 19 heures à 23 heures, aussi les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30 ainsi que pendant tous les événements du Local.

A l'espace galerie, un artiste est accueilli durant deux mois, de octobre à juin. L'Espace galerie est accessible pendant les horaires d'ouverture de la MCL Le Local. Les ateliers proposés et animés par l'artiste varient en fonction du public visé. Ainsi par exemple, les ateliers avec les accueils de loisirs se font généralement les mercredis ou pendant les vacances scolaires

Evaluation

Pour l'espace bar, elle se fait sur la diversité du public, se côtoient ainsi les jeunes de l'Espace Ados, les bénévoles tricot-papoteuses, les familles, les adhérents des pratiques amateurs et les personnes travaillant au sein de l'association.

L'évaluation de l'espace galerie est axée sur la découverte d'un univers artistique envers des publics qui ne seraient pas spécialement sensibilisés à l'art ou plus simplement éloigné de la culture. Le nombre de personnes participant à

ces ateliers est comptabilisé ainsi que le nombre de personnes présentes aux vernissages. Une évaluation est faite aussi sur le nombre d'artistes accueillis au Local et aux nombres d'ateliers proposés.

« En dehors de ces actions, de nombreux autres moments de l'association favorisent la sociabilité. Des actions formelles provoquent des temps informels de rencontres et d'échange.

Par exemple, les dimanches en famille, les programmations d'Autrement Diff', les accueils du soir des Accueils de Loisirs, l'accueil à l'Épicerie Solidaire, les ateliers culinaires des différents secteurs, les événements des Tricot-Papoteuses, les sorties Familles, etc...

Pour les jeunes de la résidence sociale, parfois isolés, c'est autant de moments de socialisation et d'implication.

Cela implique une disponibilité particulière, une écoute des professionnels et des bénévoles organisateurs. »



Reférent

Baptiste BERTEAU (Responsable accueil de loisirs maternel la Rivoline)

Objectifs opérationnels

- Modifier les représentations individuelles et collectives du public, dans leur capacité à prendre la parole dans leur environnement social.
- Avoir sa juste place au sein de la société.
- Permettre d'appréhender, de connaître, et d'apprendre à aller vers les institutions du territoire, dans des objectifs d'intermédiation institutionnelle.
- Informer les habitants du territoire sur les moyens d'accès au droit et les moyens d'action en tant que citoyen.



Résultats attendus

Mobilisation des habitants, des adhérents et des bénévoles à participer aux actions mises en places pour favoriser la prise de parole (commissions, conseil de familles, comité de vie sociale, comité de résidents. Mise en place d'actions nouvelles permettant aux habitants la prise de parole.

Participation des habitants aux instances présentes sur le quartier permettant la prise de parole citoyenne: commissions, conseil de quartier, comité de quartier, accueil des nouveaux arrivants sur le quartier, accueil des nouveaux résidents de la Résidence sociale.

Déroulement du plan d'action

Il s'agit ici d'un travail de mobilisation et de communication vers les publics que nous connaissons : ceux qui fréquentent l'association, et également un travail de prospection, de prise de contact avec les publics que nous ne connaissons pas car ils ne fréquentent pas le centre.

Pour faire ce travail, l'ensemble de l'équipe professionnelle et bénévole est mobilisée au quotidien mais pour améliorer la qualité de cette relation importante et pour mettre ne place des actions nouvelles, nous avons recruté une personne chargée particulièrement de ce point. Cette personne, en formation DEJEPS



est rattachée au secteur familles et intergénérationnel.

Les lieux de prise de parole qui sont déjà repérés sont

A l'interne :

- Les commissions émanant du Conseil d'administration de l'association,
- Le conseil de vie sociale de la Résidence Sociale Jeunes,
- Les commissions thématiques (commission petite Enfance, Commission Intergénérationnelle, commission culturelle, commission communication..),
- Implication dans l'accueil des nouveaux résidents de la Résidence Sociale Jeunes,
- Conférences débat, Autrement Diff'
- L'Espace Avant-scène
- Les soirées thématiques de la Résidence Sociale Jeunes,
- Les Café Europe

- Les Chantiers-Loisirs

A l'externe, Sur le territoire du Centre-ville :

- La participation aux actions de citoyenneté ou de prise de parole avec les partenaires du territoire (ex : Semaine des Accessifs, les Débatants avec la MLI, etc...)

- Suivi et implication de jeunes en Service Civiques Le Conseil de quartier,

- Implication dans l'accueil des nouveaux arrivants (actions d'accueil des nouvelles familles, ou des nouveaux étudiants, ...)

Les actions récapitulées ci-dessus visent tous les publics. Cependant, celles-ci n'excluent pas des actions de citoyenneté vers des publics spécifiques ou avec des thématiques citoyennes particulières, de lutte contre les discriminations ou d'actions vers des personnes isolées.

Nous envisageons de renforcer encore notre action de lutte contre les discriminations, action que nous menons déjà depuis plusieurs années :

1. Consolider les actions déjà menées :

- Actions d'accueil des enfants handicapés en milieu ouvert dans les Centres de Loisirs, accueil d'enfants de familles sourdes dans les Centres de Loisirs, séjours avec des enfants sourds (ex : séjours ados), partenariat avec 2LPE, etc...

- Actions d'accueil de jeunes handicapés à la Résidence Sociale

- Soutien vers les pratiques amateurs destinées à des publics handicapés (ex : Astuces, Musique adaptée, ...), accessibilité de toutes les pratiques amateurs aux handicapés,

soutien envers les pratiques amateurs d'accès à la culture handicapé (ex : cours de Langue des Signes, ...)

- Brassage social impliqué par ces actions : l'ensemble de ces activités ont lieu aux mêmes moments et les gens se croisent, se parlent, échangent, impliquant un brassage culturel et social.

2. Favoriser les actions impliquant les personnes isolées, les personnes seules

- Favoriser au sein de la Résidence Sociale l'accès à des appartements adaptés pour les pères ou mères séparés

Temporalité

Selon les actions, tout au long de l'année.

Evaluation

- Implication dans les actions du quartier,
- Implication dans les actions de l'association,
- Nombre d'action d'informations sur les moyens de prise de parole et d'implication,
- Prise en compte de la parole des adhérents par des temps formels, sur chaque secteurs (ex : Commission Culturelle, Commission Jeunes, Conseil de Famille, etc...)



Reférent

Thierry Nelet

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter une aide directe et/ou une aide spécifique dans un contexte
- Valoriser les savoirs et savoirs faire

Plan d'action n° 1

Consolider l'action de l'épicerie solidaire

Résultats attendus

L'épicerie solidaire « le trait d'union », ouverte le 14 janvier 2010, permet aux familles et personnes seules habitant le quartier centre-ville de Poitiers et répondant à des critères sociaux précis : reste à vivre inférieur à 150 €, suivi fait par un prescripteur identifié de bénéficier d'achats de produits alimentaires moyennant un coût de 10 % du prix classique constaté en supermarché. Cette économie leur permet de rééquilibrer leur budget sur un projet qui a entraîné pour eux une difficulté financière temporaire.

Déroulement du plan d'action

Epicerie : Les bénéficiaires sont orientés par les prescripteurs : travailleurs sociaux du territoire connaissant leurs situations financières et leurs projets. Suite à cela il ont accès à l'épicerie.

Ce projet est mené par des bénévoles accompagnés par des professionnels du Local :

- Le coordinateur social
- Le référent familles
- L'animateur multimédia



Temporalité

L'épicerie est ouverte une fois par semaine les Jeudis après midi. Les bénéficiaires y ont accès pour une durée de 6 mois renouvelable après la ré-étude de leur situation par leurs prescripteurs.

Evaluation

L'évaluation se fait sur l'aide apportée, c'est-à-dire à la fois le nombre de bénéficiaire et le montant des paniers équivalent à une vente traditionnelle (voir bilan de la première année de fonctionnement dans la première partie de ce document).



Reférent

Thierry Nelet

Objectifs opérationnels

Permettre à des jeunes de 16 à 30 ans l'accès à un logement transitoire lié à un projet dans des conditions temporelles et financières plus aisées tout en bénéficiant d'un accompagnement social.

Plan d'action n° 2

Consolider l'action de la Résidence sociale

Résultats attendus

Permettre à des jeunes de 16 à 30 ans l'accès à un logement transitoire lié à un projet dans des conditions temporelles et financières plus aisées tout en bénéficiant d'un accompagnement social.

L'accompagnement global des jeunes permettra d'être vigilant et de l'accompagner si nécessaire dans son parcours résidentiel jusqu'à sa sortie de la structure dans des conditions de relogement correspondant à leur situation (voir fiches action en annexe du document).

Déroulement du plan d'action

Les résidents bénéficieront de l'allocation personnalisée au logement APL 1 donc notamment avec effet dès le premier mois d'entrée. Pour certains d'entre eux ils auront accès à des logements Allocation Logement Temporaire (ALT). Les redevances équivalentes loyers seront calculées par la CAF selon leurs situations sociales et financières.

La structure de logements est implantée au coeur de l'équipement socioculturel et comporte deux sous ensembles :

- une unité de T1 et T1' baptisé « grand bâtiment » :

Ces logements sont répartis sur trois niveaux dans le grand bâtiment. Ils sont dotés de cuisinettes et de sanitaires complets. Ils ont un accès à la partie animation et administrative du local.

Au premier niveau existe un espace laverie en self-service ainsi qu'un espace collectif de 57m² aménagé avec un coin cuisine. Sur les 2 autres niveaux,



un espace de rangement au second étage et un espace pour stoker la literie, sont aménagés.

- une unité de T1 et T1' baptisé « petit bâtiment » :

Ces logements sont aussi répartis sur 3 niveaux avec le même aménagement. Le logement T1' du premier niveau est accessible à des personnes à mobilité réduite et aménagé en conséquence.

Chaque logement est meublé d'un lit, d'une table, deux chaises, d'un plan de travail, d'une penderie, d'un meuble de salle de bain. La cuisine aménagée comprend deux meubles de rangement, un réfrigérateur et de plaques chauffantes.

La salle de bain est aménagée avec une douche, un évier et des toilettes.

Chaque studio possède un téléphone avec un numéro personnel sur lequel les résidents peuvent recevoir des appels et si

nécessaire contacter directement les numéros d'urgences.

Plusieurs T1' sont aménagés pour pouvoir accueillir des couples.

La fonction socio éducative :

La fonction socio-éducative a été prise en compte rapidement après la création du FJT, amplifiée lors de la rénovation, pour prendre aujourd'hui une place prépondérante dans notre projet et nos actions.

Elle est la résultante de plusieurs paramètres notamment le projet associatif, la chartre des FJT le public accueilli et les partenaires de notre territoire.

Temporalité

La temporalité est liée au contrat d'accompagnement pour les jeunes le nécessitant. Celle-ci est variable selon la situation du jeune.

Pour d'autres, elle sera liée à leur situation, comme la durée d'un stage ou un CDD ou encore une période d'essai.

Evaluation

L'évaluation se fera à titre individuel avec chaque jeune résident par l'équipe éducative tout au long de son parcours résidentiel en lien avec les autres référents éventuels des jeunes et par l'équipe de la résidence une fois par an dans le dossier vert.

Reférent

Nathan Nicole

Objectifs opérationnels

La mission que nous nous fixons autour de la fonction intergénérationnelle a pour objectifs :

- De prévenir ou de rompre l'isolement,
- De favoriser la rencontre, le brassage des catégories sociales, le décloisonnement des générations. de favoriser le lien social et les échanges entre les individus ou les groupes. Cette rencontre s'entend donc :

> Entre les âges par des actions visant à resserrer les liens intergénérationnels, à favoriser des rencontres entre personnes de différentes générations (enfants, adultes, parents, grands-parents, personnes âgées où tous les âges sont concernés), mais aussi par des rencontres favorisant les liens parents/enfants.

> Entre différents publics, avec pour objectif la mixité sociale ; cette mixité doit se vivre comme favorisant l'altérité : L'altérité est la reconnaissance de l'autre dans sa différence. C'est une valeur essentielle de la laïcité qui privilégie le métissage des cultures comme source d'enrichissement et de paix. Évidemment la différence n'est pas une valeur en soi. Il y a des différences inacceptables, en particulier celles qui ont précisément pour objet ou pour conséquence de nier à l'autre son propre droit à la différence. L'altérité est la valeur qui place l'homme et la femme tels qu'ils sont comme premiers sujets de droit. C'est une valeur fondamentale dans notre projet associatif.

- De permettre l'implication bénévole de chacun dans des dynamiques collectives, par le « faire ensemble », et la transmission de savoirs (en

s'appuyant sur les initiatives des habitants et les savoir-faire des aînés ou des jeunes). Cela dans le « plaisir de faire » et d'échanger, y compris entre pairs.

Plan d'action n° 1

Consolider les actions existantes.

a) La commission intergénérationnelle (interne)

La commission intergénérationnelle est un temps où bénévoles et professionnels se rencontrent avec pour objectif de définir les actions à mettre en place et de définir les lignes politiques du projet intergénérationnel du Local.

Les résultats attendus pour la Commission intergénérationnelle sont :

- Des échanges entre professionnels, bénévoles et habitants du quartier.
- Mise en place d'une dynamique de transversalité entre les différents secteurs du Local (ex : Clinique des doudous : Petite enfance et

personnes âgées).

- Donner la parole aux bénévoles.
- Mise en place de projets proposés par les bénévoles
- Impliquer (selon leurs envies) Des habitants du quartier (en situation d'isolement) dans un projet.

La Commission Intergénérationnelle (interne) se réunit de façon bimensuelle. Elle peut donner suite à de nouvelles rencontres, en fonction des projets à mettre en place.

Deux types d'évaluations sont à mettre en place

- Une évaluation des échanges réalisés lors des commissions.
- Une évaluation des projets mis en place.

...Comme chaque mercredi, les « apprenties danseuses » montent à l'espace « tricot-papote » pour nous faire un petit coucou. Personne !!!

Elles redescendent à l'accueil et demandent : « où sont passées les tricot-papoteuses ? ». Richard leur répond que nous sommes en salle Zagreb. Elles traversent le long couloir en courant.

Ouf ! Elles nous retrouvent et nous sautent au cou comme si nous avions disparu depuis plusieurs semaines.

Chaque évaluation sera réalisé selon quatre indicateur (efficacité, conformité, efficience et pertinence) au regard des objectifs fixés.

b) Groupes « Tricot-papoteuses ».

Le groupe Tricot-papoteuses est un groupe de bénévoles se réunissant chaque semaine autour du tricot. Ce projet est un prétexte à se retrouver pour échanger, rompre l'isolement, trouver des moments de convivialité.

Les résultats attendus pour le groupe Tricot-papoteuses :

- Apprendre à tricoter.
- Échanger sur la vie du quartier (papoter).
- Repérer les personnes isolées et tenter de les faire participer à des actions collectives.
- S'investir dans la vie associative et la dynamique d'un quartier.
- Se mobiliser en tant que bénévole au Local.
- Créer des temps conviviaux.



Le groupe Tricot-papoteuses s'organise autour de différentes actions (Loisirs créatif, clinique des doudous, soirée tricot etc...). Les participants s'investissent en fonction de Leur envie. Certaines activités nécessitent une inscription, d'autre non. L'organisation des ateliers et du calendrier sont mis en place avec le référent familles.

Chaque mois des activités sont

organisées:

- le 1er lundi du mois - rencontre avec les résidentes de la maison de retraite de la Grand'Maison,
- le 1er vendredi du mois - soirée des loisirs créatifs,
- le 2ème mercredi du mois - soirée du tricot-papotage,
- le 4ème mercredi du mois - déjeuner des tricot-papoteuses et de tous ceux qui veulent se joindre à elles.

L'évaluation intéressante pour ce groupe est d'abord quantitative. Le nombre de personnes nouvelles qui arrivent sur le groupe, celles qui restent, celles qui repartent sont des indicateurs précieux. Également le nombre d'activités différentes mises en place par les bénévoles elles-mêmes.

Andréa arrive un peu en retard. Est ce vraiment à cause d'un rendez-vous ou pour jouer les vedettes ? !

Elle sort de chez la kiné. Cette danseuse de country ne mesure pas ses efforts et la voilà avec une grosse douleur dans la jambe depuis plusieurs mois. C'est gênant dans sa spécialité.

c) Ateliers Parents Enfants

Les ateliers sont des temps d'échange et d'entraide centrés sur des ateliers où les parents et leurs enfants pratiquent une activité ensemble, lors des temps d'accueil du soir

des Accueils de Loisirs et de l'accueil périscolaire. Ces ateliers prennent principalement la forme d'ateliers artistiques ou culinaires.



Les résultats attendus pour les Ateliers Parents Enfants :

- Proposer des temps d'échanges et de partage entre les parents et leurs enfants.
- Donner la possibilité aux parents de prendre

confiance en eux dans leur fonction de parent en valorisant leurs compétences.

- Amener les parents à s'investir sur des temps périscolaires.



Le référent familles et intergénérationnel organise avec les équipes de direction et d'animation les ateliers parents enfants. Ces moments se déroulent comme suit :

- Communication auprès des familles des Accueils de Loisirs, des CLAS, des écoles du territoire, et de l'épicerie solidaire.
- Mise en place des ateliers parents-enfants, dans des lieux aménagés de telle sorte que les parents aient l'espace de se rencontrer (point café, etc...) et d'échanger avec les équipes pédagogiques. Ces ateliers sont centrés sur le travail en commun entre parents et enfants, où les compétences de chacun sont mises en avant.

- Les productions sont ensuite exposées ou mangées ensemble.

Nous réalisons environ 30 ateliers par an, soit 2 à 3 fois par mois.

Ces ateliers sont évalués par rapport à l'activité choisie :

- a-t-elle permis de l'entraide
- sur les échanges entre les parents et les enfants
- sur le nombre de participants.



Plan d'action n° 2

proposer une dynamique de territoire

a) Commission intergénérationnelle du centre-ville

Cette action est une évolution de la commission petite enfance. Elle pour but de proposer des rencontres régulières entre les professionnels des différentes structures du quartier qui oeuvrent sur une tranche d'âge particulière : Les crèches, les écoles maternelles et primaires, les accueils de loisirs, les animateurs(trices) de secteurs familles, les assistantes sociales, les animateurs(trices) des maisons de retraite du quartier, les animateurs(trices) de secteurs intergénérationnels.

Les résultats attendus pour commission intergénérationnelle du centre-ville :

- Faire de l'échange d'expériences entre les professionnels,
- Développer un réseau de professionnels,
- Mettre ne place des projets d'animation intergénérationnels et inter-structures.

La commission est un rendez-vous régulier (tous les 2 mois) pour les professionnels, permettant d'échanger sur les pratiques de terrain, de rechercher une cohérence d'action en direction des publics, de créer du réseau en permettant à chacun de sortir de son établissement.

Deux types d'évaluations sont à mettre en place

- Une évaluation des échanges réalisés lors des commissions.
- Une évaluation des projets mise en place.

Chaque évaluation sera réalisée selon quatre indicateurs (efficacité, conformité, efficience et pertinence) au regard des objectifs fixés.

b) Café intergénérationnel

L'idée du café intergénérationnelle est de proposer un lieu citoyen où l'on vient débattre à propos de sujets d'actualité ou sociétaux. Une attention particulière est portée au fait que toutes les générations soient représentées dans le débat. Les sujets, au départ proposés par le Local pourront ensuite être choisis par les débattants eux-mêmes. L'idée est de proposer un rendez-vous régulier, une fois par mois toujours la même date, convivial et ludique. Le café intergénérationnel aura lieu dans l'espace bar galerie en fin de soirée (sur un créneau entre 18 heures et 21 heures) afin de permettre à tous de pouvoir assister.

Les résultats attendus pour le café intergénérationnel :

- Faire se rencontrer différentes tranches d'âges autour d'un même sujet
- Faire émerger des comportements citoyens (prise de parole, respect de l'autre...)
- Proposer un nouveau temps de convivialité
- Impliquer de nouveaux habitants dans la vie du quartier et de l'association.

Le café intergénérationnel prendra la forme d'un café philo. Les personnes ne sont pas obligées de prendre la parole, ils peuvent venir pour s'informer, passer un bon moment. Les débats sont animés par un animateur compétent sur le sujet traité ou par un comédien. Des professionnels du territoire seront invités à intervenir selon le sujet choisi. A la fin de chaque rencontre un thème sera choisi pour le prochain café.

L'évaluation de cette action sera réalisée selon différents indicateurs (efficacité, conformité...) permettant de valider les objectifs fixés.

VALORISER LES ACTIONS INTERGENERATIONNELLES, SOLIDAIRES, DE LIEN SOCIAL ET CITOYENNES DU QUARTIER

Reférent

Thierry Nelet

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter une aide directe et/ou une aide spécifique dans un contexte
- Valoriser les savoirs et savoirs faire



Résultats attendus

Au travers de ce projet, nous souhaitons valoriser les individus, les groupes, les associations ou les structures qui, sur le territoire du centre-ville de Poitiers, mettent en place ou participent à des actions citoyennes, de solidarité ou intergénérationnelles. Pour cela, nous avons recruté une personne en formation DEJEPS dont l'une des missions sera, avec son responsable référent familles, de mettre en place une veille permanente sur ce type d'événements. A partir de ces éléments collectés au fur et à mesure du temps, nous souhaitons mettre en place un événement annuel pour valoriser l'ensemble de ces actions et des habitants qui en sont à l'origine.

Il existe de multiples intérêts à ce projet, mais l'un des buts recherchés par l'association est de renforcer son ancrage territorial et de compenser le flux des dispositifs qui viennent s'appliquer au territoire sans que les habitants y collaborent au profit d'actions émanant du territoire même et de ses habitants.

Le projet doit également permettre :

- Une meilleure connaissance mutuelle de tous les acteurs du territoire et des actions mises en œuvre, à la fois associatives, de groupes constitués ou de groupes informels, d'actions individuelles, afin de l'échange entre ces différents acteurs.
- De créer une dynamique de savoir et d'échanges autour de ces actions.
- De favoriser l'émergence de nouvelles actions communes et d'initiatives nouvelles, de prise de parole, de solidarité, ou de lien social et citoyen.

Déroulement du plan d'action

- Repérage avec nos réseaux : Travail en réseau de la part de tous les secteurs du Local, afin de repérer les actions qui fonctionnent bien dans les registres de la prise de paroles, de solidarité et de lien social sur le quartier.
- Valorisation par un événement : Une fois par an par exemple, proposer ou participer à un événement rassembleur qui expose l'ensemble des actions du quartier, et proposer des temps d'échanges et de débats entre les différents acteurs.

Temporalité

Phase de repérage et de connaissance mutuelle.

Mise en place de temps d'échanges

Mise en place d'un événement pour le premier semestre 2012.

leur situation par leurs prescripteurs.

Evaluation

Nombre d'acteurs repérés sur le quartier

Implication des acteurs dans ce projet

Nombre d'échanges mutuels

Nombres d'initiatives partenariales nouvelles

Qualité de ces nouvelles actions et qualité des échanges mutuels

Le Développement durable

Selon la définition donnée en 1987 par le rapport Brundtland aux Nations Unies, le développement durable entend « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Le développement durable est un nouveau mode de développement qui entend conjuguer les valeurs environnementales et humaines au travers d'un développement économique pluriel, en s'appuyant sur la mobilisation de tous.

Croisant le développement de la cohésion sociale, la promotion d'une économie plurielle, la protection et la valorisation de l'environnement avec une façon d'agir appelant la responsabilité et la participation de tous (gouvernance), le développement durable vise « l'harmonie entre les humains, et l'harmonie entre les humains et la nature » (Commission mondiale du développement durable, 1988).

La cohésion sociale : le développement durable s'appuie sur la diversité culturelle, la solidarité entre les populations, la réduction des inégalités et de la pauvreté.

L'économie plurielle : l'adjectif pluriel renvoie à la diversité des modes de développement économique, qui ne repose pas seulement sur l'économie marchande, mais aussi sur l'économie publique, sociale et solidaire. Ce terme fait référence aux valeurs et aux objectifs du développement durable: placer l'homme au centre, mieux répartir les richesses et prendre en compte l'environnement.

La protection de l'environnement : elle doit être prise en compte dans nos choix économiques et sociaux pour préserver nos ressources naturelles, améliorer notre cadre de vie, prendre soin de notre santé.

La gouvernance : ce terme renvoie à un mode de gestion participatif qui associe et responsabilise les citoyens pour un nouveau mode de développement.

Un Agenda 21 local peut être défini comme le processus par lequel une association, une collectivité ou une entreprise travaille, en collaboration avec tous les acteurs de la communauté pour établir un programme d'actions concrètes visant au développement durable du territoire.

En 1992, lors de la 2ème conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement à Rio de Janeiro, 173 états ont adopté « l'Agenda 21 de Rio », qui correspond à « ce qui doit être fait pour le développement durable au XXIème siècle ».

Le développement durable appliqué au local

- Protéger l'environnement dans sa vie quotidienne.
- Adhérer à un contrat social plus respectueux de l'environnement

Nous entendons le Développement durable comme s'inscrivant dans une démarche d'écocitoyenneté. C'est-à-dire un ensemble d'objectifs et d'actions à court, moyen et long terme qui visent à changer les comportements, individuels et collectifs, à modifier les pratiques et les organisations pour mieux préserver la planète et améliorer la qualité de vie des gens qui y vivent.

Nous ne partons pas de rien. Un certain nombre d'actions éparses sont mises en œuvre par des professionnels et des bénévoles de l'association dans le cadre de la protection de l'environnement. Le secteur jeune, notamment, a mis en place avec les adolescents un système de tri sélectif, ainsi qu'une nouvelle proposition sur les goûters. Notre fonctionnement au quotidien en matière de gouvernance de l'association s'appuie déjà sur la coopération, le fonctionnement participatif, la coopération, le travail en commissions ouvertes à tous notamment.

Le travail mis en œuvre auprès des publics fragilisés tant au sein de la résidence sociale qu'auprès des bénéficiaires de l'épicerie solidaire alimente le pilier social du projet. La valorisation de notre ligne artistique « détournement et récupération », des actions intergénérationnelles autour des réparations de doudous, de vêtements et autres ateliers couture proposent aux habitants du territoire une ouverture sur l'économie plurielle alternative. Les actions initiées à notre jardin, lombri-compostage, potager pour les résidents de la Résidence sociale en sont d'autres exemples intéressants.

L'idée de créer une mission développement durable au sein de notre association est de définir une politique générale pertinente, d'avoir une réflexion systématique sur le sujet lors de la mise en place d'actions, de proposer aux habitants du territoire centre-ville un lieu ressource pour proposer des actions mais également pour proposer des initiatives nouvelles. Nous souhaitons mettre en place à termes un agenda 21 associatif reprenant les éléments de notre projet politique du développement durable.

Des freins existent, bien sûr, des réflexions :

- « le développement durable, c'est un mot fourre-tout »,
- « ça m'énerve, c'est marketing je trouve ! »,
- « faut être riche pour être écolo ! »,
- « pourquoi on viendrait emmerder les habitants avec ça, c'est eux qui polluent le moins. La plupart de ceux que je connais, ils ont pas de voiture ! »,
- « avec les enfants, on a fait un jardin, des nichoirs... »
- « y'a plus urgent pour les habitants que de trier les déchets »
- « le Développement durable, ça doit être porté par les collectivités locales , c'est pas nos enjeux ! »
- « moi, je suis pas spécialiste de la nature »
- « on est pas nombreux dans le centre à être sensibilisés, alors pour mobiliser les collègues, les administrateurs, c'est pas évident »... (revue Repères – janvier 2009)
- « C'est quoi le développement durable ? »

Objectifs opérationnels :

Sur le plan économique, le développement durable dépendrait en particulier :

- d'un développement économique respectueux des milieux naturels dont proviennent les ressources de base,
- Il prendrait en compte les problématiques de l'emploi et de la création d'activités, l'utilisation des ressources et la valorisation des activités locales. Ainsi, il permettrait de redonner à l'économie sa place dans la société en tant qu'activité indispensable et non moteur de choix.

Les leviers possibles :

- commerce équitable,
- promotion des filières courtes,
- développement local,
- éco-tourisme,
- HQE, BBC (haute qualité environnementale, bâtiment basse consommation)

Sur le plan social, le développement durable se définit en fonction des enjeux sociaux et démographiques du territoire, en tenant compte des valeurs suivantes : ouverture, respect, solidarité, coopération, équité. Le développement durable s'appuie sur la diversité des cultures, et sur les principes de qualité, d'autonomie et de solidarité locale, internationale et avec les générations futures. Ainsi il vise à :

- satisfaire les besoins essentiels des populations,
- combattre l'exclusion sous toutes ses formes (sociale, professionnelle...),
- soutenir l'égalité de dignité des cultures et permettre le dialogue interculturel ,
- permettre à tous l'accès à l'éducation, l'habitat, l'alimentation, aux soins, aux droits de l'Homme ...

Ses leviers :

- solidarité
- travail intergénérationnel

Sur le plan environnemental, pour atteindre l'objectif d'un développement durable, l'amélioration et la protection de l'environnement, il est question :

- d'économiser les ressources naturelles, de minimiser la consommation des ressources non renouvelables, de gérer les déchets et leur transport, d'optimiser les infrastructures,
- de développer l'accès aux transports doux,
- humains, - de favoriser l'utilisation, la gestion durables des ressources naturelles (air, eau, sol, vie) et des savoirs
- de garantir le maintien d'un certain nombre de grands équilibres naturels (climat, diversité biologique, océans, forêts...).

Ses leviers :

- co-voiturage
- recyclage,
- empreinte écologique

Sur le plan de la gouvernance (démocratie participative) :

L'ensemble des 3 conditions énumérées ci-dessus ne seront atteintes qu'avec la participation de chacun. Le développement est une vision commune d'un avenir à construire ensemble.

Le développement durable fait appel à la mobilisation des citoyens et à leur participation aux processus de décision.

• S'inscrire dans une logique de développement durable, c'est donc tenter de mettre en oeuvre de nouvelles démarches, de nouvelles méthodes au service d'un projet dont le contenu est défini par chacun et mis en oeuvre par tous.

• Concrètement, le développement durable cherche à donner à tous, et aux plus démunis en particulier, les moyens de s'exprimer au niveau local, d'instaurer un débat et mettre en place des résistances politiques, des alternatives individuelles ou collectives, capables de défendre le Bien commun.

Ses leviers :

- Agenda 21,
- Concertation,
- Démocratie participative.

Quels sont les résultats attendus :

L'éducation à l'action citoyenne :

Il s'agit d'une action réalisée par l'association dans son ensemble et ses adhérents qui, au-delà de la vocation principale

« L'éducation environnementale doit permettre d'acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la présentation et à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement. » (UNESCO 1977).

du Local, en vue de favoriser son environnement, entreprendra une action citoyenne dans le domaine de l'environnement.

Le concept d'environnement est indissociable de celui de citoyenneté. L'Éducation Environnementale cherche à développer des attitudes responsables face à nos actes quotidiens et à leurs conséquences.

La prise de conscience collective des adhérents à la protection de l'environnement.

Il s'agit, par la mise en place d'actions, de faire émerger une prise de conscience collective se traduisant par la mise en place d'un agenda 21 associatif, contrat social environnemental associatif, et décliné dans chaque secteur du Local. Exemples : tri sélectif sur la résidence sociale, réflexion autour des fluides énergétiques, réflexion autour de l'alimentation tels les goûters sur les Centre de Loisirs, réflexion autour des déplacements, etc Ces exemples d'actions s'entendent comme des actions d'éducation agissant à terme dans le développement de chaque individu, à la fois dans un souci environnemental, social et économique.

Comment va-t-on mettre en oeuvre ce projet :

Il s'agit tout d'abord de créer une culture collective commune. Pour faire cela, nous allons mettre en place une formation collective pour les professionnels et pour des bénévoles impliqués dans cette action.

Parallèlement, il s'agit de recenser au niveau de l'association et au niveau du territoire centre-ville les actions développées qui entrent dans le champ du développement durable. Il s'agit d'actions, mais également de méthodes, de procédures.

Suite à cela, nous envisagerons, en les classifiant sous l'un ou l'autre des piliers, des actions nouvelles à mettre en oeuvre ou des pratiques nouvelles.

Temporalité :

Au moment de l'assemblée générale de l'association (30 mai 2011), nous engagerons un débat et une communication externe sur le sujet du développement durable.

La formation collective doit avoir lieu au cours de l'année 2011 ainsi que le travail de collecte des informations relatives au territoire et à notre propre association.

En 2012, nous envisagerons la mise en place d'actions et de procédures nouvelles, avec les professionnels et bénévoles actuels, mais également avec les nouvelles personnes qui devraient nous rejoindre quand nous aurons communiqué sur ce sujet.

Evaluation :

Selon les cinq critères définis préalablement.

8. Evaluation

L'évaluation au Local : une nécessité, une adhésion, une méthode...

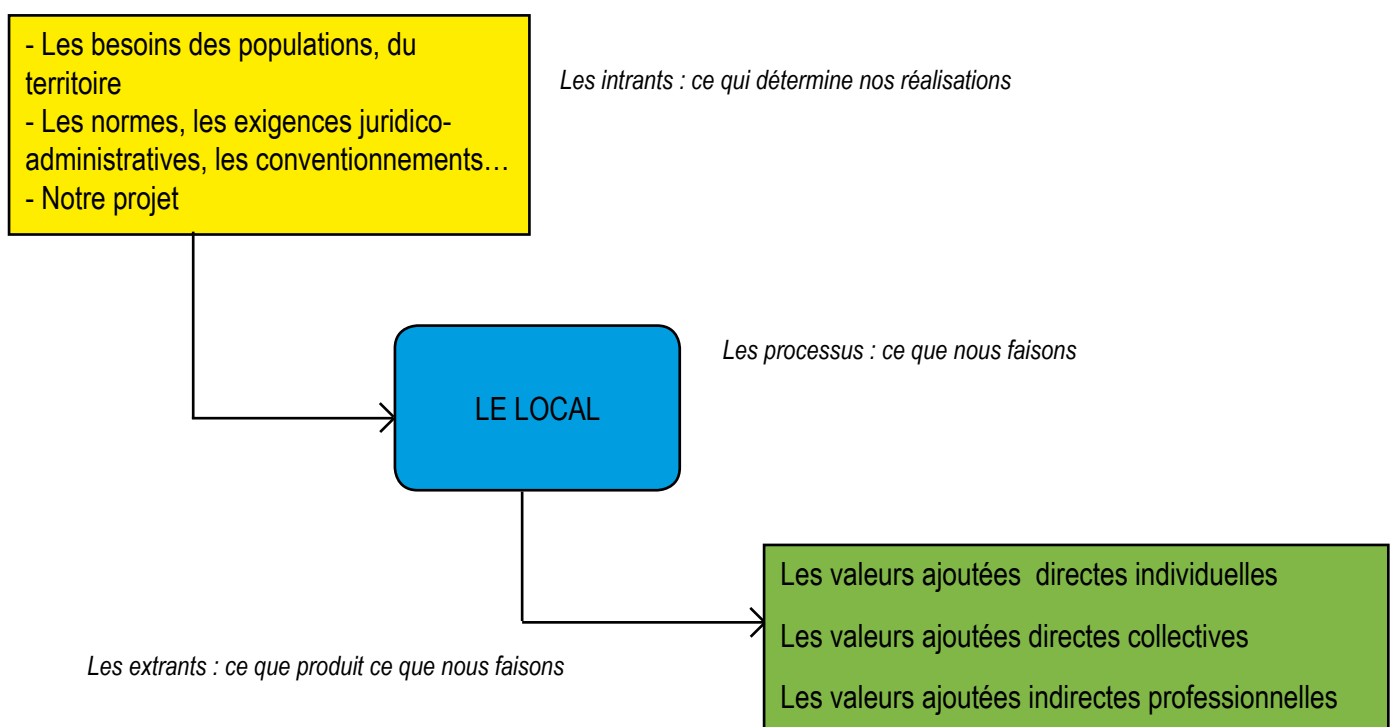
Il est peu contestable que l'évaluation s'est imposée comme une thématique forte dans le champ du social et du socioculturel. Au Local, notre posture première est que **cette montée en charge de l'évaluation correspond à une exigence démocratique de transparence** : le travail social et socioculturel est long, parfois invisible puisque tout ne peut être dit, et il est logique que les financeurs et les institutions, responsables de la bonne gestion des fonds publics, donc de l'intérêt général, soient attentifs à ce qui est réalisé dans notre centre social.

Mais nous saisissons également l'évaluation dans une double perspective : **une opportunité pour créditer notre action** – dire ce que l'on fait – **et une méthode pour améliorer notre travail** puisque évaluer n'est pas plaider mais analyser pour modifier les pratiques.

S'il y a intériorisation de la nécessité évaluative, c'est parce qu'il est difficile à tout un chacun de travailler sans être en mesure de convaincre, pas seulement convaincu, que ce que l'on fait est utile. **L'évaluation est donc aussi à prendre à la lettre comme démonstration de la valeur de notre travail.**

Toutefois il faut être conscient que l'évaluation du social et du socioculturel pose plusieurs difficultés dont, singulièrement, sa complexité qui réclame la construction de réelles expertises. Cette complexité tient au concept central de notre travail, comme indiqué explicite dans la Charte fédérale des centres sociaux, l'approche globale. A l'inverse, si l'animation socioculturelle n'était que développer des offres de service, des prestations, cela serait beaucoup plus simple. Mais notre travail, répétons-le, c'est viser à ce que les quatre personnages du Sujet, de l'Acteur, du Citoyen et du Producteur trouvent chacun et ensemble les chemins pour s'accomplir, se lier, s'émanciper et subvenir à ses besoins.

Pour comprendre l'évaluation, il faut raisonner sur la base de ce schéma :



Ce qui détermine notre activité est en amont (ce que l'on appelle les « intrants »). C'est d'abord les besoins des populations – s'il n'y avait pas de besoins, il n'y aurait pas d'offres. C'est également les besoins du territoire dont, en particulier, ceux des institutions et de la collectivité en termes de développement économique, de cohésion sociale, de dynamisme territorial et de climat social.

C'est aussi tout le cadre juridique et administratif comme, par exemple, notre convention avec la CAF.

C'est enfin notre projet, notre façon de concevoir notre travail, fondé sur les valeurs et les principes qui guident nos actions.

A chacun de ces grands déterminants et des réponses que nous apportons (les « processus »), correspond un critère d'évaluation principal (en sortie : les « extrants »).

- Pour les besoins des populations et pour ceux du territoire, la décentralisation... ou « répondons-nous aux besoins ? », ce qui implique que nous les connaissions. C'est le travail de veille.

- Pour le cadre juridique et administratif, la conformité... ou « mettons-nous correctement en œuvre une politique sociale ? »

- Pour notre projet, la cohérence... ou « ce que nous réalisons correspond-t-il à ce que nous avons développé et annoncé dans ce projet ? »

- Enfin, dans le « carré Le Local », c'est notre activité, notre offre de services et les critères d'évaluation sont l'effectivité... ou « nous y prenons-nous de la bonne façon ? », l'efficacité... ou « atteignons-nous nos objectifs ? » et l'efficience... ou « les résultats sont-ils à la hauteur des investissements consentis ? »

L'évaluation doit faire la démonstration des valeurs ajoutées produites par notre action. Soit...

- **Des valeurs ajoutées directes individuelles**, c'est-à-dire le bénéfice que chaque adhérent, usager de notre équipement retire de son passage en termes d'accomplissement, de lien, d'émancipation, d'aide économique ou à la subsistance (l'individuation, la sociabilité, le sociétal, l'économique).

- **Des valeurs ajoutées directes collectives** qui sont celles de cohésion sociale et de la participation/implication aux dynamiques de l'équipement dans son territoire (Le Local : un espace...).

- **Des valeurs ajoutées indirectes professionnelles** qui correspondent à la démonstration que Le Local s'organise pour bien répondre aux demandes et pour innover... tant il est vrai qu'une bonne organisation permet de garantir à terme plus de valeurs ajoutées directes, individuelles et collectives. Ces valeurs ajoutées indirectes professionnelles correspondent à ce que l'on appelle « l'assurance de la qualité »... ou « comment notre organisation permet-elle de garantir un maximum de bénéfices ? »

L'évaluation annuelle de ce projet

L'évaluation annuelle de notre projet associatif est double.

- D'une part, elle correspond à une révision générale de nos actions de l'année écoulée sur la base des critères indiqués (décentralisation, conformité, cohérence, effectivité, efficacité, efficience). A l'occasion d'un séminaire annuel de rentrée, l'ensemble de la communauté professionnelle (bénévoles et professionnels) sera invité à réfléchir sur nos résultats et les modalités qui lui ont permis (méthodologie des plans d'action et pilotage du projet), puis à actualiser ce projet tant en termes factuels (évolution des adhérents et usagers, du territoire, de nos propres ressources, etc.) que par la formulation de nouveaux objectifs opérationnels.

A l'issue de ce séminaire, une nouvelle version du projet est rédigée et communiquée à tous en interne et aux partenaires.

- D'autre part, elle répond selon les modalités prédéfinies aux commandes institutionnelles telles que *Le Local* met en œuvre dans le cadre de conventionnements spécifiques, de financements d'actions particulières, etc.

L'objectif général spécifique du Local, « **S'inscrire dans une dynamique de développement durable** », qui recouvre les notions de responsabilisation et de participation, est également un thème à partir duquel les actions conduites seront évaluées : « Dans ce que nous avons réalisé, quelles ont été les garanties apportées pour contribuer à l'avancée de ce thème du développement durable ? Est-ce que cela a fonctionné ? Pour quelles raisons ? Qu'est-ce que cela a apporté ? »

L'évaluation des plans d'actions

Contrairement à l'évaluation du projet, l'évaluation des plans d'action est réalisée tout au long de l'année, au fur et à mesure de la conception des plans d'action (qui doit inclure les modalités de leur évaluation), de leur réalisation (« chemin faisant ») et de leur aboutissement.

L'évaluation des plans d'action s'appuie sur la même grille de six critères (décentration, conformité, cohérence, efficacité, efficience, effectivité) auxquels s'ajoutent celui de participation- responsabilisation (« est-ce que ce plan d'action a favorisé la participation et la responsabilisation des adhérents ? ») et celui ou ceux spécifiques au plan d'action : un plan d'action sur le VIH inclut des informations spécifiques du champ de la santé ; un plan d'action sur la citoyenneté, des informations sur ce thème ; etc.

L'évaluation de chaque plan d'action est pilotée par le professionnel en charge de celui-ci. Elle donne lieu à une synthèse se présentant sur la base d'une fiche standard comme présentée ci-après.

En résumé, L'intériorisation d'une culture de l'évaluation au Local s'appuie sur...

- Une conception de celle-ci à tous les moments des actions : évaluer en amont (« ex ante ») vise à mesurer la pertinence et la faisabilité ; évaluer chemin faisant (« in itinere ») correspond à un souci de cohérence et de conformité ; évaluer en aval (« ex post ») apprécie l'efficacité, l'efficience, etc...

Six critères d'évaluation sont systématiquement mobilisés :

- L'efficacité : atteinte des résultats
- L'effectivité : question de méthode
- L'efficience : rapport investissement – résultats
- La conformité : vis-à-vis des commandes publiques
- La cohérence : vis-à-vis de notre projet, de ses valeurs
- La décentration : réponse à des besoins objectivés.

A ces six critères « points de passage obligé » s'ajoutent...

- celui de la participation des habitants ;
- celui de notre objectif général spécifique, le développement durable (« en quoi cette action a pris en compte les exigences du développement durable et/ou a-t-elle fait progresser celui-ci ? ») ;
- celui, si nécessaire, spécifique à la nature de l'action évaluée.

- L'évaluation doit se concevoir comme générale – c'est la revue de contrat du projet – annuellement et systématique pour toutes les actions conduites.

Evaluation de plan d'action date :/...../201...

Pilote :

Nombre de professionnels impliqués :

Nombre de bénévoles impliqués :

Nombre de personnes (adhérents, usagers, populations) impliquées : ...

Résumé synthétique du PA :

.....

.....

Objectif(s) opérationnel(s) :

.....

.....

Indicateurs de réalisation (ce qui a été fait) :

Indicateurs de résultat (ce qui a été atteint) :

Indicateurs de ressources (ce qui a été mobilisé) :

Critères	++	+	-	--	Idée-clé
Décentration					
Efficacité					
Efficiency					
Effectivité					
Conformité					
Cohérence					
Dév. durable					
Participation					
Autre spécifi.					

Observations qualitatives complémentaires :

Proposition

Reconduction expérimentale

Intégration fonctionnement ordinaire

Signature du pilote

Visa de la direction

9. Annexes

Annexe 1 : Animation collective des familles

Sommaire :

<u>ÉVALUATION DU PROJET 2006-2010</u>	2
<u>I – DEPART EN VACANCES AUTONOMES :</u>	3
<u>II - VACANCES FAMILLES EN GROUPE</u>	4
<u>III - LES SORTIES FAMILLES :</u>	4
<u>IV - ATELIERS PARENTS/ENFANTS :</u>	4
<u>V - CONFERENCES DEBAT AUTOUR DE LA PARENTALITE</u>	4
<u>VI – CONSEIL DE FAMILLE</u>	4
<u>VII - LE POSTE D'ANIMATEUR DES SECTEURS FAMILLE ET INTERGENERATIONNEL</u>	4
<u>PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2010-2014</u>	4
<u>I - PROJETS A POURSUIVRE :</u>	4
<u>II - PROJETS A DEVELOPPER :</u>	4

Le secteur familles de la MCL/Le Local a été mis en place en 2003 faisant suite au secteur vie sociale/ vie associative.

Les actions, alors en place étaient déjà en grande partie axées sur la famille, avec un objectif de développement de projets avec les autres secteurs de l'association, ainsi qu'un objectif sur les actions partenariales.

Le secteur familles a donc été redéfini en s'appuyant sur les objectifs suivants :

- Optimiser le développement du secteur famille
- Développer les relations avec les publics afin de répondre au plus près à leurs attentes
- Repositionner les services du centre social
- Veiller à l'implication dans la vie de l'association de l'ensemble des publics de l'association
- Impulser le partenariat avec les autres maisons de quartier et les autres partenaires œuvrant sur le territoire du centre social.

Le secteur familles positionné en lien avec le secteur Enfance-Jeunesse permet une forte transversalité. Ainsi en favorisant les relations inter-secteurs, des actions autour de la parentalité ont-elles émergées avec la collaboration des équipes des centres de loisirs et du secteur ados. Nous répondons ainsi mieux aux objectifs du projet éducatif, soit de favoriser l'implication des familles, d'être à l'écoute des parents notamment sur les questions de parentalité, grâce à des actions telles que les ateliers parents/enfants ou parents/ adolescents, et les soirées échanges débats.

Pour la période 2006-2010, le bilan porte sur les actions suivantes :

Départ en vacances autonomes

Vacances familles en groupe

Les sorties familles

Ateliers parents/enfants

Conférences-débat autour de la parentalité

Conseil de famille

Le poste d'animateur des secteurs Famille et Intergénérationnel

1.1 : LE PROJET :

1.1.1 Historique du projet :

Les travailleurs sociaux qui interviennent sur le Centre Ville de Poitiers, la Maison des 3 Quartiers, la MCL/Le Local, la Maison Départementale de la Solidarité et le CCAS ont constaté que de moins en moins de familles partent en vacances, en grande partie pour des raisons financières. L'argent reste, parmi tous les freins pouvant empêcher un départ en vacances, celui qui est le premier évoqué et a bien souvent pour effet d'annihiler tout désir de projet de vacances. De part leur situation économique, ces familles ont souvent banni de leur esprit toute idée de départ en vacances. Mais l'expérience nous a montré que d'autres freins, d'autres peurs existaient. « Les contraintes de la misère » laissent souvent peu de place pour les familles les plus démunies. Il leur faut déjà gérer les urgences de la vie quotidienne. Il leur devient alors difficile de se projeter, d'autant plus sur un projet de vacances. Les familles, peu habituées à sortir de leur contexte quotidien, appréhendent de quitter leur lieu de vie pour aller vers l'inconnu.

Ce projet est issu de la mise en commun des expériences de chacun et de la volonté de travailler ensemble, chaque partenaire apportant ces compétences inhérentes à sa mission professionnelle.

Depuis 2002, la mise en pratique de ce projet nous a permis de faire partir 60 familles.

1.1.2 Nature du projet :

L'action consiste en l'aide au projet de départ en vacances autonomes, pour des familles ayant peu de moyens financiers et n'étant jamais parties en vacances, ou pas depuis 3 ans (aide à la construction du projet et soutien financier). Cette action est proposée à 12 familles afin de bâtir et de réaliser leur propre projet de vacances, au travers une démarche individuelle, mais aussi collective.

Ce projet a été reconstruit et redéfini en 2008-2009, avec l'ensemble des partenaires. Ce travail a permis :
de mieux affiner les objectifs de l'action et la méthode d'évaluation,
d'asseoir et consolider le projet collectivement avec les partenaires.

1.2 – LES PARTICIPANTS

1.2.1 Caractéristiques principales du public :

→ 1^{er} critère :

N'être jamais parti en vacances ou pas depuis trois ans (week-end et séjours familiaux non compris).

→ 2^{ème} critère :

Quel type de familles ?

- ✓ Couples avec enfants
- ✓ Familles monoparentales
- ✓ Pères/ mères ayant la garde des enfants en période de vacances scolaires
- ✓ Couples sans enfant en nombre limité pour laisser la priorité aux familles

→ 3^{ème} critère : Les ressources

Les personnes qui ont au moins le RSA pour que le projet puisse se construire. Le maximum demandé est le salaire minimum + prestations CAF.

Notre « marge de manœuvre » reste assez souple pour nous permettre d'examiner les demandes des familles qui ne correspondent pas aux critères retenus mais qui ont cependant besoin d'une aide pour partir. En effet, les familles « surendettées » n'ont pas beaucoup de capacités d'économies bien qu'elles aient parfois un salaire conséquent.

→ 4^{ème} critère : La capacité à épargner

Pour le choix des familles, nous veillons à ce que chacune d'entre elles soient en capacité d'épargner au minimum 15 euros par mois.

1.2.2 Nombre de familles concernées :

Le projet doit permettre le départ de 12 familles (certaines abandonnent parfois le projet en cours de route...).

1.3 – LES OBJECTIFS VISES

Nous présentons les objectifs généraux, les objectifs opérationnels et les moyens utilisés sous la forme de tableau afin de faciliter la compréhension des interactions et d'en assurer une meilleure lisibilité.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS UTILISES
Créer une dynamique de groupe pour permettre la rencontre et l'échange	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Regrouper les personnes du projet autour de temps communs ➤ Donner la possibilité aux personnes de s'impliquer ➤ Donner la possibilité aux personnes de mettre en place des actions d'autofinancement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autour d'un repas préparé par les familles ➤ Autour de recherches liées aux vacances (hébergement, transport...) ➤ Préparer le contenu des réunions collectives avec les familles en tenant compte de leurs connaissances personnelles ➤ Ouverture d'un espace pour s'occuper des enfants lors des réunions avec les parents, avec un accès gratuit et du personnel qualifié. ➤ Mettre à disposition des familles, des locaux, des moyens logistiques.
Favoriser la valorisation de la personne, l'estime de soi, la confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Donner la possibilité aux personnes de s'impliquer dans les réunions collectives ➤ Donner la possibilité aux personnes de participer financièrement au projet ➤ Donner la possibilité aux personnes de se projeter et de mener leur projet à terme 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Demander aux familles leurs connaissances personnelles sur les vacances ➤ Leur laisser la possibilité d'animer les réunions collectives ➤ Leur permettre de faire les comptes rendus des réunions ➤ Mise en place d'un contrat d'engagement écrit entre la famille et le centre socioculturel ➤ Mise en place d'une épargne pendant environ 8 à 10 mois pour les familles ➤ Travailler avec un « travailleur social » sur sa possibilité d'épargne et sur l'anticipation des dépenses matérielles liées aux vacances ➤ Participer aux recherches de subventions et en informer l'ensemble du groupe ➤ Préparer le projet vacances sur 10 mois ➤ Mettre en place un accompagnement individuel tout au long du projet (rassurant et soutenant) ➤ Respecter les échéances liées aux réservations d'hébergement, de transport...

<p>Permettre un mieux être dans les relations intra familiales et/ou sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscrire l'ensemble de la famille dans le projet ➤ Permettre la rencontre avec de nouvelles personnes ➤ Créer un temps de partage familial privilégié 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouvrir les réunions collectives aux enfants ➤ Laisser la possibilité à toute la famille de s'exprimer sur ses envies ➤ Fixer des temps de rencontres où l'ensemble de la famille est disponible ➤ Créer un dossier avec l'ensemble des documents que les familles peuvent amener au domicile ➤ Participer aux réunions collectives ➤ Partir sur un lieu de vacances où il y a d'autres familles (camping, VVF...) ➤ Accueillir ses enfants qui peuvent vivre habituellement hors du domicile (parents séparés, enfants confiés à l'ASE...) et partir ensemble
---	---	---

1.4 – LES EFFETS ATTENDUS :

1.4.1 Pour les participants :

- ✓ Créer du capital « bien-être » (avant, pendant et après les vacances)
- ✓ Faciliter la relation parents/enfants
- ✓ Faciliter la relation dans le couple
- ✓ Favoriser l'autonomie, la responsabilité des personnes (préparation du séjour, épargne)
- ✓ Permettre des rencontres, créer du lien social
- ✓ Valoriser les personnes
- ✓ Créer une dynamique de groupe (temps collectifs)
- ✓ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle en utilisant les vacances comme support
- ✓ Travailler le budget prévisionnel tout au long de l'année et travailler la notion d'épargne

1.4.2 Sur la dynamique des publics dans les quartiers :

- ✓ Favoriser la mobilité des publics
- ✓ Permettre une prise en compte des publics en difficulté du centre ville
- ✓ Faciliter l'accès aux maisons de quartier du centre ville
- ✓ Permettre aux participants d'identifier les différents acteurs sociaux de la ville

1.4.3 Sur le travail de partenariat :

- ✓ Apporter de la cohérence dans les projets
- ✓ Rassembler les savoir-faire et les compétences pour enrichir nos modes d'intervention et nos actions
- ✓ Echanger sur nos pratiques

1.4.4 Sur le travail de chaque professionnel :

- ✓ Favoriser la relation de confiance avec les familles
- ✓ Rencontrer de nouvelles familles
- ✓ Créer une dynamique collective
- ✓ Faire en sorte que des maisons de quartier soient un lieu investi par les familles
- ✓ Intégrer la notion de plaisir dans l'accompagnement global des familles par le biais des vacances
- ✓ Permettre aux familles d'avoir un regard différent sur les compétences des professionnels du service action sociale autre que la demande d'aide financière
- ✓ Apporter une autre réponse aux problématiques des familles
- ✓ Enrichir l'accompagnement social en développant des projets en partenariat avec d'autres professionnels du social et de l'animation

1.4.5 Au niveau institutionnel :

✓ Spécifiques au service concerné CCAS :

- ↪ Développer des projets en partenariat avec des professionnels du social et de l'animation
- ↪ Enrichir l'accompagnement social
- ↪ Faire évoluer l'image du service action social du CCAS au regard des familles et des partenaires
- ↪ Créer des projets en développant les actions collectives

✓ Spécifiques au service concerné MDS :

- ↪ Développer la mission de prévention-protection de l'enfance du service départemental par un projet collectif.

✓ Spécifiques aux maisons de quartier :

- ↪ Faire connaître le rôle des maisons de quartier
- ↪ Créer une dynamique associative

1.5 – MOYENS MIS EN ŒUVRE :

1.5.1 Le réseau partenarial :

Présentation des professionnels :

MCL Le Local :

- Blaise BOUCHET, coordinateur du centre socio-culturel à La MCL/LE LOCAL
- Nathan NICOLE, référent Famille
- Epicerie Solidaire « Le trait d'Union »

M3Q :

- Nathalie INGRAND, responsable secteur adultes/familles/vie de quartier à la Maison des Trois Quartiers

CCAS :

- Nathalie NERON, assistant socio-éducatif, service action sociale du CCAS de Poitiers, chargée de l'accompagnement social lié au logement en appartement temporaire
- Marie Laure BOUTINEAU, assistant socio-éducatif, service action sociale/santé, CCAS de Poitiers

DDISS :

- Sylvie ALBISETTI, conseillère en Economie Sociale et Familiale, service action sociale départementale, DDISS
- Béatrice AGUILLON, assistante sociale polyvalente de secteur, service action sociale départementale, DDISS
- Michèle GAUDIN, assistante sociale polyvalente de secteur, service action sociale départementale, DDISS

Autres partenaires :

Nos partenaires financiers restent les même depuis le début du projet. Ce sont :

- la ville de Poitiers
- la C.A.F de la vienne, dans le cadre du contrat temps libre familles,
- Vacances ouvertes ou Solidarité Laique qui nous aident dans ce projet par l'apport de chèques vacances.
- le Crédit Mutuel des Couronneries.

Développer un projet commun :

Chaque professionnel, dans le cadre de son action, a repéré la difficulté d'accéder aux vacances pour de nombreuses personnes.

En effet, si autrefois la légitimation des vacances reposait sur l'idée de travail, aujourd'hui, cette légitimation se définit à partir du « Droit aux vacances pour tous » comme égalité des Droits pour « tout citoyen qu'il soit chômeur ou salarié ». La loi du 29 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions reconnaît « le droit aux vacances au même titre que les autres droits comme le droit au travail, le droit de se soigner, le droit de se nourrir ».

Avant d'écrire ce projet, nous avons pris le temps d'échanger sur les attentes, les missions, les pratiques, les objectifs de chaque professionnel. Cette étape nous a permis de mieux nous connaître, de confronter nos représentations autour de ce sujet et de mener une réflexion dont l'objet commun était de « développer des projets d'accès aux vacances pour tous ». Pour Jean FROIDURE, sociologue et professeur à l'université de Toulouse, « les vacances aujourd'hui, c'est à la fois un rêve de bonheur, l'apprentissage et la conquête de la mobilité, un rituel collectif qui organise le temps social, la recomposition imaginaire de l'espace, le partage d'une même culture collective, une histoire familiale, et, pour l'individu, un moyen privilégié d'affirmer son autonomie et sa singularité ». C'est pourquoi il nous a semblé important de travailler ensemble pour développer cette action.

1.5.2 Mobilisation des participants :

↳ Repérage des participants :

- Définition des critères de participation
- Proposition individuelle à des familles, connues et/ou suivies et diffusion plus large

↳ Modalités de diffusion de l'information :

- Lieux de diffusion choisis en fonction des publics accueillis (ex : structures sociales et socioculturelles). Cette diffusion a été pour la plupart accompagnée de la présentation du projet.
- Supports utilisés : affiches, tracts

1.5.3 La préparation avec les participants :

Au travers d'entretiens individuels et de réunions collectives, les travailleurs sociaux vont accompagner les familles dans le choix et la construction de leur projet de vacances. Chacune aura un dossier de suivi de son projet où elle pourra centraliser sa documentation, carnet d'épargne, contrat, coordonnées des personnes liées au projet...

Lors des temps d'information collective, des thèmes plus généraux sont abordés : construction d'un budget vacances, choix d'hébergement et du lieu de vacances, santé (ex : prévention des risques du soleil...). Ces temps collectifs sont définis en fonction des attentes et des besoins des familles. C'est aussi l'occasion pour les familles de se rencontrer, de faire connaissance, d'échanger sur leur projet de vacances : « le fait d'en parler avec les autres c'était plus euphorisant ». La notion de convivialité reste aussi très présente lors de ces rencontres. Nous souhaitons en effet que les familles se sentent à l'aise et en confiance pour que ces temps collectifs soient vécus comme un moment de plaisir : « c'était très convivial, très enrichissant au niveau des rencontres ». D'autre part, nous avons pu constater lors des années précédentes et grâce aux entretiens menés auprès des familles, que le groupe pouvait aussi être moteur voire porteur de dynamisme et de motivation pour les familles : « le fait d'avoir des réunions et d'être suivi par le groupe, on s'obligeait plus que par soi-même ».

Lors des entretiens individuels, les questions plus personnelles peuvent être abordées (capacité d'épargne individuelle, relation parent/enfant, peur liée à la découverte d'environnements nouveaux...). Ces entretiens personnalisés permettent d'établir une relation de confiance nécessaire entre le travailleur social et la famille, ce qui permet d'appréhender plus facilement les difficultés et de faciliter la mise en place du projet. Chaque famille a la possibilité de choisir son propre référent (à l'exception de Mme Néron, qui, de par ses fonctions, ne peut accompagner que les personnes accueillies en appartement de dépannage du CCAS), le travailleur social a pour tâche de suivre la famille dans ses démarches personnelles.

Les structures socio-culturelles mettent à disposition des participants les moyens logistiques (locaux, téléphone, internet, photocopieur, documentation...) nécessaires à l'élaboration de leur projet.

1.5.4 L'épargne :

L'épargne permet :

- Aux familles d'être partie prenante financièrement de leur projet. Cela implique pour la famille de pouvoir faire des choix et l'autorise à avoir une position critique. « Si c'est gratuit, on est obligé de dire merci à tout ».
- Aux familles à revenu modeste de mettre en avant leur capacité à épargner et mettre en place leur projet. Chaque membre de la famille peut contribuer à la réalisation de l'épargne par des choix au quotidien. Au regard des habitudes de vie, quelles sont les économies possibles ? « De moi-même, j'aurais peut-être pas pensé à épargner, mais avec le projet de vacances, ça m'encourage ».
- Aux familles de se projeter jusqu'au terme du projet et les aider à l'anticiper. « Parce ce que je savais qu'épargner, c'était aussi pour nos petits frais pendant la semaine, plus on en aurait et plus on profiterait de la semaine sans se priver ».
- Aux familles d'acquérir des outils de gestion du budget.

Modalités d'application de l'épargne :

- Le minimum d'épargne mensuel nécessaire à l'accès et à l'aboutissement du projet est de 15 euros par mois et peut être supérieure en fonction de la situation de la famille.
- Jusqu'à maintenant, 2 possibilités d'épargne :
 - soit en épargnant sur son propre compte ou livret
 - soit en ouvrant auprès du Crédit Mutuel (partenaire du projet jusqu'à ce jour) un livret d'épargne : les familles pouvaient ouvrir un livret rémunéré à 1.5% net d'impôt au Crédit Mutuel, agence de Poitiers-Aliénor (agence des Couronneries). Pour valoriser cette démarche, le Crédit Mutuel offre une bonification de 50 €uros par famille à l'issue des mois d'épargne.
- Durée de l'épargne : dès le début de l'action, sur environ 8 à 10 mois ou plus.
- Les familles sont soutenues dans la mise en place de leur épargne par les partenaires inscrits dans ce projet.
- Cette épargne représente une partie du budget du projet sans laquelle les familles ne pourraient partir.

Un engagement par contrat entre le porteur de l'action (La MCL/Le Local) et la famille est cosigné. Le porteur de projet s'engage à accompagner les familles jusqu'au terme du projet, et à soutenir le financement sous réserve de l'obtention des subventions. Cela permet aux personnes de mesurer ce risque pour la réalisation de ce type de projet.

La famille, de son côté, s'engage à participer aux réunions collectives, à épargner et donc à participer au financement de leur projet.

Le rôle de la banque (si épargne bonifiée) :

La mise en place de ce type d'épargne permettra aux personnes :

- De mieux connaître le rôle d'une banque
- De mieux connaître les outils et services proposés
- De rencontrer des professionnels de la banque dans un cadre privilégié
- De développer une relation de confiance avec la banque permettant à la personne d'avoir toute sa place dans cette relation

1.6 – L'EVALUATION :

Différents outils sont utilisés pour effectuer l'évaluation du projet. Certains sont utilisés tout au long du projet, les autres au retour des vacances.

- Lors des réunions collectives, un tableau de bord permet d'effectuer des annotations .
- Deux bilans collectifs avec les familles ont lieu dans le cours de l'année : un bilan intermédiaire et un bilan avant le départ (donc avant l'été).
- Un entretien individuel a lieu avec chaque famille au retour du séjour. Celui-ci se déroule sous la forme d'une discussion entre la famille et deux professionnels (pour prendre les notes et mener l'entretien). A cet effet, nous avons répertorié un certain nombre de critères utiles à l'évaluation (quantitatifs et qualitatifs), et constitué notre grille d'entretien à partir de ces. A partir des propos recueillis, nous effectuons une analyse des effets des vacances sur les familles et évaluons l'efficacité de notre projet.

1.7 - DONNEES QUANTITATIVES :

Nombre de participants à l'action :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
Départ vacances autonomes des familles	Familles - Intergé			Citoyenneté	29	17	32		38

II - VACANCES FAMILLES EN GROUPE

Nous avons proposé en 2007, 2008 et 2009 une semaine de vacances en groupe (la destination a été choisie par le groupe). Ces semaine de vacances sont un succès pour les participants et par l'implication des familles tout au long du séjour, car les bilans sont positifs, notamment du point de vue de l'implication des familles. Par ailleurs, ces sorties familles en groupe peuvent être une formule préalable au départ en vacances autonomes.

2.1 : Objectifs visés ; Les vacances, un droit pour tous :

- Permettre à toutes les familles de partir en vacances, tarification en fonction des revenus (Quotient Familial).
- Favoriser l'implication des familles dans l'élaboration de la vie quotidienne et des activités pendant le séjour.
- Favoriser des temps d'activités parents/enfants.
- Favoriser la mixité sociale.
- Choisir un lieu d'hébergement propice à l'échange, au respect de l'intimité et de l'espace vital de chacun.
- Favoriser le bien être et l'épanouissement de tous et de chacun, en respectant les envies et les besoins de tous dans une démarche de compromis collectif.

Les inscriptions pour chaque séjour se font assez longtemps à l'avance, afin que les familles puissent préparer ensemble le séjour, préparer les activités et faire connaissance avant le départ.

Les animateurs sont accompagnateurs du projet, et sur place ils veillent au bon déroulement du séjour, en se posant comme médiateur.

2.2 Les résultats attendus :

Les résultats attendus sont que ces temps de vacances soient un moment privilégié et de détente dans l'emploi du temps des familles ; mais également un moment d'échange, de rencontre et de partage avec de nouvelles personnes. Que ce soit une porte ouverte vers un environnement nouveau, des activités nouvelles dans un cadre qui sort du quotidien ; et que les familles se rapprochent des maisons de quartiers, qu'elles soient force de proposition pour des activités les concernant.

Toutes les familles peuvent participer à ce séjour, afin de favoriser la mixité sociale. Cependant les participants affichent un QF qui varie entre le QF1 et le QF5.

Les objectifs de faire venir de nouvelles familles, de favoriser la mixité sociale et d'avoir tout type de représentation de la famille ont été atteints. Une bonne ambiance générale, des temps parents/enfants assez fréquents, le respect des envies de chacun et de tous, une bonne utilisation des ressources existantes, un lieu de vie agréable et assez spacieux sont des facteurs de réussite pour ces séjours collectifs sur une semaine.

2.3 Moyens affectés à l'action :

Les professionnels :

- le Coordinateur Socioculturel du Local,
- le référent Familles du Local,
- la responsable du secteur Familles de la M3Q.

Nous effectuons ensemble une réunion avec les familles avant le départ, afin de voir ensemble les possibilités d'activités et, également pour que les familles se connaissent un peu avant le séjour. Les activités sur place sont choisies par les familles, les animateurs sont là pour les accompagner et coordonner.

2.4 Données quantitatives :

Nombre de participants à l'action :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
Départ en vacances collectif des familles	Familles - Intergé			Citoyenneté		24	30	30	

III - LES SORTIES FAMILLES :

3.1 Un projet en partenariat :

En partenariat avec la Maison des 3 Quartiers (porteur financier du projet), nous avons un projet commun pour chaque sortie, afin de permettre aux usagers d'être acteur de leurs loisirs, les animateurs étant des accompagnateurs techniques. Nous effectuons des sorties à la journée, et parfois des sorties pendant un week-end.

Ce projet a pour objectif principal de rendre les familles actrices de l'organisation des sorties et par là-même d'être au centre du projet.

Voici quelques exemples de sorties à la journée :

Lac de Vassivière,
En Dordogne,
En Bretagne,
A Noirmoutier,
A la rochelle (spectacle du cirque plume),
Sortie paris (musée, Noël, stade de France, etc....)
Parc Astérix,
Le château des énigmes,
Le parc des mini - châteaux,
Sortie champignons en forêt de Moulière,
Le zoo de Beauval,
Le marais Poitevin,
Etc...

Nos objectifs sont orientés vers un brassage de population, donc vers des destinations très diverses, avec des moyens assez variés pour répondre aux envies de tous.

Nos objectifs ont été atteints, puisque nous accueillons des familles de tous les milieux sociaux de la ville de Poitiers ; des familles nombreuses aux familles monoparentales, des personnes seules, jeunes adultes aux personnes âgées.

3.2 Données quantitatives :

Nombre de participants à l'action :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
Sorties familiales	Familles - Intergé			Citoyenneté	64	59	35	28	53

IV - ATELIERS PARENTS/ENFANTS :

4.1 Objectifs :

Le but de ce projet est de permettre aux parents et aux enfants de se retrouver autour d'une activité commune sans contrainte de la vie quotidienne, en favorisant la convivialité, les compétences de chacun, et surtout de faire de ce temps un moment privilégié dans l'emploi du temps des parents et des enfants.

Ces ateliers parent/enfants répondent aussi aux objectifs suivants :

- Initier et conforter les situations d'échanges et de partage entre les parents et les enfants
- Permettre aux parents de prendre confiance en eux dans leurs fonctions parentales en valorisant leurs compétences.
- Favoriser les temps d'échanges sur la parentalité entre les familles et les équipes pédagogiques.
- Amener les parents à s'investir sur des temps périscolaires, tout en s'adaptant à leurs disponibilités.

L'action répond de plus aux besoins suivants :

- Reconnaître la place de chacun des parents dans l'éducation des enfants.
- Conforter les parents dans leur fonction éducative sur des temps périscolaires.
- Permettre l'échange au sein de la famille et avec les équipes des Centre de Loisirs avec la pratique artistique comme moyen d'échange.

4.2 Déroulement :

Le projet permet la mise en place de plusieurs animations parents-enfant d'échange et d'entraide, centrés sur des ateliers artistiques parents-enfants, lors des temps d'accueil du soir sur les Centres de Loisirs. Ces moments se déroulent comme suit :

- Sensibilisation antérieure : communication auprès des familles des Centre de Loisirs, des familles des CLAS, des familles des écoles du territoire, et des familles de l'épicerie solidaire.
- Mise en place des ateliers parents-enfants. Les lieux sont aménagés de telle sorte que les parents aient l'espace de se rencontrer (point café, etc...) et d'échanger avec les équipes pédagogiques.
- Ces ateliers sont centrés sur le travail en commun entre parents et enfants, où les compétences de chacun sont mises en avant (les productions sont ensuite exposées quelques temps, puis retournent aux familles).
- Les équipes pédagogiques, dans des objectifs de soutien à la parentalité, sont dans des postures d'accueil, d'accompagnement et de médiation, afin de favoriser le dialogue sur la parentalité avec les familles, et d'échanger autour de leurs problématiques. En fonction du degré de difficultés de ces dernières, elles sont abordées dans une démarche d'accompagnement dans la durée avec les familles.

4.2 Données quantitatives :

Nombre de participants à l'action :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
ateliers parents/enfants	ALSH	ALM	Espace Ados	Intergénérationnel			50	65	80

5.1 Des conférences-débat autour de la parentalité :

Initialement, les ateliers parents/enfants étaient soit proposées par l'animateur, soit par les familles, ce qui a permis à chacun de passer du temps en famille autour d'une activité choisie, et surtout de partager une activité, avant tout en famille mais également avec d'autres familles, et ainsi de rencontrer d'autres personnes. Nous avons également noté beaucoup d'échanges entre parents et enfants qui ont donné lieu à des discussions.

Suite à une demande de certains parents, des groupes de paroles autour de la parentalité ont été mis en place. Soit avec les permanents, soit avec un intervenant (ex : psychologue pour enfants) nous sommes intervenus auprès des groupes, sur des sujets choisis par les parents.

Dès lors, des conférences-débat ont été mis en place avec pour objectifs :

- Accompagner les familles à la compréhension de leur environnement.
- Permettre aux parents de prendre confiance en eux dans leurs fonctions parentales, en valorisant leurs compétences.
- Favoriser l'accès au droit et à l'information pour les familles.

Différents thèmes furent abordés, par exemple : « Je suis père, je suis mère, quelle est ma place ? », « Il était une fois la famille...ou la transmission intergénérationnelle » avec l'intervenante : Mme Michèle Bromet-Camou, thérapeute familiale, psychologue clinicienne, le rythme de l'enfant, etc...

Les parents assistants à ces groupes de paroles ont des enfants inscrits dans nos centres de loisirs, ou à l'accueil ados ou aux CLAS. Ce qui est nouveau et enrichissant pour le groupe, c'est que certains parents invitent des amis à venir participer.

Ces conférences-débat ont lieu dans la salle de spectacle ou dans l'Espace Bar-Galerie.

VI – CONSEIL DE FAMILLE

6.1 Mise en place d'un conseil de familles :

En lien avec le projet éducatif et pédagogique du secteur enfance jeunesse, nous souhaitons défendre la démarche citoyenne par les enfants et les familles. Suite à des groupes de paroles effectués auprès des familles des Centres de Loisirs il a été évoqué l'envie de mettre en place un temps plus institutionnel, dénommé le Conseil des Familles.

En lien avec les Centres de Loisirs et les familles des Centres de Loisirs, et suite à une profonde réflexion sur le lien avec les familles au niveau des équipes d'animation des Centres de Loisirs, un Conseil de Famille a débuté ses réunions lors du dernier trimestre 2009.

Ce Conseil de Famille a pour objectif de faire émerger les attentes des familles, de connaître les problématiques que les familles rencontrent, de faire que les familles puissent être en interaction avec les projets pédagogiques des accueils de loisirs, et d'impliquer les familles dans ce Conseil de familles et dans les différents modes d'implication bénévoles de l'association.

Ce conseil favorise :

- La reconnaissance de la place de chacun des parents dans l'éducation des enfants,
- la consolidation des parents, par rapport aux inévitables difficultés d'éducation, dans leur fonction éducative,
- l'accessibilité à l'information sur les questions de parentalité et à l'échange.

Ce Conseil de Famille permet à toutes les familles qui le souhaitent, de s'impliquer dans la vie des centres de loisirs par des rendez-vous réguliers, au cours desquels sont abordés :

Le fonctionnement quotidien des centres,

L'élaboration des projets pédagogiques,

Les loisirs et le temps libre des enfants,

La construction et participation des familles à certains projets,

L'évaluation des projets d'animation,

L'information auprès des familles sur les actions portées par l'association,

L'organisation d'actions ponctuelles informatives ou festives (, dimanche en familles, sorties famille, fête de fin d'année ou d'été communs aux deux Centres de Loisirs, repas famille, etc...),

Les thématiques de parentalité,

Etc...

6.2 Données quantitatives :

Nombre de participants à l'action :

Offre	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Mission principale	2006	2007	2008	2009	2010
conseil de famille	ALSH	ALM	Espace Ados	Solidarité				8	10

VII - LE POSTE D'ANIMATEUR DES SECTEURS FAMILLE ET INTERGENERATIONNEL

Au poste d'Animatrice du Secteur Famille, Caroline Caumont après neuf années de présence au Local, a souhaité partir de ses fonctions en 2009 pour développer des projets personnels. Nous la remercions pour toute l'énergie qu'elle a mis dans les projets menés.

Il nous a donc fallu ensuite en 2010 retrouver un nouvel agencement pour assumer les fonctions de ce secteur. En effet, en 2010, avec la création de l'Epicierie Solidaire du Trait d'Union, nous avons modifié les missions du poste de Référent Famille en prenant en compte la transversalité de ce secteur, entre Familles, Secteur Intergénérationnel, et Epicierie Solidaire.

Nous avons ainsi proposé à Nathan Nicole, auparavant Directeur du CLM La Rivoline de changer de poste : en effet, ce dernier qui a achevé un cursus DEJEPS, a déjà une bonne connaissance des familles du quartier, et des problématiques familiales ou de parentalité actuelles pour nos publics. De fait, l'assise plus transversale du poste permet un meilleur dialogue entre les secteurs, et une réflexion collective plus élargie au sujet des actions avec les familles.

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2010-2014

I - PROJETS A POURSUIVRE :

Poursuivre les actions déjà en place, signifie aussi continuer à fédérer les actions en relation avec les familles dans tous les autres secteurs de l'association, et avec nos partenaires. Cette cohérence rend plus lisible les actions pour notre public.

Pour la période 2010-2014, les actions déjà en place à poursuivre sont :

Le départ en vacances autonomes

Les vacances familles en groupe

Les sorties familles

Les ateliers parents/enfants

Les conférences-débat autour de la parentalité

Le Conseil de famille

La poursuite de la vision transversale du poste d'animateur des secteurs Famille et Intergénérationnel

II - PROJETS A DEVELOPPER :

2.1 : Les barbecues et repas « familles » :

Objectif opérationnel :

- Favoriser la sociabilité, amener à la construction de liens, apprendre les uns avec les autres.

Résultats attendus :

Cette action, issu des accueils de loisirs, s'est diversifiée pour toucher de nombreux secteurs de l'association. Les barbecues « familles » favorisent la rencontre et donc la connaissance de l'autre et le plaisir d'être ensemble. Les familles passent un moment convivial avec leurs enfants, elles rencontrent les jeunes de la résidence sociale, les animateurs des accueils de loisirs et tout le personnel participant à ces soirées repas. L'objectif est de créer du lien, des échanges et des rencontres entre les différentes personnes présentes lors du repas.

Déroulement du plan d'action :

Pour l'organisation de ces barbecues « familles », l'information est transmise à tous les secteurs de la MCL Le Local, ainsi qu'à toutes personnes désireuses de participer aux repas. Des tracts sont distribués au sein des accueils de loisirs et lors des événements du Local. Lors des repas, chaque personne est invitée à venir avec un plat, la MCL le Local met à disposition les boissons, les desserts et les barbecues. La disposition des tables est organisée de telle manière que les invités soient proches les uns des autres, avec l'objectif de favoriser la rencontre et l'échange.

Temporalité :

Ces barbecues sont prévus en soirée lorsque les beaux jours arrivent, c'est-à-dire de Mai à Août, environ 1 à 2 par mois.

Evaluation :

L'évaluation se fait sur le nombre de personnes présentes (les jeunes du FJT, les familles, les jeunes, les habitants du quartier, les adhérents,...) et la richesse des échanges.

2.2 : Et aussi ...

En dehors de cette action, de nombreux autres moments de l'association favorisent la sociabilité et le lien avec les familles, y compris par des temps d'échanges sur les questions de parentalité.

Des actions formelles provoquent des temps informels de rencontres et d'échange avec les familles.

Par exemple :

Les accueils du soir des Accueils de Loisirs,
Les CLAS,

Les Dimanches en famille,
Les programmations d'Autrement Diff',
L'accueil à l'Épicerie Solidaire,
Les ateliers culinaires des différents secteurs,
Les événements des Tricot-Papoteuses,
Les actions Intergénérationnelles,
Les sorties Familles,
L'Espace Bar Galerie le mercredi après-midi lors des pratiques amateurs,
Etc...

Cela implique une disponibilité particulière, une écoute des professionnels et des bénévoles organisateurs. Tisser des liens avec les familles participantes nécessite de mettre en place cette écoute et ces échanges à tous les moments de contacts avec les familles.

2.3 Valoriser les actions intergénérationnelles, solidaires, de lien social et citoyennes du quartier :

Objectif opérationnel :

Réduire la fracture sociale en valorisant les actions et les initiatives solidaires, intergénérationnelles, citoyennes par la valorisation des actions intrastructure et des actions extrastructure sur le territoire centre-ville de Poitiers.

Valoriser des actions territoriales, donc qui partent du territoire et des habitants qui la composent, plutôt que des actions territorialisées, que des dispositifs appliquent au territoire.

Favoriser l'émergence d'un plan d'action transversal entre les différentes missions stratégiques sur le territoire.

Résultats attendus :

Au travers de ce projet, nous souhaitons valoriser les individus, les groupes, les associations ou les structures qui, sur le territoire du centre-ville de Poitiers, mettent en place ou participent à des actions citoyennes, de solidarité ou intergénérationnelles. Pour cela, nous avons recruté une personne en formation DEJEPS dont l'une des missions sera, avec son responsable référent familles, de mettre en place une veille permanente sur ce type d'événements. A partir de ces éléments collectés au fur et à mesure du temps, nous souhaitons mettre en place un événement annuel pour valoriser l'ensemble de ces actions et les habitants qui en sont à l'origine.

Il existe de multiples intérêts à ce projet, mais l'un des buts recherchés par l'association est de renforcer son ancrage territorial et de compenser le flux des dispositifs qui viennent s'appliquer au territoire sans que les habitants y collaborent au profit d'actions émanant du territoire même et de ses habitants.

Le projet doit également permettre :

Une meilleure connaissance mutuelle de tous les acteurs du territoire et des actions mises en œuvre, à la fois associatives, de groupes constitués ou de groupes informels, d'actions individuelles, afin de l'échange entre ces différents acteurs.

De créer une dynamique de savoir et d'échanges autour de ces actions.

De favoriser l'émergence de nouvelles actions communes et d'initiatives nouvelles, de prise de parole, de solidarité, ou de lien social et citoyen.

Déroulement du plan d'action :

Repérage avec nos réseaux :

Travail en réseau de la part de tous les secteurs du Local, afin de repérer les actions qui fonctionnent bien dans les registres de la prise de paroles, de solidarité et de lien social sur le quartier.

Valorisation par un événement :

Une fois par an par exemple, proposer ou participer à un événement rassembleur qui expose l'ensemble des actions du quartier, et proposer des temps d'échanges et de débats entre les différents acteurs.

Temporalité :

Phase de repérage et de connaissance mutuelle.
Mise en place de temps d'échanges.
Mise en place d'un événement pour le premier semestre 2012.

Evaluation :

Nombre d'acteurs repérés sur le quartier
Implication des acteurs dans ce projet
Nombre d'échanges mutuels
Nombres d'initiatives partenariales nouvelles
Qualité de ces nouvelles actions et qualité des échanges mutuels

2.4 Synthèse

De plus, et sous forme synthétique, les projets à développer devront poursuivre les objectifs suivants :

Renforcer l'accueil et la participation des familles du quartier centre ville
Accentuer la participation active des familles en tenant compte de leurs propositions.
Favoriser les compétences des familles dans la démarche de projet.
Renforcer la transversalité entre les secteurs pour une meilleure lisibilité des offres et des services possibles pour les familles.

Annexe 2 : Résidence sociale jeunes

Historique :

En 1966, la ville de Poitiers confie à l'association « Maison de la culture et des Loisirs » la gestion d'un équipement en centre ville. Ces locaux comprennent un centre socioculturel, un restaurant et une unité logement de 42 chambres pour jeunes travailleurs.

A l'époque, le foyer n'accueillait que des garçons de 16 à 25 ans. Il répondait essentiellement à une demande de logement transitoire pour les jeunes ayant en général un emploi stable. Le contexte socio-économique va se dégrader à partir de la fin des années 70. Les jeunes accueillis sont alors fragilisés par des situations de précarité (chômage, rupture familiale...)

A partir de 1989, le FJT s'ouvre à la mixité et on constate que de plus en plus de jeunes sont placés par des établissements spécialisés ou orientés par des travailleurs sociaux. Ce constat amène l'association à réfléchir plus spécifiquement sur la fonction socio-éducative et par la suite, embauche un travailleur social.

L'accord cadre pour la réhabilitation des FJT est une opportunité pour repenser le projet « bâti » et parallèlement son projet social. Une maîtrise d'ouvrage collective va se constituer autour de ce projet de réhabilitation dans un large esprit d'ouverture partenariale. Les travaux s'étaleront sur 3 ans et finiront en 1995 proposant un programme de logement diversifié tel qu'il existe aujourd'hui.

La maison de la culture et des loisirs devient alors LE LOCAL.

Il est à noter que le restaurant a fermé ses portes en 2000 pour des raisons financières

Le FJT est adhérent à l'union nationale des FJT.

Le FJT devient résidence sociale jeune en 2007.

Un programme de 48 lits :

La structure de logement est implantée au cœur de l'équipement socioculturel et comporte deux sous ensembles :

- une unité de T1 et T1'

Ces logements sont répartis sur trois niveaux dans le grand bâtiment. Ils sont dotés de cuisinettes et de sanitaires complets. Ils ont un accès à la partie animation et administrative du local. Au premier niveau existe un espace laverie en self service ainsi qu'un espace collectif de 57m² aménagé avec un coin cuisine. Sur les 2 autres niveaux, un espace de rangement au second étage et un espace pour stoker la literie, sont aménagés.

- une unité de T1 et T4

Ces logements sont aussi répartis sur 3 niveaux avec le même aménagement. Les trois logements T1' du premier niveau sont accessibles à des personnes à mobilité réduite et aménagés en conséquence.

Chaque logement est meublé d'un lit, d'une table, deux chaises, d'un plan de travail, d'une penderie, d'un meuble de salle de bain. La cuisine aménagée comprend deux meubles de rangement, un frigidaire et des plaques chauffantes. La salle de bain est aménagée avec une douche, un évier et des toilettes. Chaque studio possède un téléphone avec un numéro personnel sur lequel les résidents peuvent recevoir des appels et si nécessaire contacter directement les numéros d'urgences.

Plusieurs T1' sont aménagés pour pouvoir accueillir des couples.

3 de ces logements sont conventionnés ALT

Depuis Janvier 2011, 2 logements ont été transformés en conciergerie. Les places ont été réparties dans d'autres logements.

La fonction socio éducative :

La fonction socio-éducative a été prise en compte rapidement après la création du FJT, amplifiée lors de la rénovation, pour prendre aujourd'hui une place prépondérante dans notre projet et nos actions.

Elle est la résultante de plusieurs paramètres notamment le projet associatif, la chartre des FJT le public accueilli et les partenaires de notre territoire.

Le projet politique associatif :

Ce projet est celui de l'ensemble de la structure dont le FJT est un des secteurs, favorisant la transversalité et les modalités d'actions.

L'association doit être aujourd'hui, un facteur de cohésion sociale. C'est un espace qui doit permettre le brassage des expériences, la reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences.

Elle est aussi, dans le courant de l'éducation populaire, un lieu de réflexion et de création qui permet de faire émerger des solutions nouvelles pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés. Ainsi, des valeurs telles que la laïcité, l'éducation du plus grand nombre, la transmission et l'échange de savoirs ou d'expériences, le respect d'autrui, etc., sont des éléments clés de notre projet et doivent permettre de définir et de guider notre action.

L'association est enfin, aujourd'hui, un lieu privilégié de lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'apprentissage de la citoyenneté dans un espace démocratique vivant.

Dans ce cadre global, les quatre missions que se donne l'association MCL Le Local sont les suivantes :

MCL Le Local : Lieu de culture et de loisirs

L'association doit être un espace de rencontres et d'échanges multiples permettant :

- Une meilleure connaissance de soi et de l'autre
- Une approche de toutes les formes de culture pour tous les types de public
- Une découverte de pratiques nouvelles
- Des apprentissages individuels ou collectifs

MCL Le Local : Lieu de citoyenneté

L'association doit être un lieu de vie favorisant l'apprentissage et la pratique de citoyenneté par :

- L'expression individuelle ou collective
- La participation du plus grand nombre à chaque niveau décisionnel
- Le respect mutuel
- La prise de responsabilité à chaque niveau
- L'aide et le soutien aux projets individuels ou collectifs

La citoyenneté acquise en droit, n'existe réellement que dans une pratique permanente donnant à chacun, la possibilité réelle d'adhérer et de participer à la vie de la cité sous quelque forme que cela soit. C'est la possibilité de l'exercice des droits et des devoirs de chaque individu, dans le respect des règles définies par l'ensemble, qui permettra de vivre au quotidien cette citoyenneté.

La participation des usagers ou adhérents peut avoir des formes multiples (participation à une activité, à une commission, à un spectacle, au Conseil d'Administration, au Bureau) où chacun en fonction de ses possibilités, ses envies ou ses disponibilités, pourra s'investir en ayant le souci de participer à un projet commun. Mais la notion de participation doit être élargie de manière plus globale à la possibilité donnée à tous de s'investir dans la vie sociale.

C'est l'organisation de l'ensemble des activités, des instances associatives, des instances partenariales et l'attitude de chaque individu dans le cadre des règles de fonctionnement définies qui concourront à la mise en œuvre de cet objectif.

MCL Le Local : Lieu de service

L'association doit être un lieu accessible à tous où l'on est à l'écoute de chaque adhérent, utilisateur, usager et où chacun peut trouver :

- Un accueil,
- Des informations,
- Des activités,
- Des services,
- Une aide, une entraide, qui répond à ses attentes.

En fonction de la diversité du public accueilli (adhérents ou non, particuliers ou associations, jeunes enfants, adolescents, adultes, scolaires, jeunes en formation, salariés, sans emploi, etc.), les services proposés doivent être adaptés, tant en terme de type d'accueil proposé que des tranches horaires d'ouverture de l'équipement.

MCL Le Local : au cœur d'un réseau de partenaires

L'action de la MCL Le Local ne peut et ne doit pas être solitaire. Elle s'inscrit obligatoirement dans un réseau de partenaires, d'institutions avec qui nous nous devons de travailler au quotidien. Ce réseau se situe au niveau des quartiers Centre Ville et de l'ensemble de la ville. Il est de la responsabilité de tous les acteurs de l'association (élus, professionnels, adhérents, etc.).

C'est l'échange, la rencontre, la confrontation avec les différents partenaires qui enrichiront et feront évoluer notre projet permettant ainsi à la MCL Le Local de continuer à développer son image et son originalité sur la ville et à chaque individu de trouver son mode d'adhésion propre au projet de l'association.

Des partenaires privilégiés sont les fédérations d'Education Populaire auxquelles l'association décide de s'affilier. L'affiliation est un acte politique au sens où elle reconnaît des convergences fortes entre le projet développé par l'association et le projet de la Fédération. La mise en pratique d'un partenariat avec une fédération doit être de trois ordres :

La constitution et la participation à un réseau, chaque partenaire étant responsable de la mise en vie de ce réseau.

L'apport d'aides techniques ou pratiques sur certains dossier ou projets.

L'interrogation ou l'apport sur des débats de fond en élargissant ainsi la pratique et le niveau de réflexion de l'association.

La charte des Foyers de Jeunes Travailleurs :

Le local est signataire de cette charte. Il s'engage donc à l'appliquer au quotidien.

Extraits de la charte :

« Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique, et notamment que la tolérance est inséparable de l'exigence, la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole.

Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité. Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité.

Dans la diversité de nos engagements et de nos opinions, nous refusons la perspective d'une société favorisant l'individualisme, l'isolement, la marginalisation, l'exclusion, la xénophobie et le racisme.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quelle que soit leur situation à l'égard du travail. »

« Chaque signataire s'engage à faire émerger, dans une collaboration permanente avec tous ceux dont c'est la responsabilité le constat des désirs, des besoins et des attentes des jeunes dans tous les domaines où se construit leur développement social et professionnel. »

« Chaque signataire forge avec ses partenaires et avec les jeunes les réponses diversifiées utilisant l'habitat, l'emploi, la culture, la mobilité, le bien-être, la formation, les loisirs non seulement dans leur valeur d'usage, mais également dans les effets sociaux qu'ils produisent. Il s'attache ainsi à satisfaire en même temps aux besoins et aux attentes énoncées par les jeunes et à leur exigence, même muette, de considération et de légitimité. Chaque signataire assure la gestion de projets ainsi conçus, et assume ce faisant la confrontation entre volonté politique, exigence pédagogique et construction économique. »

« Chaque signataire participe en retour à la réflexion permanente menée avec ses partenaires, et fait ainsi évoluer analyses, stratégies et projets. »

Analyse du Public accueilli :

Ces éléments sont tirés de nos statistiques servant annuellement à nos évaluations (fournies dans leur intégralité aux services de la CAF sous la forme d'un dossier d'évaluation annuel). Ils permettent de mieux cerner l'évolution sur les trois dernières années.

Certaines données concernent les 3 dernières années, les modes de relevés ayant changé en 2008. Ces données prennent en compte seulement les résidents sortants.

Population accueillie :

(Sur la population totale accueillie)

Population ayant séjournée dans le F.J.T	2006	2007	2008	2009	2010
Jeunes sortis au cours de l'Année	37	33	31	24	30
Jeunes Présents au 31 Décembre	37	36	35	37	35
TOTAL	74	69	66	61	65

La population accueillie reste stable ces dernières années malgré les effets de la crise.

Evolution de l'âge des résidents :

(Sur la population totale accueillie)

Age des résidents à l'entrée	2006	2007	2008	2009	2010
Moins de 18 ans	4	3	8	3	0
De 18 à 19 ans	11	9	10	9	7
de 20 à 21 ans	12	14	19	17	21
de 22 à 23 ans	23	19	13	15	21
De 24 à 25 ans	15	11	5	7	3
de 25 à 30 ans	9	13	11	10	13
plus de 30 ans	0	0	0	0	0
Non renseignés	0	0	0	0	0
Total	74	69	66	61	65

La population des jeunes accueillis a évolué de manière significative ces dernières années. La population des 20 à 23 ans est en hausse contrairement aux observations recueillies lors du dernier contrat de projet mais la grande évolution est l'augmentation des plus de 25 ans représentant environ $\frac{1}{4}$ de l'effectif total de la résidence. Il est à noter que nous sommes moins sollicités pour l'accueil de mineurs.

Evolution de l'origine géographique des résidents :

(Sur la population totale accueillie)

Origine résidentielle des Résidents à leur arrivée.	2006	2007	2008	2009	2010
Commune du F.J.T	26	13	24	16	22
Autres communes d'un regroupement Local, Communauté d'Agglomération,	14	24	12	20	17
Autre commune du département	10	13	13	7	8
Autres département de la Région	8	3	7	5	5
Autre Région Métropolitaine	9	8	8	9	9
DOM TOM	0	1	0	0	1
Union Européenne	6	5	2	4	3
Autres Pays	1	2	0	0	0
Non renseigné	0	0	0	0	0
TOTAL	74	69	66	61	65

Les jeunes originaires de la ville et de la communauté d'agglomération représentent plus de la moitié des résidents entrants. Ceci confirme le fait que le FJT est un logement transitoire, entre la famille ou les institutions, et un logement autonome. Ceci est aussi du au travail avec les différents partenaires de la jeunesse du territoire qui orientent des jeunes sur la structure.

Concernant les jeunes du département, il s'agit de jeunes venant de petites communes soit pour suivre ou se rapprocher des services, stages ou emploi.

Raison de choix d'un logement F.J.T

(Sur la population totale accueillie)

Raison de choix d'un logement F.J.T	2006	2007	2008	2009	2010
Pour habiter là où vivent d'autres jeunes	3	1	3	1	2
Parce que c'est plus pratique, moins de formalités, moins de garanties demandées.	24	17	12	23	25
Parce que c'est la solution de logement la moins chère	2	3	7	8	10
Pas d'autres solutions de logement	8	28	25	14	15
Envoyé par un tiers institutionnel (ASE, PJJ, CHRS...)	16	15	13	14	13
Non renseigné	21	5	6	1	0
TOTAL	74	69	66	61	65

La résidence reste pour la majorité des jeunes d'un accès plus facile qu'un autre logement notamment par l'accompagnement administratif y facilitant l'accès ou encore comme unique choix de logement dans leur situation.

Elle reste aussi un logement transitoire pour des jeunes sortant d'institution ou de CHRS avant l'accès au logement autonome s'inscrivant dans leurs parcours d'insertion.

Le choix de notre structure se fait aussi à la fois pour l'accompagnement éducatif proposé, et aussi par la dimension humaine de la résidence qui donne un aspect sécurisant pour les jeunes, leur entourage, et les partenaires.

Statuts socioProfessionnels ENTREE :

(Sur la population totale accueillie)

Statuts socioprofessionnels ENTREE	2006	2007	2008	2009	2010
CDI à temps plein et CIE	5	5	0	1	2
CDI à temps Partiel	1	2	5	3	2
CDD à temps plein et CIE	10	10	8	7	9
CDD à temps partiel	8	7	3	6	11
Intérimaire	5	3	2	0	3
Contrat de qualification	0	0	0	0	0
Contrat apprenti niveau V (CAP, BEP.)	0	16	19	7	10
Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Bac et*)	13	2	4	7	5
Stagiaire de la forma/ profession/ rémunéré.	1	5	7	6	10
Stagiaire de la forma/ profession/ non rémunéré.	11	5	2	2	2
Travail/ dans le cadre/ mesure d'insertion (CES, CEC, TIG, Futur RMA)	1	0	1	10	1
Demandeur d'emploi catégorie 2, rémunéré	3	3	4	7	2
Demandeur d'emploi catégorie 2, Non rémunéré	3	2	3	1	2
Scolaire enseignement général	4	2	2	0	0
Scolaire enseignement technique	2	1	2	3	2
Etudiant enseignement Général	1	0	0	1	0
Etudiant enseignement Technique	2	1	2	0	1
RMI/RSA	1	4	2	0	3
Non renseigné	3	1	0	0	0
TOTAL	74	69	66	61	65

1/3 des jeunes accueillis sont en contrat d'apprentissage ou stagiaire de la formation professionnelle. Les jeunes en CDD représentent 1/3 de la population dont la moitié à temps partiel.

Evolution de la durée de séjour des résidents au FJT)

(Sur la population totale sortante)

Durée de Séjour	2006	2007	2008	2009	2010
Moins d'une semaine	1	0	0	0	0
Entre une semaine et moins d'un mois	8	1	2	0	0
Entre un mois et moins de trois mois	10	8	6	4	4
Entre trois mois et moins de six mois	9	8	7	4	4
Entre six mois et moins de un an	3	6	5	6	7
Un an et plus de un an	9	9	11	10	15
non renseigné	0	1	0	0	0
TOTAL	40	33	31	24	30

Les durées de séjour restent importantes dont 15 supérieures à 1an en 2010 contre 9 en 2006.

Les parcours chaotiques des jeunes, leurs faibles revenus restent la plus grande difficulté au relogement.

Raison du Départ du F.J.T

(Sur la population totale sortante)

Raison du Départ du F.J.T	2006	2007	2008	2009	2010
Pour rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail	10	5	1	2	4
Fin de contrat de travail, de formation ou de stage	11	6	6	7	7
Pour habiter un logement plus autonome	3	11	6	9	8
changement de situation familiale (couple, maternité,)	5	5	6	1	3
Fin du contrat de résidence	2	4	8	4	4
rupture du contrat de résidence (expulsion)	0	1	2	1	1
limite d'âge	0	0	0	0	0
par insatisfaction	0	0	0	0	0
plus assez de ressources pour vivre dans le F.J.T	2	1	0	0	1
Non renseigné	7	0	2	0	2
TOTAL	40	33	31	24	30

On constate que la résidence accueille des jeunes pour des contrats ou des formations définies et qu'au terme de ceux là ils quittent le foyer.

1/3 des jeunes quittent le foyer pour un logement autonome ou pour une vie de couple.

Evolution du logement à la sortie du FJT

(Sur la population totale sortante)

Situation du logement à la sortie du Foyer	2006	2007	2008	2009	2010
Logement autonome (propriétaire, locataire et colodataire)	14	16	14	10	7
Sous location, bail glissant	3	0	1	0	5
Autre F.J.T, résidence sociale	3	3	0	0	0
Autre institution	2	2	1	0	0
Meublé	0	1	0	0	1
Hôtel	0	0	0	0	0
chez le ou les parents	8	7	8	8	11
Chez un tiers (famille, amis)	5	4	2	5	5
Non renseigné	5	0	5	1	1
TOTAL	40	33	31	24	30

On note la difficulté des jeunes à l'accès au logement autonome. Le retour chez les parents, famille ou amis est en augmentation et représente la moitié des sortants les 2 dernières années.

Lieu destination à la sortie du FJT :

(Sur la population totale sortante)

Lieu de destination à la sortie du Foyer	2006	2007	2008	2009	2010
Commune du F.J.T	10	10	10	4	4
Autres Communes d'un regroupement local, communauté d'agglomération, de commune, de pays	0	10	3	7	9
Autre commune du département	5	3	5	2	3
Autre département de la région	5	2	3	4	0
Autre Région Métropolitaine	14	2	3	4	8
DOM TOM	0	1	0	0	3
Union Européenne	3	4	1	3	2
Autres Pays	1	1	0	0	0
Non renseigné	2	0	6	0	1
TOTAL	40	33	31	24	30

Les lieux de destination du FJT à la sortie restent principalement Poitiers et la CAP. Le travail d'accompagnement au logement se faisant essentiellement avec les partenaires locaux. En ce qui concerne d'autres pays, il s'agit des jeunes accueillis avec le service mobilité Poitou-Charentes.

L'équipe du FJT :

L'équipe du FJT assure les fonctions incombant à nos engagements en tant que gestionnaire. Elle assure les fonctions du foyer telles qu'elles sont définies par la CNAF : favoriser la socialisation des jeunes par l'habitat et par différentes formes d'incitation et d'action dans les domaines où se forge leur qualification sociale : vie quotidienne, mobilité, emploi, formation, loisirs, culture...

L'équipe du foyer est placée sous la direction de Christian NICOLE, directeur de l'équipement dans sa globalité.

- Mr THIBAUT Laurent, coordinateur du secteur Social Europe assure la coordination, l'accueil, la mise en place d'activités socio-éducatives et le suivi individuel de la moitié des résidents.
- Mme BERRITANE Djamilia, responsable du secteur FJT et responsable du secteur 16-25 ans, assure l'accueil, la mise en place d'activités socio-éducatives et le suivi individuel de la moitié des résidents.
- Mme MONNEAU Magali, animatrice éducatrice, assure l'accueil, la mise en place d'activités socio-éducatives et le suivi individuel de la moitié des résidents a pris ces fonctions en Novembre 2006.
- Mme GASCOU Laurence, assure le secrétariat du FJT, les relations avec la CAF concernant les APL, le suivi comptable du FJT, l'accueil des résidents et le suivi de démarches administratives avec les résidents. Elle participe au suivi individuel des résidents ainsi qu'à des animations socio-éducatives.
- Mr TILLAY Nacky, agent d'accueil et de sécurité, assure l'accueil des résidents la nuit, leur sécurité physique et morale. Il assure un rôle de médiateur auprès des résidents concernant notamment les problèmes de voisinage. Il assure dans la fonction socio-éducative un rôle d'interface important puisqu'il est souvent le confident des résidents et que son approche lors des réunions de synthèse participe de façon sensible à l'accompagnement des résidents.
- Mr SALL Leyla, agent d'accueil et de sécurité, assure l'accueil des résidents la nuit, leur sécurité physique et morale. Il assure un rôle de médiateur auprès des résidents concernant notamment les problèmes de voisinage. Il assure dans la fonction socio-éducative un rôle d'interface important puisqu'il est souvent le confident des résidents et que son approche lors des réunions de synthèse participe de façon sensible à l'accompagnement des résidents.
- Mr TOUMI Mohamed, agent d'accueil et de sécurité, assure l'accueil des résidents les samedis, dimanche et jour férié, leur sécurité physique et morale. Il propose des animations socio-éducatives au sein du Foyer, notamment autour de l'accès aux nouvelles technologies. Il assure un rôle de médiateur auprès des résidents concernant notamment les problèmes de voisinage. Il assure dans la fonction socio-éducative un rôle d'interface important puisqu'il est souvent le confident des résidents et que son approche lors des réunions de synthèse participe de façon sensible à l'accompagnement des résidents.
- Mr MASNOUR Aziz, agent d'accueil et de sécurité, assure l'accueil des résidents les samedis, dimanche et jour férié, leur sécurité physique et morale. Il propose des animations socio-éducatives au sein du Foyer, notamment autour de l'accès aux nouvelles technologies. Il assure un rôle de médiateur auprès des résidents concernant notamment les problèmes de voisinages. Il assure dans la fonction socio-éducative un rôle d'interface important puisqu'il est souvent le confident des résidents et que son approche lors des réunions de synthèse participe de façon sensible à l'accompagnement des résidents.
- Mr Alexandre Cortez, agent d'accueil et de sécurité, assure l'accueil des résidents entre 12h et 14h ainsi qu'en soirée. Il le fait en tant que barman.

Le personnel affecté au foyer assure une présence 24h/24 ainsi qu'une permanence téléphonique avec un responsable du Local.

Le fait que le foyer est un secteur à part entière du local apporte un plus à cette équipe notamment pour des animations socio-éducatives pouvant se mettre en place de manière transversale. (Concert, salle multimédia....)

Depuis le 1^{er} février 2011, Mr BLANCHARD guillaume assure les fonctions de concierge. De ce fait et de la réorganisation de l'équipe, Mr Toumi n'a pas été remplacé lors de son départ à la retraite ni Mr Cortez a sa fin de contrat (CAE).

Évaluation du projet 2006-2010 :

Politique tarifaire FJT Le Local :

Année	Montant loyer T1	Montant loyer T1'	Charges
2006	266.00	356.00	9.00
2007	268.00	360.00	9.00
2008	271.00	367.20	9.00
2009	284.20	377.60	9.50
2010	293.70	387.10	9.50

Année	Montant loyer T1	Montant loyer T1'	Charges
2006	266.00	356.00	9.00
2007	268.00	360.00	9.00
2008	271.00	367.20	9.00
2009	284.20	377.60	9.50
2010	293.70	387.10	9.50

Année	Montant loyer T1	Montant loyer T1'	Charges
2006	266.00	356.00	9.00
2007	268.00	360.00	9.00
2008	271.00	367.20	9.00
2009	284.20	377.60	9.50
2010	293.70	387.10	9.50

Année	Montant loyer T1	Montant loyer T1'	Charges
2006	266.00	356.00	9.00
2007	268.00	360.00	9.00
2008	271.00	367.20	9.00
2009	284.20	377.60	9.50
2010	293.70	387.10	9.50

Année	Montant loyer T1	Montant loyer T1'	Charges
2006	266.00	356.00	9.00
2007	268.00	360.00	9.00
2008	271.00	367.20	9.00
2009	284.20	377.60	9.50
2010	293.70	387.10	9.50

La politique tarifaire du FJT sur les 6 dernières années a été inférieure au coût de la construction. Les charges ont très peu évoluées, n'étant pas prises en compte dans le calcul des APL, ceci pouvant être préjudiciable pour les résidents aux plus faibles revenus.

Accueil du nouveau résident :

L'accueil du nouveau résident se fait en diverses étapes :

- Pour les jeunes ayant un suivi par un travailleur social : Pré contact sur la situation sociale du jeune
- Contact téléphonique ou physique du nouveau résident sur les renseignements généraux sur le foyer. Celui-ci est assuré par l'équipe éducative ou la secrétaire du FJT.
- Selon l'intérêt du jeune pour la structure, un entretien est programmé. Selon la situation du jeune, celui-ci peut venir seul ou accompagné par le travailleur social ou ces tuteurs. Lors de cet entretien, sont évoqué la situation sociale du jeune, la présentation plus approfondie du foyer notamment le règlement intérieur, le contrat de résidence, les services et les activités socio-éducative. Un autre rendez vous peut être fixé si le jeune souhaite réfléchir et avoir d'autres informations complémentaires. Cet entretien a lieu avec un des membres de l'équipe éducative.
- Suite à cela, la demande est étudiée avec l'ensemble de l'équipe en réunion de synthèse en prenant en compte différents éléments:
 - . Le projet du jeune
 - . Les conditions ressources
 - . L'âge
 - . Le brassage social au sein du foyer
- Quand le jeune est retenu et qu'une place est libre, il est reçu pour son admission par son référent.
 - . État des lieux du logement
 - . Signature du contrat d'accompagnement (éventuellement avec les tuteurs ou référent) et du règlement intérieur
 - . Mise en place du dossier APL ou contrat ALT.

L'accompagnement individuel est défini avec le jeune et le référent en prenant en compte l'ensemble des éléments qui structure la vie sociale et professionnelle du jeune. Ce suivi a pour objectif de permettre un parcours résidentiel optimisant une meilleure insertion sociale et professionnelle. Ce travail ne peut se faire sans les partenaires locaux de l'insertion et des dispositifs existants.

Il est toujours difficile de réunir toutes les conditions nécessaires à l'accueil au FJT vu les situations de plus en plus précaires et les parcours de plus en plus chaotiques. De plus, la diminution ces dernières années des dispositifs ou de leurs moyens humains et financiers ne facilite pas l'accompagnement des jeunes et leur inscription dans un réel parcours d'insertion.

Organisation du temps libre et des loisirs

La participation a la vie collective :

Le foyer est un lieu de vie temporaire de logement, d'apprentissage, d'autonomie pour les jeunes. La finalité est d'amener les jeunes à être acteur et autonome, être citoyen dans leur vie quotidienne et sociale.

Plusieurs objectifs avaient été définis :

- Favoriser et permettre aux jeunes de faire des rencontres inédites, de croiser des routes.
- Favoriser le maillage de rencontres et de liens
- Créer un espace relationnel, un espace où peut naître sociabilité, échanges, communication, écoute.
- Créer des moments de convivialité
- Avoir une qualité d'accueil
- Donner envie et créer des événements
- Travailler sur l'apprentissage et la citoyenneté

Pour mettre en œuvre ces objectifs, deux types d'actions ont été menées, des animations au quotidien et des projets collectifs.

Animation collective au quotidien :

Les relations au quotidien restent certainement la meilleure garantie de la mobilisation des résidents sur des activités quelles qu'elles soient. Nous avons recherché la convivialité, la structuration du groupe, leur donner du plaisir, leur donner des responsabilités, leur faire découvrir des choses nouvelles et des nouvelles pratiques :

- Repas conviviaux préparés par les résidents
- Soirées jeux
- Week-end au ski, à la mer...
- Participation et intégration aux divers ateliers de pratique amateur
- Participation aux spectacles programmés au local
- Ateliers multimédia dans la salle informatique
- sports
- Participation à des événements culturels sur la ville etc.....

Ces animations sont le plus souvent possible proposées et animées par les résidents. L'équipe a un rôle de facilitateur. Le nombre de résident varie selon les projets de 5 à 10. Il s'agit souvent du même groupe de cinq six, auxquels viennent se joindre des résidents intéressés par l'animation spécifique. La mobilisation des résidents reste difficile et demande une relance quotidienne de l'ensemble de l'équipe.

Les projets collectifs :

Les projets collectifs utilisent divers supports et ont une certaine durée dans le temps. Il s'agit de projets de loisirs mais aussi de projets liés à la citoyenneté, à la santé. Un des objectifs est l'engagement du jeune dans la durée pour mener à bien l'action dans laquelle il s'investit :

Quelques Projets marquants sur la période :

Europe

Permettre à des jeunes de vivre une expérience de mobilité avec d'autres jeunes de pays européens et ainsi pouvoir échanger sur des thèmes communs en respectant la culture de chacun. A travers ces expériences, changer son regard sur le monde et sur son quotidien

3 échanges ont eu lieu entre 2006 et 2010 sur le thème de l'environnement. Un en Suède sur le thème de l'eau, un en Estonie sur le thème de la forêt et un accueil à Poitiers avec une création sur le Land Art.

18 jeunes ont participé à ces actions dont 9 du local

Les jeunes sont accompagnés par un animateur éducateur du FJT dans toutes les phases du projet permettant un accompagnement des jeunes. L'expérience vécue en commun est ensuite support du travail d'accompagnement des jeunes.

avant scène

C'est un espace d'expression et de citoyenneté, permettant l'accueil de 6 expositions traitant de sujet d'actualité ou de faits de société. L'espace avant scène vise à favoriser la mixité sociale à travers des pratiques culturelles.

L'espace avant scène permet à une moyenne de 10 résidents par trimestre de s'investir dans la vie associative du Local. Ce groupe participe à la réalisation de la mise en place des expositions ainsi qu'à la réalisation des vernissages.

Cette action n'a pas de financements extérieurs et fonctionne avec des fonds propres de l'association. L'association prend en charge les coûts de frais d'installation des manifestations ainsi que le vernissage. Cette action permet la mobilisation à chaque événement de 10 résidents pour 4 expositions annuelle.

aide au départ en vacances. dispositif «Vacances ouvertes»

La préparation d'un projet de départ en vacances autonomes offrent un outil d'intervention original et efficace permettant de renouveler le travail quotidien autour de l'accès à l'autonomie par la mobilisation d'un certain nombre de ressources telles que l'anticipation, l'organisation, la mobilité, la sociabilité, etc.

Depuis 2006, 46 jeunes ont bénéficié d'une bourse de 180€ dans le cadre du dispositif «parcours vacances», soit 13 en 2006, 7 en 2007, 7 en 2008, 14 en 2009, et 5 en 2010. Ce dispositif a permis à bon nombre d'entre eux de se remobiliser sur un projet professionnel ou de formation.

L'équipe FJT informe les jeunes de ce dispositif et cible ceux correspondant plus particulièrement aux critères de l'action. Ensuite nous accompagnons chaque jeune dans le montage et la concrétisation de son projet (recherche d'hébergement, budgétisation...), nous nous assurons que le jeune parte dans les meilleures conditions possibles, puis après validation du projet par l'équipe, nous saisissons en ligne le dossier (qui est alors envoyé à «vacances ouvertes»), et attribuons la bourse.

atelier socio esthétique

L'action «recherche d'emploi image de soi», est une action d'éducation et de promotion de la santé en direction d'un public 16-30 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle qui a pour objectifs de valoriser l'apparence des jeunes à travers un travail de « relooking » dans le cadre de leurs démarches de recherche d'emploi, de donner la possibilité à chacun d'utiliser les « ateliers Recherche d'Emploi et image de soi » comme moyen de développement personnel, de sensibiliser les jeunes sur différents thèmes relatifs à la santé et à la vie quotidienne (sexualité, tabac, produits licites et illicites, le sommeil, le stress, esthétique, hygiène alimentaire) en lien avec les soins de la peau.

les ateliers socio-esthétiques ont concerné 32 jeunes dont 16 jeunes déjà inscrits sur le programme « CIVIS » soit 50% de l'effectif prévu dans la convention.

A savoir : 16 en recherche d'emploi (CIVIS), 3 en situation d'emplois aidés, 2 bénéficiaires du RMI, 3 bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés, 5 stagiaires de la formation professionnelle, 2 en apprentissage, 1 en demande d'asile.

paroles à voir

Paroles à voir est une action d'éducation et de promotion de la santé valorisant l'expression et l'estime de soi. L'action s'est déroulée sous forme d'ateliers théâtre et vidéo, à partir de témoignages individuels de jeunes de 18 à 30 ans, en parcours d'insertion, sur différents sujets qui les concernent (le logement, l'accès à l'emploi, la famille, les relations amoureuses).

12 participants sur 10 ateliers durant 5 mois.

le temps de travail pour la collecte des témoignages des jeunes (2h/jeune) a permis la bonne réalisation des ateliers et leur à apporté : confiance en soi, ouverture aux autres, valorisation, respect de soi et des autres, lien social. Suite aux ateliers, des initiatives individuelles vers une inscription à des activités théâtre ont vu le jour.

conseil de Vie Sociale

Le conseil de vie sociale est une instance réglementée dans le cadre de la loi de rénovation de l'action sociale et Médico Sociale du 2 janvier 2002 et en rapport avec notre agrément Résidence Sociale. C'est une instance de paroles des résidents sur l'organisation de la vie à la Résidence en présence de l'équipe éducative et des membres bénévoles du conseil d'administration.

Le CVS se tient une fois par trimestre, regroupant 8 jeunes par CVS, 3 membres de l'équipe et 3 bénévoles

Cette instance permet de rendre acteurs les jeunes dans la vie Associative et dans la vie citoyenne

Coup de Pouce Ecureuil

C'est un projet de mutualisation aux services des projets de jeunes institué par l'URHAJ en partenariat avec la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes. Ce projet concerne toutes les Associations FJT adhérentes à l'URHAJ. Cette action a deux objectifs : * Soutenir dans le parcours du jeune des périodes d'entre- deux et ainsi d'éviter de vivre une rupture ou une cassure lors de ces passages transitoires; * Soutenir un groupe de jeunes sur la mise en oeuvre d'un projet collectif qui soit d'ordre culturel, sportif, citoyen....

2006 : 24 demandes «coup de pouce» : 8 aides à la mobilité- 2 aides à l'installation- 1 aide pour les études -1 aide pour frais d'obsèques - 1 aide pour des frais professionnels - 1 aide au paiement des loyers-10 aides sur le projet «vacances ouvertes». 4 aides collectives. En 2007 : 1 aide collective - 7 demandes coup de pouce individuelle : - 1 aide à la mobilité - 2 aides au permis - 4 aides à l'installation - 1 aide à la scolarité. 2008 : 13 aides individuelles dont 4 aides à la mobilité - 8 aides à l'installation - 1 aide professionnelle. - 8 aides sur des projets collectifs. 2009 : 4 aides individuelles

dont - 2 aides à la mobilité 2 aides pour les études (achats de livres).

La condition pour être bénéficiaire du dispositif était de s'acquitter d'une cotisation de 1,50 € par an et par jeune dans le cadre du principe de la mutualisation. Les dossiers de demandes d'aides «coup de pouce» sont complétées avec chaque jeune et son référent FJT, puis présentés anonymement et étudiés lors des comités résidents, puis validés par une commission Régionale, par des professionnels de l'animation, une bénévole de la Caisse d'Epargne et l'animatrice Régionale de l'URHAJ.

Action prévention SIDA

L'action vise 50 jeunes en insertion et scolaire de 15 à 25 ans à les sensibiliser sur des actions prévention, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.

35 jeunes de la résidence Sociale et du secteur Ados

Prévention individuelle et collective ponctuée par une journée nationale et des actions tout au long de l'année dans le cadre de nos missions d'éducation et de prévention santé,

Chantier-loisirs

L'action chantier loisirs est un dispositif en direction d'un public 16-25 ans en parcours d'insertion. Le principe consiste à faire participer des jeunes à des chantiers d'utilité sociale et en contre partie ils bénéficient de temps de loisirs en rapport avec l'activité menée.

Nous reconduisons chaque année, aux vues des retombées bénéfiques de ce type d'opération sur le parcours résidentiel des jeunes. Nous pensons que ce dispositif puisse s'étendre sur un public 16-25 ans hors résidants, ainsi que sur le Grand Poitiers. Des jeunes ont pu exprimer qu'en dehors du chantier loisirs, les loisirs choisis, seraient restés inaccessibles (financièrement et culturellement) pour eux (un week-end à Paris, des randonnées équestres, des entrées à des festivals...). Les jeunes ont ressenti le besoin de faire plaisir aux enfants à travers la réalisation de fresques.

3 à 4 chantiers par an soit 10 jeunes par chantier, soit une trentaine de jeunes par an.

L'intérêt des loisirs(choisi par les jeunes.) motive leur participation aux chantiers. Renforcement des liens et échanges entre jeunes et équipes éducatives, ceci en dehors du cadre institutionnel.

Prise en compte des jeunes dans la participation des chantiers par rapport à la contre partie du chantier loisirs.

Bourses spectacles TAP

Mise en place d'un partenariat informel avec le Théâtre Auditorium de Poitiers dans le but de permettre aux résidants d'accéder à la culture et aller vers des spectacles vers lesquels ils ne vont pas spontanément faute de moyens financiers et auxquels ils ne s'autorisent pas l'accès.

90 % des résidents bénéficient de la bourse aux spectacles (revenus inférieur à 700 €), 6 spectacles retenus sur l'année,

Cette action a permis à une dizaine de jeunes en 2009, et une quinzaine en 2010, de faire leur carte «bourse spectacle» afin d'accéder à des spectacles à moindre coût. Une dizaine de jeunes assistent régulièrement aux spectacles du TAP; une sélection de 4 spectacle dans l'année est proposée en accord avec le choix des résidents, soit un spectacle par trimestre environ.

L'insertion sociale et professionnelle :

Notre approche est globale et transversale. Elle intègre l'ensemble des éléments qui structurent la vie des résidents.

L'accompagnement mis en place concerne l'accueil et l'habitat mais il nous fait intervenir sur l'ensemble des problèmes rencontrés par les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Ceci nécessite l'intervention des partenaires pour travailler sur le complémentarisme des uns et des autres. Il ne s'agit pas de faire à la place de, mais d'accompagner les jeunes, d'être relais entre les jeunes et les partenaires.

Concrètement, un suivi est organisé sous la responsabilité d'un référent. Le jeune sera accompagné par ce référent tout au long de son parcours résidentiel. Des entretiens réguliers sont effectués où sont abordés toutes les problématiques que le jeune rencontre ou que le référent souhaite aborder.

Ces entretiens s'effectuent de manière formelle ou à la demande du jeune ou du référent. Il est acté dans le contrat de résidence reprenant par écrit les démarches du jeune et l'engagement de la structure dans son accompagnement.

Cet accompagnement nécessite un travail partenarial avec tous les acteurs locaux de l'insertion.

Au delà de son référent, le jeune peut faire appel à l'ensemble de l'équipe et cela par la présence 24h/24 d'un membre du personnel ou par téléphone avec un membre de la direction.

Le partenariat :

Le partenariat est un des axes majeur du projet du Local. Il prend un sens majeur au foyer dans l'accompagnement social lié au logement que nous mettons en œuvre. Il prend différentes formes et implication selon les jeunes et projets.

Principaux partenaires :

organismes	attentes	Notre rôle	Mise en œuvre, commentaires	convention
Mission locale	Accompagnement du jeune	Accueil et suivi	Contacts quotidien dans l'élaboration et suivi du jeune	non
CHRS	Transmission d'informations sur les jeunes Préparation à l'accueil	Etape dans le parcours du jeune	Contacts réguliers Relais avec le jeune	non
ASE	Suivi des jeunes Aide financière liée au projet	Accompagnement et relais entre le jeune et l'ASE	Assurance du financement du projet du jeune.	non
Equipe de prévention ADSEA	Préparation de l'accueil et suivi en collaboration	Accueil et suivi en lien avec l'éducateur	Pas de rupture dans l'accompagnement du jeune	non
PJJ	Accompagnement du jeune suite a un placement dans leur institution	Accueil et suivi	Préparation a l'accueil du jeune, suivi en lien avec l'équipe	Convention pour chaque jeune
Collectif poitevin pour le logement	Atelier de recherche de logement Maison relais	Travail de préparation avec le jeune et l'équipe du CPL	Participation de jeunes aux ateliers. Relogement	Non Le Local siège au conseil d'administration du collectif
IME	Accompagnement du jeune	Accueil Insertion, suivi en lien avec les éducateurs	Contacts quotidien dans l'élaboration et suivi du jeune	non
ARIJE Région	Convention sur l'accueil de deux jeunes européens	accueil	Brassage, découverte culturelle	oui
Offices HLM	Aide au relogement	Accompagnement administratif et d'évaluation du parcours du jeune	relogement	non

Le foyer travaille avec de nombreux autres partenaires selon les jeunes accueillis et leurs projets.

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS

Consolider l'action de la Résidence sociale

Quels sont les résultats attendus ?

Permettre à des jeunes de 16 à 30 ans l'accès à un logement transitoire lié à un projet dans des conditions temporelles et financières plus aisées tout en bénéficiant d'un accompagnement social.

L'accompagnement global des jeunes permettra d'être vigilant et de l'accompagner si nécessaire dans son parcours résidentiel jusqu'à sa sortie de la structure dans des conditions de relogement correspondant à leur situation

Comment va-t-on mener ce projet ?

Les résidents bénéficieront de l'allocation personnalisée au logement APL 1 donc notamment avec effet dès le premier mois d'entrée. Pour certains d'entre eux ils auront accès à des logements Allocation Logement Temporaire (ALT). Les redevances équivalentes loyers seront calculées par la CAF selon leurs situations sociales et financières.

La structure de logements est implantée au cœur de l'équipement socioculturel et comporte deux sous ensembles :

- une unité de T1 et T1' baptisé « grand bâtiment » :

Ces logements sont répartis sur trois niveaux dans le grand bâtiment. Ils sont dotés de cuisinettes et de sanitaires complets. Ils ont un accès à la partie animation et administrative du local. Au premier niveau existe un espace laverie en self-service ainsi qu'un espace collectif de 57m² aménagé avec un coin cuisine. Sur les 2 autres niveaux, un espace de rangement au second étage et un espace pour stoker la literie, sont aménagés.

- une unité de T1 et T1' baptisé « petit bâtiment » :

Ces logements sont aussi répartis sur 3 niveaux avec le même aménagement. Le logement T1' du premier niveau est accessible à des personnes à mobilité réduite et aménagé en conséquence.

Chaque logement est meublé d'un lit, d'une table, deux chaises, d'un plan de travail, d'une penderie, d'un meuble de salle de bain. La cuisine aménagée comprend deux meubles de rangement, un réfrigérateur et de plaques chauffantes. La salle de bain est aménagée avec une douche, un évier et des toilettes. Chaque studio possède un téléphone avec un numéro personnel sur lequel les résidents peuvent recevoir des appels et si nécessaire contacter directement les numéros d'urgences.

Plusieurs T1' sont aménagés pour pouvoir accueillir des couples.

Depuis Juin 2010, 2 logements ont été transformés en conciergerie. Les places ont été réparties dans d'autres logements

La fonction socio éducative :

La fonction socio-éducative a été prise en compte rapidement après la création du FJT, amplifiée lors de la rénovation, pour prendre aujourd'hui une place prépondérante dans notre projet et nos actions.

Elle est la résultante de plusieurs paramètres notamment le projet associatif, la charte des FJT le public accueilli et les partenaires de notre territoire.

Temporalité ?

La temporalité est liée au contrat d'accompagnement pour les jeunes le nécessitant. Celle-ci est variable selon la situation du jeune.

Pour d'autres, elle sera liée à leur situation, comme la durée d'un stage ou un CDD ou encore une période d'essai.

Evaluation ?

L'évaluation se fera à titre individuel avec chaque jeune résident par l'équipe éducative tout au long de son parcours résidentiel en lien avec les autres référents éventuels des jeunes et par l'équipe de la résidence une fois par an dans le dossier vert.

Adapter la résidence sociale aux besoins des jeunes en matière de logements

adapter la résidence sociale aux besoins des jeunes en matière de logements.

Quels sont les résultats attendus ?

La résidence sociale est composée actuellement de 36 logements représentant 48 places. Les appartements de type T1 et T1' sont tous regroupés au sein du centre social, rue Saint pierre le Puellier. La demande de logements jeunes sur l'agglomération de Poitiers est importante et nous ne sommes pas en capacité aujourd'hui à répondre à l'ensemble des demandes qui nous sont faites, notamment pour des publics particuliers. Nous souhaitons donc, dans une logique de développement territoriale, pouvoir mieux répondre aux besoins des jeunes en proposant des logements appropriés diffus sur le territoire.

Comment va-t-on mener ce projet ?

En partenariat avec l'autre opérateur de logements jeunes sur le territoire (Espace Kennedy), nous souhaitons développer une gamme diversifiée de logements permettant de répondre aux besoins de parcours résidentiels des jeunes. Pour cela, nous devons mettre en place de petites structures sur les quartiers de l'agglomération (en fonction des bassins d'emploi).

Nous souhaitons développer une gamme de logement mieux adaptés en termes de besoins spécifiques des jeunes liées à des problématiques nouvelles ou auxquelles nous ne sommes pas en mesure de répondre actuellement notamment :

- Pères ou mères seules avec enfant(s) (offre de logements permettant d'accueillir leurs enfants dans de bonnes conditions quand ils en ont la garde, l'objectif étant de pouvoir répondre aux besoins des parents et des enfants),
- Travaux saisonniers,
- Colocations,
- Apprentis (avec des logements plus proches du cfa).
- Continuer et même développer la proposition de logements ALT (Allocation de Logements Temporaires) pour des jeunes au parcours très chaotique, ayant de très faibles ressources, victimes d'accidents de la vie, ou pour éviter une rupture de contrat, et leur permettre de rebondir sur une formation, ou un nouvel emploi.
- Des logements en diffus doivent permettre à des résidents du Local de passer d'un logement semi- collectif à un logement plus autonome permettant une étape transitoire avant le logement extérieur.

Temporalité

Des premiers logements vont être mis en place dans le courant de l'année 2011 sur le quartier des 3 cités :

- 2 logements T1 (2 places)
- 3 logements T1bis (3x2 places)
- 1 logement T3 (3 places)

11 nouvelles places seraient ainsi créées sur un territoire proche des CFA du bâtiment et celui de la chambre de métiers permettant d'accueillir ainsi des jeunes sous contrat d'apprentissage.

Evaluation

- Nombre de logements,
- Taux d'occupation,
- Accueil de publics spécifiques visés,
- Adéquation entre le diagnostic et la gamme de logements proposés.

Citoyenneté :

Quel sont les objectifs opérationnels ?

Modifier les représentations individuelles et collectives du public, dans leur capacité à prendre la parole dans leur environnement social.

Avoir sa juste place au sein de la société.

Permettre d'appréhender, de connaître, et d'apprendre à aller vers les institutions du territoire, dans des objectifs d'intermédiation institutionnelle.

Informers les habitants du territoire sur les moyens d'accès au droit et les moyens d'action en tant que citoyen.

Quels sont les résultats attendus ?

Mobilisation des habitants, des adhérents et des bénévoles à participer aux actions mises en places pour favoriser la prise de parole (commissions, conseil de familles, comité de vie sociale, comité de résidents.

Mise en place d'actions nouvelles permettant aux habitants la prise de parole.

Participation des habitants aux instances présentes sur le quartier permettant la prise de parole citoyenne: commissions, conseil de quartier, comité de quartier, accueil des nouveaux arrivants sur le quartier, accueil des nouveaux résidents de la Résidence sociale.

Comment va-t-on mener ce projet ?

Il s'agit ici d'un travail de mobilisation et de communication vers les publics que nous connaissons : ceux qui fréquentent l'association, et également un travail de prospection, de prise de contact avec les publics que nous ne connaissons pas car ils ne fréquentent pas le centre. Pour faire ce travail, l'ensemble de l'équipe professionnelle et bénévole est mobilisée au quotidien mais pour améliorer la qualité de cette relation importante et pour mettre ne place des actions nouvelles, nous avons recruté une personne chargée particulièrement de ce point. Cette personne, en formation DEJEPS est rattachée au secteur familles et intergénérationnel.

Les lieux de prise de parole qui sont déjà repérés sont

A l'interne :

Les commissions émanant du Conseil d'administration de l'association,

Le conseil de vie sociale de la Résidence Sociale Jeunes,

Les commissions thématiques (commission petite Enfance, Commission Intergénérationnelle, commission culturelle, commission communication..),

Implication dans l'accueil des nouveaux résidents de la Résidence Sociale Jeunes,

Conférences débat, Autrement Diff'

L'Espace Avant-scène

Les soirées thématiques de la Résidence Sociale Jeunes,

Les Café Europe

Les Chantiers-Loisirs

A l'externe, Sur le territoire du Centre-ville :

La participation aux actions de citoyenneté ou de prise de parole avec les partenaires du territoire (ex : Semaine des Accessifs, les Débatants avec la MLI, etc...)

Suivi et implication de jeunes en Service Civiques Le Conseil de quartier,

Implication dans l'accueil des nouveaux arrivants (actions d'accueil des nouvelles familles, ou des nouveaux étudiants, ...)

Les actions récapitulées ci-dessus visent tous les publics. Cependant, celles-ci n'excluent pas des actions de citoyenneté vers des publics spécifiques ou avec des thématiques citoyennes particulières, de lutte contre les discriminations ou d'actions vers des personnes isolées.

Nous envisageons de renforcer encore notre action de lutte contre les discriminations, action que nous menons déjà depuis plusieurs années :

1. Consolider les actions déjà menées :

Actions d'accueil des enfants handicapés en milieu ouvert dans les Centres de Loisirs, accueil d'enfants de familles sourdes dans les Centres de Loisirs, séjours avec des enfants sourds (ex : séjours ados), partenariat avec 2LPE, etc...

Actions d'accueil de jeunes handicapés à la Résidence Sociale

Soutien vers les pratiques amateurs destinées à des publics handicapés (ex : Astuces, Musique adaptée, ...), accessibilité de toutes les pratiques amateurs aux handicapés, soutien envers les pratiques amateurs d'accès à la culture handicapé (ex : cours de Langue des Signes, ...)

Brassage social impliqué par ces actions : l'ensemble de ces activités ont lieu aux mêmes moments et les gens se croisent, se parlent, échangent, impliquant un brassage culturel et social.

L'équipe du FJT est placée sous la direction de Mr Nicole Christian.

Elle est composée d'un coordinateur, d'une responsable du FJT, d'une animatrice-éducatrice, d'une secrétaire, de 3 agents d'accueil et de sécurité ainsi d'un concierge.

FICHE INDIVIDUELLE – CV

NOM – Prénom : THIBAUT Laurent

Age :46 ans

Fonction précise dans le secteur : Coordinateur

Formations – Diplômes :

- BAFA- BAFD.....
- Diplômé DEFA
- DESJEPS
- Formations diverses notamment avec l'UNHAJ et L'URHAJ

Expériences : (fonctions occupée – structures – durée) :

- Responsable enfance CSC la Blaiserie 1985 à 1990
- Responsable enfance jeunesse CAD de Thouars 1990 1992
- Educateur à l'IRJS de 1993 à 1996
- Au LOCAL depuis 1996

FICHE INDIVIDUELLE – CV

NOM – Prénom :BERRITANE Djamila.....

Age :41 ans

Fonction précise dans le secteur : Responsable FJT.....

Formations – Diplômes :

DEFA (Diplôme d'Etat à la Fonction d'Animation)
Formation en santé communautaire avec les organismes du CRES/DDAS
Diverses formations avec L'URHAJ et L'UNHAJ

Expériences : (fonctions occupée – structures – durée) :

- Animatrice Educatrice au FJT à Niort (3 ans)
- Remplacement en tant que Motrice Educatrice au Foyer de vie pour personnes handicapées « les Génêts » (1an)
- Animatrice au centre enfance jeunesse pour la ville de Parthenay (vacances scolaires)
- Animatrice vacataire au centre de séjour adapté « association Périscope » (2 ans en périodes saisonnière)
- Vendeuse en Maroquinerie à Niort (2 ans)

FICHE INDIVIDUELLE – CV

NOM – Prénom :.....MONNEAU Magali.....

Age :.....33 ans

Fonction précise dans le secteur :.....animatrice éducatrice FJT.....

Formations – Diplômes :

Maitrise Psychologie

DEES éducatrice spécialisée

Diverses formations avec L' URHAJ et L' UNAJ

Expériences : (fonctions occupée – structures – durée) :

- travaux saisonniers
- Surveillante en collège et lycées
- CLM a L'EM de Biard

FICHE INDIVIDUELLE – CV

NOM – Prénom :...GASCOU LAURENCE

Age :.....43 ans

Fonction précise dans le secteur :..... Secrétaire Accueil F.J.T

Formations – Diplômes :

- CAP –B.E.P Vente

Formation des Secrétaires d'Accueil avec l'U.R.F.J.T

- - Expériences : (fonctions occupée – structures – durée) :

- Employé à la MCL le Local Depuis :Avril 1990 – Caissière restauration MCL

1991 CDI Secrétariat F.J.T. MCL Poitiers .

1988 -1989 : Vendeuse Tabac Presse à Saint Nazaire (44) - Employée Usine à la SOFOP Taliplas à TRIGNAC (44).

FICHE INDIVIDUELLE – CV

NOM – Prénom :Tillay Nackiranne

Age :.....45 ans

Fonction précise dans le secteur :..... Agent d'accueil

Formations – Diplômes :

- Bac + 2 en littérature.....

- Formation de technicien de maintenance en micro-système informatique

- Deug AES première année

- Formation d'agent d'accueil avec l'URFJT

Expériences : (fonctions occupée – structures – durée) :

- Agent d'accueil depuis 1991 au local

- Technicien en micro-informatique 2 mois

FICHE INDIVIDUELLE – CV

NOM – Prénom :Sall Leyla

Age : 37 ans.....

Fonction précise dans le secteur :Agent d'accueil et de sécurité

Formations – Diplômes :

2005 2006 Doctorat en sociologie

Diplôme d'études approfondies en sociologie

Expériences : (fonctions occupée – structures – durée) :

- 2005-2006 Chargé de cours à l'université de Poitiers

- 2004-2005 Chargé de cours a l'université de Poitiers

FICHE INDIVIDUELLE – CV

NOM – Prénom :MASNOUR ABDELLAZIZ

Age :39 ans

Fonction précise dans le secteur : Agent d'accueil et de sécurité.....

Formations – Diplômes :

- Baccalauréat.....

- BEATEP

- divers diplômes fédéraux sportifs

Expériences : (fonctions occupée – structures – durée) :

- animateur jeunes 15 ans et plus à la MJC A. A. depuis 1996

- Educateur à la PJJ

- Agent d'accueil et de sécurité dans divers lieux depuis 1996

FICHE INDIVIDUELLE – CV

NOM – Prénom :BLANCHARD Guillaume

Age :34 ans

Fonction précise dans le secteur : ...Concierge /Agent d'accueil et de sécurité.....

Formations – Diplômes :

- Baccalauréat.....

- BAFA

Expériences : (fonctions occupée – structures – durée) :

- Responsable de Garderie à la ville de Poitiers de 2001 à 2011

- Animateur dans divers CLSH et Centres de vacances

Mois	Heures Travaillées	Heures Payées	Total avant Brut	Forfait URSSAF	Brut Soumis (1)	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Cot. Sal.	Cot. Emp. (2)	Taxe / Sal. (3)	Cout Sal. (1 + 2 + 3)	Net Imposable	Net	Net à Payer
Salarié 1001 : M. NICOLE CHRISTIAN, DIRECTEUR D'EQUIPEMENT, Coef. : 818.00, Cat. prof : 01 CADRE															
Jan.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	4 090.64	2 885.00	1 205.64	0.00	956.25	2 046.77	406.11	6 543.52	3 251.68	3 134.39	234.39
Fév.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	3 947.35	2 885.00	1 062.35	0.00	926.03	1 978.30	387.80	6 313.45	3 134.53	3 021.32	121.32
Mar.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	3 997.69	2 885.00	1 112.69	0.00	944.95	2 014.81	384.63	6 397.13	3 167.38	3 052.74	3 052.74
Avr.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	3 947.35	2 885.00	1 062.35	0.00	926.03	1 988.17	379.89	6 315.41	3 134.53	3 021.32	3 021.32
Mai.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	4 237.80	2 885.00	1 352.80	0.00	987.30	2 127.69	422.85	6 788.34	3 371.98	3 250.50	3 250.50
Jui.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	3 947.35	2 885.00	1 062.35	0.00	926.03	1 988.17	384.17	6 319.69	3 134.53	3 021.32	3 021.32
Jui.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	4 090.64	2 885.00	1 205.64	0.00	956.25	2 057.00	396.05	6 543.69	3 251.68	3 134.39	3 134.39
Aou.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	4 090.64	2 885.00	1 205.64	0.00	956.25	2 057.00	398.17	6 545.81	3 251.68	3 134.39	3 134.39
Sep.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	3 993.82	2 885.00	1 108.82	0.00	935.81	2 010.50	381.55	6 385.87	3 172.54	3 058.01	3 058.01
Oct.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	4 090.64	2 885.00	1 205.64	0.00	956.25	2 057.00	393.18	6 540.82	3 251.68	3 134.39	3 134.39
Nov.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	4 044.16	2 885.00	1 159.16	0.00	946.45	2 034.69	389.60	6 468.45	3 213.68	3 097.71	3 097.71
Déc.10	151.67	151.67	3 785.71	0.00	4 090.64	2 885.00	1 205.64	0.00	956.25	2 057.00	397.05	6 544.69	3 251.68	3 134.39	3 134.39
Total Sal	1 820.04	1 820.04	45 428.52	0.00	48 568.72	34 620.00	13 948.72	0.00	11 373.85	24 417.10	4 721.05	77 706.87	38 587.57	37 194.87	31 394.87
Salarié 1002 : M. THIBAUT LAURENT, COORDINATEUR SOCIAL-EUROPE, Coef. : 605.00, Cat. prof : 01 CADRE															
Jan.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 993.58	2 885.00	108.58	0.00	709.67	1 497.68	276.15	4 767.41	2 369.96	2 283.91	383.91
Fév.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 850.29	2 885.00	-34.71	0.00	671.09	1 415.55	258.29	4 524.13	2 261.17	2 179.20	279.20
Mar.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 850.29	2 885.00	-34.71	0.00	679.40	1 428.01	252.31	4 530.61	2 252.86	2 170.89	2 170.89
Avr.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 900.63	2 885.00	15.63	0.00	774.85	1 599.31	258.84	4 758.78	2 209.18	2 125.78	2 125.78
Mai.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 799.94	2 854.73	-54.79	0.00	707.32	1 475.19	252.79	4 527.92	2 173.15	2 092.62	2 092.62
Jui.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 900.63	2 900.63	0.00	0.00	729.30	1 524.68	261.76	4 687.07	2 254.73	2 171.33	2 171.33
Jui.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	3 043.92	2 899.64	144.28	0.00	748.40	1 575.34	275.12	4 894.38	2 383.00	2 295.52	2 295.52
Aou.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 799.94	2 885.00	-85.06	0.00	707.80	1 475.95	248.26	4 524.15	2 172.68	2 092.14	2 092.14
Sep.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 896.76	2 885.00	11.76	0.00	727.34	1 520.99	255.89	4 673.64	2 252.71	2 169.42	2 169.42
Oct.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 993.58	2 885.00	108.58	0.00	740.29	1 555.27	267.36	4 816.21	2 339.34	2 253.29	2 253.29
Nov.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 896.76	2 885.00	11.76	0.00	727.34	1 520.99	257.39	4 675.14	2 252.71	2 169.42	2 169.42
Déc.10	151.67	151.67	2 799.94	0.00	2 896.76	2 885.00	11.76	0.00	744.34	1 548.81	258.77	4 704.34	2 235.71	2 152.42	2 152.42
Total Sal	1 820.04	1 820.04	33 599.28	0.00	34 823.08	34 620.00	203.08	0.00	8 667.14	18 137.77	3 122.93	56 083.78	27 157.20	26 155.94	22 355.94
Total Etab	3 640.08	3 640.08	79 027.80	0.00	83 391.80	69 240.00	14 151.80	0.00	20 040.99	42 554.87	7 843.98	133 790.65	65 744.77	63 350.81	53 750.81

Mois	Heures Travaillées	Heures Payées	Total avant Brut	Forfait URSSAF	Brut Soumis (1)	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Cot. Sal.	Cot. Emp. (2)	Taxe / Sal. (3)	Cout Sal. (1 + 2 + 3)	Net Imposable	Net	Net à Payer
Salarié 1108 : Mme GASCOU LAURENCE, SECRETAIRE F.J.T., Coef. : 398.00, Cat. prof : 03 TEMPS COMPLET															
Jan.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	796.28	139.71	2 777.94	1 426.82	1 374.01	174.01
Fév.10	46.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	796.28	139.24	2 777.47	1 426.82	1 374.01	174.01
Mar.10	129.17	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	796.28	136.01	2 774.24	1 426.82	1 374.01	1 374.01
Avr.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	800.89	136.39	2 779.23	1 426.82	1 374.01	1 374.01
Mai.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	800.89	139.48	2 782.32	1 426.82	1 374.01	674.01
Jui.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	800.89	137.93	2 780.77	1 426.82	1 374.01	1 374.01
Jui.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	959.20	959.20	0.00	0.00	266.07	427.11	34.27	1 420.58	720.89	1 374.01	1 374.01
Aou.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	800.89	136.98	2 779.82	1 426.82	1 374.01	1 374.01
Sep.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	800.89	135.08	2 777.92	1 426.82	1 374.01	1 374.01
Oct.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	800.89	135.26	2 778.10	1 426.82	1 374.01	1 387.45
Nov.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	800.89	135.87	2 778.71	1 426.82	1 374.01	1 387.46
Déc.10	151.67	151.67	1 841.95	0.00	1 841.95	1 841.95	0.00	0.00	467.94	800.89	136.60	2 779.44	1 426.82	1 374.01	1 387.46
Total Sal	1 692.54	1 820.04	22 103.40	0.00	21 220.65	21 220.65	0.00	0.00	5 413.41	9 223.07	1 542.82	31 986.54	16 415.91	16 488.12	13 428.46
Total Etab	1 692.54	1 820.04	22 103.40	0.00	21 220.65	21 220.65	0.00	0.00	5 413.41	9 223.07	1 542.82	31 986.54	16 415.91	16 488.12	13 428.46
Total	1 692.54	1 820.04	22 103.40	0.00	21 220.65	21 220.65	0.00	0.00	5 413.41	9 223.07	1 542.82	31 986.54	16 415.91	16 488.12	13 428.46

Mois	Heures Travaillées	Heures Payées	Total avant Brut	Forfait URSSAF	Brut Soumis (1)	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Cot. Sal.	Cot. Emp. (2)	Taxe / Sal. (3)	Cout Sal. (1 + 2 + 3)	Net Imposable	Net	Net à Payer
Salarié 1206 : M. MASROUR ABDELZIZ, AGENT ACCUEIL ET SECURITE, Coef. : 368.00, Cat. prof : 04 TEMPS PARTIEL															
Jan.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	307.63	38.52	1 178.51	665.65	642.03	142.03
Fév.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	307.63	38.39	1 178.38	665.65	642.03	142.03
Mar.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	307.63	37.50	1 177.49	665.65	642.03	642.03
Avr.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	311.30	37.60	1 181.26	665.65	642.03	642.03
Mai.10	75.83	75.83	832.36	0.00	911.97	911.97	0.00	0.00	208.56	385.03	44.34	1 341.34	729.29	703.41	103.41
Jui.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	311.30	38.03	1 181.69	665.65	642.03	675.58
Jui.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	311.30	37.57	1 181.23	665.65	642.03	642.03
Aou.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	311.30	37.77	1 181.43	665.65	642.03	642.03
Sep.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	311.30	37.24	1 180.90	665.65	642.03	642.03
Oct.10	75.83	75.83	832.36	0.00	714.94	714.94	0.00	0.00	163.49	268.46	28.87	1 012.27	571.74	642.03	642.03
Nov.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	311.30	37.46	1 181.12	665.65	642.03	642.03
Déc.10	75.83	75.83	832.36	0.00	832.36	832.36	0.00	0.00	190.33	311.30	37.66	1 181.32	665.65	642.03	642.03
Total Sal	909.96	909.96	9 988.32	0.00	9 950.51	9 950.51	0.00	0.00	2 275.35	3 755.48	450.95	14 156.94	7 957.53	7 765.74	6 199.29
Total Etab	909.96	909.96	9 988.32	0.00	9 950.51	9 950.51	0.00	0.00	2 275.35	3 755.48	450.95	14 156.94	7 957.53	7 765.74	6 199.29
Total	909.96	909.96	9 988.32	0.00	9 950.51	9 950.51	0.00	0.00	2 275.35	3 755.48	450.95	14 156.94	7 957.53	7 765.74	6 199.29

Mois	Heures Travaillées	Heures Payées	Total avant Brut	Forfait URSSAF	Brut Soumis (1)	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Cot. Sal.	Cot. Emp. (2)	Taxe / Sal. (3)	Cout Sal. (1 + 2 + 3)	Net Imposable	Net	Net à Payer
Salarié 1113 : Mme SERPAULT DJAMILA, RESPONSABLE SECTEUR FJT-16-25A, Coef. : 535.00, Cat. prof : 04 TEMPS PARTIEL															
Jan.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	993.56	155.98	3 128.76	1 536.60	1 479.90	-20.10
Fév.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	993.56	155.44	3 128.22	1 536.60	1 479.90	29.90
Mar.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	993.56	151.85	3 124.63	1 536.60	1 479.90	1 479.90
Avr.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	1 000.10	152.27	3 131.59	1 536.60	1 479.90	1 479.90
Mai.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	2 022.14	2 022.14	0.00	0.00	509.15	1 021.17	160.80	3 204.11	1 570.91	1 512.99	112.99
Jui.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	1 000.10	153.99	3 133.31	1 536.60	1 479.90	1 403.90
Jui.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	1 000.10	152.11	3 131.43	1 536.60	1 479.90	1 403.90
Aou.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	1 000.10	152.93	3 132.25	1 536.60	1 479.90	1 403.90
Sep.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	1 000.10	150.80	3 130.12	1 536.60	1 479.90	1 403.90
Oct.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	1 000.10	151.01	3 130.33	1 536.60	1 479.90	1 403.90
Nov.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	1 000.10	151.69	3 131.01	1 536.60	1 479.90	1 403.90
Déc.10	121.24	121.24	1 979.22	0.00	1 979.22	1 979.22	0.00	0.00	499.32	1 000.10	152.50	3 131.82	1 536.60	1 479.90	1 403.90
Total Sal	1 454.88	1 454.88	23 750.64	0.00	23 793.56	23 793.56	0.00	0.00	6 001.67	12 002.65	1 841.37	37 637.58	18 473.51	17 791.89	12 909.89
Total Etab	1 454.88	1 454.88	23 750.64	0.00	23 793.56	23 793.56	0.00	0.00	6 001.67	12 002.65	1 841.37	37 637.58	18 473.51	17 791.89	12 909.89
Total	1 454.88	1 454.88	23 750.64	0.00	23 793.56	23 793.56	0.00	0.00	6 001.67	12 002.65	1 841.37	37 637.58	18 473.51	17 791.89	12 909.89

Mois	Heures Travaillées	Heures Payées	Total avant Brut	Forfait URSSAF	Brut Soumis (1)	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Cot. Sal.	Cot. Emp. (2)	Taxe / Sal. (3)	Cout Sal. (1 + 2 + 3)	Net Imposable	Net	Net à Payer
Salarié 1216 : Mlle MONNEAU MAGALI, ANIMATRICE-EDUCATRICE, Coef. : 416.00, Cat. prof : 03 TEMPS COMPLET															
Jan.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 899.01	1 899.01	0.00	0.00	480.99	848.81	146.47	2 894.29	1 472.45	1 418.02	218.02
Fév.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 860.36	1 860.36	0.00	0.00	472.14	813.32	141.41	2 815.09	1 441.55	1 388.22	188.22
Mar.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 886.13	1 886.13	0.00	0.00	478.06	835.62	141.11	2 862.86	1 462.13	1 408.07	1 408.07
Avr.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 860.36	1 860.36	0.00	0.00	472.14	817.97	138.53	2 816.86	1 441.55	1 388.22	1 388.22
Mai.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 860.36	1 860.36	0.00	0.00	472.14	817.97	141.67	2 820.00	1 441.55	1 388.22	1 388.22
Jui.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 892.63	1 892.63	0.00	0.00	479.52	846.93	143.87	2 883.43	1 467.36	1 413.11	1 413.11
Jui.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 887.83	1 887.83	0.00	0.00	478.43	829.75	141.55	2 859.13	1 463.51	1 467.36	1 467.36
Aou.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 860.36	1 860.36	0.00	0.00	472.14	817.97	139.13	2 817.46	1 441.55	1 388.22	1 388.22
Sep.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 860.36	1 860.36	0.00	0.00	472.14	817.97	137.19	2 815.52	1 441.55	1 388.22	1 388.22
Oct.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 860.36	1 860.36	0.00	0.00	472.14	817.97	137.38	2 815.71	1 441.55	1 388.22	1 388.22
Nov.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 860.36	1 860.36	0.00	0.00	472.14	817.97	138.00	2 816.33	1 441.55	1 388.22	1 388.22
Déc.10	151.67	151.67	1 860.36	0.00	1 860.36	1 860.36	0.00	0.00	472.14	817.97	138.74	2 817.07	1 441.55	1 388.22	1 388.22
Total Sal	1 820.04	1 820.04	22 324.32	0.00	22 448.48	22 448.48	0.00	0.00	5 694.12	9 900.22	1 685.05	34 033.75	17 397.85	16 812.32	14 412.32
Total Etab	1 820.04	1 820.04	22 324.32	0.00	22 448.48	22 448.48	0.00	0.00	5 694.12	9 900.22	1 685.05	34 033.75	17 397.85	16 812.32	14 412.32
Total	1 820.04	1 820.04	22 324.32	0.00	22 448.48	22 448.48	0.00	0.00	5 694.12	9 900.22	1 685.05	34 033.75	17 397.85	16 812.32	14 412.32

Mois	Heures Travaillées	Heures Payées	Total avant Brut	Forfait URSSAF	Brut Soumis (1)	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Cot. Sal.	Cot. Emp. (2)	Taxe / Sal. (3)	Cout Sal. (1 + 2 + 3)	Net Imposable	Net	Net à Payer
Salarié 1210 : M. GAYE SERIGNE MOR, AGENT ACCUEIL ET SECURITE, Coef. : 348.00, Cat. prof : 04 TEMPS PARTIEL															
Jan.10	111.50	111.50	1 144.08	0.00	1 144.08	1 144.08	0.00	0.00	261.61	375.97	61.59	1 581.64	914.93	892.47	-117.53
Fév.10	128.00	128.00	1 313.39	0.00	1 313.39	1 313.39	0.00	0.00	300.35	430.70	73.88	1 817.97	1 050.31	1 013.04	213.04
Mar.10	102.50	102.50	1 051.73	0.00	1 051.73	1 051.73	0.00	0.00	240.50	346.09	53.31	1 451.13	841.07	811.23	111.23
Avr.10	102.50	102.50	1 051.73	0.00	1 051.73	1 051.73	0.00	0.00	240.50	350.31	53.46	1 455.50	841.07	811.23	811.23
Mai.10	102.50	102.50	1 051.73	0.00	1 082.51	1 082.51	0.00	0.00	247.55	378.76	56.95	1 518.22	865.68	834.96	34.96
Jui.10	102.50	102.50	1 051.73	0.00	1 109.80	1 109.80	0.00	0.00	253.78	401.45	58.32	1 569.57	887.51	856.02	872.17
Jui.10	151.50	151.50	1 051.73	0.00	1 620.83	1 620.83	0.00	0.00	370.65	535.77	94.50	2 251.10	1 296.17	1 250.18	1 250.18
Aou.10	151.50	151.50	1 051.73	0.00	1 620.83	1 620.83	0.00	0.00	370.65	535.77	95.94	2 252.54	1 296.17	1 250.18	1 250.18
Sep.10	151.50	151.50	1 051.73	0.00	1 620.83	1 620.83	0.00	0.00	370.65	535.77	109.75	2 266.35	1 296.17	1 250.18	1 268.68
Oct.10	139.00	139.00	1 051.73	0.00	1 475.65	1 475.65	0.00	0.00	337.47	488.50	93.26	2 057.41	1 180.05	1 138.18	1 138.18
Nov.10	149.75	149.75	1 051.73	0.00	1 600.51	1 600.51	0.00	0.00	365.98	529.17	108.05	2 237.73	1 279.94	1 234.53	1 234.53
Déc.10	151.67	151.67	1 051.73	0.00	1 622.80	1 622.80	0.00	0.00	371.10	536.23	111.22	2 270.25	1 297.75	1 251.70	1 186.70
Total Sal	1 544.42	1 544.42	12 974.77	0.00	16 314.69	16 314.69	0.00	0.00	3 730.79	5 444.49	970.23	22 729.41	13 046.82	12 583.90	9 253.55
Total Etab	1 544.42	1 544.42	12 974.77	0.00	16 314.69	16 314.69	0.00	0.00	3 730.79	5 444.49	970.23	22 729.41	13 046.82	12 583.90	9 253.55
Total	1 544.42	1 544.42	12 974.77	0.00	16 314.69	16 314.69	0.00	0.00	3 730.79	5 444.49	970.23	22 729.41	13 046.82	12 583.90	9 253.55

Mois	Heures Travaillées	Heures Payées	Total avant Brut	Forfait URSSAF	Brut Soumis (1)	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Cot. Sal.	Cot. Emp. (2)	Taxe / Sal. (3)	Cout Sal. (1 + 2 + 3)	Net Imposable	Net	Net à Payer
Salarié 1110 : M. TILLAY NACKIRANE, AGENT D'ACCUEIL ET DE SECURITE, Coef. : 375.00, Cat. prof : 03 TEMPS COMPLET															
Jan.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	695.95	127.11	2 558.56	1 341.69	1 291.90	191.90
Fév.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	695.95	126.67	2 558.12	1 341.69	1 291.90	191.90
Mar.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	695.95	123.74	2 555.19	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Avr.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	700.29	124.09	2 559.88	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Mai.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 809.86	1 809.86	0.00	0.00	460.60	771.02	135.69	2 716.57	1 401.16	1 349.26	149.26
Jui.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	700.29	125.49	2 561.28	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Jui.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	700.29	123.96	2 559.75	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Aou.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	700.29	124.62	2 560.41	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Sep.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	700.29	122.89	2 558.68	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Oct.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	700.29	123.06	2 558.85	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Nov.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	700.29	123.61	2 559.40	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Déc.10	151.67	151.67	1 735.50	0.00	1 735.50	1 735.50	0.00	0.00	443.60	700.29	124.27	2 560.06	1 341.69	1 291.90	1 291.90
Total Sal	1 820.04	1 820.04	20 826.00	0.00	20 900.36	20 900.36	0.00	0.00	5 340.20	8 461.19	1 505.20	30 866.75	16 159.75	15 560.16	12 160.16
Total Etab	1 820.04	1 820.04	20 826.00	0.00	20 900.36	20 900.36	0.00	0.00	5 340.20	8 461.19	1 505.20	30 866.75	16 159.75	15 560.16	12 160.16
Total	1 820.04	1 820.04	20 826.00	0.00	20 900.36	20 900.36	0.00	0.00	5 340.20	8 461.19	1 505.20	30 866.75	16 159.75	15 560.16	12 160.16

